

N



HISTOIRE
DU
THEATRE FRANÇOIS,
DEPUIS SON ORIGINE jusqu'à présent,

AVEC LA VIE DES PLUS CÉLÉBRES Poëtes Dramatiques, un Catalogue exact de leurs Piéces, & des Notes Historiques & Critiques.

TOME TREIZIÉME.




A PARIS,

Chez P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, au Livre d'or. ET SAILLANT, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. D. CC. XLVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



PRÉFACE.

Ce treiziéme volume renferme l'Histoire de dix années du Théatre François, & présente des faits extrêmement curieux de ce même Théatre ; des articles remplis d'Anecdotes singulieres sur les Piéces qui y furent représentées; des Vies d'Auteurs & de célébres Acteurs, dont la plûpart sont peu connus aujourd'hui, & qui cependant, les uns par leurs Ouvrages, & les autres par leur talent, méritent d'être retirés des ténébres de l'oubli.

Indépendamment des recherches que nous avons faites dans un très-grand nombre d'Ouvrages, pour la perfection de celui-ci, Messieurs les Comédiens Fran-

çois se sont prêtés à notre entreprise, & nous ont procuré la communication de plusieurs manuscrits qui concernent leur Compagnie. C'est dans ces manuscrits que se trouve *le compte de dépense* rendu par le sieur de *la Grange*, à ses Camarades au sujet de l'acquisition du *Jeu de Paume de l'Etoile*, situé rue des Fossés Saint Germain des Prez, & de la construction du Bâtiment de l'Hôtel & de la Salle du Spectacle, faits sur le terrain de ce Jeu de Paume, aux dépens des Comédiens, & dont ils prirent possession le Lundy 18. Avril 1689. C'est le même Théatre où *la Troupe du Roy* a depuis continué & continue toujours ses représentations. Les détails de cet événement sont absolument ignorés, ainsi nous espérons que le Lecteur nous sçaura gré de lui en avoir fait part.

Démétrius & *Agathocle*, deux Tragédies de *M. Aubry*, non im-

primées, & représentées, la premiere le Vendredy 10. Juin 1689. & la seconde le Mercredy 10. May 1690. nous ont été remises par une personne de mérite, qui tient de fort près à cet Auteur. Les Extraits de ces deux Piéces, & l'article du même M. Aubry, ne peuvent que faire plaisir aux amateurs du Théatre.

Les Acteurs retirés, ou morts, depuis 1685. jusqu'en 1693. forment des articles intéressans. On sçait par la voye de la tradition les noms & les talens de ces Acteurs, qui ont successivement été jusqu'à ce jour cité avec estime : tels furent les *Sieurs du Croisy*, *la Grange*, *Dauvilliers*, *Mademoiselle Bélonde*, *Jacques*, & *Jean-Baptiste Raisin*, freres. Ce dernier qu'on appelloit par excellence *le petit Moliere*, a été le plus parfait & le plus universel Comique qu'on ait vû représenter.

Les articles des Poëmes Dramatiques n'ont pas été composés

avec moins de ſoins; on pourra ſe convaincre de notre éxactitude, en liſant ce que nous donnons des Tragédies d'*Antigone*, de *Géta*, de *Régulus*, de *Tiridate*, d'*Adherbal*, de *Germanicus*, de *Judith*, de *Bradamante*, de *Seſoſtris*, &c. & des Comédies de l'*Homme à bonne Fortune*, de *la Coquette & la Fauſſe Prude*, du *Chevalier à la mode*, des *Fables d'Eſope*, du *Grondeur*, de *Phaëton*, du *Négligent*, des *Bourgeoiſes à la mode*, de l'*Important*, d'*Attendez-moi ſous l'orme*, de *la Sérénade*, du *Caffé*, des *Dames Vengées*, de *la Foire de Beſons*, &c.

Dans le nombre des Comédies repréſentées, & non imprimées, on trouvera les plans de trois Piéces. *Le Voleur*, *ou Titapapouf*, de *Mademoiſelle Pitel de Longchamps*, ſœur de *Mademoiſelle Raiſin*; *le Veau perdu*, de *M. de La Fontaine*; & enfin, *Sancho Panſa*, de *M. du Freſny*. Ces trois plans ſont dûs à l'heureuſe mémoire de *M.*

Grandval, le pere, qui nous a fourni beaucoup d'Anecdotes, tant ſur les Piéces de Théatre, que ſur les Acteurs.

L'enſemble de tous ces morceaux ne peut que former un tout rempli d'une grande variété. L'Hiſtoire du Théatre François eſt en quelque ſorte l'Hiſtoire générale de l'eſprit & des mœurs des hommes; le Théatre eſt un tableau qui repréſente d'une façon un peu chargée les vertus, les vices, les modes & les goûts du ſiécle. On en verra pluſieurs éxemples dans ce volume : les ſuivans n'en fourniront pas moins.

Nous comptions parler un peu plus au long des différentes parties qui compoſent ce volume; mais nous ſommes obligés d'abandonner ce deſſein pour juſtifier quelques articles de notre Hiſtoire. Le titre de l'Ouvrage, & le nom de l'Auteur qui nous attaque peuvent en impoſer à une ſorte de Lecteurs qu'un ton déciſif per-

ſuade toujours : & il en eſt plus de cette eſpece, que de celle qui peſe avec équité & jugement les raiſons des deux Parties.

Dans les *Mémoires, contenant quelques particularités ſur la Vie & les Ouvrages de Jean Racine, de l'Académie Françoiſe*, qui paroiſſent depuis quelque temps ; M. Racine, ſon fils, Auteur de ces Mémoires, nous fait la grace de citer quatre fois notre Ouvrage. A la vérité, la premiére citation n'eſt placée que pour dépriſer l'article de M. ſon pere, qui ſe trouve dans le Xe volume de l'Hiſtoire du Théatre François, & les trois autres regardent des faits rapportés ſur quelques Piéces de Théatre de ce célébre Poëte. Nous allons tranſcrire les quatre paſſages, & à chacun d'eux, nous y joindrons notre réponſe.

Mémoires ſur la Vie de Jean Racine, p. 11.

« La Vie de mon pere, qui ſe » trouve à la tête de la derniere » édition de ſes Œuvres, faite à » Paris en 1736. ne mérite aucune

» attention, parce que celui qui
» s'est donné la peine de la faire,
» ne s'est pas donné celle de con-
» sulter la famille. (Ici une * asté-
risque, qui renvoye à la note que
voici.) » Le peu qu'en a écrit
» M. Pérault dans ses Hommes
» Illustres est vrai, parce qu'il
» consulta la famille; & par là
» même raison, l'article du Sup-
» plément de Morery 1735. est
» éxact. Mais le P. Niceron, &
» *les Auteurs de l'Histoire des Théa-*
» *tres*, n'ont fait que compiler la
» Vie qui est à la tête de l'édition
» de 1736. ou la lettre de M. de
» Valincour, les notes de Bros-
» sette, & le Bolæana, Recueil
» très-peu sûr en plusieurs en-
» droits..

Il y auroit bien des remarques à faire sur cette note; mais nous voulons nous renfermer dans notre justification. Non-seulement nous avons employé dans l'article de feu M. Racine, une partie de la lettre de M. de Valincour,

quelques notes de M. Broſſette ; & pluſieurs paſſages du Bolæana, qui heureuſement ne ſe trouvent point compris dans le nombre des paſſages *peu sûrs* marqués par M. Racine, mais encore l'article des Hommes Illuſtres de M. Pérault, celui du Supplément de Morery, & de plus le Nécrologe de Port Royal. Et nous avons fait un très-ſobre uſage de la Vie de feu M. Racine, qui ſe trouve à la tête de ſes Œuvres, édition de 1736, n'ignorant pas qu'elle eſt très-fautive. Enfin, tant de faits raſſemblés ont paru ſuffiſans à notre deſſein, qui étoit de préſenter l'Homme & le Poëte, & les nouveaux Mémoires ſur la Vie de cet Auteur ne nous cauſent aucun regret de n'avoir point *conſulté ſa famille.*

Mémoires ſur la Vie de Jean Racine, p. 41.

« La Thébaïde fut jouée la » même année, (1664.) & com- » me je ne trouve rien qui m'ap- » prenne de quelle maniere elle » fut reçue, je n'en dirai rien da-

» vantage. Je ne dois parler ici
» qu'hiſtoriquement de ſes Tragé-
» dies, & preſque tout ce que j'en
» puis dire d'hiſtorique ſe trouve
» ailleurs. *Je laiſſe aux Auteurs de*
» *l'Hiſtoire du Théatre François*, le
» ſoin de recueillir ces particula-
» rités, dont pluſieurs ſont peu
» curieuſes, & toutes fort incer-
» taines, parce qu'il n'en a rien
» raconté dans ſa Famille ; & je
» ne ſuis pas mieux inſtruit qu'un
» autre de ce temps de ſa Vie,
» dont il ne parloit jamais.

Mille remercimens à M. Racine du généreux abandon qu'il nous fait des *particularités peu curieuſes, & toutes fort incertaines*, de l'hiſtorique des Tragédies de M. ſon pere. Nous avons prévû ſes bontés, & à l'article même de la Thébaïde, on a rapporté le jour de ſa premiere repréſentation, & le nombre de celles que cette Tragédie eut à ſon avénement au Théatre : le tout tiré du Regiſtre annuel de la Troupe

du Palais Royal. Voilà ſans doute du *certain*, reſte à ſçavoir s'il eſt *curieux*. Chacun a ſa façon de penſer : par éxemple, nous croyons que beaucoup de perſonnes ſeront pour le moins autant ſatisfaites de cette petite Anecdote du Théatre, que de pluſieurs petites Hiſtorietes peu interreſſantes par elles-mêmes, * que M. Racine n'a cependant pas négligées, parce qu'il a cru ſans doute que tout ce qui appartient à un Homme célébre, eſt précieux.

* Voyez les pages 151, 152, 181 & 182. des Mémoires ſur la vie de M. Jean Racine.

Mémoires, &c. p. 54. & 55.

« Il y avoit alors (1665.) deux » Troupes de Comédiens. (*a*) » Celle de Moliere, & celle de » l'Hôtel de Bourgogne. L'*Alexandre* fut joué d'abord par la » Troupe de Moliere, mais l'Au- » teur mécontent des Acteurs, » leur retira ſa Piéce, & la donna

(*a*) M. Racine veut ſans doute ignorer que lorſque la Tragédie d'*Alexandre* de M. ſon pere parut, il y avoit trois Théatres de Comédiens François à Paris. Celui *du Marais* dont il ne parle pas, a ſubſiſté juſqu'en 1673. *Voilà encore du certain.*

» aux Comédiens de l'Hôtel de » Bourgogne. (Après ce texte, » M. Racine joint la note qui » suit.) C'est ainsi que cette Piéce » dans sa naissance fut jouée par » les deux Troupes, mais dans » l'Histoire du Théatre François, » tome IXe. il est dit qu'elle fut » jouée le même jour sur les deux » Théatres; ce qui n'est pas vrai- » semblable.

A cette négation de M. Racine nous employons la réponse que Sosie fait à Amphitrion.

Non, vous avez raison, & la chose à chacun
Hors de créance doit paroître.
C'est un fait à n'y rien connoître,
Un conte extravagant, ridicule, importun;
Cela choque le sens commun;
Mais cela ne laisse pas d'être.

Amphitrion. Acte II. Scene I.

Car ce fait a été prouvé trés-clairement à l'article de la Tragédie d'*Alexandre*, de feu M. Racine, pages 388 & 389. du

tome IXe. de l'Hiſtoire du Théatre François. Mais, pour éviter la moindre peine au Lecteur, nous allons encore une fois rapporter cette preuve. Le paſſage n'eſt pas long.

Lettre en vers de Robinet, du 20. Décembre 1665. (a)

.... Le Grand Alexandre,
Lequel après des deux mille ans,
Qu'il fut le fleau des Perſans,
A repris nouvelle origine
D'une poëtique RACINE,
Qui le produit même à la fois,
Sur deux des Théatres François.
. . . .
Toujours le Fils de Jupiter,
Qu'il faiſoit mauvais dépiter,
J'entens le fameux *Alexandre*,
Qui de ce Dieu ſe crût deſcendre,
Paroît, comme on ſçait à la fois,
Sur nos deux Théatres François.
De l'Auteur admirez l'adreſſe !
Car pour ce Vainqueur de la Grece;
Ce n'eſt pas trop de ces deux lieux, &c.

(a) Robinet faiſoit paroître ſa Lettre en vers, à la fin de chaque ſemaine.

Nous prions les personnes non prévenues d'éxaminer si dans ce que l'on vient de rapporter on peut entendre que les deux Troupes ne jouerent la Tragédie de feu M. Racine que l'une après l'autre.

» Un de ses Confreres, (de M. » Racine) dans l'Académie se dé- » clara son rival, en traitant com- » me lui le sujet d'*Iphigénie*. Ces » deux Tragédies parurent en » 1675. (encore une note de » l'Auteur des Mémoires.) Les » Auteurs du Théatre François » disent en 1674. & se fondent » sur une autorité qui peut être » douteuse. C'est ce que je ne puis » décider. Mémoires, &c p. 101.

Nous avouons que nos lumieres ne sont point assez étendues, pour appercevoir ce que M. Racine entend par *une autorité qui peut être douteuse.* C'est M. *Félibien* qui est le garant de ce que nous disons. Il étoit employé aux fêtes que le Roy donna à Versailles à

toute ſa Cour, au retour de la conquête de la Franche-Comté en 1674. & jour par jour, le même M. Félibien, fait le détail de chaque fête, pouvoit-il s'expliquer d'une façon moins équivoque, que dans les termes ſuivans? (1) « La cinquiéme journée du » Samedy 18. Août 1674....... » Sur ce Théatre orné de la maniere que je viens de dire, *la* » *Troupe des Comédiens du Roy*, » *repréſenta la Tragédie d'Iphigénie.* » *dernier Ouvrage du ſieur Racine*, Après un paſſage ſi formel, il eſt juſte de laiſſer au Lecteur le ſoin de décider entre le ſentiment de M. Racine & le nôtre.

(1) Voyez le tome XI. de l'Hiſtoire du Théatre François, p. 360.

Après notre juſtification, qu'il nous ſoit permis de parler de quelques faits rapportés dans les *Mémoires ſur la Vie de M. Racine*, qui ont du rapport à notre Ouvrage, & ſur leſquels l'Auteur de ces *Mémoires* n'a pas jugé à propos d'apporter l'attention dont il eſt capable. En parlant d'*Andromaque*,

M. Racine dit que la *Folle Querelle*, Comédie critique de cette Tragédie est de *M. de Subligny*, mais il ajoûte que cet Auteur étoit *Comédien*. Nous avons prouvé à son article que M. Subligny étoit *Avocat au Parlement*, & même qu'il s'y fit distinguer.

La mort du Comédien Montfleury n'est pas plus éxactement rapportée. M. Racine assure qu'il *mourut pour s'être trop échauffé en jouant le rôle d'Oreste*. Ceci est un petit conte tiré du *Parnasse réformé de M. Gueret*, qui dit que *tout Poëte désormais voudra avoir l'honneur de faire crever un Comédien*, & nous avons donné la preuve contraire de ce fait, à l'article de Montfleury le Comédien.

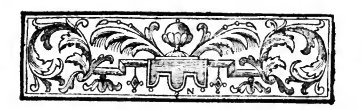
M. Racine avoue qu'il ne connoît point de Critique imprimée de *Britannicus*. Il ne tenoit qu'à lui de s'instruire de ce fait, en lisant l'article de cette Tragédie dans le Xe. tome de l'Histoire du Théatre François, il en auroit

vû une de M. Bourſault, qui parut durant les premieres repréſentations de Britannicus ; & que ce Critique mit à la tête d'un petit Roman de ſa façon, intitulé *Artemiſe & Poliante.*

Nous réſervons pour le tome ſuivant la réfutation de ce que M. Racine avance au ſujet de Mademoiſelle de Champmeſlé, qu'il peint comme une perſonne ſtupide, & une Actrice ſans talens.



HISTOIRE



HISTOIRE
DU
THEATRE
FRANCOIS,
DEPUIS SON ORIGINE jusqu'à présent.

LE BARON DES FONDRIÉRES, 1686.

Comédie en cinq Actes, non imprimée ; de M. CORNEILLE DE L'ISLE,

Représentée une seule fois le Lundi 14. Janvier.



ONSIEUR de Tralage, dans ses notes manuscrites, après avoir annoncé la chute précipitée de la Comédie du *Baron des Fondrières*, ajoute : « C'est la

1686. » premiere Piéce où l'on ait entendu des » sifflets dans le parterre. Avant ce temps, » continue, M. de Tralage, on s'ennuyoit » & l'on bailloit aux Tragédies ou aux » Comédies des Auteurs à la glace. »

L'HOMME
A BONNE FORTUNE,

Comédie en cinq Actes, & en prose; de M. BARON,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 30 Janvier.

Les caractéres, ou les mœurs de ce siécle, par M. de la Bruyere; Chapitre premier des Ouvrages de l'esprit, p. 161, 162. Tome I. édition de Paris, 1733.

« CE n'est point assez que les mœurs » du Théatre ne soient point mau- » vaises, il faut encore qu'elles soient » décentes & instructives. Il peut y avoir » un ridicule si bas, si grossier, ou même » si fade, & si indifférent, qu'il n'est » ni permis aux Poëtes d'y faire atten- » tion, ni possible aux Spectateurs de » s'en divertir. Le Païsan ou l'Yvrogne » fournit quelques Scenes à un Farceur, » il n'entre qu'à peine dans le vrai co- » mique : comment pourroit-il faire le » fonds, ou l'action principale de la Co- » médie ? Ces caractéres, dit-on, sont » naturels : ainsi par cette régle, on oc-

» cupera bientôt tout l'amphithéatre d'un
» Laquais qui siffle, d'un malade dans 1686.
» sa garderobe, d'un homme yvre qui
» dort, ou qui vomit. Y a-t-il rien de
» plus naturel ? C'est le propre d'un effé-
» miné de se lever tard, de passer une
» partie du jour à sa toilette, de se voir
» au miroir, de se parfumer, de se met-
» tre des mouches, de recevoir des billets,
» & d'y faire réponse : mettez ce rôle sur
» la Scene ; plus longtemps vous le ferez
» durer, un Acte, deux Actes, plus il
» sera naturel, & conforme à son ori-
» ginal, mais plus aussi il sera froid &
» insipide. »

Tel est le sentiment du Théophraste François, sur les Ouvrages Dramatiques de M. Baron, & particulierement celui-ci, dont le défaut le plus marqué, est d'être inutile à la correction des mœurs. Ajoutez encore, que l'intrigue en est très-foible ; & que Moncade, le Héros de la Piéce, n'est au fonds qu'un personnage épisodique. Le principal Acteur, dont le rôle est misérable, c'est Eraste, amant de Lucinde. Son but est de faire revenir cette Demoiselle de l'entêtement qu'elle a pour Moncade : il y parvient, & obtient la préférence sur son rival. A parler juste, il n'y a de rôle parfaitement bon, que celui de Moncade. Il ne

1686. faut pas en être surpris : l'Auteur étoit lui-même homme à bonne fortune : personne connoissoit mieux jusqu'où peut aller la foiblesse des femmes, & n'a possédé plus que lui l'art de les abuser adroitement. Il n'a fait que se peindre, & quelques-unes de ses propres avantures. Les meilleurs rôles, après celui-là, sont ceux de Lucinde, de Marton, & de Pasquin. Les autres ne valent rien. Toutes les remarques que nous faisons ici, ne doivent point affoiblir le mérite de la Piéce. On y trouve des situations naturelles, comiques : des Scenes véritablement plaisantes, soutenues avec esprit, dialoguées vivement, & avec aisance : le tout ensemble amuse, séduit : on n'éxamine pas ordinairement si la conduite est irréguliere, & le dénouement un peu trop dans le bas comique : si les caracteres sont vicieux, & les plaisanteries forcées. Les Auteurs seroient trop à plaindre s'ils avoient affaire à des Spectateurs qui ne voudroient rire, & n'applaudir que des Ouvrages extrêmement réguliers.

M. Baron, satisfait du succès que cette Comédie eut dans sa nouveauté, & de la place qu'elle s'étoit acquise au Théatre, s'est peu mis peine de chercher des raisons pour en excuser les défauts. « Il

1686.

» n'eſt point de bagatelle (dit-il dans ſa » Préface) qui ne devienne une choſe » ſérieuſe, auſſitôt qu'on l'expoſe. Don- » nez-lui le nom que vous voudrez, le » Public ne vous en fera guére plus de » grace ; & cette bagatelle que vous ap- » pellez ainſi, ne vous en attirera pas » moins ou ſon eſtime, ou ſon mépris. » C'eſt un Ouvrage de quinze jours, » direz-vous ? Il falloit y mettre ſix mois, » & le rendre meilleur. C'eſt un amuſe- » ment que je me ſuis donné : amuſez- » vous tout ſeul, & ne nous expoſez point » à lire des ſotiſes ſur la foi d'un Li- » braire crédule. Le Public a raiſon de » parler ainſi. J'ai cependant commis » une partie de ces fautes à l'égard de » ma Piéce : Je l'ai faite en très-peu de » temps ; je la commençai, & la finis » preſque dans les momens de loiſir que » la Cour nous laiſſe à Fontainebleau, & » je n'oſe m'en repentir ; j'offenſerois » ceux qui l'ont trouvé bonne, & qui » l'ont aſſuré hautement. Les applaudiſ- » ſemens qu'elle a reçu à la Cour ont » achevé de me perſuader qu'elle n'étoit » point tout-à-fait mauvaiſe. Mais enfin, » quelque bonheur qu'elle ait eu, ſi j'en » fais de ma vie, ce ne ſera qu'après y » avoir mis tout le temps néceſſaire. Je ne » veux point faire une diſſertation ſur les

1686. » bons ou les mauvais endroits de celle-» ci.. . Gardons-là pour pour la premiere » Préface de la premiere Comédie que je » ferai. Je souhaite qu'elle trouve, aussi » heureusement que celle-ci, des Acteurs » zélés pour la représenter, des Audi-» teurs favorables à l'applaudir, & un » Libraire intéressé pour l'imprimer, sans » l'en avoir prié. »

L'Homme à bonne Fortune eut de suite vingt-trois représentations, (*a*) dont la derniere fut donnée le Vendredi 5. Avril 1686. veille de la clôture du Théatre, qui cette année, fut fermé par *Polyeucte*, & *le Florentin*.

Mercure Galant, Février 1686. p. 314. (*a*) Il est étonnant que l'Auteur du Mercure n'ait dit qu'un mot de cette Comédie. « Les divertissemens de » Paris, (dit-il) outre l'Opéra d'*Armide*, ont été *Alcibiade*, & l'*Homme à bonne fortune*, qui est un portrait fort naturel, & très-bien touché des personnes » de ce caractere. » Voici de quelle façon cette Piéce a été représentée dans sa nouveauté. *Baron* avoit pris le rôle de Moncade : & Mademoiselle *Raisin* celui de Lucinde. Les personnages de Léonor, d'Araminte & de Cidalise, furent remplis par les Demoiselles *Guérin*, *Dancourt*, & *Durieu*. Mademoiselle *Beauval*, & *Raisin*, le cadet jouoient Marton & Pasquin ; *Raisin* l'aîné, *Guérin*, & *Desmares*, faisoient Eraste, Ergaste, & M. Martin : & le petit *Baron* parut pour la premiere fois sur le Théatre dans le rôle du *petit Chevalier*.



1686.

ANTIGONE,

Tragédie de M. D'ASSEZAN,

Repréſentée pour la premiere fois le Jeudi 14. Mars. (*a*)

MOnſieur d'Aſſézan ne pouvoit prouver plus fortement qu'il étoit l'Auteur de la Tragédie d'Agamemnon, qu'en faiſant paroître celle d'Antigone, où l'on retrouve le même génie, & la même tournure de verſification que dans la premiere, & perſonne ne lui a refuſé cette derniere, l'Abbé Boyer garda le ſilence à la lecture de la Préface que d'Aſſézan mit à la tête d'Antigone, & cependant celui-ci n'héſite point à dire: *Mon Agamemnon*, quoiqu'il ne dût point ignorer ce que l'Abbé Boyer en avoit dit dans ſa Préface d'Artaxerce.

Paſſons préſentement à la Piéce qui fait le ſujet de cet article. Elle eſt aſſez paſſablement conduite ; les perſonnages ne ſont point mal rendus, celui d'Anti-

(*a*) La Tragédie d'Antigone fut ſuſpendue après ſa troiſiéme repréſentation, & repriſe le Dimanche 17. Novembre ſuivant. Elle eut encore ſix repréſentations. La derniere le 27. du même mois.

1686. gone est un peu pleureur, mais il ne pouvoit guére être autrement, en lui donnant cette piété que les anciens avoient pour la sépulture des morts. L'épisode d'Ismene sert à préparer le dénouement, qui à la vérité est trop précipité. Nous allons rapporter les deux dernieres Scénes de cette Tragédie, elles feront connoître la versification de l'Auteur.

ACTE V. SCENE VIII. ISMENE, CLÉONE.

CLÉONE.

Ne craignez rien, Madame, c'en est fait
Thésée à triomphé.

ISMENE.

Le Tyran est défait!

CLÉONE.

Il est mort : j'ai tout sçû d'une bouche fidelle,
Et l'on répand par tout cette grande nouvelle.

ISMENE.

Ciel!

CLÉONE.

Traînant après soi ses plus braves soldats,
Au-devant de Thésée il marchoit à grands pas.
Il le joint. De Créon le dépit & la rage,
Sembloient en ce moment redoubler son courage.
Mais Thésée animé d'un généreux courroux,
Le renverse à ses pieds tout percé de ses coups.
Entre les bras des siens aussitôt il le laisse,
A triompher du reste il s'attache, il s'empresse,

Tout lui céde; & bientôt en vainqueur amoureux, 1686.
Il pourra vous offrir ses lauriers & ses vœux.

ISMENE.

Ah! de quel doux espoir me flatte-tu Cléone.
Mais n'as-tu rien appris du destin d'Antigone?

CLÉONE.

Madame, qui l'eût cru? Le barbare Créon
L'avoit fait enfermer au fond du Cithéron:
Il vouloit qu'en ce lieu vivante, ensevelie,
Par une longue mort, elle finit sa vie.
Mais sans doute Antigone est libre en ce moment,
Et doit tout son salut aux soins de son amant.

ISMENE.

Hé sur quoi donc ton cœur croit-il ce qu'il espere?

CLÉONE.

Lassé des vains efforts qu'il a fait contre un pere,
Joint à tous ses amis, le généreux Hémon,
A passé de ces lieux vers le mont Cithéron.
Pensez-vous qu'on ait pû lui faire résistance?
De Créon en secret on hait la violence.
On respecte d'Hémon le rang, la dignité.
Enfin que ne peut point un amant irrité?
Croyez.....

1686.

ISMENE.

Hé bien, je crois tout ce que tu veux dire;
Et le crois d'autant plus, que plus je le desire.
Allons.... mais que me veux Dinax, triste & confus.
Qu'a fait Hémon?

Scene derniere.
ISMENE, CLÉONE, DINAX.

DINAX.

Hélas! Madame, Hémon n'est plus.
Et pour comble d'horreur, dont sa perte est suivie,
Antigone à mes yeux vient de perdre la vie.

ISMENE.

Dieux! pouvez-vous si loin pousser votre rigueur!
Par quel coup imprévû, par quel cruel malheur!

DINAX.

D'Antigonne tantôt, intrépide complice,
J'ai moi-même enlevé l'urne de Polynice.
Je l'ai mise à ses yeux, en de fidelles mains,
Mais pour sauver ses jours, mes soins ont été vains,
Madame, en ce Palais par Créon condamnée,
Vers le mont Cithéron elle étoit amenée:
Autour d'elle marchoient des Gardes, des Soldats;
Avec eux confondu, j'accompagnois ses pas.
On arrive, on descend dans la grotte fatale,
Qui semble nous conduire à la nuit infernale.

1686.

ne vingt flambeaux peuvent par leur clarté,
et antre profond bannir l'obscurité.
long mugissement les voutes retentissent,
horreur sur nos fronts nos cheveux se hérissent.
gone elle-même en ce séjour affreux,
rnant de tous côtés ses regards douloureux :
'est donc, dit-elle, ici cet auguste hymenée,
es grandeurs, cette pompe, où j'étois destinée,
Votre fatalité de mon sang & du sort ?
Mais sans nous ébranler livrons-nous à la mort.
Si d'un lâche Tyran je deviens la victime,
Du moins, ma vertu seule a causé tout mon crime :
Du moins dans mon malheur, mon destin est trop beau,
Que ce mont tout entier me serve de tombeau.
ces mots que lui dicte une douleur mortelle,
'un poignard que tantôt elle avoit pris sur elle,
ns qu'on l'ait pû prévoir, le saisissant soudain,
lle léve le bras, elle frappe son sein ;

1686. Et constante toujours, mais foible & languissante,
Dans les bras de Phénice, elle tombe mourante.

ISMENE.

Hélas !

DINAX.

En ce moment, Hémon au désespoir,
Hémon, à qui mes soins avoient tout fait sçavoir :
Suivi de ses amis, vient vers l'antre sauvage.
Là signalant bientôt sa flâme & son courage,
Il fait périr tous ceux qui par un vain effort,
De cet antre cruel lui défendent l'abord.
Plein de l'espoir charmant que ce succès lui donne,
Il entre dans la grotte, il appelle Antigone.
Il la cherche, il la voit. Quel fatal changement !
Accablé de douleur, saisi d'étonnement,
Il ne comprend qu'à peine un malheur si terrible,
Et pour le trop sentir, il semble être insensible. (a)
Puis lançant tout à coup des regards furieux,
Il accuse le sort, il condamne les Dieux.

(a) Ce vers & les deux suivans sont imités du récit de Théramene, dans la Tragédie de Phédre & Hippolite ; mais quelle imitation ?

prend aux Thébains, à son pere, à soi- 1686.
nême :
ombant enfin à sa douleur extrême,
er teint du sang qu'il venoit de verser,
x coups redoublés on le voit se percer;
rchant à se faire une fin plus charmante,
nber, va mourir aux pieds de son amante.
à mille cris qu'on pousse vers les Cieux,
ne mourante entr'ouvre encor les yeux.
Ciel : pour son cœur, quelle atteinte
cruelle !
ups dont meurt Hémon passent jusques
à elle;
prits combattoient encor contre le sort,
le trépas d'Hémon précipite sa mort.
one à ses piés le contemple, soupire,
nomme encor même au moment qu'elle
expire,

oilà de la Poësie bien foible, & mê- mêlée d'imitation, mais cependant est au-dessus de celle de l'Abbé Boyer, est toujours vuide de sens, ou un per- el galimathias. Ce jugement ne se orte pas avec celui que M. d'Assé- portoit de ses vers & de sa Tragé- ; car voici comme il s'exprime dans Préface.

On a approuvé dans cette Tragédie la duite, les pensées & les vers; mais

Préface d'*Antigone*.

1686. » la plûpart du monde, & sur-tout du » monde galant, en a condamné le sujet. » On a dit qu'il est un peu trop lugubre, » qu'il n'intéresse pas assez, & qu'enfin » Antigone a tort de mettre sa vie en » danger, pour un frere qui ne vit plus. » Je veux croire que si je lui avois fait » faire pour un sujet animé, ce qu'elle » fait pour un qui ne l'est pas, ma Piéce » en seroit plus touchante. Peut-être mê- » me, n'y ai-je pas jetté assez d'amour » pour le temps. Mais le temps n'en a-t-il » point trop ? & à force de chercher les » tendresses & la douceur dans la Tragé- » die, ne craint-on pas de l'éloigner de » ce sublime merveilleux, & de ce noble » pathétique, qui en font le véritable » caractere, & où l'ont élevée les Cor- » neilles & & les Racines ? D'ailleurs, » a-t-on fait réfléxion à l'idée que l'an- » tiquité nous a donnée d'Antigone, & » aux mœurs du pays & du siécle où » elle vivoit ? Cette Princesse n'est con- » nue que par sa piété. Les anciens re- » gardoient la privation de la sépulture, » comme l'opprobre le plus grand, & » juroient par les cendres de leurs pa- » rens, comme par les choses les plus » sacrées. Un Auteur, selon les précep- » tes de l'art, doit peindre ses Héros » tels que l'Histoire les a marqués, &

1686.

» exprimer le caractere de leur temps & » de leur nation. Médée, nous a dit Ho» race, doit être cruelle, Achille doit » être emporté. Je n'ai donc pû produire » Antigone qu'avec les traits que l'anti» quité nous en a laissés, & comme un » Peintre ingénieux ne peut faire con» noître l'Egypte dans ses Ouvrages que » par les crocodiles, les palmiers, & les » pyramides, je n'ai pû traiter mon sujet, » sans exposer aux yeux du Spectateur, » des buchers, des urnes & des tom» beaux. Ces idées sont-elles moins tou» chantes & moins majestueuses que les » foiblesses de l'amour? Et ai-je si peu » mis d'amour dans ma Piéce, que les » amoureux de ce temps n'en puissent » être satisfaits? Mais, pour goûter le » véritable plaisir du Théatre, il faut que » comme un Auteur employe ses efforts » pour approcher de notre vûe des ac» tions qui se sont passées dans des » Royaumes & dans des siécles éloignés, » l'Auditeur doit aussi se dépouiller en » quelque façon de soi-même, pour se » transporter dans les lieux que la Scene » lui représente.

» C'est ce que beaucoup de personnes » ont bien voulu faire à ma Tragédie, » qui demande un peu d'application » pour produire quelque plaisir. Je puis

1686. » dire, sans me flatter, que les Sçavans en ont été contens à la Ville : » que la Cour en a été satisfaite, & » l'approbation seule d'une Princesse aussi » illustre & aussi éclairée que l'est MADAME LA DAUPHINE, est plus glorieuse à mon Antigone, que ne fut » la récompense accordée à Sophocle » pour avoir composé la sienne. »

D'ASSEZAN. PADER D'ASSEZAN, né à Toulouse, & Avocat de cette Ville, étoit fils de Hilaire Pader, Peintre assez estimé, & Poëte au pardessus. Le jeune Pader, par son talent pour la Poësie, mérita trois fois de remporter le prix des Jeux Floraux, & en devint un des Maîtres. (a) Flatté de cet avantage, d'Assezan crut devoir chausser le grand Cothurne, & venir mériter de nouveaux applaudissemens à Paris, au moyen d'une Tragédie qu'il y apporta. Ce fut dans cette Ville qu'il se lia d'amitié avec l'Abbé Boyer, auquel il communiqua son Agamemnon. L'Abbé lui donna des conseils, & peut-être y ajoutât-il des corrections

(a) « Les Maîtres aux Jeux Floraux, sont ceux qui » ont eu les trois fleurs. Ils ont droit d'assister tous les » ans aux assemblées qu'on fait pour ces jeux, de » donner leurs voix pour le prix, & d'être de toutes » les Fêtes de cette nature. (Mercure Galant, May 1685. p. 107 & 108.

rections & des vers de sa façon : voilà ce qui donna lieu à ce dernier de se dire Auteur de cette Piéce, lorsque d'Assezan eut quitté Paris, pour retourner dans sa Province. En *1686.* d'Assézan revint à Paris, & se confiant au succès de sa premiere Tragédie, il en donna une seconde, qui est Antigone. Sans doute, qu'il ne trouva point à se fixer dans cette Ville, car il reprit la route de Toulouse, où il mourut vers *1696.* Voilà tout ce que nous avons pû découvrir au sujet de d'Assézan, mais M. *de Veze*, qui travaille à une Bibliothéque des Auteurs du Languedoc, sera en état par ses recherches, d'en donner un article plus complet. 1686.

Agamemnon, Tragédie, *1680.*

Antigone, Tragédie, *1686.*



1686.

MERLIN DRAGON,

Comédie en prose, en un Acte, de M. DESMARRES, (*a*)

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie du *Cid*, le Vendredi 26. Avril. (Vingt-trois représentations, la derniere le 30. May suivant.)

LE sujet de cette petite Comédie, est d'une assez foible invention, mais les Scenes en sont comiquement dialoguées. Monsieur de la Serre, riche & avare, sur le point de marier son fils à la fille de M. Oronte, change de sentiment, & demande cette jeune personne pour lui. M. Oronte a de la peine à consentir à cet échange, cependant il se rend, & ajoûte :

Mais ma fille.....

M. DE LA SERRE.

Hé bien, que lui faut-il à votre fille ?

DESMARRES.

(*a*) M. Desmarres nous est presque inconnu ; tout ce que nous en sçavons est, qu'il avoit été Officier chez M. le Prince, (le Grand Condé) que content de la réussite de sa petite Comédie, il ne voulut pas hazarder l'événement d'une seconde Piéce. Il est mort fort âgé vers l'année 1715. ou 1716. Beaucoup de personnes peuvent se ressouvenir de M. Desmarres, il étoit un très-assidu Spectateur de la Comédie Françoise, & toujours sur le Théatre. C'étoit un homme assez laid, qui portoit ses cheveux, qui étoient extrêmement blancs.

1686.

ORONTE.

Que vous lui fassiez, en l'épousant un avantage considérable. On meurt quand on est vieux, le plus souvent sans enfans.

M. DE LA SERRE.

Hé bien! on meurt quand on est vieux, & quand on est jeune. La différence de votre âge & du mien n'est pas si grande que.....

ORONTE.

D'accord. Mais je ne veux point me marier, cela pourroit abréger le peu de jours qui me restent. Ainsi il faut, s'il vous plaît, que vous promettiez par le Contrat de mariage, de donner en mourant la moitié de votre bien à ma fille.

M. DE LA SERRE.

La moitié de mon bien! & comment voulez-vous que je vive après?

ORONTE.

Hé, Monsieur, vous n'y songez pas! quand on est mort, on n'a plus besoin de rien.

M. DE LA SERRE.

Ah! cela est vrai; d'accord. Mais à condition que l'on ne touchera à mon bien que six mois après ma mort. Que sçait-on? si on revenoit? &c.

Pimandre, fils de M. de la Serre, Amant de la fille de M. Oronte, est au désespoir du dessein de son pere. Merlin, valet d'un ami de Pimandre, apprend le chagrin de celui-ci, & lui offre ses services. Comme M. Oronte attend son

1686. fils, Capitaine de Dragons, qui est à l'armée; Merlin profite de cette nouvelle, se travestit en Capitaine de Dragons, & suivi de quelques autres intriguans comme lui, qui sont déguisés en Dragons, il vient chez M. de la Serre, le félicite sur son mariage, & met la maison au pillage. Ce stratagême réussit au gré de Pimandre & de sa Maîtresse. M. de la Serre, pour se débarrasser du Capitaine & de ses Dragons, consent que son fils épouse la fille de M. Oronte. La Scene de l'éxercice du Broc, tient un peu de la Farce, mais le jeu en est plaisant.

LE BRUTAL
DE SANG FROID,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée.

Représentée pour la premiere fois le Vendredy 3. May, précédée de la Comédie de *Merlin Dragon*, & d'une *Charonne*.

Ce titre qui est la seule chose que nous connoissions de cette Piéce, paroîtra sans doute assez bizarre. La Comédie n'eut que six représentations.

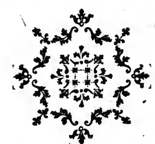
1686.

LE NIAIS
DE SOLOGNE,

Comédie en un Acte, de M. RAISIN *l'aîné, non imprimée,*

Représentée pour la premiere fois le Lundi 3. Juin, précédée de la Tragédie *d'Héraclius.*

CEtte Comédie eût le même sort que la précédente, & pareil nombre de représentations. C'est le coup d'essai de Raisin l'aîné, Comédien, que peu de personnes connoissent pour Auteur Dramatique. Il étoit frere de Raisin, célébre Comédien, que dans son temps on appelloit le *petit Moliere.* On trouvera sa vie & la liste des Ouvrages qu'il a donné au Théatre, sous l'année 1693.



1686.

RENAUD ET ARMIDE,

Comédie en prose, en un Acte; de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Mithridate*, le Mercredy 31. Juillet. (Neuf représentations. La derniere 8. Août suivant.)

LE succès de la Comédie d'*Angélique & Médor*, engagea sans doute M. Dancourt d'en composer une autre sur l'Opera d'*Armide*, qui parut pour la premiere fois le 15. Février 1686. On peut dire que la petite Piéce qui fait le sujet de cet article est écrite très-vivement, & très-plaisamment. L'intrigue n'en est pas neuve. M. Grognac, a promis sa fille Angélique en mariage à M. Filassier. Clitandre, fils de M. Filassier, aime Angélique & en est aimé ; mais le besoin d'argent lui fait avoir des complaisances pour une vieille nommée Madame Jaquinet, qui est folle de l'Opera d'Armide, elle nomme Clitandre son petit Renaud, & s'imagine être Armide. Lolive, valet de Clitandre, fait enten-

dre à M. Filassier, que son fils est devenu fou. En effet Clitandre, paré avec des guirlandes de fleurs, paroît avec Madame Jaquinet. Clitandre chante. 1686.

Armide vous m'allez quitter?

MADAME JAQUINET.

Voyez avec qui je vous laisse.

CLITANDRE.

Puis-je rien voir que vos appas?

MADAME JAQUINET.

N'en contez donc plus à ma niéce, &c.

Après le départ de Madame Jaquinet, survient Angélique.

ANGÉLIQUE. SCENE XXII.

Est-il vrai, mon pere que ce jeune Monsieur qui a perdu l'esprit, est le fils de Monsieur Filassier?

M. GROGNAC.

Oui, ma fille, mais cela n'empêchera pas....

LOLIVE.

Que vois-je, Monsieur? ah, Ciel!

M. FILASSIER.

C'est Angélique, la fille de M. Grognac.

LOLIVE.

Voilà le reméde qu'il faut à votre fils, Monsieur, que cette grande fille-là.

M. GROGNAC.

Ah! voici qui est plaisant. Le Valet est aussi fou que le Maître, je pense.

1686. M. FILASSIER.

Comment donc ?

LOLIVE.

Oui, vous dis-je, voulez-vous en faire l'expérience ?

M. FILASSIER.

Et de quelle maniere en faire l'expérience ?

LOLIVE.

Cela ne sera pas bien difficile, tenez.

bas à Clitandre, haut.

Tout va bien : *Profitez d'un temps si précieux.*

CLITANDRE.

Que vois-je ? Quel éclat, vient de frapper mes yeux ?

LISETTE.

O merveilleux effet de la simpathie !

LOLIVE.

Le Ciel veut vous faire connoître
L'erreur dont vos sens sont seduits.

CLITANDRE.

Ciel ! quelle honte de paroître,
Dans l'indigne état où je suis.

LOLIVE.

Hé bien, Monsieur, n'avois-je pas raison ? qu'en dites-vous ?

M. FILASSIER.

Cela est fort bien, mais.....

LOLIVE.

LOLIVE.

Mariez-le avec cette fille-là, si vous m'en croyez. Je vous le garantis fou à lier, s'il ne l'épouse.

M. FILASSIER.

Mais est-il aussi fou que tu le dis?

LOLIVE.

Oh pour cela, oui, le diable m'emporte; il ne tient qu'à lui de l'être davantage même, vous n'avez qu'à dire.

M. GROGNAC.

On nous joue, M. Filassier, sur ma parole.

M. FILASSIER.

De quelque maniere que cela puisse être, je vous demande votre fille pour mon fils, me la refuserez-vous?

M. GROGNAC.

Pour vous, ou pour lui, cela m'est indifférent, pourvû que ce ne soit pas une vraie folie, & que ma sœur....

LISETTE.

La voici; nous n'avons qu'à nous bien tenir.

LOLIVE *à Clitandre.*

Dérobez-vous aux pleurs d'Armide.

CLITANDRE.

Mon pere, je vous demande....

M. FILASSIER.

Entrons là dedans, nous y parlerons sérieusement de cette affaire. Allons, Monsieur Grognac, venez.

1686.

Scene derniere.

MADAME JAQUINET.

Hé bien, ma chere Lisette, ce pauvre Renaud ne s'est-il point bien ennuyé pendant mon absence ?

LISETTE.

Lui, Madame, ennuyé ? Il est gai comme un pinçon ; le voilà qui décampe avec la Gloire.

MADAME JAQUINET.

Avec la Gloire ? c'est ma niéce.

Vous partez, Renaud, vous partez.
Suivez ses pas, Démons, Démons....

Ah ! je suis au désespoir.

LOLIVE.

Ne vous désespérez point, Madame.

Vous serez après la gloire,
Ce qu'il aimera le mieux.

MADAME JAQUINET.

Ah, je n'en puis plus, je me meurs; perfide, barbare !

Tu jouis en partant,
Du plaisir de m'ôter la vie.

LISETTE.

Hé, allons, Madame, contre fortune bon cœur.

MADAME JAQUINET.

Traître, attens, je le tiens, je le tiens, son cœur perfide. Ah ! je ne tiens rien, je suis trahie, je suis outrée; mais je me vengerai, je me vengerai.

1686.

L'espoir de la vengeance est le seul qui me reste.

Démons, Démons, détruisez ce Palais.
Détruisez ce Palais.

(Elle s'en va.)

LOLIVE.

La folie de mon Maître étoit plus facile à guérir que celle de Madame Jaquinet. Si tu voulois m'épouser aussi, toi, pour me guérir la mienne ? Qu'en dis-tu ?

LISSETTE.

Moi, je dis que :

La chaîne de l'hymen m'étonne.

LOLIVE.

Et va, va mon enfant, tu n'en mourras pas non plus qu'un autre, &c.

LES NOUVELLISTES,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 16. Octobre ; précédée de la Tragédie de *Cinna.*

CEtte Comédie eut six représentations. C'étoit cette année un terme fatal à plusieurs Piéces. L'Auteur eut pour sa part, quatre-vingt dix-neuf livres treize sols.

1686. *L'arrivée des Ambassadeurs de Siam en France, & la relation de tout ce qui s'est passé à leur sujet, pendant leur séjour, a fourni à M. de Visé la matiere de quatre Volumes de son Mercure. Nous avons cru devoir en extraire quelques passages qui regardent notre Histoire.*

Mercure Galant, Septembre, premier Volume, intitulé : *Premiere Partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam*, pag. 275.

« M. l'Ambassadeur étant à Paris, vint » à la Comédie Françoise, & vit jouer » *le Bourgeois Gentilhomme.* Il comprit » tout le sujet de la Piéce, sur ce qu'on » lui en expliqua : & dit à la fin qu'il » auroit souhaité qu'il y eût eu dans le » dénouement de certaines choses qu'il » marqua. *M. de la Grange* dit dans son » compliment : *Qu'ils avoient été sou- » vent honorés de la présence de plu- » sieurs Ambassadeurs, qui, poussés par » leur curiosité, étoient venus admirer » leurs Spectacles : mais qu'ils n'avoient » jamais eu l'avantage de voir chez eux » des personnes, dont la qualité de » l'Ambassade, dans toutes ses circons- » tances, eut plus attiré d'admiration, » & que c'étoit ce qui leur arrivoit ce » jour-là par leur présence. Que toute » la France étoit pleinement informée de » l'estime particuliere que notre Monar- » que faisoit de leur mérite ; & qu'aussi » s'empressoit-on à leur rendre de toutes » parts les honneurs dûs à leur carac-*

» *tere : chacun allant au-devant de tout* 1686.
» *ce qui leur pouvoit être agréable. Qu'il*
» *auroit été à souhaiter pour la Troupe,*
» *qu'un peu d'habitude de la langue Fran-*
» *çoise leur eut rendu la Piéce intelli-*
» *gible, afin qu'ils en eussent pû sentir*
» *la beauté : ce qui leur auroit fait*
» *mieux comprendre le zéle avec lequel*
» *ils s'étoient portés à leur donner quel-*
» *que plaisir : qu'ils prioient leurs In-*
» *terprétes de le leur faire entendre, aussi*
» *bien que le desir qu'ils avoient de*
» *contribuer encore à leur divertissement*
» *pendant leur séjour à Paris.* Ce dis-
» cours reçût beaucoup d'applaudisse-
» mens, & l'Ambassadeur ayant ren-
» contré M. de la Grange, lorsqu'il sor-
» tit de la Comédie, lui dit en François :
» *Je vous remercie, M. le Marquis,*
» parce qu'il avoit joué le rôle du Mar-
» quis dans la Piéce.

» Au mois de Novembre 1686. après Janvier 1687. second Volume, intitulé : *Quatriéme Partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam*, p. 162-175.
» que les Ambassadeurs furent de re-
» tour de leur voyage de Flandres, ils
» furent invités à une Fête que Mon-
» sieur donnoit dans sa Maison de Saint
» Cloud..... On y représenta *Bajazet*,
» de M. Racine, Trésorier de France.
» Les Ambassadeurs eurent le même
» rang qu'ils avoient eu au Bal, & tou-
» jours à la droite de Monseigneur le

1686. » Dauphin. Ils comprirent si bien le » nœud de la Piéce, par les choses » qu'on leur expliqua, qu'ils entrerent » dans la beauté du sujet, dont ils parlerent juste, aussi bien que du jeu des » Acteurs.... Cela leur fit donner beaucoup de louanges, & admirer la justesse de leur goût, & la pénétration » de leur esprit. La Comédie finit à dix » heures & demie, » &c.

Ibid. page 185. « Après leur retour de Flandres, les » Ambassadeurs étans à Paris, ... allerent à l'*Avare :* & ce qu'il y eut de » surprenant, c'est que l'Ambassadeur » dit pendant la Piéce, qu'*il gageroit » que la cassette, où étoit l'argent de l'Avare, seroit prise, & que l'Avare » seroit trompé.* Ce qui étant arrivé selon sa pensée, dût lui faire beaucoup » de plaisir. »

Ibid. page 319. « La derniere Comédie qu'ils ont vûe » a été celle de l'*Inconnue.* Ils prirent » beaucoup de plaisir aux ornemens dont » cette Piéce est remplie, & sçurent » en démêler le sujet. M. de la Grange » les remercia de ce que leur Troupe » avoit été la premiere, & la derniere » honorée de leur présence : & marqua » la joye qu'ils devoient avoir de remporter une réputation si universelle. »

1686.

L'HOMME DE GUERRE,

Comédie en cinq Actes, par un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi Six Décembre. (La septiéme & derniere représentation, le 18. Décembre.)

PHRAATE,

Tragédie de M. CAMPISTRON,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 26. Décembre.

LE sujet de cette Piéce est tiré de l'Histoire des Parthes. Joseph raconte * que Phraate, douziéme Roy de cette nation, ayant fait la paix avec Auguste, reçut entr'autres présens de cet Empereur, une Esclave nommée Thermuse. Cette fille qui joignoit à une extrême beauté, un esprit souple, insinuant & rusé, sçût si bien gagner le cœur de Phraate, que ce Prince eut la foiblesse de l'épouser & de nommer pour successeur de son trône, un fils qu'il avoit eu d'elle, appellé Phraatace, au préjudice de ses autres enfans. Phraate

*Livre XV. des Antiquités Judaïques.

1686. fut bien mal payé de ses bontés, car sur ses vieux jours, Phraatace & Thermuse, impatiens de jouir du pouvoir Souverain, conspirerent contre ce malheureux Roy, & lui firent perdre la vie.

Comme cette Tragédie n'a point été imprimée, on ignore de quelle façon elle étoit traitée. On peut seulement conjecturer qu'il y avoit dans l'Ouvrage plusieurs traits un peu trop hardis, qui donnerent lieu à certains Censeurs de la Cour, de faire de malignes applications. « Phraate eut besoin du crédit de Madame la Dauphine, pour en faire cesser » les représentations. *On ne disoit pas* » *je faisois mal des vers*, (a souvent » répété Campistron à l'Auteur des Mémoires de sa vie) *on disoit que j'etois* » *un imprudent, & que je me ferois* » *mettre à la Bastille*. Il y avoit en effet » dans cette Piéce des peintures & des » incidens, qui ne convenoient point à » ces temps-là. Cette Tragédie est ab- » solument perdue. »

Mémoires sur la vie & les Ouvrages de M. Campistron, insérés dans le second Vol. des Observations sur les écrits modernes, pages 306. & suiv.

Cette Piéce n'a paru que trois fois, la premiere représentation est, comme on le vient de dire, du 26. Décembre 1686. on en donna la seconde le 6. Mars 1687. & la troisiéme & derniere le 10. Avril suivant.

1686.

LA COQUETTE, ET LA FAUSSE PRUDE,

Comédie en cinq Actes, & en prose; de M. BARON,

Représentée pour la premiere fois le Samedi 28. Décembre. (Vingt-cinq représentations, la derniere le 7. Mars 1687.)

CEtte Comédie, aussi bien écrite que celle de l'*Homme à bonne fortune*, est supérieure par la conduite. Les caracteres à la vérité n'en sont pas meilleurs, mais plus liés avec l'action : & quoique Moncade soutient mieux son caractere d'homme à bonne fortune, que Cidalise celui de Coquette, cependant celle-ci intéresse davantage, surtout par l'opposition de la fausse Prude. Il semble même que les extravagances de la tante servent à guérir la niéce de son défaut : elle paroît renoncer de bonne foi à la coquetterie, & par cette action, gagne la bienveillance des Spectateurs, qui voyent avec plaisir que la punition tombe toute sur la Prude.

Il est naturel que l'Amant d'une Coquette soit jaloux : mais Eraste l'est sans

1686. doute un peu trop, & presque toujours sans raison. A cela près, son rôle est bon & comique. Le brusque Damis n'a que trois ou quatre Scenes, qui font leur effet. Au reste, les Valets qui portent semblables noms que ceux de l'Homme à bonne fortune, sont entierement dans le même goût, aussi plaisans, & aussi peu naturels. Qu'on examine seulement la Scene qui finit le premier Acte, dans laquelle Marton & Pasquin, prennent la résolution de garder réciproquement les bijoux de leurs Maîtres : la premiere du troisiéme, qui forme la suite de celle-ci, & la quatorziéme du même Acte, lorsqu'après le racommodement de Cidalise & d'Eraste, ces deux Amans découvrent la friponnerie de leurs Domestiques. On conviendra que soit à la représentation, soit à la lecture, ces endroits paroissent extrêmement comiques, mais que la moindre réfléxion suffit pour faire connoître combien ce comique est forcé, peu vraisemblable, & plein d'affectation. En général, on peut conclure que tous les rôles de cette Comédie sont propres au Théatre, que les portraits du Conseiller & du Financier sont assez bien faits, & hardis : & que l'épisode de Lucille, & du petit Comte est imaginé

avec esprit. Le dénouement est un peu défectueux ; mais c'est le défaut ordinaire de M. Baron, qui manquoit de talens pour la conduite de ses Piéces. 1686.

Dans la nouveauté de celle-ci, les rôles étoient ainsi distribués.

DAMIS, mari de Céphise, *Le Sieur La Grange.*

CÉPHISE, femme de Damis, *Mademoiselle la Grange.*

CIDALISE, niéce de Damis, *Mademoiselle Raisin.*

LUCILLE, cousine de Cidalise, *Mademoiselle Dancourt.*

ERASTE, Amant de Cidalise, *Le Sieur Baron.*

M. DURCET, Conseiller, *Le Sieur La Thorilliere.*

LE COMTE, Amant de Lucille, *Le Sieur Dancourt.*

M. BASSET, Financier, *Le Sieur Le Comte.*

MARTON, femme de chambre de Cidalise, *Mademoiselle Beauval.*

PASQUIN, valet d'Eraste, *Le Sieur Raisin.*

LE CHEVALIER, frere de Lucille, *Le Petit Baron.*



1687.

GÉTA,

*Tragédie de M. PÉCHANTRÉS,**

* On trouvera l'article de Péchantrés, après celui de *la Mort de Néron*, sous l'année 1703.

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 29. Janvier, (la seiziéme & derniere représentation avant la clôture de Pâques, le 17. Mars. Reprise le Mardi 8. Avril, jour de l'ouverture du Théatre, encore six représentations. La derniere le 24. Avril suivant, en tout vingt-deux représentations.)

CEtte Tragédie est du nombre de celles que l'on joue de temps en temps, & elle est digne de cette faveur, non qu'elle soit d'un mérite supérieur, mais le fonds en est intéressant, & l'intrigue assez passablement conduite. A la vérité on peut dire que les deux premiers Actes sont froids, allongés & sans art; mais le troisiéme réchauffe l'action. Le quatriéme est beau. La réconciliation d'Antonin & de Géta, en présence de leur mere, est neuve au Théatre, par la maniere dont l'Auteur l'a traitée Le cinquiéme ne dément point le précédent, & finit au gré des Spectateurs, tout tragique qu'il est. Nous croyons pouvoir nous dispenser de donner le sujet de cette Tragédie, ainsi que de quelques morceaux de versification.

Il est peu de personnes qui ne connoissent cette Piéce ; il n'en est pas de même des anecdotes suivantes. 1687.

« Peu s'en est fallu que (le fameux » Baron) n'ait aussi fait la Tragédie de » Géta. Péchantrés qui en étoit l'Auteur, » la lui fit voir. Baron eut soin de lui » en dire le plus de mal qu'il pût : quel- » ques jours après il la lui décria encore » plus impitoyablement, & la conclu- » sion de tous ces mépris, furent vingt » pistoles, qu'il offrit à Péchantrés, en » échange de sa Tragédie. Péchantrés, » homme simple, & d'ailleurs peu aisé, » accepta l'offre. Mais Champmeslé, » qui soupçonna quelque chose de cette » convention, lut Géta; il le jugea di- » gne du succès qu'il eut, & il prêta » à Péchantrés les vingt pistoles, qu'il » retira peu à peu sur les représenta- » tions. »

Lettre à Milord *** sur Baron & la Le Couvreur, par Georges Wink, brochure in-12. Paris, 1730.

Ce récit du prétendu Georges Wink, paroît assez vraisemblable, mais un Sçavant, qui posséde parfaitement l'Histoire Littéraire, nous a fait communiquer le petit Mémoire suivant, qui détruit ce que nous venons de rapporter, & de plus, ôte à Péchantrés la Tragédie de Géta.

« Péchantrés n'est point l'Auteur de » la Tragédie de Géta. Cette Piéce est

1687. » d'un nommé *Dumbelot*, Languedo-
» cien, cousin de Palaprat. Il mourut
» jeune, & laissa cette Tragédie sans y
» avoir mis la derniere main. Péchan-
» trés trouva moyen d'avoir cette Piéce
» de la veuve Dumbelot. Il vint à Paris,
» & la présenta aux Comédiens qui la
» refuserent. Elle n'étoit pas en état
» d'être jouée. Péchantrés la retoucha,
» mais mal. Elle fut encore refusée. Enfin
» comme le fonds de la Piéce étoit bon,
» & que les quatre premiers Actes
» étoient absolument achevés par Dum-
» belot ; le célébre Comédien Baron,
» s'en chargea, & c'est lui qui a mis le
» cinquiéme Acte en état de ne pas dé-
» mentir le reste : il est presque tout en-
» tier de lui. »

Ombres de Dumbelot & de Péchantrés, entre vous le débat ; pour nous, Historiens sans passions, nous avons cru devoir rendre compte au Lecteur de ces deux faits, tout contraires qu'ils sont, & c'est par ce même devoir d'Historiens que nous allons rapporter quelques passages de la Préface de Géta.

Préface de Géta. « Ami Lecteur, l'heureux succès qu'a
» eu cette Tragédie, me sembleroit dis-
» penser du soin d'y ajouter une Préfa-
» ce ; & trop content des applaudisse-
» mens dont il t'a plû de la favoriser, je

» devrois m'en tenir-là, sans m'engager 1687.
» dans tous ces discours préliminaires,
» qui sont ordinairement plus exposés à
» la censure, que la Piéce même qu'on
» veut justifier. Mais l'indulgence que
» tu m'as témoignée, ne sçauroit m'é-
» xempter de l'obligation de répondre à
» quelques difficultés qu'on m'y a fai-
» tes; & peut-être que dans la repré-
» sentation, tu as bien voulu me par-
» donner des choses que tu n'excuserois
» pas dans la lecture, si je ne t'en ren-
» dois raison.

» Rien n'est si célébre chez les Histo-
» riens, que l'inimitié d'Antonin & de
» Géta, tous deux fils de l'Empereur Sé-
» vére, fameux par la défaite de trois
» Empereurs: rien de si connu que le
» soin que prit cet illustre pere, de pré-
» venir les suites de leur haine, par le
» partage de l'Empire, rien de si bien
» marqué, que les oppositions de Julie
» leur mere, à l'éxécution de ce traité,
» suivant lequel un de ces Princes devoit
» aller regner en Asie, & l'autre à Ro-
» me..... Rien de si bien autorisé que
» la réconciliation de ces deux Princes....
» le Meurtre de Géta, commis par Anto-
» nin, dans les bras même de Junie; la
» mort de Plantilie sa femme; en un
» mot, tous ses traits de cruauté répandus

1687. » dans ma Piéce, sont précisément tirés
» de l'Histoire, & il n'y a en tout cela
» rien de mon invention.

» Pour ce qui concerne la Vestale,
» c'est Dion qui m'en a fait naître la
» pensée..... L'Histoire ne m'apprenant rien de sa naissance, & d'ailleurs
» sçachant bien que les Vestales étoient
» des filles du premier rang, & qu'on
» ne recevoit qu'à six ans au Temple de
» Vesta, j'ai cru pouvoir faire celle-ci
» fille du Pertinax, & la faire paroître à
» la premiere année de l'Empire de Caracalla..... mais revenons au principal. »

» Quelques-uns m'opposent d'abord la
» trop grande simplicité de l'action, qui
» semble être dépourvûe de cette variété
» d'incidens, qui font le plus grand
» agrément de ces sortes d'Ouvrages :
» mais soit dans le nœud, soit dans le
» dénouement, cette Piéce est traversée
» par tant de changemens, que je craindrois plûtôt d'y en avoir trop mis,
» que trop peu, s'ils n'étoient presque
» tous nécessaires, & tous tirés du centre
» même du sujet.

» D'autres me disent que j'ai fait Antonin trop honnête homme, pour un
» scélérat, & que je fais tout d'un coup
» fratricide, sans l'avoir fait méchant

1687.

» dans le cours de ma Piéce : mais ces
» Messieurs n'y prennent pas garde ;
» presque dans tous les Actes, Antonin
» ne se propose que la perte de son frere,
» & sa malice est d'autant plus grande,
» qu'elle est cachée sous de plus belles
» apparences.....

» D'autres m'opposent que Géta in-
» sulte mal-à-propos son frere, lorsqu'il
» se déclare son rival; mais, qui ne voit
» qu'après avoir combattu la passion
» d'Antonin par des raisons tirées de la
» Religion & des Loix : s'il lui déclare
» son amour, ce n'est que pour le porter
» à faire sur son cœur les mêmes efforts
» qu'il fait lui-même sur le sien.

» L'on ajoute encore que Géta, con-
» vaincu de la perfidie de son frere, ne
» devoit pas si facilement se fier à sa
» feinte réconciliation, & à la parole
» qu'il lui donne de renoncer à Justine,
» (c'est la Vestale.) J'avoue que c'est une
» imprudence à lui d'en croire légére-
» ment son frere; mais c'est une faute
» d'un peu trop de bonne foi, & qui
» par conséquent lui doit plûtôt attirer
» l'estime & la pitié, que le blâme &
» l'indignation des honnêtes gens : ce
» sont ces sortes de fautes qui entraî-
» nent souvent les plus grands mal-
» heurs, & dont Aristote veut que les

» Héros de Tragédies soient en quel-
1687. » que façon coupables.

» On me demande à quel titre cette » Princesse, (car c'est le nom que Tire-» Live donne aux Vestales) est mandée » par l'Empereur, pour venir faire un » sacrifice en son Palais : à quoi je ré-» ponds, que depuis que les Empereurs » s'étoient attribué le suprême Pontifi-» cat, comme le remarque Dion sous » Auguste, ils étoient en droit de mander » les Prêtres & les Prêtresses, pour faire » des Sacrifices dans leur Palais même, » où ils avoient des Chapelles, qu'ils » appelloient SACELLA, comme celle » qu'Auguste fit bâtir dans le sien, con-» sacré à Apollon sous ce titre, APOLLO » PALATINUS.

» On condamne enfin la déclaration » d'amour que fait cette Princesse à Géta, » sur le point de s'aller renfermer. Mais » sans vouloir l'excuser par les obliga-» tions où elle étoit de consoler ce Prince » désolé, cet aveu de Justine fait plûtôt » voir la fermeté de son cœur, & l'esti-» me qu'elle a pour Géta, que la moin-» dre foiblesse en elle ; puisqu'elle ne lui » déclare sa tendresse, que par la con-» fiance qu'ellea en sa propre vertu, & » en la discrétion d'un Prince aussi sage » & aussi retenu que Géta. »

Le Jeudi 30. Janvier 1687. le Roy vint à l'Hôtel de Ville; & les Comédiens donnerent le même jour leur Spectacle gratis, *en réjouissance de la convalescence de Sa Majesté. Voici le détail que M. de Visé en a fait.* 1687.

» Tout Paris étant en joie ce jour-là, » (30. Janvier) les Comédiens marquerent la leur au Public, en donnant » la Comédie, sans prendre d'argent. » L'assemblée étoit nombreuse; M. de la » Grange dit au Peuple, lorsque la Piéce » fut finie : *Que n'ayant pu garder le » silence pendant toutes les marques » d'allégresse que tout Paris faisoit éclater, ils avoient fait ouvrir les portes » de leur Hôtel, pour avoir des témoins » de leur zéle particulier..... Admirons, » dit-il, pendant toute notre vie, avec » un profond respect ses vertus héroïques, trop heureux de jouir en paix » de tous les biens qu'elles nous procurent, & marquons notre sincere reconnoissance avant que l'assemblée se sépare, par des cris redoublés de* Vive » le Roy. A peine eut-il achevé ces » derniers mots, que toute l'assemblée » les répéta plusieurs fois, & qu'il s'en » forma comme un Concert, qui remplit long temps toute la Sale.» *Mercure Galant, Février* 1687. pages 61-64.

1687.

LE RIVAL DE SON MAITRE,

Comédie en cinq Actes, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi 25. Avril. Sept repréſentations, dont la derniere eſt du 5. May.

LE BADAUT,

Petite Comédie, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Samedi dix May, précédée de la Tragédie d'*Héraclius.*

CEtte Comédie fut encore plus mal reçue que la précédente, & n'eut que cinq repréſentations.



1687.

LE PETIT HOMME DE LA FOIRE,

Petite Comédie, de M. RAISIN, (a) non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Mardi vingt May, précédée de la Tragédie de *Bajazet.*

ON peut conjecturer que cette Piéce rouloit sur quelque matiere du temps, & que le jeu des Acteurs en faisoit le principal mérite ; car quoi qu'elle ait eu dix-sept représentations, l'Auteur ne l'a fit point imprimer.

MERLIN PEINTRE,

Petite Comédie en un Acte, de Monsieur de LA TUILLERIE, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Dimanche vingt Juillet, précédée de la Tragédie d'*Andromaque.*

MOnsieur Desmarres, Auteur du *Merlin Dragon*, est le premier qui

(a) Jacques *Raisin*, Comédien, & Auteur Dramatique, & frere du célébre Jean-Baptiste Siret *Raisin*, Comédien, appellé *le petit Moliere.* On parlera des deux freres sous l'année 1693.

1687. a mis ce nom à la mode : nous l'allons voir, dans les années suivantes, employé assez fréquemment sur la Scene. La Piéce de M. de La Tuillerie ne fut jouée que huit fois : la derniere le Dimanche 3. Août.

LA DÉSOLATION
DES JOUEUSES,

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Bajazet*, le 23. Août. (Interrompue après la sixiéme représentation le 28. Août. Reprise le 6. Septembre. Encore huit représentations, la derniere le 29. du même mois ; en tout quatorze représentations.)

LA défense de jouer au Lansquenet, occasionna la petite Comédie de la Désolation des Joueuses. Dancourt y introduit des Joueurs & des Joueuses de différens caracteres, qui sont très-plaisamment rendus. Dorimene, chez qui on se rassemble ordinairement pour jouer, a une fille appellée Angélique, qu'elle destine en mariage à un avanturier, qui se fait nommer le Chevalier de Bellemonte, avec lequel elle est

résolu de passer en Angleterre, pour jouer en liberté. Angélique est aimée de Dorante, qui pour guérir Doriméne de son entêtement pour le jeu & pour le Chevalier de Bellemonte, introduit Merlin, son valet, chez elle, & le fait jouer au Piquet avec l'avanturier Bellemonte. Cependant Dorimene & les personnes qui faisoient sa partie de Lansquenet, tiennent conseil pour pouvoir continuer de jouer, sans risquer l'amande de mille écus, contre ceux qui désobéiroient aux ordres du Roy. On propose divers expédiens ridicules, qui sont tous acceptés. 1687.

LE CHEVALIER *de Bellemonte.* SCENE XIII.

Oh, cadédis, vous êtes un fripon, vous-même.

DORIMENE.

Quel bruit, entens-je?

LA COMTESSE.

C'est la voix du Chevalier.

ANGÉLIQUE.

Qu'est-ce donc, Monsieur? Quel désordre est-ce ci?

MERLIN.

Un coquin qui file la carte.

LE CHEVALIER.

Un maraut qui porte à l'écart.

ERASTE.

Qu'est-ce que ceci veut dire?

1687.

MERLIN.

Cela n'eſt pas bien, Madame, de ſouffrir des frippons dans votre maiſon.

LE CHEVALIER.

Tais-toi, miſérable. Vous avez grand tort, Dorante, de produire ici des gens de ce caractere.

DORANTE.

Je vous demande pardon, Monſieur le Chevalier; mais je vous crois auſſi honnêtes gens l'un que l'autre....

MERLIN.

Moi, Monſieur, je ne voudrois pas changer ma conſcience contre la ſienne.

LE CHEVALIER.

Un gueux, qui a vingt fois mérité les galeres; car je te remets à préſent, je t'ai reconnu à ta maniere. C'eſt toi qui faiſois le Marchand de Vin, dans le Carroſſe de Dijon.

MERLIN.

Et toi, le Marchand de Bœufs, je m'en ſouviens.

LE CHEVALIER.

Va ſouviens-toi plûtôt de la maniere dont tu ſortis de Rouen, où l'Intendant te vouloit faire pendre.

MERLIN.

Et toi, des coups de bâton, qu'on te donna à Auxerre, pour avoir filouté mille écus au fils de ce Marchand de Marée.

ERASTE.

ERASTE.

Voilà des circonstances fâcheuses.

LE CHEVALIER.

Hé, Messieurs, chassez cet insolent, je vous prie.

MERLIN.

Je ne me le suis pas remis d'abord, mais je le reconnois à sa Ringrave. Voyez-vous cette grande culotte ? Vous ne lui en avez jamais vû d'autre, je gage.

L'INTENDANTE.

Je ne l'avois pas encore remarqué.

LE CHEVALIER.

Nous sommes tous intéressés à ne pas souffrir ce maraut davantage dans une si honnête compagnie.

DORIMENE.

A quoi se terminera tout ceci ?

MERLIN.

Voyez, voyez sous sa Ringrave, Madame.

LA COMTESSE.

Vraiment, vous vous mocquez, je n'y veux point regarder.

LE CHEVALIER.

Ce malheureux m'impatiente. Faites-le sortir, Messieurs, je vous en conjure.

MERLIN.

Regardez, regardez, Messieurs. Tout son bonheur est là-dessous dans un esquipot.

LE MARQUIS.

Dans un esquipot !

1687. LE CHEVALIER.

Mais, Messieurs, cela ne se pratique point.

DORANTE.

Ne vous fâchez pas, Monsieur le Chevalier.

MERLIN.

Voyez, voyez, il s'en servoit tout à l'heure avec moi, & il n'a pas eu le temps de l'ôter.

LE CHEVALIER.

Cela ne se fait point; cadédis: Madame empêchez chez-vous le désordre, c'est une piéce qu'on me fait.

ERASTE.

Oh, parbleu, l'esquipot n'est point un mensonge.

LE CHEVALIER.

Monsieur, jé mé prens à vous dé cette insulte.

ERASTE.

Va misérable, je t'en ferai raison à coups de canne.

LE CHEVALIER.

Madame, Madame, vous souffrez qu'on mé traité dé cette sorte dans votré logis?

LA COMTESSE.

Un esquipot à M. le Chevalier de Bellemonte! Je le croyois le plus honnête homme de toute la Gascogne.

MERLIN.

Lui, Madame? Il est bas Normand, je vous en réponds.

LE CHEVALIER.

Par la sandis, jé té mettrai les oreilles à l'écart. 1687.

MERLIN.

Parce qu'il parle gascon, vous le croyez de Gascogne; mais c'est le fils d'un Barbier de Falaise, ou le diable m'emporte.

LE CHEVALIER.

Oh, bien, bien, continue. Puisqu'on veut plaisanter, je plaisante mieux qu'homme du monde.

DORIMENE.

Ote-toi d'ici misérable, & ne paroît jamais où je serai.

LE CHEVALIER.

Par la sandis, Madame, vous n'en usez pas bien. Je sors.

ERASTE.

Je te reconduirai jusqu'à la porte.

LE CHEVALIER.

Ouais, ceci passe la raillerie. Dorante, ne me poussez pas davantage.

CLITANDRE.

Oui, oui, reconduisez celui-là, nous aurons soin de celui-ci.

MERLIN.

Hé, Messieurs? SCENE derniere.

ERASTE.

Iras-tu?

DORIMENE.

Hé, de grace, épargnez-le un peu, je vous prie.

1687.

MERLIN.

Messieurs, ne me mettez point dehors en même-temps, il m'assommeroit dans la rue.

DORANTE.

Faites grace à mon Valet, je vous en conjure. Il est plus honnête homme que l'autre ; c'est moi qui lui ai fait jouer ce personnage, pour détromper Madame, & lui faire voir quel homme c'étoit que le Chevalier.

DORIMENE.

Je suis ravie d'être désabusée, Dorante, & je vous donne ma fille, pourvû que vous appreniez à jouer, & que vous veniez avec moi en Angleterre.

DORANTE.

Je vous suivrai par tout, Madame.

L'INTENDANTE.

Nous jouerons donc quelques reprises de Lansquenet en faveur du mariage.

DORANTE.

Nous ferons tout ce qu'il vous plaira, Madame.

MERLIN.

Et si l'on veut, je fournirai les cartes.

En 1718. Dancourt fit quelques changemens à cette Comédie, & la présenta à ses Camarades sous le titre de *La déroute du Pharaon*, qui fut acceptée, mais au bout de quelque temps, on jugea à propos de ne la point jouer. Dancourt, piqué de ce refus, la fit imprimer

avec un petit avis, qui marquoit son
chagrin. Dancourt avoit tort, il vouloit 1687.
retirer deux fois le prix d'un seul Ouvrage, cependant on a depuis suivi cet éxemple : nous en rendrons compte sous l'année 1746.

LE CHEVALIER

A LA MODE, *(a)*

Comédie en prose, en cinq Actes, de Messieurs de S A I N T Y O N *&* D A N C O U R T,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 24. Octobre.

CEtte Comédie porteroit à plus juste titre celui de l'*Homme à bonne fortune*, que celle de M. Baron. L'intrigue du Chevalier à la mode, est dès mieux soutenue; les caracteres pris d'après nature & très-bien rendus; le dénouement est heureux, & le dialogue de la Piéce brillant d'un bout à l'autre; les Scenes bien disposées, & entrant l'une dans

(*a*) A la vingt-troisiéme représentation du *Chevalier à la mode*, qui fut le 3. Février. M. Dancourt écrivit sur le Registre : *Je ne veux plus de part d'Auteur.* Cette Comédie fut jouée plus de quarante fois dans sa nouveauté.

l'autre ; en un mot, depuis Moliere on
1687. n'avoit point vû de Comédie qui eut tant de mérite ; elle est restée au Théatre, & on la représente si souvent, que nous croyons être dispensés d'entrer dans un plus long détail à son sujet : nous nous contenterons de joindre à son article ce que M. De Visé en a dit lorsqu'elle parut dans sa nouveauté.

Mercure Galant, Octobre 1687. pages 377-383.

* A Chambord.

« Les nouvelles de Paris doivent être » présentement stériles, la Cour en est » plus éloignée qu'à l'ordinaire, * nous » sommes en pleines vacances ; ceux qui » ont des terres à la Campagne n'en sont » pas encore de retour, & ceux qui ont » des maisons aux environs de Paris, con- » tinuent à s'y divertir. Cependant il » vient d'arriver une chose qui fait con- » noître qu'en quelque saison que ce soit, » Paris est toujours la Ville du monde la » plus peuplée. Les Comédiens François » jouent une Piéce nouvelle, intitulée : » LE CHEVALIER A LA MODE, & cette « Piéce ayant extrêmement plû à ceux » qui la virent la premiere fois, les as- » semblées ont été si nombreuses à toutes » les représentations suivantes, qu'il a » souvent été difficile d'y trouver place, » de sorte qu'il auroit été impossible de » voir plus de beau monde ensemble en » plein Carnaval. Cet Ouvrage ne doit

1687.

» son succès qu'à son seul mérite. On
» joue rarement des Piéces nouvelles dans
» cette saison, parce qu'on ne la croit
» pas avantageuse, & celles qu'on y joue,
» quand cela arrive, sont regardées com-
» me des Piéces que l'on risque, & dont
» on n'attend pas les grands succès, qui
» sont presque infaillibles en plein hyver,
» pour peu que les Ouvrages soient bons.
» On peut dire que ce n'est pas la seule
» chose qui se devroit opposer au succès
» de la Comédie dont je parle. Il n'y
» avoit à Paris que la moitié de la Trou-
» pe, & le Public croit quelquefois que
» le mérite des Acteurs qu'il a accoutumé
» de voir, détruit celui des autres ; ce-
» pendant chacun a le sien. Il est mort
» de grands hommes dans toutes sortes
» de professions, depuis le commence-
» ment des siécles, & il s'en retrouve
» toujours. Je n'entrerai point dans le
» détail du sujet du *Chevalier à la mode*,
» parce qu'on le va mettre sous la presse,
» & que je vous l'enverrai sitôt qu'il
» sera imprimé ; mais je ne puis m'em-
» pêcher de vous dire que l'on y voit
» des peintures vives & naturelles, de
» beaucoup de choses qui se passent tous
» les jours dans le monde, & qui pour-
» roient faire devenir beaucoup de gens
» sages, si l'homme pouvoit prendre

1687. » assez d'empire sur lui pour se corriger ; » *cette Comédie a été accommodée au* » *Theatre par M. Dancourt, l'un des* » *Comédiens du Roy* Il a déja donné » plusieurs petits Ouvrages au Public, » qui les a toujours reçus favorable- » ment. *La Désolation des Joueuses* est » de lui. C'est un impromptu qu'il fit » dans le temps qu'on défendit le Jeu ; & » qui a extrêmement diverti tous ceux » qui l'ont vû. Le Voyage de Fontaine- » bleau en a interrompu les représenta- » tions, mais on les reprendra incessam- » ment après le retour. Ainsi le Théa- » tre François, dans le commencement » de cet hyver, sera alternativement » occupé par deux nouveautés du même » Auteur. On imprime aussi cette petite » Piéce, & je vous l'enverrai avec le » Chevalier à la mode.

Mercure Galant, Novembre 1687. p. 303 & 304.

» *Le Chevalier à la mode*, doit être » débité vers le cinq ou le six Décembre. » Plus on voit cette Piéce, plus on la » veut voir. Elle a été jouée à Versailles » deux fois en huit jours, & l'on parle » de l'y représenter une troisiéme fois. Il » ne faut point d'autre marque de la bon- » té d'un Ouvrage, puisqu'il est certain » que la Cour a un certain bon goût, » qui ne se trouve point ailleurs, non » pas même parmi les personnes qui

» ont le plus de sçavoir & le plus d'es-
» prit.

1687.

» L'Auteur du *Chevalier à la mode*, » en prépare une Comique en cinq Actes pour la fin du Carnaval. Si elle » réussit autant que cette agréable Co- » médie, les représentations n'en finiront de six mois, puisque celles du » *Chevalier à la mode continuent encore*. Cette Piéce n'a pas été moins » heureuse sur le papier, & il semble » que l'impression y fasse connoître tous » les jours des beautés nouvelles, tant on » a d'empressement à la rechercher. Voilà » l'avantage qui se trouve à écrire purement, & à dire les choses d'une ma- » niere naturelle, sans grossir les Sce- » nes par ce qui sort du sujet. » (a)

Mercure Galant. Janvier 1688. page 342.

(a) Nous suspendons l'article de M. de Saintyon. On le trouvera après celui *des Bourgeois à la mode*, sous l'année 1692.



1687.

LE VOLEUR, *OU* TITAPAPOUF,

Petite Comédie, de Mademoiselle de LONGCHAMPS, *non imprimée*,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 4. Novembre, précédée de la Tragédie de *Britannicus*

NOus n'avons pû découvrir que le dénouement de cette Piéce, qui mériteroit plûtôt le nom de Farce. Un Voleur entroit dans une maison, avec une lanterne sourde, dans laquelle étoit enfermé un pétard, qui au bout d'un certain temps prenoit feu: le bruit que faisoit le pétard, exprimé par le mot *Titapapouf*, donnoit le titre à la Piéce. On peut sur cela supposer telle intrigue que l'on voudra: un Amant qui profite du moment d'effroi que ce coup répand dans toute la maison, pour enlever sa Maîtresse, &c. Mais il est très-certain, que malgré les soins des Comédiens, qui vouloient favoriser Mademoiselle Longchamps, (*a*) cet Ou-

(*a*) PITEL DE LONGCHAMPS étoit sœur de Mademoiselle Raisin, & a rempli pendant plusieurs années à la Comédie, l'emploi de Souffleuse.

vrage fut trouvé déteſtable, & n'eut que trois repréſentations, quoique précédée à chaque fois par une excellente Tragégie. Nous rapportons l'Extrait du Regiſtre de l'année 1687. 1687.

Mardi 4 Novembre *Britannicus*, & la premiere repréſentation du VOLEUR *ou* TITAPAPOUF, par Mademoiſelle *Longchamps*, Souffleuſe, Part d'Autrice 9 livres.

Vendredi 7 Novembre *Bérénice*, & la ſeconde repréſentation de *Titapapouf*, ... Part d'Autrice 9 livres.

Samedi 8 Novembre *Mithridate*, & la troiſiéme & derniere repréſentation de *Titapapouf*, Part d'Autrice 9 livres.

Total 27 livres.

VARRON,

Tragédie de M. DUPUY, *non imprimée,*

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi 14 Novembre.

CEtte Tragédie fut ſuſpendue après la quatriéme repréſentation, qui en fut donnée le Samedi 22. Novembre. Peut-être y fit-on quelques corrections.

Elle reparut pour la cinquiéme fois le
1687. Dimanche 7. Décembre : & le Jeudi 11. du même mois pour la septiéme & derniere.

LE JALOUX,

Comédie en cinq Actes, en vers, de M. Baron,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 17 Décembre. (Quatorze représentations, la derniere le Jeudi 15 Janvier 1688.

On sera peut-être étonné que M. Baron ait traité aussi mal ce caractere. Il n'étoit pas absolument nécessaire de peindre Moncade extravagant, brutal, insupportable à tout le monde, à ses amis, & à soi-même, & méritant par ses incartades d'être jetté par les fenêtres. Voilà quel est le Héros de la Piéce, dont une mere & une fille sont également coëffées, & qui, à ces défauts près, dans lesquels, par malheur il retombe à tous momens, est un fort aimable Cavalier. Ce caractere est naturel, & l'on convient que ces défauts sont presque inséparables de la jalousie portée à l'excès : mais nous blâmons l'Auteur d'en avoir fait choix pour son principal

perſonnage. Bien loin d'interreſſer, on eſt fâché de le voir réuſſir au gré de ſes ſouhaits, ſans qu'on ait lieu de préſumer qu'il ait le moindre deſſein de ſe corriger. Les perſonnages de Julie, & de ſa fille Mariane, ſont encore très-naturels : il n'eſt pas impoſſible de trouver des filles entêtées follement pour de jeunes gens, dont elles n'ignorent pas les imperfections, & qui ſe flattent, auſſi bien que Mariane, de pouvoir les en guérir : & les meres aſſez foibles pour ſouſcrire aveuglément à toutes les volontés de leurs filles, quelques ridicules qu'elles ſoient. Ces caracteres, quoiqu'éxactement vrais, ne ſont cependant pas vraiſemblables, & par conſéquent peu propres au Théatre. Le perſonnage de Damis eſt d'un ſot & bas complaiſant. Marton & Paſquin ſont d'aſſez mauvais bouffons. A l'égard du Marquis & de la Comteſſe, on peut dire que leurs rôles ſont non ſeulement défectueux & inutiles, mais qu'ils ſervent encore à faire connoître la ſtérilité de l'Auteur du côté de l'invention. 1687.

Nous n'éxaminons que les caracteres, attendu que nous croyons qu'il eſt ſuperflu de parler du plan : on a remarqué que M. Baron étoit très foible dans cette partie de la Poëſie Dramatique, &

1687. puisque ses meilleures Piéces manquent par le peu de conduite & de liaison des Scenes, on doit s'attendre que celle-ci est encore au-dessous. On pourroit dire, pour justifier le dénouement, que l'arrivée de Léonor est annoncée dès le premier Acte par Moncade, qui propose cette sœur en mariage à Damis, & par Julie, qui de son côté parle d'un fils dont elle n'a point reçu de nouvelles depuis longtemps: mais avec toutes ces précautions, le dénouement en est toujours ridicule & romanesque. Ajoutons, que dans les précédentes Comédies de M. Baron, le style efface une partie des défauts; & que dans celle-ci, la versification prosaïque, dure & fautive, n'aide pas peu à les faire paroître davantage.

Quoique cette Comédie ait eu dans sa nouveauté assez de succès (a) cependant M. Baron n'osa pas en hasarder l'impression. Il y a apparence que dans la suite il la retoucha; car elle reparut, comme nouvelle au Théatre au bout de vingt-trois ans, le Mardi 18. Février 1710. (b) Elle n'eut cette derniere fois qu'une seule

(a) On peut croire que le jeu de l'Acteur y avoit beaucoup de part.

(b) L'Auteur des Recherches sur les Théatres de France ignoroit cette premiere représentation de 1687. & n'a eu connoissance que de celle de 1710. qui par la faute de son Imprimeur est datée 1701.

& unique repréſentation, & n'a point été imprimée que plus de ſept ans après la mort de l'Auteur, dans la derniere édition de ſes Œuvres, Paris, *in*-12. deux Volumes, 1736. Terminons cet article par l'Extrait de deux Scenes qui caractériſent aſſez bien un Jaloux, & dont la premiere offre un tableau neuf au Théatre. 1687.

Moncade, au déſeſpoir, veut fuir tout le monde, & reſte ſeul avec ſon valet Paſquin.

MONCADE. ACTE. I: SCENE VII.

Donne-moi ce fauteuil. Approche cette chaiſe. Sied-toi.

PASQUIN.

Monſieur,

MONCADE.

Je veux que tu ſois à ton aiſe.
C'en eſt donc fait, Paſquin, je vais quitter ces lieux,
Où je ne vois plus rien qui ne bleſſe mes yeux.

PASQUIN.

Oui, Monſieur, s'il vous plaît, car le Suiſſe à ſa porte,
Attend pour la fermer que tout le monde ſorte.

MONCADE.

Mariane, dis-tu ? comment donc, & pourquoi
Oſes-tu ſeulement la nommer devant moi ?

1687. PASQUIN.

Moi, je n'en ai rien dit, Monsieur, je vous assure.

MONCADE.

Parle-moi d'autre chose, apprens.....

PASQUIN.

Ah! je vous jure....

MONCADE.

Que ce nom dont tu viens ici m'entretenir,
Est un nom dont je veux perdre le souvenir,
Je le veux, je le veux.

PASQUIN.

Ah! pauvre misérable.

MONCADE.

Çà, fais-moi quelque conte.

PASQUIN.

Oh! voici bien le diable.

MONCADE.

Dépêche, me voilà tout prêt à t'écouter.

PASQUIN.

Il faut donc qu'un démon me le vienne dicter. *à part.*
Mais ce conte.... Ma foi, je ne sçais que lui dire.
Doit-il faire pleurer, Monsieur, où faire rire?

MONCADE.

Tout comme tu voudras.

PASQUIN.

Un jour à l'Opera
Un homme qu'on pressoit....

MONCADE.

Ah! justement c'est-là,

Que

1687.

Que ses trompeurs appas, dont le poison me tuë,
Pour la premiere fois s'offrirent à ma vûë;
C'est-là, sur l'escalier, que l'ingratte a dessein,
Chancelant, je m'offris pour lui donner la main.
Voilà comme j'en fis la triste connoissance;
Voilà de mon amour la fatale naissance.
Et tu viens dans mon cœur, malheureux, retracer
Des objets qu'à jamais je veux en effacer.
Ah! ne présente plus, te dis-je, à ma mémoire,
Des trahisons qu'un jour on aura peine à croire.

PASQUIN.

Que je suis malheureux de rencontrer si mal!
Un jour, je m'en souviens, à la porte d'un Bal,
Où je vous attendois.....

MONCADE.

N'acheve donc pas, traître?
Oui, c'étoit dans ce bal, où je crois encore être,
Qu'un Masque eut avec elle un si long entretien.....
Ah! c'étoit ce Marquis, je le reconnois bien.
Pour servir ce rival, as-tu formé l'envie,
Dis-moi, de m'attacher & le cœur & la vie?
Va, ne lui prête point un si cruel secours,
Et ma douleur dans peu terminera mes jours.

PASQUIN.

1687. Tout ce que je vous dis, & tout ce que j'écoute,
Me fait, ma foi, Monsieur, suer à grosse goute.
Heureux cent fois celui qui dans le fond d'un bois.....

MONCADE.

Ah! tu me fais mourir & mille & mille fois:
Dans le bois de Vincennes, au plus fort de l'orage,
Ne me laissa-t-on pas la nuit sans équipage.....

ACTE II. SCENE XV. Moncade obtient le pardon de sa Maîtresse, & lui promet de n'être plus jaloux.

MARIANE.

..... Vous me jurez......

MONCADE.

Que je perde la vie,
Si jamais contre vous la moindre jalousie,
Si jamais.....

MARIANE.

Achevez?

MONCADE. (*a*)

Montrez-moi ce papier.

MARIANE,

Ramassez-le Marton.

MONCADE.

Il n'est pas tout entier?

(*a*) Moncade apperçoit les morceaux d'une lettre que Mariane lui avoit écrite, & qu'elle a déchiré lorsqu'elle le voit arriver.

1687.

MARIANE.

On le voit aifément.

MONCADE.

C'eft votre caractere ?

MARIANE.

Je me garderai bien de dire le contraire.

MONCADE.

Je vois ici pour moi d'étranges fentimens.

MARIANE.

Vous n'ofez plus, Moncade, achever vos fermens.

MONCADE.

Moitié de la Lettre.

Profitez du moment
& faites vos efforts
cet odieux Jaloux
Que je ne le voye plus
& que je retrouve
foumis & rempli
que mérite une
trop éprouvé

A qui donc écrit-on un billet de la forte?

PASQUIN.

Hé ! Monfieur, c'eft à vous, ou le diable m'emporte.

MONCADE.

Hem ? de quel coup mortel je me fens pénétré ?
Vous ne m'attendiez pas lorfque je fuis entré ?
Mariane interdite, & Marton éperduë. . . .
Jufte Ciel ! que d'horreur fe préfente à ma vûë !

.1687.

M A R I A N E.

Cherchez l'autre moitié, Marton, dépéchez-vous. (*à Moncade.*

Liſez, & redoutez ma haine,& mon courroux.)

M O N C A D E

Lit les deux morceaux de la Lettre.

Profitez du moment. . . . : qui vous accorde votre grace, & faites vos efforts. . . . . pour ne me plus montrer cet odieux Jaloux. . . . . dont l'idée m'importune. Que je ne le voye plus. . . . . . je vous en conjure ; & que je retrouve....... s'il eſt poſſible, Moncade tendre & ſoumis, & rempli. . . . . de toute la confiance que mérite une. . . . . perſonne dont il n'a que trop éprouvé. . . . . les bontés.

Quelle injuſte fureur m'agite, & me poſſéde !

Il ſort.

M A R I A N E.

A ma juſte douleur, il n'eſt plus de reméde.

Elle ſort.

M A R T O N.

On ne ſçauroit jamais trouver un pareil fou.

Elle ſort.

P A S Q U I N.

Que le diable l'emporte, & lui torde le cou.



1688.

RÉGULUS,

Tragédie de M. PRADON,

Représentée pour la premiere fois le Dimanche 4. Janvier.

VOici le triomphe de M. Pradon : le sujet en est simple, grand, noble & interressant, mais en même-temps très-difficile à être assujetti aux régles du Théatre, principalement à celle d'unité de lieu. Cet obstacle, qui seul avoit effrayé tous ceux qui ont tenté de traiter cet événement, & la maniere dont notre Poëte s'en est acquitté, suffisent pour faire son éloge. « Sans me prévaloir, » (dit-il dans sa Préface) « des beautés » que ce sujet m'a fournies, & des lar- » mes que le Public y a répandues, j'ose » dire que je me sçais un peu de gré » d'avoir trouvé une route que plusieurs » Auteurs avoient vainement cherché. » J'ai changé quelques circonstances à » l'Histoire, & j'ai mis la Scene dans le » Camp des Romains devant Carthage, » & non pas dans Rome, pour conser- » ver l'unité du temps & du lieu. Mais » il eût été bien fâcheux de laisser dans

1688. » un éternel oubli, la plus grande action » qui se soit faite dans l'ancienne Rome, » faute d'un peu d'invention. J'ai donc » renvoyé Régulus dans le Camp des Ro- » mains, pour les porter à la guerre, » qu'il va payer de sa vie, plûtôt qu'à » la paix ; & celà a produit un si grand » effet, que je voudrois faire souvent » de pareilles fautes. »

L'exposition est fort claire, & bien faite. Le second Acte est très-foible. L'Auteur convient qu'il n'y a pas assez d'action, & que le caractere de Fulvie, quoiqu'heureusement imaginé, & même nécessaire, (a) est cependant peu interressant. L'amour dans cette Tragédie n'est qu'une passion très-subordonnée. « J'avoue qu'il y a peu d'amour, (c'est » M. Pradon qui parle) mais je n'y en » pouvois mettre davantage avec bien- » séance : & j'ai fait cette refléxion dans » les représentations de Régulus, que la » grandeur d'ame frappe plus que la » tendresse, & que le Spectateur est » touché plus vivement par une grande

(a) « J'avoue que le caractere de Fulvie est entierement » de mon invention, & qu'elle fait l'épisode de ma » Piéce ; on l'y trouve amenée avec bienséance, & » elle a des sentimens assez dignes d'une Romaine, » pour ne pas faire rougir Régulus, du dessein qu'il a » de l'épouser après la prise de Carthage. » *Pradon, Préface de Régulus.*

» action qui l'enléve, que par un fade » amour qui languit, & qui fatigue & » l'Auditeur & l'Acteur. » 1688.

Cet Acte finit ainsi que le précédent par un monologue du traître Mannius, qui prévient le Spectateur sur ce qui doit se passer dans le suivant.

De l'aveu de l'Auteur, l'action & l'intérêt ne commencent qu'au troisiéme Acte, qui ouvre par une conversation entre Métellus & Priscus. Cette Scene & la huitiéme du même Acte, ne devroient en composer qu'une seule, si le Poëte ne sçachant comment le remplir, n'avoit coupé mal-à-propos cette conversation, par l'arrivée de Fulvie, & de Mannius. Sans ce défaut, la Scene en auroit été plus vive : l'idée en est ingénieuse, Métellus & Priscus agitent politiquement ce qu'ils doivent faire dans une conjoncture si délicate. Ils quittent le Théatre sans rien résoudre, mais leurs discours servent à suspendre l'attention du Spectateur, & à augmenter encore son admiration par l'action héroïque de Régulus, qui sans contredit fait le plus beau morceau de la Piéce, & tel que les plus grands Maîtres n'auroient pas dédaigné d'employer une pareille situation : d'autant plus qu'on peut dire avec l'Auteur qu'il n'a rien imité, ni em-

1688. prunté de perſonne, dans un ſujet tout neuf, que les anciens & les modernes ont également reſpecté.

On doit encore remarquer l'art du Poëte dans ſon cinquiéme Acte. Comme il eſt néceſſaire que l'intérêt augmente vers la cataſtrophe, & que le perſonnage de Fulvie ne pouvoit en fournir aſſez, il y a ſuppléé par une invention également heureuſe & hardie, introduiſant pour la premiere fois ſur la Scene, un enfant, dont la préſence ſeule excite mieux la compaſſion, que les diſcours les plus pathétiques. « Quelques-uns, (dit M. » Pradon) ont trouvé à redire que j'aye » mis un enfant ſur la Scene : mais j'ai » ſuivi mot à mot l'Hiſtoire, & ce qu'en » dit le fameux Horace.

Fertur pudicæ conjugis oſculum
Parvoſque natos, ut capitis minor
A ſe removiſſe, & virilem
Torvus humi poſuiſſe vultum.

» Ces vers me doivent fort juſtifier de » cette nouveauté qui a produit un ſi » grand effet, & qui a fait dire des » choſes ſi touchantes à Régulus, qu'elles » font toute la beauté du cinquiéme » Acte. »

Nous le répétons, le ſujet de cette Tragédie eſt parfaitement beau : un Poëte plus

plus habile, avec plus de connoissance du Théatre, l'auroit sans doute mieux conduit que Pradon, mais il est toujours glorieux pour lui d'avoir trouvé les moyens de vaincre des difficultés qui paroissoient insurmontables. Il faut convenir aussi qu'il a profité des situations que ce sujet lui a offert. Il est vrai que ses caracteres sont foibles à l'exception de celui de Régulus qui est bien soûtenu: heureusement c'est sur lui que roule tout l'intérêt de la Piéce, & le Spectateur ne le perd jamais de vûe. La versification est dure, prosaïque, & chevillée: on y trouve cependant quelques endroits écrits avec plus de force, & des pensées brillantes. (*a*) 1688.

(*a*) Indépendamment de la troisiéme Scene du quatriéme Acte, où nous renvoyons le Lecteur, parce qu'elle en est plus remplie, & qu'elle est extrêmement connue, nous allons en rapporter quelques exemples.

MANNIUS. ACTE I. SCENE IV.

Allons, Seigneur, courrons l'engager au combat;
Ce poste sera pris, si vous voulez paroître.

RÉGULUS.

Avant que l'attaquer il le faut reconnoître,
Mannius, & je veux que ce soit avec vous,
Malgré tous les soupçons. . . . . .

MANNIUS.

Seigneur, quelque jaloux,
M'auroit-il près de vous noirci. . . . .

RÉGULUS.

Pour les détruire,
Combattez près de moi, c'est assez vous en dire,

1688. Cette Tragédie eut dans sa nouveauté un succès prodigieux : la vingt-huitiéme représentation fut reçue avec les mêmes

---

Quand de nous dans un camp on peut se défier,
Une grande action sçait nous justifier :
Sur vous d'aucun soupçon, je n'ai plus l'ame atteinte,
D'ailleurs, la défiance est l'effet de la crainte,
Je ne puis un moment douter de votre foi,
Et crois que tout Romain est Romain comme moi, &c.

MÉTELLUS.

ACTE III. SCENE VIII. . . . . Mon ame est allarmée,
Régulus sur sa foi vient rejoindre l'armée :
Mon cœur en est content, & chagrin tour à tour,
J'ai pleuré de sa prise, & je crains son retour.
. . . .
Oui, malgré nos projets, & le nœud qui nous lie,
Que faudra-t-il donner pour le prix de sa vie?
Et bien qu'il ait pour lui mes plus tendres souhaits,
Il faudra la payer d'une honteuse paix,
Il faudra qu'il en coûte à notre République,
Pour prix de sa rançon, la perte de l'Afrique,
Xantippus à son gré va nous donner des loix,
Et l'on perd en un jour l'ouvrage de six mois, &c.

PRISCUS,

Ces sentimens, Seigneurs, dignes de Métellus,
Me font vous admirer, & plaindre Régulus.
Pardonnez si je suis d'un sentiment contraire,
Quoi qu'on fasse pour lui, l'on ne sçauroit trop faire :
Rome pour sa rançon ne doit rien refuser,
Si l'Afrique est son bien, il en peut disposer, &c.

MÉTELLUS.

J'ai le même penchant pour lui qui vous entraîne,
Vous parlez en Soldat, je parle en Capitaine;
Mais dans l'art de la guerre il faut tout déférer
A l'intérêt public que l'on doit révérer;
Je chéris ses vertus, & je parle pour Rome :
Quelque soit ce Héros, un Héros n'est qu'un homme;
Priscus, & quelques soient ses généreux desseins,
Le doit-on préférer au reste des Romains?

MÉTELLUS *à Régulus.*

ACTE IV. SCENE VI. Seigneur, dans cet état, je ne sçais que vous dire,
Pere, Amant, je vous plains, Romain, je vous admire!

applaudissemens que la premiere. (*a*) L'Auteur en fut flatté, & peut-être même surpris au-delà de l'imagination. « Le » succès de Régulus, (dit-il) a été si » grand, que son titre seul pourroit servir d'apologie & de Préface à quelques » Critiques..... Je puis dire que cet » Ouvrage a frappé si vivement tout le » Public, & les Acteurs en ont rempli » si dignement les caracteres, que cela » me doit encourager à l'avenir à travailler avec plus d'application que jamais, & à chercher des sujets dont la » grandeur soutienne celui de Régulus, » qui a trompé les Satyriques, puisqu'il » a eu un sort à Paris moins cruel que » celui qu'il eut à Carthage. » (*b*)

1688.

Préface de Régulus.

(*a*) La vingt-huitiéme & derniere représentation est du Samedi 13. Mars : on reprit cette Tragédie le 25. Juin suivant, & on en continua encore de suite quatre représentations. Elle est restée au Théatre : où on la reprend de temps en temps, avec assez de succès.

(*b*) « On représente depuis un mois avec beaucoup » de succès une Tragédie intitulée *Régulus*. Les plus » grands hommes avoient tâté ce sujet, & quoique » l'action de ce Romain, assûré de la mort qui lui étoit » préparée, leur eut paru fort touchante, ils avoient » trouvé des obstacles qui leur sembloient invincibles » à la réduire au Théatre. M. Pradon a eu moins de » scrupules, ou peut-être plus de lumieres : & pour » faire mieux briller une si belle action, il a prêté à » l'Histoire des choses qu'elle ne lui fournissoit pas : » & il l'a même changée dans les circonstances de l'action principale. Ce que fit Régulus est si éclatant, & » part d'une si grande ame, qu'on ne peut l'entendre

1688. Il finit ainsi son Epître en vers à Madame la Dauphine, en lui dédiant cet Ouvrage.

Aujourd'hui *Régulus*, malgré les envieux,
Vient de frapper ton cœur, vient de plaire à tes yeux;
La grandeur de son ame a sçû toucher la tienne,
C'est ce qui fait sa gloire, aussi bien que la mienne,
Il faut la soutenir, & ces beaux mouvemens
Qu'inspire la vertu par de grands sentimens,
S'écartans du chemin de ces fades tendresses,
Semblent être formés pour les grandes Princesses;
Heureux si mes Héros toujours par leurs vertus,
S'attirent ton suffrage ainsi que *Régulus*.

PRADON. Nicolas Pradon étoit de Rouen, il mourut d'apopléxie à Paris au mois de Janvier 1698. Voilà tout ce qu'on sçait de la vie de ce Poëte, & ce qu'en dit l'Auteur du Mercure Galant. (1) M. Titon du Tillet n'a fait que copier ce peu de mots dans son Parnasse François, (2), & le Continuateur des Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la République des Lettres,

(1) Janvier 1698. p. 268.

(2) N°. 168. page 471.

» sans l'admirer. Vous pouvez juger par-là qu'il doit y » avoir de grandes beautés dans cette Piéce. » *Mercure Galant, Janvier 1688.* pages 341-342.

n'en rapporte pas d'avantage. (*a*) L'avènture suivante, qu'on met sur le compte de M. Pradon, a tout l'air d'un conte fait à plaisir, & c'est comme tel que nous la donnons. « Pradon ayant fait une » Piéce de Théatre, s'en alla le nez dans » son manteau avec un ami se mêler » dans la foule du Parterre, afin de se » dérober à la flatterie, & d'apprendre » lui-même, sans être connu, ce que le » Public pensoit de son Ouvrage. Dès le » premier Acte la Piéce fut sifflée. Pradon qui ne s'attendoit qu'à des louan» ges & des exclamations, perdit d'abord

1688.

Mélanges d'Histoire & de Littérature, de Vigneul Marville, T. II. p. 89.

(*a*) » Le Continuateur des Mémoires pour servir à » l'Histoire des Hommes illustres de la Républiqne des » Lettres, ne nous apprend presque rien de la per« sonne de *Nicolas Pradon*, né à Rouen. Cependant » s'il eut voulu s'adresser au Curé de Saint Vivien de » cette Ville, Paroisse où les deux Sœurs de Pradon ont été enterrées ; il y a quelques années, on se fut » informé de leurs héritiers, & on auroit sçû peut-être » quelques particularités touchant ce Poëte. Le même » Continuateur, qui rapporte plusieurs traits satyriques » lancés contre Pradon par Despréaux, Racine, la » Bruyere, &c. nous le fait considérer, avec raison, » comme un Poëte méprisable. Il rend néanmoins » justice à sa Tragédie de *Régulus*, qui, de l'aveu de » tout le monde, n'est pas un mauvais Ouvrage.... » On voit enfin la liste des Ouvrages de Pradon, mort » en 1698. Le Continuateur n'a pas sçu son épitaphe, qui courut alors dans le monde.

Cy gît le Poëte Pradon,
Qui durant quarante ans, d'une ardeur sans pareille,
Fit à la barbe d'Apollon,
Le même métier que Corneille.

Jugemens sur quelques Ouvrages nouveaux, Tome IX. pages 350 - 352.

» contenance & frappoit fortement du
1688. » pied. Son ami le voyant troublé, le
» tira par le bras & lui dit, Monsieur,
» tenez bon contre ces revers de fortune,
» & si vous m'en croyez, sifflez hardi-
» ment comme les autres. Pradon revenu
» à lui-même, & trouvant ce conseil à
» son goût, prit son sifflet, & siffla des
» mieux. Un Mousquetaire l'ayant pous-
» sé rudement, lui dit tout en colere,
» pourquoi sifflez-vous, Monsieur ? La
» Piéce est belle, son Auteur n'est pas
» un sot, il fait figure & bruit à la Cour.
» Pradon un peu trop chaud repoussa le
» Mousquetaire, & jura qu'il siffleroit
» jusqu'au bout. Le Mousquetaire prend
» le chapeau & la perruque de Pradon,
» & les jetta jusques sur le Théatre. Pra-
» don donne un soufflet au Mousque-
» taire, & celui-ci l'épée à la main, tire
» deux lignes en croix sur le visage de
» Pradon, & veut le tuer. Enfin Pradon
» sifflé & battu pour l'amour de lui-mê-
» me, gagne la porte, & va se faire
» panser. »

Au défaut de faits sur la vie de M. Pradon, nous nous contenterons de donner son portrait, tel que des personnes qui l'ont vû, nous l'ont rapporté. Il étoit, dit-on, de moyenne taille, & avoit l'air extrêmement commun, le visage long,

& le menton fort avancé. Au reste, sa triste fortune, & son extérieur négligé ajoutoient encore à sa mauvaise mine. A l'égard de son esprit & de ses talens, à en juger par les écrits qui restent de lui, on conviendra que né avec quelque esprit, le hasard, ou certaines circonstances que nous ignorons, lui firent embrasser la Poësie Dramatique, qu'il entendoit assez mal. Peut-être se seroit-il dégoûté de ce genre d'écrire, si son amour propre ne lui eut fait écouter les conseils des Antagonistes de M. Racine. C'est cette vanité ridicule qui a le plus nui à sa réputation. S'il s'étoit voulu contenter d'une place parmi les Poëtes médiocres, il l'auroit obtenu sans peine, & il l'auroit rempli dignement: mais son ambition n'a servi qu'à le rendre la fable du Parnasse, jusque-là qu'on lui a refusé les éloges qu'il méritoit. Il semble qu'il ne soit plus permis de le louer, depuis que M. Despréaux prenant le parti de M. Racine son ami, avec qui, M. Pradon osoit entrer en comparaison, a répandu un ridicule si frappant sur le caractere & les Ouvrages de ce Poëte, que son nom servira à la postérité pour désigner un méchant Auteur. On n'oublira jamais, 1688.

—Pradon opprimé des sifflets du Parterre. (1)

(1) Satyre X.

1688. Et l'on pleurera toujours le temps que

—La Scene Françoise *étoit* en proye à Pradon.(1)

(1) Epître VIII.

Et cent autres endroits où ce Satyrique a déchiré impitoyablement notre infortuné Poëte. Sans connoître les Ouvrages de ce dernier, le Public qui sçait par cœur les vers de M. Despréaux, imitera peut-être son injustice, & dira après lui.

Vous irez à la fin, honteusement exclus, (2)
Trouver au magasin *Pirame* & *Régulus*.

(2) Ep. X.

Chacun depuis ce temps-là s'est cru autorisé à le décrier jusqu'au Poëte Gacon, qui a eu l'audace de le faire entrer dans ses Satyres, *comme un écrivain publiquement diffamé, & que tout le monde étoit en droit de nommer.* Si M. de Voltaire en a parlé desavantageusement dans son Poëme de la Ligue, au moins l'a-t-il assez bien associé.

En dépit des Pradons, des Perraults, des Houdarts,
On verra le bon goût fleurir de toutes parts.

Le sentiment de M. de la Bruyere, est peut-être plus favorable à M. Pradon, qu'on se l'imagine, car il lui accorde la qualité de Poëte, que d'autres pourroient lui contester. « Quand on excelle dans » un art, (dit-il) & qu'on lui donne » toute la perfection dont il est capable,

Caracteres ou Mœurs de ce siécle, Chap. II. du Mérite personnel, page 188. T. I. édition de 1733.

» l'on en ſort en quelque maniere, & » l'on s'égale à ce qu'il y a de plus noble » & de plus relevé. Vignon eſt un Pein- » tre, Colaſſe un Muſicien, & l'*Auteur* » *de Pyrame* eſt un Poëte; mais Mignard » eſt Mignard, Lully eſt Lully, & Cor- » neille eſt Corneille. » 1688.

On a taxé encore M. Pradon d'ignorance groſſiere, M. Deſpréaux dit dans ſa dixiéme Epître.

Et bientôt vous verrez mille Auteurs pointilleux,

. . . .

Huer la métaphore, & la métonymie;
(Grands mots, que Pradon croit des termes de Chimie)

Sur ce ſujet on raconte un fait que nous avons beaucoup de peine à croire. « Un jour, dit-on, au ſortir d'une des » Tragédies de Pradon, M. le Prince de » Conti l'aîné, lui ayant dit qu'il avoit » tranſporté en Europe une Ville qui eſt » en Aſie, je prie, Votre Alteſſe de » m'excuſer, répondit Pradon, car je » ne ſçais pas trop bien la Chronologie. » *M. Broſſette, Note ſur le* 106. *vers de la ſeptiéme Epître de Deſpréaux.*

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail des invectives que M. Pradon eſſuya de pluſieurs endroits, ni des

1688. efforts qu'il fit pour les repousser avec aigreur. On en trouvera quelques traits aux articles de ses Piéces. Et sans prétendre excuser sa versification vicieuse, ses pensées fausses, la foiblesse des caractéres qu'il employe, ses inégalités, son peu d'invention, & les défauts qui peuvent facilement s'appercevoir dans le plan & la conduite de ses Tragédies, nous ne pouvons, en Historiens équitables, nous dispenser d'observer que cet Auteur n'étoit pas sans mérite, qu'il ayoit quelquefois du feu, & peignoit assez bien certains endroits, & avec force.

Piéces de Théatre de M. Pradon.

PYRAME & THISBÉ, Tragédie, 1674.
TAMERLAN, *ou* LA MORT DE BAJAZET, (*a*) Tragédie, 1675.

(*a*) Nous ne pouvons nous dispenser de relever ici une légere faute de l'Auteur du quarante-troisiéme *Volume des Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, qui, en parlant de cette Piéce, dit « qu'elle » tomba promptement, tant par ses propres défauts, » que par le mérite de celle de *Bajazet*, de Racine, » qui, dit-on, fit alors quelques brigues contre Ta- » merlan. » Qui ne croiroit à ce discours, que le Bajazet de M. Racine & le Tamerlan de M. Pradon, ont été joué en concurrence, cependant rien n'est plus faux, la premiere de ces Tragédies a paru dès 1672. & l'autre trois ans après. Ainsi s'il y a eu quelque rivalité, elle a été entre les Auteurs, & non entre les Piéces.

PHÉDRE & HIPPOLYTE, Tragédie, 3. Janvier 1677.
ELECTRE, Tragédie, non imprimée, 17. Décembre 1677.
LA TROADE, Tragédie, 17. Janvier 1679.
STATIRA, Tragédie, en Décembre 1679.
TARQUIN, Tragédie, non imprimée, 9. Janvier 1682.
RÉGULUS, (a) Tragédie, 4. Janvier 1688.
GERMANICUS, Tragédie, non imprimée, 22. Décembre 1694.
SCIPION, Tragédie, 22. Février 1697.

Cette Liste est plus ample, & plus éxacte qu'aucune qui ait été donnée des Ouvrages de ce Poëte. Le Continuateur des Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, (1) lui attribue mal-à-propos ANTIGONE, Tragédie. « Cette Piéce, (ajoute-t-il) » fut fort mal reçue, & Pradon lui-mê- » me, qui estimoit toujours beaucoup » ses Ouvrages, n'a jamais osé la faire

(1) Tome XLIII. pages 390-391.

(a) Cette Tragédie fut représentée d'original par Baron, Champmeslé, la Thuillerie, d'Auvilliers, & le petit Baron, qui remplissoient les rôles de Régulus, de Métellus, de Priscus, de Mannius, & du jeune Attilius, & Mesdemoiselles Champmeslé, Desbrosses, & Deshaye, qui représentoient Fulvie, & ses deux Confidentes.

1688. » imprimer. Le Pere du Cerceau dans » ses Poësies (1), a parlé de l'Auteur de » la Piéce.

. . . .

Sous le manteau de *Régulus*,
On eut épargné sa personne :
Mais le pauvre homme n'avoit plus
Que le juste-au-corps d'*Antigone*.

» C'est par allusion au sort de ces deux » Tragédies, qu'un Seigneur ayant trou- » vé Pradon qui portoit un assez mauvais » juste-au-corps, sous un beau manteau » d'écarlate, lui dit : *Pradon*, voilà le man- » teau de *Régulus*, & le juste-au-corps » d'*Antigone*. »

Pour détruire ces autorités, il suffit de remarquer que depuis M. Rotrou, aucun Auteur n'a donné de Tragédie sous le titre d'*Antigone*, que M. d'Assézan, qui fit paroître sa Piéce en 1686. deux ans avant *Régulus*. Sa Tragédie est imprimée : à l'égard de M. Pradon, il est certain qu'il n'a jamais traité ce sujet. C'est par méprise que le Pere du Cerceau est tombé dans cette erreur, qui sert de fondement au petit conte qu'on y a ajusté, & le Continuateur des Mémoires a adopté l'une & l'autre, parce qu'il ne s'est pas donné la peine de rechercher la vérité de ce fait.

(1) Voyez *la Nécessité de la Critique*, ou *le Grand Prevost du Parnasse*, page 116. édition de Paris, Veuve Etienne, 1733. *in*-8°.

LE FAUX GASCON, 1688.

Petite Comédie de M. RAISIN, l'aîné, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois, le Vendredi 28. May, précédée de la Tragédie du *Cid* : la huitiéme & derniere repréſentation, le 11. Juin ſuivant.

LA COUPE ENCHANTÉE,

Comédie en proſe, en un Acte, de M. de LA FONTAINE,

Repréſentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Cléopatre*, le Vendredi 16. Juillet, (23. repréſentations, la derniere le premier Septembre ſuivant.)

CEtte petite Comédie eſt compoſée d'une nouvelle de Bocace, intitulée : *Les Oyes de Frere Philippe, & de la Coupe Enchantée*, conte tiré du Roland furieux, de l'Arioſte. L'Auteur a ſçû allier ces deux ſujets avec art, & en faire une très-jolie Piéce comique, le rôle du jeune homme qui n'a jamais vû de femmes, eſt des mieux rendu, & a ſervi d'original à une très-bonne

1688. copie. Le personnage du Paysan Thibaut, est heureusement imaginé & parfaitement soutenu ; en un mot, tous les rôles de cette Comédie sont excellents, le dialogue simple, mais du ton convenable au sujet, & le dénouement très-heureux.

L'ÉPREUVE DANGEREUSE,

Comédie en cinq Actes, par un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 4. Août.

CEtte Comédie eut une chute assez précipitée : & ne parut que deux fois au Théatre. L'Auteur, quel qu'il soit, n'osa pas appeller de ce jugement du Public, & n'a pas voulu la faire imprimer. (*a*)

(*a*) Cette Piéce fut jouée par les Sieurs Raisin l'aîné & le cadet, la Thorilliere & Poisson : & les Demoiselles Beauval, Dancourt & Durieu.



1688.

LA MAISON

DE CAMPAGNE,

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Bérénice*, le Vendredi 27. Août. (Vingt représentations. La derniere le Mercredi 13 Octobre suivant.)

Le sujet de cette Comédie est moins que rien. Un homme de robe a fait acquisition d'une Maison de Campagne, où se trouvant accablé des visites de son voisinage, il s'avise d'attacher à la porte de sa Maison l'enseigne de l'*Epée Royale*. Cette enseigne fait deserter toutes les personnes qui viennent pour diner ou souper chez lui. Et comme il faut toujours quelque intrigue amoureuse dans une Comédie, l'Auteur suppose celle de la fille de l'Homme de robe avec un jeune Cavalier, qui se termine par le mariage des deux Amans, à condition que le marié se chargera de la Maison de Campagne. Cette Piéce n'est soutenue que par la vivacité du dialogue.

1688.

LES AMANS MAGNIFIQUES,

Comédie en prose, & en cinq Actes, de M. MOLIERE,

Représentée pour la premiere fois à Paris le Vendredi 15. Octobre, suivie de la Comédie d'*Amphytrion.*

NOus rappellons ici cette Piéce, pour la ranger suivant l'ordre chronologique & l'année qu'elle parût pour la premiere fois à Paris, où elle n'eut que neuf représentations : la derniere le Dimanche 31. Octobre, & nous renvoyons le Lecteur, pour le surplus de cet article, à ce que nous avons déja dit, Tome XI. page 42.



ANNIBAL

1688.

ANNIBAL,

Tragédie, de M. de RIUPEROUS, (a) *non imprimée,*

Représentée pour la premiere fois le Lundi 5. Novembre.

ELle n'eut que six représentations, dont la derniere est du Lundi 15. du même mois de Novembre. L'Auteur toucha pour sa part 306 livres 8 sols. Voici les noms des Comédiens & Comédiennes qui y jouerent.

LES SIEURS,	MESDEMOISELLES,
Baron,	Champmeslé,
Champmeslé,	Poisson,
Roselis,	Deshayes,
Le Comte,	
Sévigny.	

(a) On trouvera la vie de cet Auteur, & le catalogue de ses Piéces de Theatre, sous l'année 1704. à la suite de sa Tragédie d'Hypermnestre.



1688.

CORIOLAN,

Tragédie, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 26. Novembre.

Cette Tragédie fut encore moins accueillie du Public que la précédente, on en donna la seconde représentation le Dimanche 28. du même mois, & la troisiéme & derniere le Jeudi 9. Décembre. Cette interruption entre la seconde & la troisiéme représentation, nous a fait soupçonner que l'Auteur avoit pris ce temps pour faire quelques corections à son Ouvrage.

PHOCION,

Tragédie de M. CAMPISTRON,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 16. Décembre.

Phocion marche à la suite de Coriolan & d'Annibal, & semble avoir partagé leur disgrace. « Phocion, Tragédie, où il y a de beaux endroits, fut

1688.

eu suivie. * Le succès de cette Traédie, (dit M. Campistron) fut trèsnédiocre. Elle ne parut sur la Scene qu'onze fois de suite, (*a*) & le Public a reçût avec tant d'indifférence, qu'il ne lui fit pas même l'honneur d'en lire du mal. J'ai toujours imputé son nauvais sort à la pitoyable maniere lont le personnage le plus important fut représenté. (*b*) Chacun (ajoute-t-il) aime à se flatter, je puis avoir tort; mais peut-être ai-je raison. Le Lecteur en jugera. »

* Mémoires sur la vie & les Ouvrages de Campistron.

En accordant à l'Auteur que sa Tra-:die est travaillé autant & plus qu'au-un autre de sa façon, que la versifica-on est aussi noble & châtiée, qu'il lui a é possible de le faire, que les intérêts ont de ceux qui doivent produire les nouvemens les plus pathétiques, & u'enfin il a plusieurs situations heu-:uses & Théatrales; on ne pourra ce-

(*a*) La onziéme & derniere représentation, fut donée le Mercredi 12. Janvier 1689.

(*b*) Nous ne pouvons pas assurer précisément quel toit l'Acteur qui fut chargée du rôle le plus important, nais nous sçavons confusément par les Registres de a Comédie, année 1688. que les trois principaux peronnages étoient remplis par *Baron*, *Champmeslé*, & *Roselis*, & que Mademoiselle *Raisin* jouoit celui de Chrisis. Nous laissons au Lecteur à décider lequel de ces célébres Comédiens, peut avoir mérité le reproche que fait ici M. Campistron.

1688. pendant trouver rien d'extraordinaire dans la conduite du Public, ni aucun lieu de blâmer l'Acteur qui remplissoit le premier rôle, si l'on veut se donner la peine d'examiner la Piéce sans prévention. Elle est triste, froide, & vuide d'action. Les deux premiers Actes, & une partie du suivant, se passent en expositions & en récits, qui malgré tout l'art de l'Auteur; sont ennuyeux. Les caracteres sont peu interressans : en vain Phocion, Chrisis, & Alcinoüs viennent-ils étaler des sentimens héroïques. Leur situation fait plus de peine, qu'elle n'excite de compassion, on voit à regret un scélérat tel qu'Agnonide triompher de Phocion, & que la mort d'Alcinoüs soit en pure perte. Au reste, nous ne convenons pas que les situations soient aussi heureuses, ni qu'elles produisent autant d'effet que M. Campistron l'a présumé. C'est donc en général à ces défauts, qui sont essentiels au sujet, qu'on peut imputer la chute de Phocion : & le silence du Public, à la considération qui est due à un Auteur, qui a fait son possible pour le contenter, & qui n'a pas eu le bonheur d'y réussir, parce qu'il a fait un mauvais choix.

1689.

LA DAME A LA MODE,

OU

LA COQUETTE,

médie en cinq Actes, par Monsieur DANCOURT, non imprimée,

présentée pour la premiere fois le Lundi 3. Janvier.

Ette Comédie eut dix-sept représentations, dont la derniere est du it Février.

LAODAMIE,

*agédie de Mademoiselle BERNARD,**

présentée pour la premiere fois le Vendredi 11. Février. (Dix sept représentations avant Pâques. La derniere le Mercredi 23. Mars. Reprise le Mardi 10. May suivant, encore trois représentations, en tout vingt représentations.)

* On trouvera l'article de Mademoiselle Bernard, après celui de la Tragédie de *Brutus*, sous l'année 1690.

E nombre des représentations ne décide pas toujours du vrai mérite une Piéce de Théatre. Tel Ouvrage t tombé brusquement, qui, repris quelue temps après, devient l'objet des

1689. applaudissemens du Public. Tel autre a eu un certain succès dans sa nouveauté, qui, éxaminé avec plus d'attention, paroît digne de mépris. La Tragédie de Laodamie est dans ce dernier cas, rien n'a moins mérité d'être suivi que cette Piéce, & nous ne craignons point de dire qu'elle est au nombre des plus foibles, soit qu'on en éxamine le plan, la conduite, les caractères des personnages, & la versification. Nous allons en rapporter le sujet d'après l'Histoire, ensuite en peu de mots nous indiquerons de quelle façon Mademoiselle Bernard l'a employé.

Histoire Universelle, Tome IV. page 704.

« Laudamie, fille de Pyrrhus, troisiéme du nom, succéda à son pere, » mais les Epirotes ne voulant pas vivre » sous le gouvernement d'une femme, » engagerent Nestor, un de ses Gardes, » à la tuer; mais l'assassin ayant man- » qué de cœur au moment de l'éxécu- » tion, la malheureuse Laudamie se ré- » fugia dans un Temple de Diane, où » elle fut inhumainement massacrée par » un certain Miton, qui ayant été con- » damné à mort pour avoir tué sa mere » Philotere, se racheta du supplice qu'il » méritoit en assassinant sa souveraine. » Mais il ne jouit pas longtemps du » fruit de son crime; car ayant été saisi

» d'un accès de fureur, il se tua lui-mê- 1689.
» me, douze jours après le meurtre de
» Laudamie. Pour ce qui est des Epiro-
» tes, le Ciel les affligea d'abord d'une
» affreuse famine, & ensuite de troubles
» Domestiques, de guerres étrangeres,
» & de plusieurs autres calamités, qui les
» réduisirent aux dernieres extrémités. Ce
» qu'on vient de lire est fondé sur le té-
» moignage de Polyen ; mais suivant
» Pausanias, Deidamie, (c'est Lauda-
» mie) après un regne court & paisible,
» mourut tranquillement dans son lit,
» laissant, faute de successeur, la liberté
» aux Epirotes, d'établir parmi eux, telle
» forme de gouvernement qu'ils trouve-
» roient à propos. Quoi qu'il en soit, il
» paroît par le témoignage unanime des
» anciens, que ce fut en cette Princesse
» que finit la famille des Pyrrhides, ou
» des descendans de Pyrrhus, fils d'A-
» chille. »

Voilà un sujet bien maigre, & peu propre à la Scene : cependant Mademoiselle Bernard en jugea d'une toute autre façon, & voici comment elle s'en servit. Laodamie, (c'est Laudamie) Reine d'Epire, engagée dans différentes guerres, est obligée de donner un Roy à ses sujets. Ce choix tombe sur Attale. La Reine n'aime point ce dernier, & voici

1689. les raisons qu'elle en donne à sa confidente.

ACTE I. SCENE II.

LAODAMIE.

Apprens donc à quels maux je vais être livrée.
Tu sçais, quelle amitié m'unit avec Nérée ;
Mais, Dieux! bientôt Gélon épouse cette sœur,
Et Gélon en secret est maître de mon cœur.
Par le dernier traité d'Alexandre mon pere,
Le triste hymen d'Attale est pour moi nécessaire,
Il faut exécuter ses ordres absolus;
Mille raisons d'état m'en pressent encor plus.
Ma couronne est tremblante, & mon peuple est rébelle.
Déja trop fatigué d'une guerre cruelle,
Si j'attire sur lui de nouveaux ennemis,
De rébelles sujets se croiront tout permis.
Par l'intérêt d'un trône où je suis enchaînée,
Il faut que je subisse un cruel hymenée ;
Mais mon cœur se révolte, & sans cesse combat,
Et les ordres d'un pere, & les raisons d'état, &c.

Voilà dans quelle situation est Laodamie, haissant Attale qui lui est destiné, & jalouse de sa sœur Nérée qui doit épouser Gélon, Prince de Sicile. La mort d'Attale qu'on vient annoncer à Laodamie,

1689.

Laodamie, & le peuple qui demande Gélon pour Roy, fait eſpérer à cette Reine d'être unie à celui qu'elle aime ; mais cette eſpérance ſe trouve confondue par le refus de Gélon, conſtant amant de Nérée, & la conſpiration de Soſtrate, Prince d'Epire, amant de Laodamie, qui, pour obtenir la main & le trône de cette Reine, a fait ſecrettement aſſaſſiner Attale. Laodamie, ſuivie de Gélon & de ſes fidéles ſujets, ſe préſente aux mutins. Gélon tue Soſtrate, & diſſipe les révoltés, mais un trait lancé contre ce Prince frappe Laodamie, & elle meurt dans le moment. Cet événement, dont on vient faire le récit à Nérée, eſt ſuivi de l'arrivée de Gélon.

GÉLON. ACTE V. SCENE derniere.

Madame, je ne viens avec vous que me plaindre.
Vos malheurs ſont plus grands que vous ne pouviez craindre.
Je vous connois. Je ſçais qu'un trône & ſes appas,
De la mort d'une ſœur ne vous conſole pas.
Du moins ſi la vengeance adoucit une perte,
Cette triſte douceur à vos vœux eſt offerte.
Les criminels ſont morts, & le parti qui fuit,
Par le peuple irrité dans peu ſera détruit.

NÉRÉE.

1689. Vous devez être sûr de ma reconnoissance,
Mais de vous la marquer, la douleur me dispense.
Cependant, si je vis, je vous garde ma foi;
Vous aurez tous les vœux & du peuple & de moi.

C'est ainsi que finit la Tragédie de Laodamie, dans laquelle on ne trouve aucun intérêt, & dont tous les rôles sont foibles ou manqués. Cependant Mademoiselle Bernard ne pensoit pas ainsi, & la lettre suivante qu'elle écrivit au Sieur de la Grange, Comédien, pour faire retarder de joindre une petite Piéce à sa Tragédie, en est une preuve sans replique.

« Si on veut bien, Monsieur, me » laisser le choix d'avoir une petite Piéce » à la suite de Laodamie, Mercredi, ou » de n'en avoir point, je vous prie » qu'on n'y en mette pas encore. On en » dit, ce me semble, trop de bien, pour » le précipiter si fort : & si on n'avoit » pas saisi si fort l'occasion de la mettre » au simple, je crois qu'elle pourroit » m'avoir fait plus d'honneur. Le monde » s'y seroit toujours retrouvé dans la » suite, comme il est venu. Enfin, Mon- » sieur, je vous prie bien fort qu'on

» retarde le plus qu'il se pourra d'y met- 1689.
» tre une petite Piéce, car il seroit fâ-
» cheux pour moi, qu'une Piéce qui a
» l'approbation publique, ne fut guére
» plus jouée que celles qui ne l'ont point
» eu. Je serai fort obligée à toute la
» Troupe, si on me fait ce plaisir. Je
» suis, Monsieur, votre très-humble
» Servante,

BERNARD.

Voilà un style bien négligé pour une lettre qui semble devoir être ostensible; mais passons à quelque chose de plus important.

HÔTEL DES COMÉDIENS du ROY, rue des Fossés Saint Germain des Prez.

La Tragédie de Laodamie est la derniere Piéce nouvelle jouée sur le Théatre de la rue Mazarine, vulgairement nommé de Guénegaud; après les Fêtes de Pâques, la Troupe passa à l'Hôtel qu'elle avoit fait construire dans la rue des Fossés Saint Germain des Prez, & l'ouverture de son nouveau Théatre se fit le Lundi 18. *Avril* 1689. *C'est le même où les Comédiens du Roy*

1689. *ont toujours représenté depuis. Cet événement est connu, mais les détails en sont absolument ignorés, même la date de l'ouverture de ce Théatre a été placée à l'année précédente par les Auteurs qui en ont fait mention, trompés sans doute par l'inscription qui est au-dessus de la porte de cet Hôtel, qui marque l'année* 1688. *Nous allons faire usage d'un manuscrit, qui contient le Compte de la dépense faite pour le bâtiment de l'Hôtel & du Théatre : nous croyons que ce Compte a été dressé par le Sieur de la Grange, Comédien du Roy, un de ceux que la Compagnie avoit chargé du soin de cette entreprise.*

« Compte de la dépense pour le Bâ-» timent de l'Hôtel & Théatre, Rue des » Fossés, Quartier Saint Germain des » Prez, arrêté le 23. Juin 1692. par » la Compagnie des Comédiens Fran-» çois. *(a)*

PREMIER CHAPITRE, *(b)*

» *Contenant ce qui a donné lieu audit*

(a) Ce Compte fut rendu devant les Notaires Pellerin & Bellanger.

(b) Ce compte contient sept Chapitres : nous dirons à la fin de celui-ci, ce que contenoient les six autres.

» *établissement, & les frais & dépen-* 1689.
» *ses qui ont été faits pour y parvenir.*

» POur l'intelligence duquel état, il
» convient sçavoir que le 20. Juin
» 1687. M. de la Reynie, Lieutenant
» Général de Police, ayant mandé la
» Compagnie, il nous prononça l'ordre
» du Roy, qu'il avoit reçu de M. le Mar-
« quis de Louvois, portant que l'inten-
» tion de Sa Majesté, étoit que nous
» quittassions dans trois mois le Théatre
» de l'Hôtel de Guénégaud, (*a*) pour nous

(*a*) Le motif de cet ordre fut que les Ecoles du Collége Mazarin étoient prêtes à s'ouvrir. Dans un Factum pour les Comédiens, fait en 1693 on trouve des faits relatifs à l'article ci-dessus, qui éclaircissent beaucoup l'Histoire de cet événement.

« Le temps (1) étant venu d'ouvrir les Ecoles fon- » dées par M. le Cardinal Mazarin, pour quatre Na- » tions Etrangeres. (2) Le concours du Collége & de la » Comédie, pouvoit être incommode à l'un & à l'autre. » Le Roy ordonna aux Comédiens de changer d'établis- » sement, & de chercher dans Paris un lieu propre » à la représentation.

(1) Factum de Maître Pasquier, Avocat pour les Comédiens en 1693.

(2) Ces écoles cependant n'ouvrirent qu'au mois de Novembre 1688.

» L'ordre étoit pressant, il falloit l'éxécuter en six » mois. (On n'en marque que trois dans l'Acte ci- » dessus.) En six mois acheter une place, construire » un Théatre, placer des machines, faire briller la » peinture & les ornemens; tout cela avec l'art, la » justesse, le goût propre à la Scene Françoise, c'est » ce qui n'étoit pas fort aisé. On s'assemble néanmoins, » on délibere sur les moyens d'éxécuter les ordres du » Roy. On trouve que l'*Hôtel de Lussan* pouvoit être » commode par sa grandeur & sa situation; on con- » vient d'en proposer l'achat, mais voici de nouvelles » difficultés.

» Comment traiter? Comment emprunter? La Trou- » pe, il est vrai, est établie par déclaration du Roy,

1689. » établir ailleurs. Sur quoi nous résolûmes d'aller au Roy, & à Monseigneur

» regiſtrée en la Cour, mais forme-t-elle un corps ca-» pable de traiter ? Capable de poſſéder en commun ? » Si l'on acquiert au nom des Particuliers, chaque Ac-» teur ſera donc maître de ſa portion : il la tranſmet-» tra donc par aliénation forcée & volontaire, par » Teſtament & par ſucceſſion. Bientôt les ſaiſies & les » decrets, les licitations & les partages, bientôt les pro-» cédures dévoreroient la ſubſtance de la Société : l'ac-» cord & l'unité des repréſentations ſera troublée, l'Hô-» tel paſſé en des mains étrangeres, n'appartiendra » plus à la Comédie, que par emprunt ; ce n'eſt pas » là l'intention du Roy, il a eu la bonté de s'en ex-» pliquer autrement.

» Dans ces incertitudes, il faut une prompte réſo-» lution : il y va de la ruine de vingt familles : c'eſt » une dépenſe de deux cens mille francs : quel parti » prendre ? Quelles meſures aſſez juſtes, quelles clauſes » aſſez heureuſes pour concilier tant d'obligations ? La » ſuffiſance & l'uſage des affaires auroient peut-être » inſpiré des ſubtilités ; voici ce que la ſeule droiture » naturelle pût alors ſuggérer.

PREMIERE CLAUSE DU TRAITÉ.

» Sera acheté, au nom de la Troupe, un lieu pro-» pre à la conſtruction du Théatre.

V. *

» Pour le payement ſera pris tous les jours une » ſomme de ſoixante & ſix livres, ſur les recettes jour-» nalieres. On y joindra la penſion du Roy, & les re-» venans bon qu'on avoit coutume de partager. Cela ſera 36 à 37 mille livres par an.

* On ne marque que les clauſes néceſſaires.

VIII.

» Le Théatre ainſi conſtruit, compoſera le fonds de » la Société, & appartiendra à la Troupe, ſur le » pied de vingt-trois parts, fixées par Sa Majeſté.

X.

» Chacun en particulier renonce au partage, & à la » diviſion du Théatre.

XI.

» En cas de ſortie ou de mort d'un Acteur, la

1689.

» de Louvois, pour repréſenter nos in-
» térêts, & les dommages conſidérables
» que nous recevions par ce change-
» ment. Monſeigneur de Louvois nous
» dit que cet ordre ne pouvoit changer,
» que nous cherchaſſions inceſſamment
» un autre endroit pour nous établir, &
» que l'on nous donneroit toure la pro-
» tection dont nous avions beſoin.

« La Compagnie s'aſſembla le 30. du-
» dit mois de Juin, pour prendre des
» meſures néceſſaires dans cette fâcheuſe
» conjoncture, & rechercher les moyens

» Troupe lui rembourſera, ou à ſes héritiers, la part
» qu'il aura dans le fonds.

XII.

» Ce rembourſement n'aura lieu qu'en cas de ſortie
» ou de mort.

XIII.

» Nul ne pourra engager ſa part à ſes Créanciers,
» ni ſes Créanciers en pourſuivre le rembourſement avant
» ſa ſortie, ou ſa mort.

XIV.

» La mort ou la ſortie arrivant, l'Acteur, ſes hé-
» ritiers, ou Créanciers pourront éxiger leur rembour-
» ſement contre la Troupe.

XV.

» Le Succeſſeur rembourſera la Troupe, & entrera
» dans tous les droits de ſon Prédéceſſeur, pour être
» à ſon tour rembourſé. & ainſi ſucceſſivement.

SEIZIÉME & derniere Clauſe.

» Sans toutes ces conditions, l'entrepriſe n'auroit
» pas lieu; & ils ne s'engageroient pas à toutes les
» garanties, les emprunts, & les obligations ſolidaires,
» qu'ils ſont obligés de contracter. »

I iv

1689. » de parvenir à l'établissement qui nous » étoit ordonné.

» La délibération de l'assemblée fut » de faire tous ses efforts pour obéir » incessamment à l'ordre du Roy ; & » pour cet effet, attendu l'impossibilité » qu'il y avoit de trouver à louer un » lieu qui fut disposé à y faire construire » un Théatre, & toutes les autres cho- » ses nécessaires à la représentation de la » Comédie ; il fut résolu que la Compa- » gnie achéteroit un fonds dans l'endroit » de Paris qui nous seroit le plus conve- » nable, & plus commode pour le Pu- » blic, pour faire ledit établissement.

» Il fut arrêté par la même délibéra- » tion, qu'à commencer du lendemain » premier Juillet 1687. Premierement, » qu'il seroit retiré & mis à part, par » chacun jour la somme de soixante & » six livres, à prendre sur les recettes » journalieres de la Comédie, avant que » de composer les parts, ce qui monte- » roit par chacun an, à la somme de » vingt-quatre mille livres, ou envi- » ron. (*a*) En second lieu, que la pen- » sion de douze mille livres par an, qu'il » a plû à Sa Majesté d'accorder à la

(*a*) Le Factum de Maître Fasquier, porte 36 à 37 mille livres, & ce Mémoire nous paroît s'accorder à ce qu'avance cet Avocat.

» Troupe, seroit pareillement retirée,
» & mise à part. En troisiéme lieu, que 1689.
» les revenans bon provenans des restes
» des chambrées, & recettes journalie-
» res, ou autres sommes appartenantes à
» la Compagnie, ne seroient plus parta-
» gées entre nous, comme on avoit ac-
» coutumé de le faire, lorsque l'on
» quittoit le Théatre à la fin du Carême,
» & que lesdits revenans bon, qui peu-
» vent monter par an à quatre mille
» livres, ou environ, seroient aussi reti-
» rés & mis à part, le tout pour com-
» poser un fonds, qui seroit employé aus-
» dites acquisitions, & établissement,
» sans que pour quelque cause, & quel-
» que prétexte que ce soit, on pût cesser
» de retirer lesdites sommes. Pour rece-
» voir lesquelles, on auroit commis *le*
» *Sieur Raisin l'aîné*, pendant le quar-
» tier de Juillet, Août, Septembre de
» cette année. *Le Sieur de Champmeslé*,
» pendant le quartier d'Octobre, No-
» vembre & Décembre. *Le Sieur le Com-*
» *té*, pendant le quartier de Janvier,
» Février & Mars. Et *le Sieur la Grange*,
» pendant le quartier d'Avril, May &
» Juin. Ce qui auroit été confirmé par
» Acte passé pardevant Chuppin & Bé-
» chet, Notaires du Châtelet de Paris,
» le 22. Septembre 1687.

1689. » En conséquence de cette délibération, » après avoir fait plusieurs recherches » pour trouver un fonds qui nous con- » vint ; enfin, l'HÔTEL DE SOURDIS, situé » dans la rue Neuve des Fossés Saint » Germain de l'Auxerrois, nous ayant » été indiqué, nous en fîmes lever le » plan, que nous présentâmes à Mon- » seigneur de Louvois, lequel, après l'a- » voir fait voir au Roy, nous dit, quel- » ques jours ensuite, que Sa Majesté » vouloit bien que nous y fissions notre » établissement.

» Nous en conclûmes le marché à soi- » xante-six mille livres, avec M. le Mar- » quis d'Alluye, & Messieurs les Direc- » teurs de ses Créanciers, à la charge de » payer deux cens louis d'or de pot-de- » vin, audit Marquis d'Alluye.

» Mais sur le point d'en passer le Con- » tract, nous fûmes avertis de quelques » démarches & poursuites qui se fai- » soient à la Cour, pour faire révoquer » l'agrément qui nous en avoit été don- » né, ce qui nous obligea de faire quel- » ques voyages & séjours à Versailles, » Saint Cloud, & Meudon, pour soute- » nir nos intérêts. Et enfin, Monseigneur » de Louvois, nous dit, que par des con- » sidérations particulieres, le Roy révo- » quoit l'agrément qu'il nous avoit donné

» pour l'*Hôtel de Sourdis*, & que nous
» eussions à chercher un autre endroit, 1689.
» & de lui en apporter le plan.

» L'établissement de l'*Hôtel de Sour-*
» *dis* n'ayant pas réussi : nous portâmes
» les yeux sur des Maisons & places,
» faisant ci-devant partie de l'ancien
» HÔTEL DE NÉMOURS, ayant issue
» d'un côté sur le Quay des Augustins,
» & de l'autre côté sur la Rue de Sa-
» voye. Nous en fîmes lever les plans
» par le Commis du grand Voyer. Nous
» fîmes toutes les diligences & découver-
» tes nécessaires pour parvenir aux ac-
» quisitions qu'il en falloit faire, de plu-
» sieurs Particuliers, à qui lesdites pla-
» ces & maisons appartiennent. Nous
» présentâmes lesdits plans à Monsei-
» gneur de Louvois, lequel les ayant fait
» voir au Roy, nous dit quelques jours
» après, que Sa Majesté consentoit que
» nous y fissions notre établissement. Et
» le même jour, nous eûmes l'honneur
» de remercier le Roy. Sur cette assu-
» rance, nous conclûmes plusieurs mar-
» chés desdites places & maisons : l'un
» avec Monsieur Terrat, Secrétaire des
» commandemens de S.A.R. MONSIEUR,
» à la somme de cinquante & un mille
» livres ; l'autre avec M. Guébrunet,
» Procureur au Châtelet, à la somme de

1689. » trente-trois mille livres. Et sur le point » de passer ces Contracts, & de conclure » encore le marché d'une petite maison » appartenante à M. Moreau, pour agrandir la place du côté des Augustins, nous fûmes avertis qu'on remuoit » encore pour empêcher cet établissement. Nous allâmes à Monseigneur de » Louvois, qui fit visiter, & lever le plan » des lieux; & sur le rapport qui lui en » fut fait, par M. de la Chappelle, il » nous dit que le Roy approuvoit toujours cet établissement, pourvû que » l'entrée de la Comédie se fit du côté » de la Rue de Savoye.

» Nous prenions nos mesures pour la » faire de cette maniere, lorsque nous » fûmes encore avertis qu'on avoit fait » de nouvelles remontrances au Roy, » qui avoient été écoutées. Nous retournâmes à Monseigneur de Louvois, » pour le prier de nous maintenir la permission qu'il nous avoit donnée deux » fois de la part du Roy. Il nous dit que » l'affaire ne le regardoit plus, & M. de » la Reynie nous manda le même jour, » pour nous dire que nous eussions à l'avenir à nous adresser à Monseigneur » le Marquis de Seignelay: qui nous dit » que cet établissement n'étoit point sans » difficulté. Ce qui nous obligea d'avoir

» recours à la protection de MONSEIGNEUR & de MADAME LA DAUPHINE. » Enfin nous n'épargnâmes rien pour nous » assurer cet établissement, dont la situation nous paroissoit tout-à-fait avantageuse. Néanmoins, après nos sollicitations, Monseigneur de Seignelay nous » dit que le Roy n'approuvoit plus cet » établissement : que nous eussions à » choisir d'autres lieux, & de lui en apporter les plans, pour faire agréer au » Roy, celui qui seroit le plus convenable. 1689.

» Tous ces obstacles nous ayant fait » connoître la difficulté qu'il y avoit de » faire un établissement dans Paris, nous » firent écouter les propositions qui nous » furent faites le 20. Août 1687. par » M. *du Boc*, Intendant de M. de Blainville, frere de Monseigneur de Seignelay, d'acheter une maison & place appartenante audit Sieur de Blainville, » faisant face, d'un côté sur la rue de » l'Arbre-Sec, proche la Croix du Trahoir, & de l'autre ayant issue dans la » rue Baillet : sur ce que ledit Sieur du » Boc nous assura qu'il feroit réussir l'affaire auprès de Monseigneur de Seignelay, pourvû que l'on gardât le secret, nous faisant entendre que les » deux précédens établissemens n'avoient

» manqué que par le grand éclat qu'ils
1689. » avoient fait.

» Ensuite lesdits Sieurs *la Grange*, *le* » *Comte*, & *Raisin l'aîné*, ayant fait » lever le plan desdites maisons & places, » & reconnu qu'il falloit encore acheter » une petite maison appartenante aux » Chartreux, pour rendre la place quar- » rée : ledit Sieur *du Boc* se chargea » de l'acheter lui-même, pour la ven- » dre avec le reste. Ledit Sieur *du Boc* » ne pût négocier cette affaire avec toute » la diligence que nous aurions souhaité, » parce que les Chartreux ne pouvoient » vendre sans un consentement de leur » Général. Enfin ce marché ayant été » conclu avec lesdits Chartreux à la » somme de dix mille écus, pour leur » petite maison, & à celle de quatre- » vingt mille livres pour les maison & » place de M. de Blainville ; ledit Sieur » *du Boc* en fit la proposition à Mon- » seigneur de Seignelay, & nous rap- » porta qu'il l'avoit écouté favorable- » ment. Nous allâmes quelque temps » après à Versailles avec lui, où Mon- » seigneur de Seignelay nous dit lui- » même qu'il en parleroit au Roy, » & qu'il croyoit que l'affaire pourroit » réussir.

Nous fîmes de notre part, le plus

» sécrettement qu'il nous fut possible, 1689.
» tout ce que nous jugeâmes à propos,
» & particulierement auprès de M. de
» la Reynie, pour le prévenir, au cas
» qu'il se trouvât encore quelque obstacle.
» Cependant sur la fin du mois d'Octo-
» bre, ledit Sieur Raisin l'aîné, qui
» étoit à Fontainebleau, ayant pendant
» tout le voyage fait toutes ses diligen-
» ces auprès de Monseigneur de Seigne-
» lay, nous manda que Monseigneur
» de Seignelay lui avoit dit que le Roy
» n'avoit pas écouté cette proposition,
» & que nous eussions à lui présenter
» incessamment d'autres plans, pour les
» faire voir au Roy.

» Ce projet n'ayant pas réussi contre
» notre attente, lesdits Sieurs de *la*
» *Grange* & *le Comte* firent à Paris
» toute la diligence possible, pour dé-
» couvrir quelqu'autre place, qui nous
» pût accommoder, afin de faire con-
» clure l'affaire à Fontainebleau, pen-
» dant que ledit Sieur *Raisin l'aîné* y
» étoit encore avec la Troupe. Monsei-
» gneur de Seignelay paroissant fort bien
» intentionné pour la Compagnie. Enfin
» après plusieurs recherches, ils résolu-
» rent de présenter deux plans à la fois,
» pour donner le choix. L'un de l'Hôtel
» de Sens, situé dans la Rue Saint

1689. » André des Arcs, contenant près de
» sept cens toises de place, dont ils con-
» clurent conditionnellement le marché
» avec *Messieurs du Tillet* & *Turgot de*
» *Saint Clair*, Maîtres des Requêtes,
» à la somme de quatre-vingt-treize mille
» livres, par un écrit fait triple entr'eux
» le 22. Novembre 1687. l'autre de
» l'HÔTEL DE LUSSAN, situé dans la
» Rue des Petits-Champs, dont ils con-
» clurent verbalement le marché avec
» *M. de Villevaut*, Maître des Requê-
» tes, & *le Sieur Somnet*, Trésorier Gé-
» néral des Finances, Directeur des
» Créanciers de *M. Menardeau de Beau-*
» *mont*, propriétaire dudit Hôtel de
» Lussan. Lesdits Sieurs de la Grange &
» le Comte, envoyerent les plans des-
» dits Hôtels audit Sieur Raisin l'aîné,
» à Fontainebleau. Il les présenta à
» Monseigneur de Seignelay pour en
» offrir le choix au Roy, & continua,
» pendant le reste du séjour de Fontai-
» nebleau, ses sollicitations auprès de
» Monseigneur de Seignelay, qui lui dit
» qu'aussitôt qu'il seroit de retour à Pa-
» ris, il nous diroit ce que le Roi avoit
» réglé. Et le 15. Novembre suivant,
» la Troupe étant revenue à Paris, nous
» allâmes chez Monseigneur de Seigne-
» lay, qui nous dit que le Roy avoit
choisi

» choisi l'*Hôtel de Lussan*, & que nous » pouvions, en toute sûreté en conclure » le marché, & passer les Contracts. » Nous allâmes à Versailles remercier le » Roy, qui eut la bonté de nous con- » firmer ce que Monseigneur de Seigne- » lay nous avoit dit de la part de Sa » Majesté. 1689.

» Sur ces assurances; nous donnâmes » un pouvoir à Maître Béchet, Notaire, » de se trouver pour nous aux assemblées » des Créanciers de l'*Hôtel de Lussan*, » qui se tenoient tous les Lundis en l'é- » tude de Maître l'Evêque, Notaire au » Châtelet de Paris, & de porter les en- » chéres de l'Hôtel jusqu'à la somme de » cent mille livres, à laquelle nous étions, » comme dit est, convenu avec Messieurs » de Villevaut & Somnet. Lesdites en- » chéres ont commencées le 17. dudit » mois de Novembre, & enfin après » plusieurs remises, ledit Béchet ayant » porté sa derniere enchére jusqu'à la » somme de cent mille livres, le Lundi » 26. Janvier 1688. à condition que l'ad- » judication pure & simple lui en seroit » faite, sinon qu'il en demeureroit déchar- » gé; ledit Hôtel lui fut adjugé en ladite » assemblée: & le 30. du même mois, il » en fit sa déclaration à notre profit, » laquelle fut acceptée par lesdits Sieurs

1689. » de la Grange & le Comte, en vertu
» des Procurations dont ils étoient char-
» gés.

Pendant que ces enchéres se poursui-
» voient, comme nous avions encore
» besoin d'une petite maison située dans
» la Rue des Petits Champs, faisant en-
» clave sur la face dudit Hôtel de Lus-
» san; nous recherchâmes les moyens de
» l'acheter, & sur ce qu'on nous dit
» qu'elle appartenoit aux Religieuses de
» la Rue du Bouloy, nous priâmes M. du
» Bois, Controlleur de la Maison de Ma-
» dame la Dauphine, de négocier cette
» affaire pour nous, attendu que lesdites
» Religieuses en avoient auparavant pro-
» posé la vente, parce qu'elles étoient sur
» le point de s'aller établir au Fauxbourg
» Saint Germain. Ledit du Bois voulut
» bien nous faire ce plaisir en cette oc-
» casion; & en effet, ayant conclu le
» marché de ladite maison, à la somme
» de seize mille livres de principal, & de
» deux cens vingt-cinq livres pour un
» présent d'Eglise, en considération de
» ladite vente: le Contract en fut passé
» en son nom pardevant de Beaufort &
» Béchet, Notaires au Châtelet de Pa-
» ris, le 15. Décembre 1687. par lequel
» il paroît que lesdites deux cens vingt-
» cinq livres, pour le présent d'Eglise,

» avoit été payées comptant aufdites Re- 1689.
» ligieufes. Et le même jour, par un
» Acte féparé, paffé pardevant les mêmes
» Notaires, il en fit fa déclaration à no-
» tre profit, laquelle fut acceptée par
» lefdits Sieurs de la Grange & le Comte,
» qui s'obligerent, en vertu de leur Pro-
» curation, de payer & acquitter le prix
» de ladite maifon, & garantir & indem-
» nifer ledit Sieur du Bois : reconnoiffant,
» ledit Sieur du Bois, que les deux cens
» vingt-cinq livres par lui payées aufdites
» Religieufes, lui ont été rendues par lef-
» dits Sieurs de la Grange & le Comte.

» En conféquence de cette acquifition,
» lefdits Sieurs de la Grange, le Comte,
» & Raifin l'aîné, avoient payé la fom-
» me de huit mille livres, à laquelle ils
» étoient convenus, pour les droits de
» lods & ventes de ladite maifon, fui-
» vant l'enfaifinement des Sieurs *Da-*
» *pougny & Vatbois*, Fermiers de Mon-
» feigneur l'Archevêque de Paris, en
» date du 31. Janvier 1688.

» Et le 4. Février en fuivant, lefdites
» Religieufes ayant témoigné au Sieur
» du Bois, qu'elles avoient befoin de fix
» mille livres pour employer au paye-
» ment de la maifon qu'elles avoient
» achetée au Fauxbourg Saint Germain,
» où elles devoient s'établir, & qu'elles

1689. » donneroient toutes les furetés que l'on » fouhaiteroit, nous mîmes ladite fom- » me entre les mains dudit Sieur du Bois, » qu'il délivra aufdites Religieufes, ainfi » qu'il paroît par l'Acte dudit jour 4. » Février 1688. étant au bas de la Dé- » claration dudit Sieur du Bois fufdatée.

» Les chofes en cet état, comme nous » croyions n'avoir plus d'autres mefures » à prendre, que celle de faire incef- » famment bâtir, nous fûmes mandés à » Verfailles de la part de Monfeigneur » de Seignelay, qui nous dit que le Roy » avoit encore révoqué la permiffion » qu'il nous avoit donnée pour l'*Hôtel* » *de Luffan.* Nous lui fîmes connoître » les engagemens confidérables où nous » étions entrés fur fa parole : & nous » prîmes même la liberté d'en faire nos » très-humbles remontrances au Roy. » Enfin après plus de huit jours de folli- » citations continuelles, Monfeigneur » de Seignelay nous dit pour derniere » réponfe, que le Roy ne vouloit point » abfolument confentir à cet établiffe- » ment. Que nous euffions inceffamment » à nous établir à l'Hôtel d'Auch, fitué » dans la Rue Montorgueil : & qu'à l'é- » gard des engagemens où nous étions » entrés, on donneroit un Arrêt du Con- » feil d'Etat, qui nous déchargeroit,

1689.

» Nous fûmes extrêmement ſurpris de » cette propoſition. Nous revînmes en » diligence à Paris, pour faire lever le » plan de l'*Hôtel d'Auch*, & ayant re- » connu par ſa ſituation, & par plu- » ſieurs conſidérations particulieres, qu'il » y alloit de notre ruine à nous établir » en ce quartier-là, nous réſolûmes de » déclarer à Monſeigneur de Seignelay, » l'impoſſibilité qu'il y avoit d'obéir au » ſujet de l'*Hôtel d'Auch*, & enſuite » les propoſitions que nous faiſions de » pluſieurs places qui nous étoient con- » venables, & entr'autres de celle de l'Hô- » TEL DE SENS, dont il eſt ci-devant par- » lé : d'une place qui nous étoit indiquée » dans *la Place des Victoires*, de la » part de *M. le Duc de la Feuillade* : » d'une maiſon appartenante à *Madame* » *Gouvernay*, dans la rue des Petits- » Champs : & du JEU DE PAUME DE » L'ETOILLE, ſitué dans la rue Neuve » des Foſſés, Quartier Saint Germain » des Prez. Nous joignîmes à notre mé- » moire tous les plans deſdites places, » & des rues adjacentes. Enfin, après » bien des remontrances de notre part, » & beaucoup de difficultés de la part » de Monſeigneur de Seignelay, nous le » réſolûmes de vouloir bien encore ſe » charger de notre mémoire, & de nos

1689. » plans, pour en faire son rapport au » Roy.

» Nous attendîmes à Versailles plu- » sieurs jours la réponse de Monsei- » gneur de Seignelay, qui nous dit qu'il » avoit fait voir tous nos plans au Roy, » & que Sa Majesté nous permettoit » d'acquérir *le Jeu de Paume de l'E-* » *toille*, & ses dépendances, pour y faire » notre établissement : & nous ordonna » en même-temps de lui donner un Mé- » moire pour faire dresser l'Arrêt du » Conseil, qu'il nous avoit promis, pour » nous décharger de l'adjudication de » l'*Hôtel de Lussan*, & du Contract de » la maison des Religieuses.

» Nous donnâmes notre Mémoire le » même jour, & le premier Mars 1688. » il y eut un Arrêt du Conseil d'Etat du » Roy, par lequel les Adjudications & » Contracts de vente de l'Hôtel de Lus- » san, & de la maison des Religieuses, » ont été cassés & déclarés nuls & de » nul effet. (*a*) Voulant, Sa Majesté,

(*a*) Voici le précis de cet Arrêt : « Le Roy ayant » ci-devant permis à la Troupe de ses Comédiens Fran- » çois de s'établir dans la rue des Petits-Champs, & » Sa Majesté ayant depuis trouvé plus à propos de per- » mettre ausdits Comédiens, de faire leur établissement » dans le *Jeu de Paume de l'Etoille*, rue des Fossés » Saint Germain des Prez, Sa Majesté étant en son » Conseil, a cassé & déclaré nulles & de nul effet les-

» que les sommes qui avoient été payées
» à compte du prix desdites acquisitions, 1689.
» ensemble les droits de lods & ventes,
» fussent rendues & restituées à ceux qui
» en auroient fait le payement, sans dif-
» ficulté. Permis aux Comédiens du Roy
» de faire l'acquisition du JEU DE PAUME
» DE l'ETOILLE, (*a*) & d'y faire inces-

» dites adjudications & contracts de vente desdits jours
» 15. Décembre & 26. Janvier dernier, sans que les
» Créanciers des Sieurs & Dame de Ménardeau, les
» Religieuses & tous autres, puissent pour raison de ce
» prétendre aucuns dépens, dommages & intérêts, à
» l'encontre desdits Comédiens, ni dudit du Bois. Vou-
» lant Sa Majesté, que les sommes qui ont été payées
» à compte du prix desdites acquisitions, ensemble des
» droits de lods & ventes, soient rendues & restituées
» à ceux qui en auront fait le payement sans difficulté.
» Permet Sa Majesté, ausdits Comédiens de faire l'ac-
» quisition dudit Jeu de Paume, & d'y faire incessam-
» ment leur établissement: à quoi Elle enjoint au Sieur
» de la Reynie, Lieutenant Général de Police, de sa
» bonne Ville de Paris, de tenir la main. Fait au
» Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y étant, tenu
» à Versailles le premier jour de Mars 1688. *Signé*,
» COLBERT.

(*a*) « La famille des AUDRANS, originaire de Pa-
» ris, si connue par les amateurs des beaux arts, vient
» d'ADAM AUDRAN, Maître Paumier à Paris, qui
» eut pour fils LOUIS AUDRAN, l'un des principaux
» Officiers de la Louveterie sous HENRI IV. Ce grand
» Roy se plaisoit à jouer à la paume avec lui. Il n'a-
» voit pas son pareil dans cet exercice; & c'étoit un
» des passe-temps de la Cour de ce temps-là, de voir
» jouer une partie de paume par *Audran*, & par les
» meilleurs Joueurs, qui étoient assez forts, pour
» jouer contre lui. Le Roy fut fort content de ses ser-
» vices, & le gratifia d'un terrain au Fauxbourg Saint
» Germain à Paris, sur lequel *Audran* fit bâtir le *Jeu*
» *de Paume de l'Etoille*, où est actuellement le Théatre
» de la Comédie Françoise, rue des Fossés Saint Ger-
» main. » *Mercure de France, Juillet*, 1735. p. 1600.

» ſamment leur établiſſement. A quoi il
1689. » eſt enjoint à M. de la Reynie, Lieu-
» tenant Général de Police, de tenir la
» main.

Le 8. Mars 1688. les Comédiens firent l'acquiſition du Jeu de Paume de l'Etoille, (*a*) moyennant la ſomme de ſoixante-deux mille ſix cens quatorze livres, & tout de ſuite, après avoir démoli cette maiſon, ils firent travailler à la conſtruction de leur Hôtel : mais avant d'en donner la deſcription, le Lecteur ne ſera peut-être pas fâché que nous rapportions ſommairement le Compte de dépenſes faites pour parvenir à mettre cet Hôtel en l'état qu'il fut conſtruit.

(*a*) « Acquiſition faite le 8. Mars 1688. par Charles » Varlet, Sieur de la Grange, & Jean Guyot, le » Comte, au nom de leurs Camarades, de Jean le » Doux & Catherine Facheton ſa femme, d'un Jeu de » Paume, rue des Foſſés Saint Germain, à l'enſeigne » de l'Etoille, moyennant la ſomme de ſoixante mille » livres de principal, & celle de deux mille ſix cens » quatorze livres de dépenſes faites au ſujet dudit achat » de maiſon. »

ÉTAT

1689.

ÉTAT GÉNÉRAL,

De toutes les dépenses que les Comédiens du Roy ont été obligés de faire, pour parvenir à leur établissement dans la Rue des Fossés Saint Germain des Prez, divisé en sept Chapitres.

LE premier contenant ce qui a donné lieu audit établissement, & les dépenses qu'ils ont été obligés de faire pour y parvenir, montant à la somme de . . . 1869 l. 2 s. 6 d.

Le second, contenant l'acquisition du Jeu de Paume de l'Etoille, & ses dépendances, où est bâti l'Hôtel de la Comédie, montant à	61614 l.
Le troisiéme, contenant les payemens faits pour la construction dudit Hôtel, montant à	60922 l. 19 s. 2 d.
Le quatriéme, contenant les dépenses du Théatre, Amphitéatre, Loges, Balcons, Machines, Décorations, montant à la somme de	24622 l. 12 s. 6 d.
Le cinquiéme, contenant l'acquisition d'une maison Rue des Mauvais Garçons, montant à	12700 l.
Le sixiéme, contenant les payemens faits pour la construction d'une autre maison, à la place de celle	
	162728 l. 14 s. 2 d.

	De l'autre part ,	162728 l. 14 f. 2 d.
1689.	ci-dessus expliquée, montant à	26723 l. 9 f. 1 d.
	Et le septiéme & dernier article & Chapitre, contenant des dépenses extraordinaires pour faciliter ledit établissement, tant en pots de vins, que de dédommagemens, montant à . . .	8981 l. 12 f. 2 d.
	Tous lesquels Chapitres montent ensemble à . . .	198433 l. 15 f. 5 d.

» A quoi ledit Etat général a été fixé » pour composer le fonds de ladite Société, & en conséquence de ladite fixation, la Troupe a fixé & arrêté » chacune des vingt-trois parts, faisant » un vingt-troisiéme au total dudit établissement, à la somme de 8618 liv. » 17 sols 2 deniers.

» Toutes lesquelles fixations de parts » ont été faites, afin que lorsque quelqu'un se retirera de ladite Troupe, les » rembourfemens stipulés par ledit traité » du 22. Septembre 1687. à ceux qui sortiront de ladite Troupe, ou à leurs veuves, ou héritiers, au payement duquel rembourfement, ledit Hôtel, établissement & dépendances, sont & demeureront spécialement & par privilége, affectés, obligés & hypotéqués & » généralement tous les autres biens des

» Comédiens & Comédiennes : a été con- 1689.
» venu par ledit Contract que la somme
» de trente-neuf mille livres qui restoit
» à payer du prix des acquisitions (*a*), &
» des sommes empruntées par la Trou-
» pe, pour faire bâtir, seront acquitées le
» plûtôt que faire se pourroit, & à cet ef-
» fet qu'il seroit continué à retirer les soi-
» xante & six liv. par jour, (*b*) & la pen-
» sion du Roy de douze mille liv. destinée
» audit établissement, comme il s'est pra-
» tiqué depuis le premier Juillet 1687. »

Et par ledit Contract il paroît que les remboursemens de chaque part montent à 13018 liv. 17 sols 2 deniers ; sçavoir 4400 liv. de récompense, suivant le Contract du 4. Mars 1686. * & 8618 liv. 17 sols 2 deniers, pour chaque part entiere, dans le fonds & établissement de ladite Société. *Tout ceci est tiré*

(*) Voyez le Tome XII. de cette Histoire, page 469. & page 470. note (*a*).

(*a*) Par traité du 27. Avril 1699. passé entre tous les Comédiens, devant Clignet & Bellanger, Notaires. Appert, que les Sieurs & Demoiselles comparans, ont reconnus que toutes les dettes communes de ladite Troupe, & notamment la somme de 30000 livres, restante due du prix de l'acquisition faite par ladite Troupe, du Jeu de Paume de l'Etoille, sur l'emplacement duquel est bâti l'Hôtel de la Comédie, par Contract passé pardevant Béchet & son Confrere, Notaires, le 6. Mars 1688. ont été payées entierement en la maniere stipulée par le Contrat du 23. Juin 1692.

(*b*) « Ce jourd'hui 3. Juillet 1693. la Compagnie se » trouva quitte, au moyen des 66 liv. par jour, de ce » qu'elle devoit pour l'établissement dans leur Hôtel du » Faubourg Saint Germain. (*Registre de la Comédie.*)

1689. *du même Acte ci-dessus cité du 23. Juin 1692. passé pardevant Pellerin & Bellanger, Notaires au Châtelet de Paris.* Ces détails passés, parlons présentement de l'Hôtel des Comédiens du Roy.

Description de Paris, par M. Piganiol de la Force, Tome VI. pages 257 & 258.

« Cet Hôtel qui a été élevé sur les » desseins de *François d'Orbay*, Ar- » chitecte de réputation, occupe un ter- » rain de dix toises, & est d'une archi- » tecture simple, mais assez réguliere. » La face est de pierres de taille, à deux » étages, & percée par six croisées à » chaque étage. Elle est couronnée par » un fronton triangulaire, dans le tim- » pan duquel est une figure de Minerve » en demi-relief. Au-dessus sont les ar- » mes de France aussi en demi-relief; & » plus bas est un cartouche, où est cette » inscription en lettres d'or, sur un mar- » bre noir.

HOTEL DES COMÉDIENS
DU ROY,
ENTRETENUS PAR SA MAJESTE'.
M. DC. LXXXVIII.

» Un grand balcon de fer, qui a qua- » tre pieds de saillie, regne sur toute la » longueur de cette façade; & au-des- » sous sont quatre portes quarrées, & de » même proportion, par lesquelles on

» entre dans cet Hôtel. La Sale où est le Théatre est ornée de Loges assez commodes. Le Parterre & l'Amphithéatre peuvent contenir un grand nombre de Spectateurs. Le Plat-fond a été peint par *Bon Boullogne*, & c'est un très-beau morceau de peinture, mais il a été si négligé, qu'on a aujourd'hui de la peine à y connoître quelque chose. 1689.

Nous sommes persuadés que les amateurs des arts nous sçauront gré de rapporter ici une description de ce Plat-fond, d'autant plus qu'il vient d'une bonne main.

Description du Plat-fond de la Sale de la Comédie, Rue des Fossés Saint Germain, par M. Guillet de Saint Georges, Historiographe de l'Académie Royale de Peinture.

« DAns le Plat-fond de la Sale où l'on représente la Comédie Françoise à Paris, M. Boullogne l'aîné a peint plusieurs figures allégoriques qui répondent aux attributs du Théatre. La figure de *la Vérité* y est dominante, & paroît au milieu de *la Tragédie*, de *la Comédie*, de *la Poësie*, & de *l'Éloquence.* On voit que la Vérité se découvre, pour signifier que le vrai se manifeste dans les caractères différens

Cette description est manuscrite.

1689. » qui paroissent sur la Scene. *La Tra-* » *gédie* tient une épée, pour exprimer » que dans ses représentations, elle a » pour objet des événemens sanglans. » *La Comédie* tient un miroir, pour » marquer que tout le monde se voit & » se reconnoît dans le sujet qu'elle traite. » *La Poësie* tient un livre & s'occupe à » écrire, pour montrer que son talent » demande une application assidue. *L'E-* » *loquence* tient un foudre, pour mar- » quer que l'art de bien dire est une es- » péce de feu, qui embrase les cœurs, » & dont la force est sans égale.

» Dans le milieu du Plat-fond, & au- » dessus de ces figures, qui forment le » premier Groupe de ces Peintures, il y » a des *Enfans* qui tiennent des couron- » nes, pour signifier les prix qui se dis- » tribuoient autrefois dans les Spectacles » du Théatre.

» Le deuxiéme Groupe est formé par » des figures *de Vices* & de méchantes » qualités combattus par les Ouvrages » du Théatre. Ces figures jettent les » yeux sur le miroir que tient la Comé- » die, comme pour avouer que la Co- » médie sert beaucoup à les faire con- » noître, & à les rendre ridicules. La » Vérité a des plumes de paon sur la » tête. L'*Avarice* tient une bourse à la

» main, & la *Luxure* a un air immo- 1689.
» deste.

» Dans le haut du Plat-fond on
» voit la figure de la *Nuit*, elle est
» dans un char tiré par des hibous. Les
» *Heures* qui sont les filles de la Nuit,
» aussi bien que du jour, ont tirées un
» rideau, pour montrer que la nuit est
» venue, parce qu'ordinairement on at-
» tend la nuit pour ouvrir la Scene, &
» faire paroître par le secours des illu-
» minations, les portraits du Théatre.

» Plusieurs petits amours sont au-dessus
» de la corniche, & représentent les
» Génies des Graces.

» Il y a aussi plusieurs amours qui tien-
» nent des festons, pour orner l'Archi-
» tecture, & dans un balcon feint, on voit
» des Musiciens qui font un concert. »

Tous les Ouvrages de la Sale du Spectacle finis, les Comédiens prirent possession de leur Hôtel, & voici ce qu'ils inscrivirent sur le Registre journalier de cette année.

Du Lundi 18. *Avril* 1689.

OUVERTURE DU THEATRE ROYAL.

La Troupe ouvrit, & fit sa premiere représentation sur le Théatre des Fossés Saint Germain, par

PHÈDRE, & LE MÉDECIN MALGRÉ LUI.

1689. A l'article de *Crispin Précepteur*, Comédie de *la Tuillerie*, nous avons promis celui de cet Auteur & Acteur, sous l'année 1681. mais nous avons manqué d'acquitter cette promesse. Il faut réparer cet oubli, avant de reprendre l'ordre Chronologique des Piéces représentées sur le nouveau Théatre, dont nous venons de parler.

LA TUILLERIE. JEAN-FRANÇOIS JUVENON, Sieur de LA TUILLERIE, fils de *La Fleur*, dont nous avons parlé, page 204. du douziéme Volume de cette Histoire, étoit de la Troupe de l'Hôtel de Bourgogne en 1674. il passa avec ses camarades, dans celle de Guénégaud en 1680. « La » Tuillerie, dit M. de Tralage, étoit un » grand homme, & des mieux faits qui » fût à Paris. Il jouoit les rôles de jeunes » Rois, & entr'autres il a représenté » tous ceux des Tragédies de Campis» tron, excepté celui de *Tiridate*. » (a) La Tuillerie joignoit au talent de la déclamation, celui de la composition des Piéces de Théatre, & de plus, faisoit parfaitement des armes, & montoit à cheval avec beaucoup de graces. Ajoutons qu'il jouoit excellemment à la paume.

Note manuscrite de M. de Tralage.

(a) « Il joua d'original Antonin, dans la Tragédie » de *Géta*. (Mémoires pour servir à l'Histoire des Ac» teurs, &c. *Mercure de France*, May 1738. p. 835.)

» * Entrant dans les plus grandes parties » des Paumiers du Roy, à Fontaine- » bleau, Versailles, & ailleurs, & qu'on » s'empressoit d'aller voir. » Quoiqu'homme à bonne fortune auprès des femmes, La Tuillerie n'en étoit pas moins empressé pour de jolies personnes, pour lesquelles il s'enflammoit aisément; & le même M. de Tralage, que nous venons de citer, ajoute qu'il n'épargnoit rien pour satisfaire ses desirs, & que souvent il a donné cent pistoles pour obtenir les premieres faveurs d'une belle. Cette passion fut si violente en lui, & il se ménagea si peu, qu'il fut saisi d'une fiévre chaude, qui en peu de jours le conduisit au tombeau. D'autres disent que ce fut un coup qu'il reçut à la tête, quoi qu'il en soit, à peine âgé de trente-quatre à trente-cinq ans, La Tuillerie mourut le Vendredi 13. Février 1688. entre trois & quatre heures après midi, & le lendemain 14. du même mois, il fut enterré à Saint Sulpice, sa Paroisse.

1689.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Acteurs, Mercure de France, Mai 1738. page 833.

« La Tuillerie a fait jouer & imprimer » quelques Piéces sous son nom, mais » ceux qui le connoissoient particuliere- » ment, & qui sçavoient qu'il étoit fort » ignorant, sont persuadés qu'il n'a fait » que prêter son nom (à l'Abbé Abeille,

Note manuscrite de M. de Tralage.

1689. » pour les Tragédies d'*Hercule* & de *So-* » *liman*. C'est ce qui donna lieu à l'épitaphe suivante.)

Ici gît, qui se nommoit JEAN,
Il croyoit avoir fait HERCULE & SOLIMAN.

Il ne reste donc à La Tuillerie que les deux Ouvrages de Théatre suivans.

CRISPIN PRÉCEPTEUR, Comédie en vers, en un Acte, 1679.

CRISPIN BEL-ESPRIT, Comédie en vers, en un Acte, 1681.

LES FONTANGES MALTRAITÉES, OU LES VAPEURS,

Comédie en un Acte, de M. BARON, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, le Mercredi 11. Mai, précédée de la Tragédie d'*Ariane*, La seiziéme & derniere représentation le Vendredi 17. Juin suivant.

1689.

DÉMÉTRIUS,

Tragédie de M. AUBRY, * *non imprimée,*

* On trouvera sa vie à la suite de l'article d'*Agathocle*, Tragédie de cet Auteur, sous l'année 1690.

Représentée pour la première fois le Vendredi 10. Juin.

NOs recherches nous ayant procuré la communication du seul manuscrit qui soit de cette Tragédie, nous avons cru que le Public, & sur-tout les Curieux, en verroient l'extrait avec plaisir. Il peut servir à faire conjecturer de la valeur des autres Poëmes Dramatiques, sur lesquels les Auteurs, aussi prudens que le nôtre, ont gardé le silence, & n'ont pas jugé à propos de se faire connoître. Cet extrait fournira encore un nouvel éxemple, & une preuve démonstrative, qu'avec une foible habitude du Théatre on peut, sans génie & sans talent, composer des Tragédies, Le Lecteur en va juger.

Il est nécessaire de remarquer que l'Auteur n'osant entrer dans une route qu'il connoissoit assez mal, sans s'être assuré de quelque guide, a tiré le fond de sa Piéce, & ses caracteres, dans celle que M. Corneille de l'Isle avoit fait pa-

roître vingt-sept ans auparavant, sous le titre de *Persée & Démétrius* *, & au reste, M. Boyer lui a servi de modéle pour la versification.

1689.

* Voyez cet article Tome IX. de cette Histoire, p. 181. & suiv.

Laonice, Princesse héritiere de Thrace, est recherchée par Persée, & par Démétrius. Philippe, Roy de Macédoine, pere des deux Princes, a donné sa parole au dernier, sur la tête de qui il voudroit faire tomber la Couronne de Thrace : & ce choix est conforme aux vœux de la Princesse. Didas, frere de la premiere femme du Roy, & son favori, le fait changer de résolution. Philippe annonce séchement à Laonice que des raisons d'état veulent qu'elle accepte Persée pour époux. Elle reçoit d'abord cette proposition avec hauteur, mais lorsque son amant paroît, sa fierté l'abandonne.

ACTE I. SCENE V.

LAONICE.

Contre notre union Philippe se déclare.

. . . .

DÉMÉTRIUS.

Madame.... mais songeons dans un péril si grand,
A sauver notre amour des piéges qu'on nous tend.
Didas, qui nuit & jour à me nuire s'attache,
Persée à ma ruine appliqué sans relâche,

1689.

Le Roy, qui ne connoît que l'amour de ſon rang,
Sur les moindres ſoupçons, ſourd à la voix du ſang.
Les Dieux, qui contre moi ſouffrent leurs injuſtices,
Et qui peut-être en ſont eux-mêmes les complices.
Enfin, tant d'ennemis à ma perte obſtinez,
Me vaincront aiſément, ſi vous m'abandonnez;
Mais ſi votre pitié conſolant ma diſgrace,
Toujours de mes deſirs daigne approuver l'audace,
Oui, je défie, aidé d'un regard de vos yeux,
Et Didas, & Perſée, & Philippe, & les Dieux.
. . . .
Mais, Madame, ceſſons une plainte inutile,
Et contre nos tyrans cherchons-nous un azile:
La Thrace à nos malheurs en offre un aſſuré,
Contre le coup mortel qui nous eſt préparé;
Raſſemblons vos ſujets épars dans Héraclée, *
De mes amis ſecrets formons une aſſemblée,
Et ſurs de leur ſecours, ſans tumulte & ſans bruit,
Pour ſortir de ces lieux, n'attendons que la nuit.

* Ville de Macédoine, où l'Auteur place la Scene.

Dans l'intervalle du premier au ſecond Acte, Laonice ſe fait des ſcrupules, qui cauſent beaucoup d'embarras à Démétrius.

1689.
ACTE II.
SCENE II.

DÉMÉTRIUS.

Eh bien, Madame, à quoi faut-il donc se résoudre :
Attendrons-nous ici les effets de la foudre ?
Ma divine Princesse....

LAONICE.

Ecoutez-moi, Seigneur :
Je fuis, & ne fais rien où ma gloire s'oppose ;
Mais je suis trop fidelle aux loix qu'elle m'impose,
Pour oser de ces lieux m'éloigner avec vous,
Tant que vous n'avez point le nom de mon époux.
Non, Lycaste * assuré des Soldats de sa suite,
Peut prendre sans péril le soin de ma conduite,
Et de tous les chemins connoissant les détours,
Me remener en Thrace avant qu'il soit deux jours, &c.

* C'est le nom de l'Ambassadeur de Thrace.

On convient d'exécuter ce projet, & Démétrius doit rejoindre sa Princesse le plûtôt qu'il lui sera possible. L'entrevûe qu'il a ensuite avec le Roy ne sert qu'à le brouiller davantage.

ACTE II.
SCENE IV.

PHILIPPE.

..... Cependant soit raison, ou caprice,
Je ne puis en vos mains remettre Laonice.
Votre frere.....

1689.

DÉMÉTRIUS.

Ah ! Seigneur, quel coup me portez-vous ?
J'attachois mon bonheur à vivre son époux...
. . . .
Si tout autre qu'un pere usoit d'un tel langage....
Mais à trop de respect le nom de fils m'engage, &c.

A la fin de cet Acte, Amyntas vient avertir le Roy que Démétrius & Lycaste trament sourdement dans Héraclée. Le Roy sort pour assoupir une sédition qui pourroit devenir funeste.

Sostrate, soldat Macédonien, ouvre le troisiéme Acte, & raconte à Persée par quel bonheur Laonice est tombée entre ses mains, malgré les efforts de Démétrius.

SOSTRATE. ACTE III. SCENE I.

On ignore comment ce Prince est échappé,
Cependant Laonice, avec toute sa suite,
Par un gros de Soldats vers Philippe est conduite,
Qui de cet attentat voulant tirer raison,
Vous l'envoye en ces lieux ; & Lycaste en prison.

Sostrate se retire à l'arrivée de la Princesse de Thrace. La Scéne entr'elle & Persée est un peu vive, & même brutale de la part de ce dernier. Démétrius en-

1689. tre & s'oppose à sa violence. Persée semble s'adoucir, & son frere le croyant ainsi, veut s'expliquer avec lui. Persée répond en petit maître.

ACTE III. SCENE IV.

PERSÉE.

C'est un soin inutile & pour l'un & pour l'autre,
Vous sçavez ma pensée, & je connois la vôtre.
Epargnons-nous, Seigneur, des discours superflus.

DE'ME'TRIUS.

Cependant ! .....

PERSÉE.

Cependant, si je n'ai sa tendresse,
Au moins j'aurai bientôt la foi de la Princesse.
Je l'épouse à vos yeux.

DE'ME'TRIUS.

Vous.

PERSE'E.

Oüi, moi, dès demain.

DE'ME'TRIUS *mettant la main sur la garde de son épée.*

Crains plûtôt aujourd'hui de mourir de ma main.
Lâche....

SCENE V.

PHILIPPE *survenant.*

Arrête, insolent, quelle noire furie,
Te fait presqu'à mes yeux attenter sur sa vie?

Le

1689.

Le pere s'exhale en injures, & Démétrius y répond par des reproches. La fin de tout ceci, est que Philippe piqué, envoye son fils en prison sous la garde d'Amyntas. Persée, au comble de la joie, craint cependant quelque retour de la part de son pere, & ne se rassure que sur la parole de Didas.

ACTE III. SCENE VII.

DIDAS.

Seigneur, par des moyens que je n'explique pas,
Je force la nature à signer son trépas.
Et je conduis ma trame avec tant d'artifice,
Que sa mort va paroître un Acte de justice :
Et que le Roy, le peuple, & Rome même enfin,
Croiront Démétrius digne de son destin.

Les craintes de Persée sont assez bien fondées. Jamais Prince n'a montré tant d'irrésolutions que Philippe ; au commencement du quatriéme Acte, il est presque determiné à pardonner à Démétrius, lorsqu'Amyntas vient lui annoncer que les mutins ont forcé la garde, & arraché le Prince de ses mains. A ce récit le Roy s'emporte, & sans écouter les excuses d'Amyntas, il veut le condamner à une mort cruelle. Heureusement Démétrius vient se jetter aux pieds de son pere, & remet son épée, & sa vie entre

1689. ses mains. Cette action suffit pour justifier sa conduite, & dissiper tous les soupçons injurieux dont on l'avoit noirci. Le Roy, honteux de s'y être laissé tromper, fait appeller la Princesse, & lui laisse la liberté de se choisir un époux.

ACTE IV. SCENE IV.

PHILIPPE.

Oublions le passé, Madame, pour ma gloire,
L'un & l'autre à jamais perdez-en la mémoire,
Ou n'imputez qu'au Roy trop jaloux de son rang,
Ce qu'à regret le pere a fait contre son sang.
N'en parlons plus. Je vois que mon fils m'est fidéle.
. . . .
Allez aux Criminels annoncer leur pardon,
Amyntas, & tirez Lycaste de prison;
Je veux tout oublier, & que toute Héraclée
Prenne part au plaisir dont mon ame est comblée, &c.

A peine ces amans sont sortis, que Philippe paroît aussi inquiet qu'avant cette réconciliation. Dans ce moment Didas lui fait part d'une lettre interceptée, par laquelle le Consul Quintius somme Démétrius de la parole qu'il a donnée de livrer aux Romains les portes d'Héraclée, & de leur remettre le Roy & Persée. Philippe ne doutant plus

de l'intelligence de Démétrius avec ses ennemis, jure sa mort, mais il prend le parti de feindre, de crainte que le peuple ne se souléve une seconde fois en faveur du Prince. 1689.

Malgré les apparences d'une parfaite tranquillité, la Princesse de Thrace n'ose se fier à un si grand bonheur, & loin de la rassurer, les sermens de Philippe semblent accroître l'agitation où elle est, & dont elle ne peut deviner la cause. Philippe de son côté qui n'est pas moins agité, va se cacher dans le fond de son Palais. * Herodore reste seul sur la Scene. Arrive Sostraste qui cherche Démétrius avec empressement. Ce Prince paroît, Sostrate se jette à ses pieds, & lui confesse tous ses crimes. Ce malheureux, suborné par Didas, est l'auteur de la le ttresupposée au nom de Quintius, & c'est lui encore qui a préparé le poison, dont Démétrius, depuis quelques momens, ressent les atteintes. Hérodore veut chercher du secours, mais le Prince l'en empêche, disant qu'il ne veut pas s'opposer aux arrêts du Ciel. Ce seroit envain, ajoute Sostrate, qu'on prétendroit arrêter l'effet de ce poison.

* Confident du Roy.

Il agit lentement, mais il est sans reméde.

Ce vers a dû bien allarmer les Spec-

1689. tateurs : mais par un heureux hazard, ce poison qui devoit agir si lentement, fait son coup en moins d'un demi-quart-d'heure. Démétrius n'a que le temps de sçavoir que son innocence est entierement connue, que sa mort est vengée ; & il quitte la vie sans regret, persuadé de la fidélité de sa Princesse, & de la sincérité des remords de son pere.

ACTE V. SCENE IX. & derniere.

LAONICE.

O Dieux,
Cher Prince, attendez-moi, je ne puis vous survivre,
à Philippe.
Il expire. Seigneur, ne songeons qu'à le suivre :
Contentons vous & moi la nature & l'amour.
Mourrons.

PHILIPPE.

Ah ! justes Dieux, j'ai vécu trop d'un jour.

On aura peut-être de la peine à comprendre qu'une aussi foible Piéce ait été l'objet d'aucune Critique. C'est cependant, si l'on veut en croire l'Auteur, l'honneur qu'il a reçu. Il y a répondu sommairement dans une petite Préface manuscrite qui y est jointe à l'ouvrage, & qu'il termine ainsi. « J'ai cependant » beaucoup d'obligation à ceux qui m'ont » fait voir dans cet Ouvrage des défauts » que je n'y avois pas connus, par une

» prévention assez naturelle à ceux qui » écrivent. Je tâcherai même de profiter » de leurs avis dans les autres Piéces de » Théatre que je ferai à l'avenir : mais » quoi qu'il en soit, j'ai lieu d'être con- » tent du succès de celle-ci. (*a*) Je ne » croyois pas qu'elle pût tenir si long- » temps contre la saison, & contre les » conjonctures des affaires présentes, » qui ont éloigné de la Cour, & de la » Ville, le plus grand nombre des per- » sonnes dont le goût fait ordinairement » le destin des Ouvrages de cette nature. » Je veux cependant avouer de bonne » foi, que ceux qui ont représenté cette » Tragédie, ont mis tout en usage pour » la faire valoir, & que je dois à leurs » soins ce qu'elle a reçu d'applaudisse- » mens. 1689.

(*a*) On en donna onze représentations, dont la derniere est du Jeudi 30. Juin. L'Auteur eut pour sa part 397 liv. 6 sols. C'est la premiere Tragédie nouvelle qui a paru sur le nouveau Théatre de la Comédie Françoise. Cette circonstance n'a pas peu contribué à son succès.



1689.

LA RÉPÉTITION,

Comédie en un Acte, de M. BARON, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Dimanche 10. Juillet, précédée de la Comédie de l'*Homme à bonne fortune.* La onziéme & derniere repréſentation le Samedi 6. Août.

CEtte Piéce fut jouée ſans être annoncée, & ſans que l'Auteur partagea dans la recette, il n'y eut part qu'à la ſeconde repréſentation, & aux ſuivantes. Nous regrettons fort qu'elle ne ſoit point imprimée. Selon toutes les apparences, ce devoit être un Impromptu dans le goût du Prologue de ſa Comédie du *Rendez-vous des Thuilleries* : & nous y aurions appris quelques particularités ſur les Comédiens de ſon temps, qui n'auroient pu être que curieuſes.



LE VEAU PERDU, 1689.

Comédie en un Acte, & en prose, de M. de LA FONTAINE, *non imprimée*,

Représentée pour la premiere fois le Lundi 22. Août, précédée de la Tragédie de *Venceslas.*

CE fut M. Champmeslé qui présenta cette Comédie, elle est inscrite sous son nom dans les Regiſtres : cependant le Public l'attribue à Monsieur de La Fontaine, & nous nous sommes conformés à l'opinion la plus vulgaire. Quel qu'en soit l'Auteur, il est certain qu'il n'a fait que mettre en action les deux Contes de M. de la Fontaine, *la Gajûre des trois Commeres*, dont le tour de la premiere se trouve employé ici. Et *le Villageois qui cherche son Veau.* Voici de quelle façon ces deux Contes étoient liés, & formoient l'intrigue de cette petite Comédie, qui étoit jouée par cinq Acteurs. *

Le Gentillatre, ... le Sieur Le Comte.
Sa Femme, ... Mademoiselle Durieu.
Sa Servante, ... Mademoiselle Beauval.
Ricato, fermier du Gentillatre, le Sieur Desmares.
Le Fils du Fermier, jeune Paysan innocent, le Sieur La Thorilliere.

* Cet argument nous a été donné par M. Grandval, pere.

1689. Après deux ou trois Scenes nécessaires pour l'exposition du sujet, paroit Ricato; ce Villageois qui a cherché inutilement un Veau qu'il a perdu, monte sur un arbre, pour découvrir de plus loin. Le Gentillatre arrive, & se croyant seul avec sa Servante, lui conte des douceurs, veut l'embrasser, & lui porter la main sur le sein : à chaque mouvement, il s'écrie : *Ah Ciel ! que d'appas ! que vois-je, que ne vois-je pas ?* Ricato, impatienté d'entendre répéter la même chose, crie du haut de son arbre : *Notre bon Seigneur, qui voyez tant de choses, ne voyez-vous point mon Veau. Je suis perdu,* (dit alors le Gentilhomme tout bas) *ce Rustre ne va pas manquer de raconter à ma femme tout ce qui vient de se passer. Cours vîte*, ajoute-t-il à sa Servante, *& va dire à Madame qu'elle vienne en diligence me trouver ici.* Le Gentillatre demeure seul sur le Théatre. Dans le moment, la Dame arrive. Le mari fait l'empressé auprès d'elle, & recommence le même jeu, qu'avec sa Servante. Ricato rapporte à la Dame ce qu'il a vû du mari avec sa Servante, & la Dame répond toujours, *c'étoit moi*, jusqu'à ce que Ricato perdant patience : *Jarni*, (dit-il) *vous me feriez enrager ; un mari n'est point si sot à l'entour de sa femme.*

Comment

Comment donc, insolent, reprend la Dame, fort en colere : *vous manquez ainsi de respect à M. le Comte ?* (a) 1689.

Dans une autre Scene, la Servante, songeant à un établissement solide, & voulant épouser le fils du Fermier, parce qu'il est jeune & riche, trouve le moyen de lui parler : après quelques discours, elle fait ensorte qu'il lui touche dans la main. *Oh, Dame*, dit-elle alors, *tu ne sçaurois plus t'en dédire, nous voilà mari & femme. Je t'ai donné ma foi, tu m'a touché dans la main, le mariage est en bonne forme. Oui, mais,* répond le jeune homme : *Dans tout cela je n'ai vû ni Curé, ni Notaire.*

La femme du Gentillatre, à qui les discours de Ricato n'ont pas laissé de faire concevoir quelques soupçons, pour se mettre l'esprit en repos, oblige son mari à marier sa Servante avec le jeune Paysan : & c'est par ce mariage que finit la Piéce.

Elle fut interrompue après la sixiéme représentation, par l'accident qui arriva au Sieur de la Thorilliere, qui jouoit le rôle du jeune Innocent. Il s'étoit blessé à la jambe, & fut obligé de garder la

(a) Pour bien entendre cette plaisanterie, il faut se ressouvenir que c'étoit le Sieur le Comte qui représentoit le Gentillatre.

chambre pendant quelque temps. On reprit cette Comédie le Samedi 8. Avril de
1689. l'année suivante, & elle fut encore jouée neuf fois. En tout quinze représentations, dont la derniere le 8. May 1690.

LE CONCERT RIDICULE,

Comédie en prose, en un Acte, de Messieurs de PALAPRAT, (a) *&* *l'Abbé* BRUEYS,

Représentée pour la premiere fois, (après la Tragédie de *Rodogune*,) le Mercredi 14. Septembre. Treize représentations, la derniere le 4. Octobre suivant. Reprise le Lundi 24. du même mois, encore huit représentations, la derniere le 7. Novembre suivant.

SI les Auteurs Dramatiques, en faisant imprimer leurs Ouvrages, avoient eu le soin d'en rendre un compte historique, ainsi qu'en a usé M. de Palaprat, en donnant son Théatre au Public; cela nous auroit épargné bien

(a) On trouvera un article de M. de Palaprat après celui d'*Omphale*, sous l'année 1694. & l'article de l'Abbé Brueys, après celui de *Gabinie*, sous l'année 1699.

des recherches, & le Lecteur auroit encore plus satisfait sa curiosité. Nous profiterons du travail de M. de Palaprat, en nous réservant le droit d'augmenter ou de rectifier ses discours. 1689.

« Voici une bagatelle qui eut une » réussite bien au-dessus de mes espéran- » ces. Après quelques représentations » qui avoient toujours de plus en plus le » bonheur de plaire, elle eut cela de » particulier, qu'on la joua sept jours de » suite, & sans alternative, pour pro- » fiter de l'engoûment du Public, parce » que Messieurs les Comédiens étoient » obligés d'aller à Fontainebleau. Elle fût » reprise à leur retour, & l'on y courroit » avec tant de fureur, qu'elle fut jouée » bien au-delà du temps marqué pour » jouer des petites Piéces nouvelles, le- » quel finit ordinairement à la Saint « Martin, (*a*) je crois qu'outre la » mode & la nouveauté du badinage sur » l'absence des Officiers, sa simplicité » sur tout fit son succès. Ce n'est qu'un » rien. La premiere idée m'en vint dans » une compagnie fort enjouée, avec la-

Discours sur le *Concert Ridicule.*

(*a*) Voici une petite gasconnade de Palaprat. Par les Regiſtres de la Comédie, & dont nous faisons mention à la tête de cet article, on voit que la derniere représentation de cette petite Comédie est du 7. Novembre, & par conséquent avant la Saint Martin.

1689. » quelle je vis le Feu de la Saint Jean » devant l'Hôtel de Ville. Voilà où j'é- » tablis dès-lors le lieu de ma Scene, » qui me fournissoit quelques traits, & » pourquoi il est parlé de feu d'artifice, & » d'autres choses, qui devinrent presque » hors d'œuvre, par les changemens qui » furent faits à mon premier dessein.

» Ce fut aussi dans cette compagnie, » dont je viens de parler, avec laquelle » j'étois au Feu d'artifice, que je fis la » Parodie de

La disette des Chapeaux, &c.

» Et cette Parodie fut si bien goutée, » qu'elle acheva de me faire succomber » à la tentation de bâtir une petite Co- » médie sur un aussi léger fondement, » quand j'eus broché cette Piéce à ma » façon, qui vraisemblablement n'étoit » d'abord qu'un petit monstre pour le » Théatre, je la portai, même sans me » donner la patience de la relire, à un » de mes amis * qui en sçavoit plus que » moi. Nous résolûmes de la faire en- » semble, & par considération pour son » mérite & son ancienneté d'écrivain sur » moi, je lui déférai la plume, sûr, que » bien loin d'affoiblir la premiere viva- » cité de mes traits, il laisseroit dans » tout leur naïf ceux qui le mériteroient,

* M. l'Abbé Brueys.

» & qu'il perfectionneroit ceux qu'il ne
» trouveroit pas assez bien rendus. 1689.

« *Le Concert ridicule* fut donc l'origine de la Société Comique & Théatrale, que nous fimes dès-lors ensemble, ce sçavant ami & moi : nous n'eumes d'abord d'autre objet que l'entrée du Théatre, chose très-commode à des gens qui l'aiment & qui y vont tous les jours, comme nous y allions en ce temps-là ; en effet, nous n'y étions guéres moins assidus que les Acteurs même, & le Spectacle fini, nous passions une bonne partie de nos jours avec quelques-uns de ces Messieurs, qui étoient d'une très-bonne compagnie, & dont les maisons avoient des agrémens, que je regrette encore tous les jours. »

M. de Palaprat a raison d'appeller la Comédie du *Concert ridicule* une bagatelle, ce n'est pas autre chose, mais elle est vivement & plaisamment écrite, & d'un ton tout différent des Comédies de Baron, Dancourt, &c. Voilà tout son mérite, qui l'a conservée au Théatre, où elle paroît de temps en temps.



1689.

LE DÉBAUCHÉ,

Comédie en cinq Actes, de M. BARON, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, le Mardi huit Décembre. La onziéme & derniere représentation le 31. du même mois.

ON regrettera peu la perte de cette Comédie, si l'on veut se rappeller celle du *Jaloux*, que l'Auteur avoit donné deux ans auparavant : & que d'ailleurs, M. Baron n'avoit que de foibles talens pour peindre ses caracteres.

ACTEURS DE LA COMÉDIE DU DÉBAUCHÉ,

LES SIEURS,	LES DEMOISELLES,
Baron,	La Grange,
Champmeslé,	Durieu,
La Thorilliere,	Dancourt,
Raisin le Cadet,	Beauval,
De Villiers,	Des Hayes.
Roselis,	
Dancourt,	
Guérin.	



1690.

ADRIEN,

Tragédie Chrétienne, tirée de l'Hiſtoire de l'Egliſe, par M. CAMPISTRON,

Repréſentée pour la premiere fois, le Mercredi onze Janvier.

« VOici, dit Monſieur Campiſtron, » * la premiere fois qu'on imprime » cette Tragédie, dont le ſuccès fut aſſez » bizarre. On la loua, on en dit du » bien; mais elle n'excita point cet em- » preſſement vif & général, qui fait » ſeul l'heureuſe deſtinée des Piéces de » Théatre. J'attribue le ſort de celle-ci » à la même cauſe de celui de Phocion. » J'ai pris le ſujet dans l'Hiſtoire de l'E- » gliſe, j'y ai changé, ou ajouté peu » de choſe. J'ignore le jugement qu'on » fera de cet Ouvrage; mais je ſçais » bien, que pour les vers, l'ordre & » les mouvemens, il ne doit céder à au- » cun de ceux qui ſont ſortis de ma plu- » me, & que d'excellens connoiſſeurs » l'ont mis beaucoup au-deſſus. »

* Préface de la Tragédie d'*Adrien*, édition de 1715.

Cette Tragédie, il eſt vrai, préſente un tableau aſſez bien fait du caractere d'un des plus brillans ſiécles de l'Egliſe: le zéle héroïque, & la ſainte ferveur

1690. des premiers Chrétiens, & leur constance inébranlable à la vûe des plus cruels supplices, que l'aveugle rage de leurs persécuteurs pouvoit inventer, mais cela suffit-il pour faire la fortune d'un Poëme Dramatique, où l'on ne trouve d'ailleurs ni intérêts ni action ? Les personnages de cette Piéce semblent être privés de la liberté d'agir, & de raisonner. Rien ne s'y fait que par la volonté déterminée d'une puissance suprême : c'est un miracle perpétuel, & ce que l'Auteur a changé ou ajouté, est encore plus merveilleux que le fonds du sujet. Les deux premiers Actes sont remplis par de longs récits, & des épisodes qui n'ont pas une grande liaison avec le corps de l'Ouvrage. Adrien ne paroît qu'à la fin du troisiéme, & après la célébration de son hymen avec Valérie, fille de l'Empereur Dioclétien. A peine a-t-il le temps de lui dire quelques paroles entrecoupées, qu'il se convertit. Il n'est pas possible ici de se méprendre ; ce changement subit est un évident effet de la grace Céleste : on ne sçauroit l'attribuer aux exhortations de sa nouvelle épouse, qui jusqu'alors n'a fait que lui dire des injures. La suite de cette action, & la catastrophe sont aisés à deviner, & n'offrent rien de nouveau, ni de frappant. Quoi qu'en

puisse dire M. Campistron, les situations sont ici assez rares. Nons ne croyons en pouvoir remarquer qu'une seule. 1690.

A la fin du second Acte, Valérie, animée par les conseils & par l'éxemple de Sébaste, à qui elle est redevable des lumieres de la Foi, sent accroître son zéle, & veut partager la gloire des Martyrs qui tombent sous les fers des bourreaux. Dans ce moment on lui annonce qu'Adrien est arrivé, & l'attend au Temple avec l'Empereur. Valérie paroît émue à cette nouvelle. Julie, sa confidente, voyant ce trouble avec joie, ne doute point qu'à la vue de son Amant, la Princesse n'acheve de se déterminer : & à l'ouverture du troisiéme Acte, l'Empereur semble par ses discours appuyer cette conjecture : le Spectateur demeure en suspens, jusqu'à ce que Valérie elle-même, pour le tirer d'erreur, vienne détester sa foiblesse, où l'amour profane l'a fait tomber. Elle veut expier cette faute dans son sang : & c'est dans ce redoublement de ferveur, que son époux s'offre à ses yeux, & qu'elle a la consolation de lui entendre dire :

> Je suis Chrétien, Madame, & Chrétien comme vous. ACTE III. SCENE IV.

Nous ajoutons un morceau de la ver-

1690. fification : c'eft Adrien converti qui parle à Dioclétien.

ACTE IV. SCENE IV.

ADRIEN.

Hâtez-vous, contentez l'ardeur qui me poffede ;
Mais, Seigneur, permettez que vous ouvrant mon cœur,
Je vous montre du moins jufqu'où va votre erreur.
A ma religion vous préférez la vôtre,
Une fois feulement comparez l'une à l'autre,
Seigneur, fi vous voulez en faire un jufte choix.
La vôtre n'eût jamais que de barbares loix,
Elle ne fe foutient que par la violence.
La mienne par la paix, & par l'obéïffance.
La vôtre vous prefcrit l'ordre de me punir,
Moi, que des nœuds facrés à vous doivent unir.
Moi, qui dès le berceau fujet toujours fidéle,
Par des foins affidus vous ai prouvé mon zéle ;
La mienne, quand je fuis accablé de vos coups,
Me défend de penfer à me venger de vous.
Que dis-je ? Elle m'impofe une loi fouveraine
De m'offrir avec joie aux traits de votre haine ;
De ne vous point haïr quand dès le premier jour
Vous m'ôtez pour jamais l'objet de mon amour ;

De conserver pour vous la foi la plus sincere, 1690.
De vous rendre les soins que je dois à mon pere,
De dissiper la nuit de vos yeux aveuglés,
Enfin de vous aimer, lorsque vous m'immolez.

M. de Voltaire a exprimé la même pensée avec bien plus de noblesse, & de précision, dans sa Tragédie d'Alzire, Acte V. Scene sixiéme & derniere.

GUSMAN *à Zamore.*

Des Dieux que nous servons, connois la différence,
Les tiens t'ont ordonné le meurtre & la vengeance,
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre, & de te pardonner.

La réponse de Zamore est aussi plus raisonnable que celle de Dioclétien.

ZAMORE.

Je demeure immobile, égaré, confondu;
Quoi donc, les vrais Chrétiens auroient tant de vertu !
Ah ! la loi qui t'oblige à cet effort suprême,
Je commence à le croire, est la loi d'un Dieu même.

1690. J'ai connu l'amitié, la constance, la foi,
Mais tant de grandeur d'ame est au-dessus de moi :
Tant de vertu m'accable, & son charme m'attire ;
Honteux d'être vengé, je t'aime & je t'admire.

La Tragédie d'Adrien fut représentée pour la sixiéme fois le 23. Janvier. On en donna encore deux représentations.

LES FABLES D'ÉSOPE (*a*),

Comédie en vers, en cinq Actes, de M. BOURSAULT,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 18. Janvier. Vingt-sept représentations jusqu'à la clôture du Théatre avant les Fêtes de Pâques, qui se fit par cette Piéce : reprise le Mercredi 5. Avril suivant. Seize représentations ; en tout 43. représentations.

UN fragment d'une Lettre de Boursault à sa femme, va nous donner l'Historique de cette Comédie.

Lettres de Boursault, Tome I. p. 255 - 261. édition de Paris, 1720.

A ma Femme, Lettre & Fable.

« Il me semble que je t'ai suffisam» ment parlé d'affaires dans les deux pré-

(*a*) Cette Comédie parut d'abord sous le simple titre d'*Esope*. Les Fables que l'Acteur qui représentoit ce

» cédens feuillets de cette Lettre, il est » temps que je te rende compte de ce » que tu as envie de sçavoir, & que je te » dise ingénuement comment la Comé- » die d'Esope a été reçue. C'est une Piéce » d'un caractere si nouveau, que jamais » homme n'a eu tant de peur que j'en » eus pendant les trois premieres repré- » sentations. Les Fables qui en font la » beauté, (supposé qu'il y en ait dans » cet Ouvrage,) ne furent pas du goût » de bien du monde ; & quoique *Raisin*, » qui fait toujours bien, fit mieux Esope » qu'Esope ne l'auroit pû faire lui-mê- » me, je n'osois me flatter que son mé- » rite fut capable d'en donner assez à » ma Comédie, pour la faire réussir. Je » dois cette justice aux Auditeurs sans » prévention, qui vont à la Comédie » pour y prendre du plaisir quand ils y » en trouvent, & qui applaudissent de » bonne foi à ce qui leur paroît digne

1690.

Personnage débitoit, parurent trop fréquentes à beaucoup d'Auditeurs, qui en marquerent leur sentiment par quelques baillemens. Mademoiselle Beauval s'avança au bord du Théatre, & s'adressant à l'Assemblée, elle lui dit : Qu'en mettant Esope sur la Scene, on devoit s'attendre à lui voir dire des Fables. Ce petit discours appaisa les plus critiques ; & insensiblement on s'accoutuma d'intituler la Piéce *les Fables d'Esope*, & c'est sous ce titre qu'elle est imprimée. Cependant les Comédiens la représentent depuis longtemps sous celui d'*Esope à la Ville*.

1690. » d'être applaudi : je leur dois, dis-je, » cette justice qu'ils me la rendoient autant qu'il leur étoit possible ; & que » les murmures de quelques beaux esprits, qui sont des gens sans miséricorde, ne faisoient aucune impression sur eux. Dans une conjoncture si » embarrassante, pour essayer de faire » cesser le murmure des uns, & m'attirer encore plus la bienveillance des » autres, je fis cette Fable, que le lendemain, à la quatriéme représentation, Raisin, entre le second & le » troisiéme Acte, devoit dire aux Auditeurs. »

Le Dogue & le Bœuf,

FABLE.

Un Dogue envieux & superbe,
Etant couché dans un champ,
Fût assez lâche & méchant,
Pour empêcher le Bœuf d'y brouter un peu d'herbe.
Le Bœuf en mugissant, portant ailleurs ses pas :
Maudit-sois-tu, dit-il, & que malheur t'arrive ;
Ta méchanceté me prive
De ce que tu ne veux pas.

» Il devoit ensuite apostropher ceux qui » se déchaînoient contre les Fables, & » leur dire : 1690.

Messieurs les beaux esprits, que la Fable révolte,
Parlez sans dissimuler :
Dans quel champ peut-on aller,
Pour faire plus de récolte ?
A tant d'honnêtes gens, qui sont devant vos yeux,
Laissez la liberté d'applaudir ce mêlange :
Et ne ressemblez pas à ce dogue envieux,
Qui ne veut ni manger, ni souffrir que l'on mange.

« On ne fut, grace au Ciel, obligé » de dire ni l'apostrophe ni la Fable : il y » eut tant de monde à cette quatriéme » représentation, & l'applaudissement » fut si général, que nous fûmes au » moins aussi contens des Auditeurs, » qu'ils le furent de nous ; & ce jour-» là, la Piéce s'affermit si bien, qu'elle » n'a point chancelé depuis. Quelques-» uns disent qu'on n'a rien vû de si » bon depuis Moliere : & ceux qui veu-» lent me flatter disent qu'il n'a rien fait » de meilleur : mais je lui rends justice, » & je me la rends aussi : c'est assez » dire que je ne me laisse pas aller à la » flatterie. Par malheur il n'y a plus que

1690. » ſix repréſentations à en donner de ce » Carême, & je ne doute point que » trois ſemaines d'interruption, & les » beaux jours d'après Pâques, ne lui » faſſe perdre les trois quarts de ſon » mérite. Il n'y a que cinq piſtoles à » dire que mes deux parts ne montent » déja à mille écus. (*a*) Et ſi le Carême » eût été une fois plus long, je ſuis ſûr » qu'elles auroient encore monté à plus » de cinq cens. A vûe de païs elles iront » à près de quatre mille livres, ſans » l'impreſſion : & qui ſeroit aſſuré de » faire deux Piéces par an avec le même » ſuccès, n'auroit guéres beſoin d'autre » emploi. »

Dans les répétitions qui précéderent la premiere repréſentation d'Eſope, les Comédiens propoſerent à Bourſault de ſupprimer la Scene V. du ſecond Acte de ſa Comédie, craignant qu'elle ne parut trop hardie. Bourſault au contraire crut qu'elle méritoit d'être conſervée. Pout terminer ce différend, les Acteurs & l'Auteur convinrent d'en demander la déciſion au Premier Gentil-Homme de la Chambre du Roy. Voici la Lettre

(*a*) Bourſault ſe trompoit dans ſon calcul, le Regiſtre de la Comédie, plus croyable que lui, ne fait monter la recette, juſqu'à la clôture d'avant les Fêtes de Pâques, qu'à la ſomme de 2052 livres 3 ſols.

que M. Bourſault écrivit à M. le Duc d'Aumont. 1690.

MONSEIGNEUR,

« A la veille de repréſenter une Piéce » de Théatre que j'ai faite pour le diver- » tiſſement de la Cour & du Public, les » Comédiens font difficulté de dire une » Fable reçue & applaudie de toute l'an- » tiquité ; c'eſt, Monſeigneur, la Fable » de l'eſtomac & des membres, où Eſope » a prétendu faire voir la ſoumiſſion » que les ſujets doivent avoir pour le » Souverain, &c. » (Bourſault inſere dans cette Lettre la Scene en queſtion, qui eſt comme on vient de le dire, la cinquiéme du ſecond Acte.)

Lettre de Bourſault, du 14. Janvier 1690.

Réponſe de M. le Duc d'Aumont.

« J'ai reçu, Monſieur, la Scene que » vous m'avez envoyée, touchant la » Piéce nouvelle que vous voulez mettre » au jour. Je l'ai lue avec plaiſir, & » n'y ai rien trouvé qui ne ſoit dans » l'ordre. Je voudrois avoir d'autres oc- » caſions de vous rendre ſervice, & de » vous faire voir que je ſuis entierement » à vous. *Signé*, LE DUC D'AUMONT. » A Verſailles ce 15. Janvier 1690. »

Bourſault en faiſant imprimer ſa Comédie d'Eſope, la dédia au même Duc

1690. d'Aumont, & joignit à cette dédicace une *Préface nécessaire*, dont nous allons rapporter quelques passages.

Préface d'*Esope*. « Le succès que cet Ouvrage a eu, » semble le justifier assez : & ce seroit » mal reconnoître les obligations que » j'ai à la voix publique, de douter » qu'il n'y ait du bon, puisqu'elle y en » a trouvé. Le meilleur témoignage que » j'en puisse rendre est l'empressement » qu'on a eu, non seulement de le voir, » mais de le voir plusieurs fois. Et com» me toutes les régles du Théatre n'ont » jamais eu d'autre but que celui de plai» re, je crois les avoir suffisamment ob» servées, puisqu'il y a peu de person» nes à qui je n'aye plû. Je dis peu de » personnes, car il y en a toujours quel» ques-unes qui mettent toute leur étu» de à se distinguer, & qui font consis» ter tout leur esprit à le faire paroître » singulier. . . . . Cette Comédie, à » ce que disent les gens singuliers dont » j'ai parlé, n'a pas un assez grand » nœud, ni assez de jeu de Théatre : & » si cette Piéce a quelque mérite, c'est » justement de-là que je prétens le » tirer. Avoir pû trouver un nœud à » Esope, c'est sans doute quelque cho» se, & les Maîtres de l'art n'en peu» vent disconvenir. Mais avoir eu le

» ſecret de le faire aſſez petit pour mé- 1690.
» nager le terrein, & pour introduire
» ſur la Scene des perſonnages qu'on
» aime mieux y voir, que les perſon-
» nages du ſujet même ; c'eſt à mon
» ſens ce qu'on en doit le plus eſtimer ;
» ou pour mieux dire, ce qu'on en doit
» blâmer le moins. Je m'en rapporte de
» bonne foi, à ceux qui ont honoré
» cette Comédie de leur préſence. Qu'ils
» diſent, ſi les Scenes de la Précieuſe,
» du Payſan, de la mere dont on a en-
» levé la fille, de la Conſeillere-Garde-
» Note, & de toutes les autres de cette
» nature, qui ne tiennent au ſujet que
» par la relation que les perſonnages ont
» avec Eſope, ne leur ont pas fait plus
» de plaiſir que tout le reſte ; & ſi la
» morale ſatyrique & inſtructive dont
» elles ſont accompagnées, n'eſt pas ce
» qui les a le plus intéreſſé ? En un
» mot, cette Piéce eſt d'un genre ſi dif-
» férent de toutes les autres, qu'il la faut
» regarder, pour ainſi dire, avec d'autres
» yeux, & ne pas l'ajuſter à des ré-
» gles, judicieuſes à parler en général,
» mais chimériques dans une eſpéce auſſi
» particuliere que celle-ci. . . . . . Si ces
» grands génies de l'antiquité ; je veux
» dire Ariſtote & Horace, qui ont donné
» des régles pour le Théatre, avoient

1690. » pû se figurer qu'Esope eut dû y paroî-
» tre un jour, ils auroient cherché tout
» ce qui auroit été capable de le faire
» réussir; & puisqu'il n'a pas moins réus-
» si que s'ils m'avoient marqué le che-
» min que je devois suivre, il faut ap-
» paremment que j'aye trouvé ce qu'ils
» m'auroient enseigné eux-mêmes.

» Pour le jeu de Théatre, je l'ai mé-
» nagé autant qu'il m'a été possible dans
» le peu que le sujet m'en a fourni; &
» je crois même l'avoir assez heureuse-
» ment disposé pour y attacher l'atten-
» tion de l'Auditeur jusqu'à la derniere
» Scene, qui est l'effet le plus favora-
» ble qu'on puisse attendre en semblable
» occasion. Il y a une Scene de petits
» enfans qui finit le troisiéme Acte, qui
» a eu assez de succès pour mériter d'avoir
» des Censeurs. C'est une Fable que j'ai
» mise en action *; & voici les défauts
» qu'on y a trouvés. On dit que ces
» Enfans ont trop d'esprit, & qu'Esope
» leur dit de trop belles choses. . . . . Je
» consens volontiers que ce que je ferai
» à l'avenir, soit exposé à une pareille
» censure, à condition d'un même suc-
» cès. . .

« Quelque grand qu'il ait été, j'avoue
» que j'ai tremblé plus d'une fois, & que
» s'il y a de la gloire à acquérir à mettre

* La Fable du Miroir.

» quelque chose de nouveau au jour, il y » a beaucoup de danger à craindre. Le peu- » ple qui s'attendoit à voir une Comédie » ordinaire, qui d'intrigue en intrigue, » & à la faveur de quelques plaisante- » ries, va insensiblement à la fin de son » sujet, fut surpris d'entendre des Fa- » bles, à quoi il ne s'attendoit pas, (car » cette Piéce n'avoit été promise que » sous le nom d'Esope) & ne sçût d'a- » bord de quelle maniere il devoit les » recevoir : mais quand il comprit le » sens qu'elles renfermoient, & qu'il vit » toute l'étendue de son application, il » se voulut mal de l'injustice qu'il m'a- » voit rendue, & ses applaudissemens » furent, si j'ose me servir de ce terme, » comme la réparation de son murmure : » ainsi j'ai tous les sujets imaginables » de m'en louer, & je n'en ai aucun de » m'en plaindre.

1690.

» Ce qui m'a paru de plus dangereux » dans cette entreprise, ç'a été d'oser » mettre des Fables en vers après l'illus- » tre M. de la Fontaine, qui m'a de- » vancé dans cette route, & que je ne » prétends suivre que de très-loin. Il ne » faut que comparer les siennes avec » celles que j'ai faites, pour voir que » c'est lui qui est le maître : les soins » inutiles que j'ai pris de l'imiter, m'ont

1690. » appris qu'il est inimitable ; & c'est » beaucoup pour moi que la gloire d'a» voir été souffert où il a été admiré. »

Bourſault ſe rend juſtice en parlant des Fables qu'il a imitées d'Eſope, après celles de la Fontaine ; mais cependant le quadre dans lequel il les a enchaſſées, empêche de les éxaminer avec la même ſévérité, que s'il les avoit données en Recueil. A l'égard de ſa Comédie, c'eſt une route ſinguliere qu'il a priſe en la compoſant, & qui a été imitée par beaucoup d'autres, qui par pareſſe, ou faute de ſujets ſuſceptibles d'intrigue, ont employé une ſimple idée, pour faire entrer des perſonnages épiſodiques. Noüs aurons occaſion par la ſuite de parler de ce dernier genre de Piéces ; revenons à celle de Bourſault qui eut un grand ſuccès, & qui le méritoit par les heureux détails qu'il a eu l'art d'y joindre. (*a*)

Mercure Galant, Mars 1690. pages 297-298.

(*a*) « Il y a ſi longtemps que je ne vous ai entretenu de Piéces nouvelles de Théatre, que quelque » bruit que la Comédie d'*Eſope* ait fait, je ne vous en di» rai rien en vous l'envoyant, ſi elle n'étoit d'un carac» tere tout particulier, qui y fait trouver l'utile joint à » l'agréable, plus qu'on ne le trouve en aucune ſorte. » En effet, les Fables dont ſe ſert Eſope en parlant à » ceux qui le viennent conſulter, ſemblent avoir été » faites pour le ſujet ; & en ſe faiſant écouter avec » plaiſir, par le tour fin que leur a donné l'Auteur, » elles font entendre de grandes leçons, dont les gens » ſages peuvent profiter. Les vers ſont fort naturels, & » font voir la facilité du génie de M. Bourſault.

Le vingt Avril 1690. *On ferma le Théatre à cause de la mort de Madame* LA DAUPHINE, (ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE *de Baviere*) *& on ne l'ouvrit que le lendemain que son Corps fut porté à Saint Denis, qui fut le Mercredi* 3. *May. En tout quatorze jours de discontinuation.* Regiſtre de la Comédie, Année 1690. 1690.

AGATHOCLE,

Tragédie de M. AUBRY, *non imprimée*,

Repréſentée pour la premiere fois le Mercredi 10 May.

CEtte Tragédie eſt un peu plus paſſable que celle de *Démétrius* (*a*). Le ſujet eſt interreſſant, & à peu de choſe près, le même que celui d'*Inez de Caſtro*. Qu'on ne prétende pas inférer

(*a*) Agathocle n'eut cependant que trois repréſentations, dont la derniere ne produiſit que 179 liv. 10 ſols de recette, & l'Auteur eut pour ſa part 3 liv. 2 ſols. Mais il faut remarquer que ſi *Démétrius* paroît avoir eu plus de ſuccès, c'eſt que par une heureuſe circonſtance, cette Tragédie ſe trouva la premiere qui parut ſur le nouveau Théatre de la Comédie Françoiſe. Ce n'étoit point la Piéce qu'on alloit voir mais ſeulement la Sale du Spectacle.

de-là que nous voulions dire que M. de
1690. la Motte en a fait usage : il a puisé dans des sources plus sures, & plus anciennes, (a) & d'ailleurs la Tragédie d'Agathocle a été ignorée jusqu'à présent. C'est cette derniere raison qui nous engage à en donner un extrait plus étendu, qu'elle ne semble le mériter.

Lysimachus, Roy de Macédoine, après avoir vaincu Doricetes, Roy de Thrace, s'est emparé de son trône, & a épousé Arsinoé, veuve de cet infortuné Roy. Il s'est engagé en même temps à marier son fils Agathocle, avec Euridice, fille de la Reine & de Doricetes. Le temps destiné pour la célébration de cet hymen approche : la Princesse attend ce moment avec impatience ; mais le Prince qui a donné son cœur à Aspasie, jeune Inconnue, enlevée dans le Camp de Séleucus, refuse d'y souscrire. Lysimachus est dans une grande perpléxité. Il chérit Agathocle, Prince orné de vertus, & l'appui de sa Couronne : & de l'autre côté, il craint Arsinoé, dont l'humeur altiere le fait trembler. Elle menace même, au cas que le Prince s'obstine dans son refus, de donner sa

(a) Laure persécutée, Tragi-Comédie, de M. Rotrou, & Théodore, Tragédie, de M. Corneille.

fille

fille à Pyrrhus, Roy d'Epire, avec ses droits sur la Thrace. Dans cette conjoncture, le Roy imagine le moyen que voici. 1690.

LYSIMACHUS *à Arsinoé.* ACTE. I. SCENE V.

Pour bannir ces frayeurs de votre ame craintive :
Apprenez qu'Agénor * épouse ma captive.
Que soudain un emploi l'éloignant de la Cour,
Il emmene avec lui l'objet de son amour.
Agathocle jaloux, & loin de ce qu'il aime,
Aura le temps alors de rentrer en lui-même :
Et libre pour jamais de ces liens honteux,
Du côté d'Euridice il tournera ses vœux.
Madame, jusques-là poussez la complaisance,
Des erreurs de mon fils différez la vengeance :
Et croyez qu'impuissant à vaincre ses refus,
Je me range avec vous du parti de Pyrrhus.

* C'est le nom du Favori du Roy.

Arsinoé a raison de se défier du succès de ce stratagême : envain Euridice prodigue les noms d'ingrat & de perfide ; ses pleurs ne font pas plus d'effet sur le cœur d'Agathocle, que les menaces & les emportemens de Lysimachus. Cela sert cependant à remplir le second Acte, avec la conversation du Roy & d'Aspasie. L'action commence à s'échauffer au troisiéme. Agathocle, malgré tout le respect qu'il a pour son pere, s'oppose à l'enlévement de sa Maîtresse. Au quatriéme,

1690. le Roy, irrité de la résistance opiniâtre du Prince, n'écoute plus que les conseils d'Arsinoé, & condamne Aspasie à passer le reste de ses jours dans un Temple consacré à Diane. Agathocle au désespoir menace de se porter aux dernieres violences, plutôt que d'être séparé de l'objet de son amour. Lysimachus veut inutilement se servir de son autorité, il est obligé, du moins en apparence, de céder au Prince, qui lui est devenu plus nécessaire, depuis qu'on a reçu la nouvelle que Séleucus s'approche de Byzance avec une armée formidable. Aspasie, qui ne paroît ordinairement qu'à la fin de chaque Acte, dans la derniere Scène de celui-ci, déclare à Agathocle qu'il ne peut lui plaire, qu'en faisant accepter la paix que Séleucus propose. Ce discours énigmatique, & l'intérêt qu'Aspasie prend pour Séleucus, ennemi mortel du Roy de Macédoine, suffiroit pour donner des soupçons à Agathocle; mais il est trop amoureux pour raisonner; il ne songe qu'à éxécuter les volontés de son Amante. Il prie Agénor de porter le Roy à la paix; mais pendant que le Prince est occupé à se défendre des reproches d'Euridice, on vient l'avertir qu'Agenor enléve Aspasie. Agathocle vole à son secours: cependant Arsinoé

qui fait jouer ce ſtratagême, s'en applaudit avec ſa Confidente. Lyſimachus, qui par foibleſſe n'a pas oſé déſapprouver ſa conduite, eſt rongé d'inquiétudes mortelles : & craint également les violences d'Agathocle pour ſon Amante, & la colere de Séleucus, qui demande Aſpaſie. Dans cette ſituation, on voit entrer Cléomene, ci-devant Gouverneur d'Agathocle. 1690.

LYSIMACHUS. ACTE V. SCENE IX.

De quel ſuccès vos ſoins ont-ils été ſuivis,
Cléomene, & d'où vient que vous quittez mon fils ?
Apprenez-moi ſon ſort, & celui d'Aſpaſie.

CLE'OMENE.

Cette Princeſſe, hélas ! vient de perdre la vie.

ARSINOE'.

Qu'entens-je ?

LYSIMACHUS.

Juſtes Dieux !

CLE'OMENE.

Ses deſtins ſont connus,
Cette Aſpaſie étoit fille de Séleucus :
En tombant dans vos mains elle eut la prévoyance,
Seigneur, de vous cacher ſon nom, & ſa naiſſance :
Mais ſa vertu connue à toute votre Cour,
Etoit digne du Roy qui lui donna le jour !

1690.

LYSIMACHUS.

Ah! que de cette mort nous aurons à nous plaindre!

CLE'OMENE.

Elle a déja produit tout ce qu'on en doit craindre,
Et puisque je résiste à mes vives douleurs,
Il faut vous annoncer le plus grand des malheurs.

LYSIMACHUS.

Qu'allez-vous dire? ô Ciel!

CLE'OMENE.

Agénor plein de joye,
Dans son vaisseau sans peine avoit conduit sa proye,
Et l'habile Pilote épioit le moment
De déployer la voile à la faveur du vent,
Seigneur, lorsqu'Aspasie, aux pleurs abandonnée,
Sans espoir de secours contre sa destinée,
Et voulant s'affranchir d'une si dure loi,
Se saisit d'un poison qu'elle eut toujours sur soi,
Depuis que la fortune à vos armes propice,
Lui fit dans l'esclavage éprouver son caprice.
A peine le venin s'est porté jusqu'au cœur,
Que son front est couvert d'une froide sueur:
Alors elle chancelle, & tombe évanouie:
Le nom de son amant la rappelle à la vie,

1690.

Elle l'entend nommer, ouvre soudain les yeux,
Et voit dans le vaisseau ce Prince furieux,
Qui frapant Agénor d'une main vengeresse,
Le fait tomber sans vie aux pieds de la Princesse.
Reçois, dit-il, le prix de ta témérité,
Et lave dans ton sang ton infidélité,
Lâche ! & puis se tournant vers sa fidelle Amante,
Quel spectacle ! Seigneur, il la trouve mourante,
Tenant à peine encor d'une débile main
La boete qui renferme un poison inhumain.
Le Prince s'en saisit, & furieux, s'écrie,
Quoi ! vous mourez pour moi, trop cruelle Aspasie ?
Croyez-vous qu'insensible, & craignant pour mes jours,
Je pusse un seul moment vous laisser sans secours ?
Ah ! si vous l'avez cru, vous vous êtes déçûe,
Et ma flâme jamais ne vous fut bien connue:
Voyez, voyez, dit-il, embrassant ses genoux,
Que qui sçait vous aimer, sçait mourir avec vous.
Alors, s'abandonnant à sa douleur funeste,
De ce mortel poison il avale le reste,
Et dit à la Princesse, en soupirant tout bas,
Que le Ciel les unit, au moins par leur trépas.

1690.

LYSIMACHUS.

O mon malheureux fils ! quel destin est le vôtre !

CLE'OMENE.

D'amour & de douleur pénétrés l'un & l'autre,
Ils se cherchent des yeux, & leurs regards muets
S'expriment tour à tour leurs sentimens secrets.
Mais Aspasie enfin se faisant violence,
Pour entr'ouvrir la bouche, & rompre le silence :
Seigneur, dit-elle au Prince, en élevant sa voix,
Aspasie est d'un sang digne de votre choix :
Au sang dont vous sortez je n'ai point fait d'outrage,
Fille de Séleucus, j'en ai tout le courage :
Si je vous ai caché mon destin, & mon nom,
Je dois, mourant pour vous, obtenir un pardon.
Elle ferme, à ces mots, sa paupiere mourante.
Le Prince, s'irritant contre une mort trop lente,
Tire soudain l'épée, & de sa propre main
Dans le même moment la plonge dans son sein.
Il tombe, & meurt : j'arrive, ô douleur éternelle !
Pour être le témoin d'une mort si cruelle,

1690.

Et pour me voir réduit au violent effort,
De vous en faire, hélas! le funeste rapport.

LYSIMACHUS.

O Ciel! qui tôt ou tard te fait raison du
crime,
Tarderas-tu longtemps à prendre ta victime?
Et ton foudre vengeur prévenant mon dessein,
N'épargnera-t-il point un forfait à ma main?
Oui, remettons aux Dieux le soin de la vengeance,
Ils sçauront mesurer le supplice à l'offense:
La Reine à leur courroux ne sçauroit se cacher,
Et Séleucus s'apprête à me venir chercher.
Trop heureux, si j'appaise, en terminant ma vie,
Les manes d'Agathocle, & l'ombre d'Aspasie.

AUBRY.

JEAN-BAPTISTE AUBRY, Des Carriéres, fils de N.... Aubry, Maître Paveur à Paris, & de Jeanne Papillon, embrassa la profession de son pere, & l'imita dans sa probité. (*a*) Il épousa

(*a*) Tout le monde lui a rendu cette justice: « Qu'il » avoit toujours fait paroître beaucoup de probité dans » son emploi, qu'il a vécu avec assez d'honneur, selon » sa condition, & qu'il est mort dans l'estime de tous » ceux de sa connoissance. » Ce portrait convient également au pere & au fils. Ajoutons que M. l'Abbé du Bos, dans ses réfléxions Critiques sur la Peinture & la Poësie, (1) parlant des personnes dont le génie poëtique s'est manifesté avec le temps, malgré la mali-

(1) Tome II. Section IV. p. 41 & 42. édition de 1740.

P iv

Geneviéve Béjart, veuve du Sieur de la
1690. Villeaubrun, Comédienne de la Troupe du Palais Royal, & ensuite du Théatre de Guénégaud (*a*). Peu de temps après la mort de cette premiere femme, de laquelle il n'eut point d'enfans, il se remaria. Le commerce, & les liaisons qu'il eut toute sa vie avec les Comédiens, lui firent naître, un peu tard, le dessein de composer pour le Théatre. De deux Piéces qu'il donna, la premiere n'a dû son succès qu'aux circonstances que nous avons remarquées, & la seconde tomba assez précipitamment. Il n'eut pas le temps de risquer la troisiéme, car il mourut le 20. May 1692.

M. Aubry a laissé des enfans de sa seconde femme. Il eut deux freres & quatre sœurs, l'une desquelles fut mariée à Pierre Le Vié, Docteur en Médecine de

gnité des conjonctures, cite notre Auteur, pour l'un de ses exemples. « N'avons-nous pas vû, dit-il, deux » Poëtes se former de deux métiers qui ne sont pas certainement des plus nobles : le fameux Menuisier de » Nevers, & le Cordonnier, *Réparateur des Brodequins* » *d'Appollon ? Aubry*, Maître Paveur à Paris, n'a-t-il » pas fait représenter depuis soixante ans des Tragédies » de sa façon ? Nous avons même pû voir un Cocher (1) qui ne sçavoit pas lire, faire des vers, très-» mauvais à la vérité, mais qui ne laissent pas de » prouver que la moindre étincelle du feu Poëtique le » plus grossier, ne sçauroit être si bien couverte, qu'elle » ne jette quelque lueur, &c.

(1) Le Cocher de M. de Venhamon.

(*a*) On a donné la vie de cette Comédienne, Tome XI. de cette Histoire, page 304.

la Faculté de Montpellier, & l'autre étoit *Marie Aubry*, célèbre Actrice de l'Académie Royale de Musique, qui a joué d'original dans les premiers Opera de M. de Lully. 1690.

Piéces de Théatre de M. Aubry.

DÉMÉTRIUS, Tragédie, non imprimée, 10. Juin 1689.

AGATHOCLE, Tragédie, non imprimée, 10. May 1690.

LA FOLLE ENCHERE,

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, (précédée de la Tragédie d'*Andronic*) le Mardi 30. May. (Neuf représentations, la derniere le 16. Juin suivant.)

CEtte petite Piéce est très jolie par le dialogue ; à l'égard de l'intrigue, elle est peu vraisemblable. Une jeune personne travestie en homme se fait aimer à la fureur de la mere de son amant ; & cette mere, par une fourberie conduite par les domestiques de son fils, met à l'enchere sur une prétendue Comtesse qui veut épouser le jeune Comte,

1690. & obtient la préférence moyennant la somme de deux cens dix mille livres. La donation faite, on vient avertir la vieille amoureuse que la Comtesse de la Tribaudiere, sa rivale, a enlevé le jeune Comte, elle sort désespérée de cette avanture.

Fin de la Piéce.

ERASTE *à Merlin.*

Que je crains son ressentiment, quand elle sera détrompé!

MERLIN.

Il faudra bien qu'elle prenne patience, ne songez qu'à votre bonheur. Vous allez posséder Angélique, vous devez être content. Je voudrois de tout mon cœur que la compagnie le fût aussi.

Par l'avertissement qui précéde cette Comédie, on auroit tout lieu de douter que cette Piéce fut de Dancourt, le Lecteur va juger si nous nous trompons.

Préface de la Comédie de *la Folle Enchere.*

« Cette petite Comédie a extrêmement diverti tous ceux qui ont vû les représentations, & je me suis *étonnée* moi-même *que sans aucune connoissance des régles du Théatre*, j'aye pû faire quelque chose qui ait mérité du Public une attention favorable. Mais l'esprit & le bon sens sont les meilleures régles que l'on puisse suivre. Choisir un bon sujet; donner des intérêts pressans à ses personnages, faire naître des obstacles à leurs desseins, &

» surmonter ces difficultés : voilà tout 1690.
» ce que je sçais, & je ne crois pas qu'il
« soit absolument besoin d'en sçavoir
» davantage, puisqu'avec cela, j'ai
» trouvé le secret de réussir. Peut-être
» suis-je un peu redevable de cet heureux
» succès à la maniere dont ma Comédie
» a été représentée ; je souhaite qu'elle
» plaise autant sur le papier que sur le
» Théatre, pour me pouvoir flatter de
» n'avoir d'obligation qu'à moi-même
» des applaudissemens qu'on lui aura
» donnés. »

Les mots marqués en italique ont fait naître notre doute. Celui d'*étonnée* ne convient qu'à une personne de l'autre sexe ; de plus, Dancourt qui avoit déja donné au Théatre sept Comédies, tant en cinq Actes, qu'en trois & en un (*a*), pouvoit-il dire qu'il a fait la Comédie en question, *sans aucune connoissance des régles du Théatre* ? Encore un coup, nous laissons au Lecteur le soin de décider la question. (*b*)

(*a*) Dancourt avoit déja donné, *Le Notaire obligeant*, trois Actes ; *Angélique & Médor*, un Acte ; *Renaud & Armide*, un Acte ; *la Désolation des Joueuses*, un Acte ; *le Chevalier à la mode*, (avec Saintyon) cinq Actes ; *la Maison de Campagne*, un Acte ; *la Dame à la mode*, ou *la Coquette*, cinq Actes.

(*b*) Voici de quoi fixer la question. « Feuille d'as» semblée du 14. Juillet 1690. on a résolu que Made-

1690.

LE BALLET EXTRAVAGANT,

Comédie en prose, en un Acte, de Monsieur de PALAPRAT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie d'*Horace*, le Mercredi 21. Juin. (Neuf représentations, la derniere le sept Juillet.

Discours sur *le Ballet extravagant.*

“ CEtte petite Piéce est toute de moi. » Jamais le nom de petite Piéce n'a » été plus justement donné à un Ouvrage » de Théatre. En effet, si j'ai appellé un » rien *le Concert Ridicule*, je ne sçais » plus comment appeller celle-ci, puis- » qu'elle est au-dessous d'un rien. Je vou- » drois un peu, par plaisir, que quel- » qu'un s'imaginât que ce que j'en dis- » là est par modestie, il seroit bien dé- » trompé. Je ne crois pas lui pouvoir » donner une plus grande louange que

» moiselle *Ulric*, qui est entrée pendant les représen- » tations de *la Folle Enchere*, ne continuera plus à » entrer, parce que la Compagnie n'est pas persuadée » que la Piéce soit de sa composition, & ainsi qu'il » n'y a pas apparence qu'elle continue à travailler pour » le Théatre, comme il est dit dans les régles, & » que même elle est entrée pendant la Piéce, sans la » participation de la Compagnie. »

» de l'appeller un rien. Jamais la simpli- 1690.
» cité n'a régné mieux qu'elle ne régne
» ici. Depuis la premiere Scene de *Chri-*
» *salte* avec son ami, jusqu'au dénoue-
» ment, qu'un rien a amené, & qu'un
» rien consomme ; la folie d'une femme
» entêtée de mettre un Opéra sur pied,
» fait venir l'idée à *la Riviere* de se ser-
» vir d'une répétition de Ballet pour en-
» lever ses filles. Et sur quoi est fondé
» tout cela ? Sur ces mots : *Jamais nos*
» *Romains ne pourront enlever ces Sa-*
» *bines.* Voilà toute la Piéce.

» L'idée de cette Comédie ne fut
» point rêvée ; elle me vint tout-à-coup
» comme un éternuement. Les excellen-
» tes Actrices de l'Opera, dont on avoit
» chargé avec succès dans le Concert
» ridicule un air qu'elles chantoient avec
» tant d'applaudissemens dans les Fêtes
» de l'Amour & de Bacchus, me dirent,
» en plaisantant, qu'il étoit juste que les
» danseuses eussent leur tour. Le hasard
» fit que j'allai me souvenir en ce mo-
» ment d'un ancien Ballet de l'enléve-
» ment des Sabines, qui avoit été dansé
» autrefois à Toulouse. Voilà mon parti
» pris. Je demandai à Messieurs de
» Champmeslé & Roselis, s'ils voudroient
» s'habiller en femmes : ils y consenti-
» rent..... Mon imagination me repré-

1690. » senta le plaisant de l'opposition des » bedaines de ces deux Rois de Théatre » entripaillés, à la maigreur de Messieurs Raisin l'aîné & de Villiers, les » deux squelettes de la Scene. Voilà tout » le fondement de l'expédient de mon » *primozani*, de mon conducteur d'intrigue : *Jamais les Romains ne pourront* » *enlever ces Sabines.*

» Ma Piéce fut expédiée en deux ou » trois jours. La représentation suivit de » près, & les applaudissemens accompagnerent la représentation. Cependant comme nous n'avons jamais eu » du côté de l'intérêt un entier bonheur, » ni mon associé ni moi, dans aucun de » nos Ouvrages, nos fortunes n'étant » guéres moins semblables que nos inclinations. Cette Piéce fut donnée dans » les grandes chaleurs de l'Eté & pendant » le temps des bains. . . . . Les Spectacles » sont désertés en ce temps-là, tous ceux » qui venoient au Ballet extravagant y » rioient aux larmes : mais le nombre » des rieurs n'étoit pas grand. La Piéce, » suivant les régles, ne fut jouée que » neuf ou dix fois. Messieurs les Comédiens la reprirent sur leur compte après » la Saint Martin. Jamais je n'ai vû une » fureur pareille à celle que Paris eut » pour cette Piéce ; & je suis bien aise

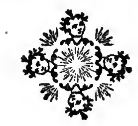
1690.

» de trouver cette occasion de rendre » un témoignage public du procédé de » Messieurs les Comédiens à mon égard. » Dans le temps des étrennes on apporta » chez moi un diamant de quarante » pistoles, avec un billet très-galant & » très-honnête, dont je ne connus point » l'écriture, & je fus plus de deux ou » trois mois à sçavoir que cette galante- » rie venoit de la part de Messieurs les » Comédiens.

» Je ne m'étonne pas du prodigieux » succès de cette Piéce, non plus que de » celui de son aînée, je veux dire le » Concert ridicule: elles ont été presque » la source de deux badinages qu'on a » trouvé si bons, qu'on les a vûs de- » puis avec plaisir en plus de vingt Co- » médies : je veux parler des plaisante- » ries intarrissables sur l'Opera, & sur » la différence des Galans d'Eté avec » les Galans d'Hyver, qu'on a répétées » toujours avec succès non seulement » sur le Théatre François, mais même » sur le Théatre Italien, qui a toujours » été le singe & le copiste de ce qui avoit » réussi sur la Scene Françoise. Je ne » dis pas que ceux qui ont si souvent » badiné sur ces riants sujets, ne l'eus- » sent fait également, quand jamais ni » le Concert ridicule, ni le Ballet extra-

1690. » vagant n'auroient paru. Je n'ai garde » aussi de vouloir insinuer une chose, » dont je serois bientôt démenti par la » lecture de ces Ouvrages, qui est qu'on » ait rien imité de mes pensées ni de » mes traits. Mais toujours me reste-» t-il la satisfaction intérieure d'avoir » ouvert un si agréable chemin ; & pour » m'honorer ici d'une comparaison glo-» rieuse, (car nous sommes, nous, pour » les grandes & magnifiques comparai-» sons. Il me semble qu'on ne sçauroit » me refuser en quelque façon dans ces » petits badinages, dont je viens de » parler, l'avantage incontestable qu'ont » les anciens sur les modernes, je veux » dire le bonheur de les avoir pré-» cédés. »

En quatre mots, la Comédie du *Ballet extravagant*, est comique & assez passablement conduite, & elle mérite d'avoir été conservée au Théatre.



L'ÉTÉ

L'ÉTÉ DES COQUETTES, 1690.

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *La Thébaïde*, le Mercredi 12. Juillet. (Douze représentations, la derniere le 6. Août suivant.)

CEtte année fut fertile en *riens*, & la Comédie de *l'Eté des Coquettes* en est un, mais très-joli. On ne trouve dans cette Piéce ni intrigue, ni nœud, ni dénouement. Angélique, jeune Coquette, définit son caractere, dans une Scene avec sa Suivante. Cependant elle avoue que le mérite d'un Cavalier appellé Clitandre, a fait impression sur son cœur, & elle ajoute : « Le temps du » départ pour l'armée est venu bien à » propos; sans le voyage d'Allemagne, » j'aurois peut-être fait l'extravagance de » l'épouser. » Ce Clitandre est un diminutif d'homme à bonne fortune, qui a fait accroire à Angélique qu'il est parti pour l'armée en qualité de Volontaire : en quittant cette derniere, il a été passer quinze jours avec Cidalise, & le reste du mois chez la vieille Marquise de

1690. Martin-Secq ; Clitandre reparoît lorsque ces trois femmes sont ensemble. Angélique le plaisante ; Cidalise le méprise, & la Marquise veut le dévisager. On vient annoncer qu'on a servi, & toute la Compagnie, dans laquelle se trouvent M. Patin, Financier, & M. des Soupirs, Maître à Chanter, sort pour s'aller mettre à table. Au reste, cette Comédie se joue de temps en temps.

LES BOURGEOISES DE QUALITÉ,

Comédie en cinq Actes, & en vers, de M. HAUTEROCHE,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 26. Juillet. (La septiéme & derniere représentation, le Lundi 7. Août.

IL n'est pas étonnant que cette Piéce n'ait eu qu'un succès très-médiocre. C'est le dernier Ouvrage d'un Auteur qui a travaillé assez longtemps, & n'a commencé que fort tard. Le sujet est comique, mais il n'est pas neuf : & n'offre qu'une copie des *Précieuses ridicules*, & des *Femmes Sçavantes*, de M. Moliere. Les caracteres du pere, de la mere, & des deux filles, sont imités des Femmes

Sçavantes ; & le travestissement du Valet en Comte de Cour, est le même 1690. que celui de Mascarille dans les Précieuses. Pour déguiser ces larcins, autant qu'il lui étoit possible, M. Hauteroche a composé une intrigue qui est foible & chargée de personnages inutiles. D'ailleurs, quoique M. Moliere doive être regardé comme le seul modéle de la bonne Comédie, les Poëtes, qui vinrent après lui ne pouvant suivre ses traces, introduisirent un nouveau genre comique, où l'esprit brilloit à la vérité, souvent aux dépens des mœurs, & du bon sens : mais enfin, depuis quelques années le Public avoit goûté ce nouveau genre, & le préféroit à des imitations froides, si fort au-dessous des originaux. Au reste, il ne faut pas confondre cette Piéce avec une Comédie de M. Dancourt, en trois Actes, & en Prose, appellée *la Fête de Village*, & que les Comédiens François représentent, depuis plusieurs années, sous le titre des ***Bourgeoises de Qualité***.



1690.

MERLIN DE'SERTEUR,

Comédie en un Acte, de Monsieur DANCOURT, *non imprimée,*

Représentée pour la premiere fois, le Mardi 8. Août, précédée de la Tragédie de *Polyeucte.*

ET pour la onziéme & derniere, le Lundi 28. du même mois d'Août. L'Auteur eut pour sa part en tout 239 livres 13 sols.

LE CADET DE GASCOGNE,

Comédie en cinq Actes, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere & unique fois le Lundi 21. Août.

CEtte Comédie nous donne l'occasion d'annoncer une célébre Actrice, dont les éloges se trouveront en plusieurs endroits de cet Ouvrage : c'est Mademoiselle *Desmare*, qui joua un rôle d'Enfant dans *le Cadet de Gascogne.* Les Registres de la Comédie Françoise

portent qu'on payât sur les frais un habit qui fut fait exprès pour elle. 1690.

Sous l'année 1715. nous parlerons d'une autre Comédie en un Acte, portant le même titre que celle-ci, & qui eut le même sort, n'ayant été jouée qu'une fois.

LE SECRET RÉVÉLÉ,

Comédie en prose, en un Acte, de Messieurs BRUEYS, *& de* PALAPRAT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Phédre*, le Mercredy 13. Septembre. (Douze représentations, la derniere le 15. Octobre suivant.

« UNe dispute donna la naissance à cette Piéce. L'incomparable Acteur * avec qui nous passions notre vie, qui contoit dans le particulier aussi gracieusement, qu'il jouoit en public, nous fit un jour le conte d'un Roulier ou Chartier qui conduisoit une voiture de vin de grand prix. Les cerceaux d'un de ses tonneaux casserent, le vin s'enfuyoit de toutes parts: il y porta d'abord avec empressement tous les remédes dont il pût s'aviser, déchira son mouchoir & sa cravate

Discours sur le Secret révélé.

* Raisin le Cadet.

1690. » pour boucher les fentes du tonneau ; » le vin ne cessoit point de s'enfuir, » quelques grands mouvemens qu'il se » donnât. L'agitation cause la soif : il » s'en sentit pressé ; & pendant qu'il » avoit envoyé chercher du secours, il » s'avisa de profiter au moins de son » malheur pour se désaltérer : il fit une » tasse des bords de son chapeau, & re- » garda comme un ménage de boire du » vin qu'il ne pouvoit empêcher de se » répandre. Il commença par nécessité, » il continua par plaisir, il y prit goût, » & tant procéda, qu'il y en prit trop. » Or cet excellent Acteur le rendoit » avec une grace infinie dans tous les » degrés de l'éloignement de sa raison ; » commençant d'être en pointe de vin, » affligé de la perte qu'il faisoit, & » réjoui par la liqueur qu'il avoit ava- » lée, pleurant & riant à la fois, chan- » tant & s'arrachant les cheveux en » même-temps.

« Voilà, dit mon ami, * une Scene » qui seroit plaisante à mettre sur le » Théatre. Je ne fus pas de son avis, la » proposition m'effraya : il est vrai que » je ne suis pas entreprenant de mon » naturel, je me défie de mes forces, » parce que je les connois, & les choses » fort aisées pour d'autres me paroissent

* L'Abbé Brueys.

1690.

» très-difficiles. Je l'entreprendrai moi, reprit froidement mon associé. J'en frissonnai, il s'en apperçut; & se mocquant de moi : vous êtes un poltron, me dit-il, tout se peut mettre sur le Théatre, pourvû qu'on n'y veuille pas travailler comme la plûpart des gens, avec précipitation, &, pour ainsi dire en courant la poste. A force de rêver, & de méditer à donner un tour naturel aux choses qui paroissent les moins susceptibles des agrémens de la Scene, la méditation jointe à l'art nous y fait réussir; & si je l'entreprenois, *je mettrois les Tours Notre-Dame sur le Théatre.* L'expression étoit du pays: nous en rîmes, il se piqua, & à quelques jours de-là il me montra le plan de cette petite Comédie, dont la vérité qui y est enseignée est tirée de cet endroit d'Horace : *Quid non ebrietas designat? Operta recludit.* Et c'est pour cela que le titre de *Secret révélé* lui fut donné.

« J'avoue que je trouvai ce plan fort à mon gré. Il avoit même enchéri sur le conte, en mettant l'effet du vin sur *Colin* & sur *Thibault*; ce qui en faisoit voir les suites plaisantes & dangereuses dans deux personnes différentes. La Scene étoit parfaitement bien in-

1690. » téressée & rendue nécessaire. Enfin il » n'y manquoit que de pouvoir arriver » agréablement à cette Scene de deux » personnages pris de vin par hasard, » dont le succès fut dès-lors jugé infailli- » ble entre les mains de deux Acteurs * » qui la devoient jouer.

* Raisin le Cadet & de Villiers.

» Nous y travaillâmes ensemble : c'é- » toit un point essentiel pour la réussite » de ce troisiéme rien. (C'est ainsi que » j'appellerai toujours les meilleures Pié- » ces d'un Acte, dont toute la beauté » consiste à n'être point chargées de ma- » tiere.) Nous la fondîmes & refondî- » mes à plus d'une reprise, nous l'égayâ- » mes dès son début le plus qu'il nous » fut possible......

» Voilà l'histoire de cette Comédie. » Ce discours & tous les autres qui pré- » cédent ces Piéces, en sont moins des » avant-propos, que l'Histoire. Cette » bagatelle ne pouvoit manquer d'avoir » le succès qu'elle eut, de la maniere » surprenante & agréable, dont le rôle » de Thibault * fut caractérisé : nous en » fûmes étonnés mon ami & moi. L'Ac- » teur y ajoûta des graces ausquelles » nous n'avions jamais pensé, & fit de » cette espéce de manant, mais rusé, » malin & goguenard à sa maniere, & » s'étant érigé en homme qui fait le

* Joué par Raisin le Cadet.

» plaisant

» plaisant & le bon Compagnon, par le » commerce que son métier de Jardinier » lui avoit donné avec le monde; il en » fit, dis-je, un ridicule excellent & » original qui pouvoit convenir à des » personnes de toute sorte de condition, » & qui depuis m'a fait rire souvent en » des gens de qualité, même dans l'épée: » à quoi je n'aurois pas peut-être fait » réflexion, si le caractere de Maître » Thibault ne m'étoit repassé dans l'es- » prit. Ce sont de ces diseurs de la chose » du monde la plus plate, qu'ils vous dé- » bitent avec l'étalage d'un visage épa- » noui, & s'applaudissant les premiers » par des *ho, ho, ho, ho* de risée qu'on » pourroit noter, & dont on est forcé » de rire, non par la bonté de la chose, » mais par la sotise qu'ils ont de la croire » telle.

1690.

» Colin de sa part, qui avoit la réputa- » tion de jouer le rôle d'yvrogne du der- » nier bien, * redoubla encore d'art & » de finesse dans ce rencontre, piqué de » l'émulation de combattre aux côtés du » grand Maître, & de jouer ce même » rôle en même-temps que lui & en sa » présence. »

* De Villiers.

M. de Palaprat avoit raison de craindre l'événement de l'entreprise de l'Abbé Brueys; le conte de Raisin, le cadet,

1690. eſt plaiſant, & l'on peut dire que les Auteurs qui l'ont employé, l'ont bien & comiquement rendus. Mais l'intrigue & les Scenes qui conduiſent à celle du Secret révélé, tout en eſt froid & mal arrangé. En un mot, ſans le jeu des grands Acteurs qui repréſenterent *Thibault* & *Colin*, la Piéce ſeroit peut-être tombée à la premiere repréſentation.

MERLIN GASCON,

Comédie en un Acte, de M. RAISIN l'aîné, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Samedi 7. Octobre, précédée de la Tragédie d'*Andromaque.*

QUoique M. Raiſin n'ait fait imprimer aucune de ſes Piéces, on peut néanmoins préſumer que celle-ci étoit une des meilleures. Elle eut treize repréſentations dans ſa nouveauté, dont la derniere eſt du 31. Octobre. Les Comédiens la reprirent le Dimanche 29. Avril de l'année ſuivante, & en donnerent encore huit repréſentations. Elle s'eſt conſervée quelques années au Théatre.

1690.

VALÉRIEN,

Tragédie, de M. de RIUPEROUS, *

Représentée pour la premiere fois, le Mercredi 22. Novembre. (La onziéme & derniere le 14. Décembre.)

* On trouvera la vie de cet Auteur sous l'année 1704.

BRUTUS,

Tragédie de Mademoiselle BERNARD,

Représentée pour la premiere fois le Lundi 18. Décembre. (Vingt-cinq représentations ; la derniere le 18. Février 1691.)

CE second Poëme Dramatique de Mademoiselle Bernard est infiniment au-dessus du premier. A la vérité, le sujet a beaucoup prêté à son Auteur, & lui a fourni des situations & des pensées, dont celui de *Laodamie* étoit peu susceptible. Cependant la Tragédie de Brutus n'est tout au plus qu'un Ouvrage médiocre. Le personnage de Brutus, qui devroit être le dominant de la Piéce, n'en est que le troisiéme, à l'exception d'une Scene dans le quatriéme Acte, & de deux dans le cinquiéme. Le rôle de l'Ambassadeur de Tarquin & celui de

1690. la sœur de Valérius, sont absolument inutiles. On pourroit même y joindre le personnage de Tiberinus, un des fils de Brutus. Des Scenes perdues entre Aquilie & Titus, & une versification foible & souvent prosaïque. Voilà les principaux défauts de la Tragédie de Brutus. Nous aurons occasion d'en parler encore au sujet du *Brutus de M. de Voltaire*; sous l'année 1730.

Mademoiselle Bernard, en faisant imprimer sa Tragédie de Brutus, y joignit une Préface dont nous allons rapporter quelques passages.

Préface de *Brutus*.

« On a fait des Critiques sur Brutus, » je ne demande que la liberté de me » défendre; après quoi, si l'on n'est pas » content de mes raisons, je passe con- » damnation.

» Quelques-uns ont trouvé que j'avois » un peu trop adouci le caractere de Bru- » tus, & Plutarque à la vérité en parle » comme d'un homme si barbare, qu'il » n'est pas surprenant que nos excellens » Auteurs ayent négligé ce sujet. Pour » moi, je n'aurois pas eu la témérité de » le prendre, s'ils nous en avoient laissé » d'autres, & si d'alleurs je n'avois vû » dans Tite-Live de quoi me rassurer » sur les sentimens de Brutus. Cet His- » torien dit qu'au travers de sa fer-

» meté, on lui voyoit une douleur pro- » fonde. Il s'agit alors de l'état où il » parut en public, selon toutes les appa- » rences, il se ménageoit moins en par- » ticulier, & toute sa douleur éclatoit. » Je ne l'ai pas représenté dans le Sénat, » ni exposé aux yeux du peuple, mais » dans un lieu & dans des temps où il » pouvoit laisser agir les mouvemens les » plus secrets de son cœur. Quand même » j'aurois un peu changé le caractere de » Brutus, je n'aurois fait que rappro- » cher de nos mœurs une action qui en » est fort éloignée, qui est extraordinaire » même dans les mœurs Romaines.... » L'action de Brutus n'est point un ac- » tion de vertu, si l'on peut soupçonner » qu'il y entre de la férocité naturelle, » il faut pour être héroïque qu'elle coûte » infiniment.

1690.

» Ce qui me doit faire sentir com- » bien j'aurois hazardé en donnant un » courage plus dur à Brutus; c'est la dif- » ficulté que quelques gens ont eûe de » goûter celui de Titus, qui vient s'ac- » cuser lui-même, & demander le sup- » plice; cependant la dureté qu'on a » pour soi-même doit être plus aisément » supportée, que celle qu'on a pour les » autres. Je prie que l'on considere que » Titus a toute la vertu imaginable, que

» s'il s'oublie dans un instant & dans
1690. » des circonstances qui ne lui laissoient » pas l'usage libre de sa raison, sitôt » qu'il est revenu à lui-même, il doit » avoir horreur du crime où il est tombé; qu'il sent un poids dont il faut » qu'il se soulage; qu'enfin il ne peut se » réconcilier avec lui-même, qu'en effaçant à ses propres yeux, comme à » ceux des autres, par un aveu public » de sa trahison, l'infamie de ce qu'il a » fait.

» Valérie & Tibérinus ont été également attaqués, quoique tous deux nécessaires. Tibérinus ne pouvoit être » retranché de cette Tragédie; on sçait » trop que les deux fils de Brutus avoient » conspiré. Tibérinus sert à donner de la » jalousie à son frere, & à l'entraîner » dans la conjuration; s'il n'a pas un » courage héroïque, il donne du relief » à Titus. Il l'a fallu sacrifier à un personnage plus important..... C'est Valérie qui découvre la conjuration par » le moyen de son esclave; & si son rôle » n'a pas paru avoir assez de mouvement, peut-être cela vient en partie » de ce que j'en avois retranché une » Scene........ &c.

M. de Visé n'oublia pas de parler de » la Tragédie de Brutus. Il faut em-

1690.

» ployer ses termes. * « Les Dames sont » aujourd'hui capables de tout, & si la » délicatesse de leur esprit leur fait pro- » duire sans peine des Ouvrages tendres » & galans, *Mademoiselle Bernard* vient » de faire voir qu'elles sçavent pousser » avec force les sentimens héroïques, & » soutenir noblement le caractere Ro- » main. C'est elle qui a fait *la Tragé-* » *die de Brutus*, dont les représentations » attirent de si grandes assemblées. Il y » a deux ans qu'elle fit jouer une autre » Piéce appellée LAODAMIE, qui coûta » des larmes à tous les cœurs tendres. » Elle écrit en prose avec la même jus- » tesse qu'elle fait en vers : & il n'y a » rien de mieux pensé que les deux nou- » velles qu'elle a donné au Public, l'une » sous le titre d'*Eléonor d'Yvrée*, & » l'autre sous celui du *Comte d'Am-* » *boise*. »

* Mercure Galant, Décembre 1690. p. 288-289.

Mademoiselle BERNARD.

CATHERINE BERNARD, née à Rouen, & de la Religion Prétendue Réformée, vint assez jeune à Paris, où elle se fit connoître pour une personne d'esprit & capable de tenir une place dans la république des Lettres. En 1685. Mademoiselle Bernard abjura les erreurs du Calvinisme. C'est M. de Vizé qui nous apprend ce fait, & voici ses termes. * » Je ne doute point que vous n'appreniez

* Mercure Galant, Octobre 1685. pages 274 & 275.

1690. « avec beaucoup de plaisir que Made- » moiselle Bernard de Rouen, pour qui » les galans Ouvrages qui ont paru » d'elle, vous ont donné tant d'estime, a » fait abjuration depuis huit jours. Com- » me elle a infiniment de l'esprit, il est » aisé de juger qu'elle n'a renoncé aux » erreurs où sa naissance l'avoit engagé, » qu'après une sérieuse & longue recher- » che de la vérité. » Les deux nouvelles dont on a parlé à la fin de l'article de Brutus, précéderent la Tragédie de Laodamie. En 1690. parut celle de Brutus, & l'année suivante Mademoiselle Bernard obtint le prix de prose à l'Académie Françoise. * « Messieurs de l'Aca- » démie Françoise tinrent une assemblée » pour la distribution des prix.... L'Ou- » vrage qui avoit mérité celui de la pro- » se, étoit de *Mademoiselle Bernard* de » Rouen, ce qui n'étoit pas désavanta- » geux à la Normandie..... Mademoi- » selle Bernard vous étoit déja connue » par *Eléonor d'Yvrée*, & par *le Comte* » *d'Amboise*, qui sont deux Ouvrages » en prose, où vous n'avez pas moins » admiré la finesse des pensées, que la » délicatesse de l'expression. La Tragédie » de *Laodamie*, & celle de *Brutus* de » l'hyver dernier, l'ont fait paroître une » rivale très-dangereuse pour tous ceux » qui s'attachent au Théatre. «

* Mercure Galant, Septembre 1691. p. 11 & 12.

M. le Chancelier de Pontchartrain, qui honoroit Mademoiselle Bernard de sa protection & de son amitié, & qui même lui faisoit une pension, la détourna de travailler pour le Théatre. Mademoiselle Bernard se rendit à ses avis. Elle sacrifia, même dans les dernieres années de sa vie, quantité de Piéces différentes en vers qu'elle avoit composées dans un âge plus jeune; & quoiqu'on lui offrit une somme considérable, elle ne voulut jamais les accorder à ceux qui les demandoient, parce qu'elle avoit laissé dans la plûpart des expressions, & des sentimens peu conformes à la sainteté de notre Religion, & à la pureté de la morale Chrétienne. Mademoiselle Bernard avoit obtenu du Roy une pension de deux cens écus qu'elle conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1712. Elle étoit de l'Académie *des Ricovrati* de Padoue, & elle avoit remporté différens prix de Poësie & de Prose à l'Académie Françoise.

1690.

Supplément de Moréri, article Bernard. (*Catherine.*)

Poëmes Dramatiques de Mademoiselle Bernard.

LAODAMIE, REINE D'EPIRE, Tragédie, 1689.

BRUTUS, Tragédie, 1690.

1690. L'Auteur du Supplément de Moréri, avance assez légérement : « Qu'on croit » que M. de Fontenelle, qui estimoit » beaucoup Mademoiselle Bernard, a » eu part à ces deux Tragédies. »

LE CARNAVAL
DE VENISE,

Comédie en cinq Actes, de Monsieur DANCOURT, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 29. Décembre.

MOnsieur Dancourt n'étoit guéres à plaindre : de quatre Piéces qu'il donna cette année, les deux premieres eurent du succès, les autres tombérent. Il est vrai que la chute de celle-ci fut plus prompte que celle de *Merlin Gascon*. *Le Carnaval de Venise* fut joué pour la troisiéme & derniere fois le deux Janvier 1691.



1691.

LE GRONDEUR,

Comédie en prose, en trois Actes, précédée d'un Prologue, en vers libres, (a) *de Messieurs* BRUEYS *&* *de* PALAPRAT,

Représentée pour la premiere fois le 5. Février. (Dix représentations, la derniere le 19. du même mois.)

Discours sur la Comédie du *Grondeur.*

« LE caractere du Héros ridicule de » cette Comédie est du choix de mon » associé. D'abord sa premiere idée avoit » été de faire *le chagrin.* Je lui repré- » sentai que ce titre étoit équivoque, ... » d'autant plus qu'en François, *chagrin* » est le plus souvent adjectif. Il ne s'a- » gissoit pas de peindre un homme cha- » grin, fâché & affligé par quelque ac- » cident; ce qui arrive aux plus honnê- » tes gens du monde, aux plus enjoués, » & qui ne donne aucun ridicule : mais » un homme qui n'a aucun sujet de se » fâcher, & qui est chagrin, hargneux, » bourru & querelleur par tempérament;

(a) Ce Prologue étoit intitulé : *Les Sifflets.* Il ne parut qu'aux premieres représentations de la Comédie du *Grondeur.*

1691. » ce qui ne pouvoit être renfermé que » dans le nom général *de Grondeur*, ſur » lequel perſonne ne pouvoit penſer différemment.

» Nous nous déterminâmes à appeller » notre Piéce LE GRONDEUR. Ce titre » effaroucha les Docteurs Dramatiques » de ce temps-là ; & M. de Champmeſlé, » qui n'étoit pas un de ceux qui avoient » moins de goût, fut effrayé de ce ca- » ractere. Quel plaiſir, nous dit-il, eſ- » pérez-vous que faſſe un homme qui » grondera toujours ? Nous eûmes beau » lui parler du plaiſant qu'y jettoient » les oppoſitions, ce ne fut que par un » excès de complaiſance qu'il nous ac- » corda le temps d'en entendre la lecture. » Elle étoit en cinq Actes ; le Grondeur » ne paroiſſoit qu'à la fin du ſecond, an- » noncé & préparé ſur le grand modéle » du Tartuffe qui ne vient qu'au troi- » ſiéme. Je ne ſuis pas aſſez ſot pour » dire qu'il fut préparé avec le même » art : mais je ſuis aſſez ſûr de mon fait, » pour avancer que nous le faiſions » attendre au Spectateur avec impa- » tience & avec plaiſir à la fois. Hors » l'arrivée de Monſieur Grichard, il n'y » a eu preſque rien de changé au premier » Acte, qui eſt le meilleur de cette Piéce, » & beaucoup plus à mon aſſocié qu'à

» moi. (*a*) Dès que le Grondeur paroiſ-
» ſoit, on peut juger par le plaiſir avec 1691.
» lequel le Public le voit encore aujour-
» d'hui, ſi l'on devoit être en peine du
» reſte de la Piéce. Malgré cela M. de
» Champmeſlé décida ſouverainement,
» & preſque avec la même hauteur d'une
» femme d'agioteur enrichi ; il décida,
» dis-je, & tel fut ſon arrêt, que ce
» ſujet ne pouvoit tout au plus fournir
» qu'une petite Piéce, & que peut-être
» ce caractere ſeroit ſouffert dans une
» Comédie d'un Acte comme les trois
» précédentes.

» Quel arrêt pour deux Auteurs qui
» avoient travaillé tout de leur mieux
» pendant près d'un an ? Il fallut avoir
» recours à des médiateurs ; & à force
» de négociations, tout ce que nous pû-
» mes obtenir par prieres, fut que ſi
» nous la réduiſions en trois Actes, on
» verroit l'effet qu'elle feroit. Mon aſſo-

(*a*) L'Abbé Brueys avoit une prédilection marquée pour la Comédie du Grondeur. Etant un jour dans une Compagnie avec Palaprat, quelqu'un vint à parler du Grondeur, & en fit l'éloge. Lé Grondûr, reprit vivement l'Abbé Brueys, c'eſt uné bonné Piéce ! Lé prémier Ate eſt écélent. Il eſt tout dé moi. Lé ſecond, couſi, couſi. Palaprat y a travaillé. Pour lé troiſiéme, il né vaut pas lé diable. Jé l'avois abandonné à cé barbouillûr. Cé couquis ! dit alors Palaprat, il mé pouille tout lé jour dé cette façon, & mon chien dé rendre, pour lui, m'empêche dé mé fâcher.

1691. » cié y travailla, avec mes petits secours,
» en vint à bout, & fut obligé de faire
» un voyage dans sa Province. Me voilà
» seul maître de la Piéce, & par consé-
» quent les Comédiens tout-à-fait maî-
» tres de moi, parce que je suis incom-
» parablement plus facile, pour ne pas
» dire plus mol, que mon Camarade
» *Sénique*, à qui sa fermeté à défendre
» ses sentimens par raison, a fait quel-
» quefois donner injustement le nom d'o-
» piniâtre. Pour moi je suis un homme
» dont on a toujours bon marché, & il
» y a un secret sûr de me faire rendre,
» c'est celui de ne se rendre pas d'abord.
» En ce temps-là, qui étoit ce qu'on
» appelle en langage de Spectacle, le
» meilleur de l'année, c'est-à-dire, dans
» le Carnaval, le Théatre se trouva vuide
» & sans aucune nouveauté, au moins
» comique; car on répétoit la belle Tra-
» gédie de Tiridate, de M. Campistron.
» Je lus le Grondeur, en trois Actes; il
» fut accepté, plus par besoin que par
» choix : mais parce que trois Actes ne
» pouvoient pas faire un divertissement
» entier, j'y ajoutai le Prologue des
» sifflets, qui fut bien reçû. Mais en cela
» je réveillai, comme l'on dit commu-
» nément, le chat qui dort, s'il m'est
» permis de parler ainsi; & je dirai en

» son lieu comment les sifflets me firent
» sentir la rancune qu'ils me garderent. 1691.

» Comme je suis facile, j'écoutois tous
» les avis qu'on me donnoit, & je me
» rendis si fort à toutes les chicanes qu'on
» me fit dans les répétitions, qu'à force
» de supprimer & de retrancher, mon
» troisiéme Acte s'évanouit entre mes
» mains, & je me trouvai réduit d'aller
» aux expédiens pour avoir des maté-
» reaux & de quoi en construire un, que
» je fis presque comme on vouloit dans
» la loge de cette Actrice charmante
» qui jouoit le rôle de Clarice. * Je fus
» obligé, plus par la nécessité de rem-
» plir mon Acte, que par la nécessité du
» sujet, d'y mettre la Scene du retour
» de Fadel avec Cato, qui lui rend ses
» monosyllabes. M. Guérin & Made-
» moiselle Beauval la jouoient d'une si
» grande perfection, &, pour parler
» ainsi, dans une harmonie si parfaite,
» qu'elle divertissoit beaucoup, & ne du-
» roit guéres moins que la premiere de
» Fadel avec M. Grichard, laquelle par
» le jeu, le temps, & les silences des
» Acteurs, qui sont les grands coups de
» l'art, duroit trente-cinq & plus de
» minutes, dont j'ai eu plusieurs fois le
» plaisir de faire l'expérience à ma mon-

* Mademoiselle Raisin.

1691. » tre, quoique cette Scene ne contienne
» au plus que dix ou douze monosylla-
» bes. J'y en ajoûtai une autre, malgré
» le sentiment d'un des grands Maîtres
» du Théatre, qui paria contre moi un
» bon souper, qu'elle ne réussiroit pas.
» Je laisse à penser si je gagnai ma ga-
» geure. C'est la Scene où Mondor fait
» semblant de consulter M. Grichard,
» pour se tirer de l'embarras où il s'est
» jetté, & qui finit par ces mots qui sont
» passés en proverbe : *Prenez deux ou*
» *trois fois seulement aussi mal votre*
» *temps avec elle, que vous le prenez*
» *avec moi, &c.*

» Il arriva une chose assez bizarre à
» la premiere représentation de cette
» Piéce ; elle fut sifflée par le Théatre,
» & protégée par le Parterre. Si les ora-
» ges de l'un ne sont pas tout-à-fait si
» violens que ceux de l'autre, il leur
» faut encore moins pour les exciter. Lais-
» sons à part la question auquel de ces
» deux endroits on juge plus sainement.
» Si j'étois encore Auteur, j'aurois bien-
» tôt pris mon parti là-dessus ; & disons
» seulement qu'en vérité, prix pour
» prix, il y a souvent autant de mar-
» chandise mêlée sur le Théatre que dans
» le Parterre, & toujours plus de chefs
» de

» de ces cabales d'où sortent les réglemens pour la mode, de ces gens dont tout, jusqu'à des pauvretés, est une décision parmi leurs Sectateurs, & que la jeunesse incertaine, qui entre toute neuve dans le monde, croit bonnement devoir prendre pour ses modéles. 1691.

» Il plût à quelques-uns de ces modéles de venir à la premiere représentation du Grondeur, & de n'y pas venir de sang froid. Il n'y eut sorte de singerie qu'ils ne fissent contre la Piéce, sans malice & sans dessein peut-être, mais par la seule gaîté qui les animoit. Tous les yeux se tournerent de leur côté; Grichard eut beau se démener, on le laissa crier tout son saoul, & l'on n'eut plus d'attention pour l'ennuyeux Spectacle d'un furieux, d'un enragé: c'est ainsi qu'on l'appelloit. Le Théatre gronda à son tour de l'avoir payé demi-pistole, & se livra volontiers aux plaisanteries des jeunes gens enjoués, qui vouloient bien l'en dédommager, & se donner *gratis* eux-mêmes en spectacle.

» La Piéce finit enfin, décriée à un point dans l'esprit des gens du monde, qu'à quelques jours de-là, feu Monseigneur le Prince, voulant aller à la

» Comédie, il demanda qu'on ne lui
1691. » donna pas au moins *le Grondeur*,
» tant il en avoit oui dire du mal. On
» lui repréſenta le tort qu'il feroit à
» cette Piéce, & il voulut bien courir le
» riſque de s'y ennuyer, pourvû que
» par accommodement on y ajoûtat *les*
» *Sabines*, c'eſt ainſi que la Cour avoit
» appellé *le Ballet extravagant*. Son Al-
» teſſe Séréniſſime l'honora de ſa pré-
» ſence à cette condition. Elle en fut
» très-ſatisfaite, & en dit tant de bien
» à la Cour, qu'on reçut l'ordre de l'y
» aller jouer. Elle y réuſſit infiniment;
» & ce même Théatre qui l'avoit vili-
» pendée par l'habitude outrée du Fran-
» çois, de paſſer d'un excès à l'autre,
» commença à la porter beaucoup plus
» haut qu'elle ne méritoit. La voilà tout-
» à-fait rétablie du côté de la gloire,
» elle reçut du côté de l'intérêt un coup
» mortel, dont elle ne ſe releva pas.

» Monseigneur alla paſſer les jours
» gras à Anet, Sa Majeſté ſçachant
» bien que *Monſieur de Vendôme* auroit
» toujours voulu donner à ce Prince,
» (s'il l'avoit pû) les Fêtes pareilles à
» celles de Galatée, (*a*) eut la bonté de

(*a*) L'Opera d'*Acis & Galatée*, repréſenté pour la premiere fois à Anet, devant Monseigneur, en 1686.

» mettre des bornes à sa passion ; & Sa » Majesté ne lui permit d'employer que » trois Comédiens au plus, pour les di- » vertissemens qu'on lui donneroit. Je » fus chargé de ces divertissemens, chose » très-difficile à faire avec trois Acteurs, » si je n'avois pas trouvé les ressources » d'une Troupe entiere, dans la va- » riété & la fécondité de Messieurs Rai- » sin freres, & de Villiers. Toute la » Cour qui eut l'honneur de suivre Mon- » seigneur à ce divertissement, se sou- » vient encore avec plaisir des prodiges » que firent ces trois Acteurs. 1691.

» . . . .

» Les trois Acteurs d'Anet jouoient » les trois principaux rôles dans *le Gron-* » *deur*, & par leur absence, cette Piéce » perdit, dans la fureur où étoit Paris » pour elle, les cinq meilleures repré- » sentations de toute l'année. On la re- » prit le jour des Cendres, jour où le » Spectacle est peu fréquenté, parce que » les femmes sont fatiguées des jours » précédens. Elle eut affaire à un *Ar-* » *lequin Esope* des Italiens, (a) monstre » comique composé, comme une autre

(a) *Arlequin Esope*, Comédie en vers libres, en cinq Actes, de M. le Noble, représentée par les Comédiens Italiens, au mois de Février 1691.

1691. » chimere, de plusieurs monstres ridi-
» cules, & de tous les plus bas grotes-
» ques. Cette concurrence n'est guéres
» plus honorable pour le Grondeur, que
» le fut autrefois celle de la *Phédre* de
» *Pradon*, pour la *Phédre* de *Racine*.
» Ce malheureux Esope ne laissa pas
» d'achever de couler à fond notre pau-
» vre Comédie: de sorte qu'on peut dire
» d'elle par rapport aux louanges qu'on
» lui a données, & celles qu'on lui don-
» ne encore tous les jours, qu'elle res-
» semble à l'*Hécyre* de *Térence*, puis-
» qu'à sa premiere représentation & à
» sa reprise, elle a eu l'affront de se voir
» abandonnée pour des Pantomimes &
» des Danseurs de Corde.

» Le plus grand succès du Grondeur,
» à le prendre dans le sens utile où le
» prennent les Poëtes, n'a donc jamais
» été dans sa nouveauté, & au profit de
» ses Auteurs. Mais on diroit que c'est
» depuis à force de gloire que le Public a
» voulu nous dédommager de l'intérêt:
» il n'y a jamais eu de Piéce qui ait fait
» une si grande & si constante fortune.
» Je ne compte pas pour beaucoup de
» l'avoir vû jouer dans les Provinces,
» & que l'on y crevoit, malgré la stu-
» pidité & la barbarie des Comédiens
» qui la défiguroient: mais d'avoir vû

1691.

» un temps très-considérable à Paris, où » toutes les fois qu'une Piéce nouvelle » tomboit, (ce qui arrivoit souvent) » le Grondeur étoit demandé à grands » cris, & il falloit le donner, comme » s'il avoit été fait pour calmer les tem» pêtes, & réconcilier le Théatre avec » le Parterre, quand une Piéce l'avoit » mis de mauvaise humeur. »

M. de Palaprat a eu raison de se plaindre du caprice du Public au sujet du Grondeur; c'est une des meilleures Comédies qui ait parû au Théatre depuis Moliere. Le jugement que l'Abbé Brueys en a porté, & que nous avons placé en note, à la tournure gasconne près, est très-judicieux. Le premier Acte du Grondeur est admirable. Le second lui est inférieur, & même il s'y trouve des Scenes un peu traînantes. A l'égard du troisiéme, il est aisé de s'appercevoir qu'il a été fait morceau à morceau. Cependant le tout ensemble compose une bonne Comédie, faite pour les mœurs, où elles se trouvent respectées, tant par le fond, que par les expressions.

1691.

TIRIDATE, (a)

Tragédie de M. CAMPISTRON,

Représentée pour la premiere fois, le Lundi 12. Février. (b)

ANdronic & Tiridate passent dans l'esprit des connoisseurs pour ce que M. Campistron a fait de mieux. On convient qu'il a parfaitement traité dans ces deux Piéces, des sujets que la politique & la Religion ne lui permettoient pas d'exposer sous leurs véritables noms, & que le succès a fait voir convenir parfaitement au Théatre. L'une & l'autre de ces Tragédies offre de grandes beautés : il semble néanmoins qu'Andronic l'emporte par les suffrages du Public,

(a) La Tragédie de *Tiridate*, que M. l'Abbé Boyer avoit donné en 1648. n'a de commun avec celle-ci que le titre. On en peut voir l'extrait, Tome VII. de cette Histoire, page 198.

(b) On en donna la vingt-deuxiéme représentation le Samedi 31. Mars, jour de la clôture du Théatre. A la neuviéme, la part de l'Auteur montoit à 1116 liv. 9 sols, & les suivantes, jusques & compris la vingt-deuxiéme, lui rapporterent encore 817 liv. 19 sols. On reprit Tiridate le Lundi 23. Avril à l'ouverture, & il fut joué trois fois de suite. Cette Piéce s'est conservée au Théatre avec réputation.

& Tiridate par ceux de l'Auteur. 1691.
« De toutes mes Tragédies, (dit-il)
» c'eſt celle où il y a le plus d'art & de
» délicateſſe dans les ſentimens. Le ſuc-
» cès en fut prodigieux, & l'on n'en a
» point vû ſur notre Théatre, ni de plus
» brillant ni de plus conſtant. »

Préface de Tiridate, édition de 1715.

Sans prétendre cenſurer les déciſion du Public, toujours juſtes & reſpectables, éxaminons ſeulement le ſentiment de M. Campiſtron, qui nous paroît aſſez bien fondé. Il eſt certain que la Tragédie d'Andronic a dû lui coûter beaucoup moins : le fonds du ſujet eſt très-connu : il eſt heureux, intéreſſant & Théatral : tous les caractéres, juſques à ceux des moindres Confidens, ſont marqués dans l'Ouvrage que M. l'Abbé de Saint Réal en avoit compoſé d'après l'Hiſtoire. L'Auteur convient qu'il en a fait uſage, il n'a preſque eu que la peine de lui donner la forme Dramatique, & c'étoit juſtement la partie dans laquelle il excelloit. Au lieu que lorſqu'il compoſa Tiridate, dont l'entrepriſe eſt ſans comparaiſon plus difficile, il n'a eu aucun de ces ſecours. « Ce fut (dit-il) en liſant
» le ſecond Livre des Rois, que l'amour
» d'Amnon, fils de David, pour ſa
» ſœur Thamar, m'inſpira le deſſein
» de faire une Tragédie ſur ce ſu-

Préface de Tiridate, édition de 1715.

1691. » jet. (a) J'ai crus devoir prendre pour » cela quelque nom emprunté, & je » choisis celui de Tiridate. Ce n'est pas » qu'on trouve dans aucun Historien » que ce Prince ait été amoureux de sa » sœur ; mais plusieurs assurent qu'il » mourut d'une langueur, dont la cause » ne fut jamais connue. J'ai usé du pri- » vilége qu'Aristote me donne, & j'ai » imputé cette langueur à l'amour. »

Il faut effectivement bien de l'art pour mettre au jour un sujet si délicat, & intéresser aussi fortement le Spectateur pour un Prince, dont l'amour ne doit inspirer que de l'horreur : malgré cela on se trouve forcé de le plaindre, par les justes remords dont il est accablé. L'amour inceſtueux du fils de David a bien fourni à l'Auteur l'idée de traiter cette passion criminelle : mais il a été obligé d'iuventer sa fable, & les caracteres de ses

(a) « Le respect que nous devons aux Livres Sacrés, » m'a empêché de le traiter sous les noms qui me » l'ont fourni. Je n'ai pas cru qu'il me fût permis de » changer les faits importans de cette Histoire, & il » m'étoit également défendu de les exposer sur le Théa- » tre tels qu'ils sont véritablement. Je me suis donc » borné à prendre les caracteres, & quelques-uns des » mouvemens de David, d'Amnon & d'Absalon, & » de les donner à Arsace, à Tiridate, & à Artaban. » J'ai été moins réservé sur la disposition de ma Fable : » je me suis hardiment servi de tous les incidens na- » turels ou pathétiques que j'ai pu tirer de l'Ecriture. » *Préface de Tiridate, édition de 1691.*

ses Personnages. Si Tiridate n'étoit pas plus vertueux qu'Amnon, comment pourroit-il toucher comme il le fait, & exciter cette terreur, & cette vive compassion, qui est le but de la Tragédie? Quoi qu'en dise M. Campistron, il n'y a guére d'apparence qu'Artaban soit fait sur le modéle d'Absalom. Arsace ressemble plus à David, par la tendresse extrême qu'il témoigne à ses enfans. Il faut convenir qu'en général, la Piéce est bien imaginée, qu'elle est conduite avec art, & qu'on y trouve des situations touchantes, & des sentimens nobles & pathétiques. « Bien des gens, (c'est l'Auteur qui parle) se sont révoltés contre l'amour de Tiridate, avant que d'avoir vû de quelle façon il est traité: il y en a même que les applaudissemens qu'il a reçûs n'ont pas guéris de leur prévention. Je suis bien aise de leur dire, que les sentimens les plus extraordinaires sont ceux qui réussissent le plus sur la Scene, pourvû qu'ils soient justes & adoucis. Je suis si persuadé de cette vérité, que s'il m'arrive d'écrire encore quelque Poëme Dramatique, je m'estimerai fort heureux de trouver un sujet comme celui-ci. »

1691.

Préface de Tiridate, édition de 1691.

En 1727. les Comédiens François re-

1691. mirent au Théatre cette Tragédie, (a) qui n'y avoit pas paru depuis quelques années. Cette reprise donna lieu à feu M. l'Abbé Pellegrin, de publier ses observations sur ce Poëme, sous le titre de *Dissertation Critique sur la Tragédie de Tiridate* (b) Cet Ouvrage seroit meilleur si la partialité s'y faisoit moins sentir : mais elle est outrée, & souvent la Critique est injuste. L'Auteur examine d'abord la Préface que M. Campistron fit en 1715. & la trouve trop superbe, & pleine de confiance, quoiqu'au fond elle le soit moins que celles qui sont à la tête des Tragédies de Phocion, & d'Adrien du même Poëte.

Si nous en voulons croire le Critique, ce n'est point l'Histoire d'Amnon qui a fait naître à M. Campistron le dessein de Tiridate, c'est le succès de la Phédre de M. Racine. « Les Epigrammes, » (dit-il) qui furent lâchées dès les pre» mieres représentations, font foi que » le Public ne prit point le change sur » le véritable motif ; la Piéce ne laissa » pas de réussir, malgré la différence » sensible qui se trouva entre l'original

(a) Le Lundi 13. Octobre 1727.

(b) Cette dissertation se trouve dans le Mercure de France, Octobre 1728. page 2188. jusqu'à la p. 2212.

» & la copie. » Loin d'être offensé de l'avantage qu'on donne ici à M. Racine, M. Campistron y auroit sans doute applaudi, & se seroit même fait honneur d'être imitateur d'un si grand homme : mais qu'auroit-il dit, voyant qu'on préfere à Tiridate, l'Astrate de M. Quinault ? 1691.

La mauvaise humeur du Critique paroît évidemment dans le plan qu'il donne de l'Ouvrage. Il le blâme d'être trop simple, il voudroit supprimer le personnage d'Artaban, & celui d'Abradate, qui est, dit-il, presqu'aussi inutile, & finit ainsi. « Voilà tout ce que M. Campistron a » inventé, nous allons voir de quelle » maniere il a traité ce *médiocre* effort » de son imagination. » L'adjectif nous semble ici de trop, & faire tort au jugement du Critique. Quoique cette Tragédie ait des défauts, qu'elle ne soit pas soutenue par la force de la versification, & cette élégance continue qu'on ne trouve que chez M. Racine, cependant on ne doit pas dire, sans crainte de passer pour ridicule, qu'elle n'est qu'un *médiocre effort de l'imagination.* On peut adopter le sentiment du Critique au sujet d'Artaban : mais Abradate nous paroît absolument nécessaire ; puisque c'est à l'amour qu'Erinice a pour ce

1691. Prince, & à ses empressemens que l'on doit les situations les plus touchantes, & les deux plus belles Scenes du Poëme. Si l'on veut faire quelque réforme, il vaudroit mieux renvoyer Talestris, qui ne sert qu'à remplir les vuides des deux premiers Actes.

L'Auteur de la Dissertation fait ensuite l'éxamen fort au long de la Tragédie. Nous n'en remarquerons que quelques endroits, les uns où sa critique paroît fondée, & d'autres qui ne nous paroissent pas tels. Il soutient d'abord que l'action ne commence qu'à la troisiéme Scene du Second Acte, à l'aveu que Tiridate fait à Mitrane de son amour inceſtueux. Nous croyons que ce reproche est tout-à-fait injuste. Ce qu'il ajoute sur l'inimitié que M. Campistron suppose entre les deux freres, est plus raisonnable. Nous ajoûtons même que cette prétendue désunion ne produit aucun effet dans la Piéce, & semble au contraire menacer de fâcheuses suites. A l'égard de la sixiéme Scene du premier Acte, sans vouloir la défendre, on peut dire que *cet étalage d'érudition*, qu'on y reproche, n'est pas entierement perdu. Outre cela cette Scene est pleine de sentimens, & de préceptes, & fait connoître le caractere d'un pere qui

porte sa tendresse pour ses enfans, au-delà du terme de sa vie. 1691.

Il faut convenir avec le Critique, que le second Acte est foible : que la violence qu'on fait à Tiridate au sujet de son hymen avec Talestris, est un peu hors de saison. « Un Prince pour qui » l'encens fume dans tous les Temples, » & qui tend visiblement à sa fin, est-» il en état de se marier ? » Cela est vrai : mais cette violence de la part du pere & du confident de Tiridate, étoit nécessaire pour lui arracher le secret de sa funeste passion. D'ailleurs ce défaut n'est apperçu que d'un petit nombre de Spectateurs.

Le Critique passe légérement sur la premiere moitié du troisiéme Acte. Il auroit dû cependant remarquer la troisiéme Scene, qui est une conversation entre Tiridate & Mitrane : ce dernier y remplit très-dignement la qualité d'ami du Prince que le Poëte lui donne : c'est sur ses conseils, que le Prince voyant que malgré tous les efforts qu'il veut faire sur lui-même, son malheureux amour triomphe de sa vertu, forme enfin la sage résolution de fuir le péril, pour n'y pas succomber. « Quoique M. de » Campistron ait employé la même cho-» se dans Andronic, cela n'en est pas

1691. » moins beau. Voilà donc Tiridate ré-
» solu à s'éloigner pour jamais d'une
» sœur qui lui est trop chere : mais il la
» revoit pour son malheur, & dans cette
» fatale entrevue, il apprend que son
» rival est aimé. Cette situation est des
» plus interressantes ; l'Auteur l'a un
» peu chargée, mais il ne l'a fait que
» pour la rendre plus vive : en effet, s'il
» avoit été trop raisonnable dans cette
» Scene, on n'y auroit pas senti la moi-
» tié du plaisir qu'elle a fait. Il est certain
» qu'Erinice n'a rien à se reprocher sur
» l'amour qu'elle a pour Abradate : son
» pere lui a destiné ce Prince pour époux,
» n'est-ce pas lui ordonner de l'aimer ?
» Son frere n'approuve pas cet hymen,
» elle ignore la raison secrette qui le
» rend contraire à ses plus chers desirs ;
» elle présume qu'il condamnera son
» amour ; mais cela suffit-il pour lui faire
» dire, en parlant à sa Confidente,

Que je crains le projet où mon amour m'en-
gage.

» Ne diroit-on pas à voir toutes ses in-
» terruptions, qui ressemblent à des re-
» mors, que la plus affreuse vérité va
» sortir de sa bouche ? Cependant, si
» vous y mettez plus de raison, vous
» en ôterez tout le feu. D'ailleurs, l'em-

» barras d'Erinice, & les termes que » l'Auteur lui a ménagés avec art, font » prendre le change à Tiridate, & le » mettent dans une situation des plus » Théatrales, malgré le comique qui sem- » ble en résulter, &c. » 1691.

C'est ici le seul endroit où l'Auteur de la Dissertation a semé des louanges, encore voit-on qu'il n'a pû s'y résoudre sans y mêler quelques traits de critique. « Toute la beauté du quatriéme Acte, » (ajoute-t-il) consiste dans la continua- » tion de la belle Scene du troisiéme, » quoique dans le fond cela ne fasse » qu'une Scene doublée; je n'oserois le » condamner, sur-tout dans une Tra- » gédie dont le sujet est aussi simple que » celui de Tiridate. Cet éxemple a été » suivi heureusement par feu M. Duché, » dans son Opera d'Iphigénie en Tau- » ride : il auroit pu faire sa reconnois- » sance dans le quatriéme Acte; il jugea » à propos de nous donner deux plai- » sirs pour un : mais ce fut avec cette » différence, que la Scene du cinquiéme » Acte surpassa de beaucoup celle du » quatriéme, qui n'étoit qu'ébauchée. Je » dis que ce fut avec cette différence, » parce que M. de Campistron ne nous » a pas donné la même satisfaction. La » Scene du quatriéme a paru beaucoup

1691. » inférieure à celle du troisiéme ; & à » l'aveu près, qui pouvoit être égale-» ment dans l'Acte précédent, on n'a » été que légerement ému dans celui-ci. » Ne seroit-ce point que cet aveu est un » peu trop brusque ? Il vient au pre-» mier vers que l'Auteur met dans la » bouche de Tiridate. Je ne sçais s'il ne » vaudroit pas mieux qu'il fût un peu » filé, & que ce ne fût qu'après que la » constance de Tiridate seroit à bout » qu'il dit :

Et ne mourrai-je point, s'il devient votre Epoux ?

« Les Apologistes de la Piéce ne man-» queront pas de raisons pour autoriser » cette précipitation, & en tiendront » peut-être compte à l'Auteur comme » d'une beauté. Cet aveu, diront-ils, lui » doit échapper malgré lui, & sans mê-» me qu'il s'en apperçoive. On ne doute » point que ce n'ait été le dessein de » l'Auteur, d'autant plus qu'il fait dire » à Tiridate dans le milieu de la Scene,

Qu'ai-je fait, malheureux ! n'ai-je pû me défendre. . . . .

C'est ma sœur qui me parle ! Ah ! grands Dieux ! qu'ai-je dit ?

Je rappelle en tremblant mes sens, & mon esprit. . . .

. . . .

1691.

Les Dieux n'ont pas voulu qu'achevant ma victoire,
Je finisse ma course avec toute ma gloire;
Ils m'ont encor rendu témoin de vos douleurs,
Et je n'ai pû deux fois résister à vos pleurs. (*a*)

Nous laissons au Lecteur le soin d'éxaminer ces objections, & la comparaison que le Critique fait de la Scene du quatriéme Acte de Tiridate, avec celle du cinquiéme d'Iphigénie, pour tâcher d'élever la copie au-dessus de l'original. « Je ne m'arrêterai pas beaucoup (ajou-» te-t-il) sur le cinquiéme Acte, tout » le monde l'a jugé le plus foible de la » Piéce, & le troisiéme & le quatriéme » avoient besoin de tout l'intérêt que

(*a*) L'Auteur ajoute ici une réfléxion générale assez judicieuse. « Par ces quatre derniers vers, » (dit-il) l'Auteur semble rejetter le crime de l'aveu » sur les Dieux : il seroit à souhaiter que les Poëtes » conçussent une idée plus parfaite de la Divinité, & » qu'ils crussent que ces Dieux qui président sur les ac-» tions des hommes, ne les laissent tomber que lors-» qu'ils s'y exposent volontairement. Il est vrai que Ti-» ridate n'oublie rien pour fuir à sa destinée. Tout est » prêt pour son éxil volontaire; par quelle fatalité faut-» il que sa sœur se montre encore à ses yeux? Il fuit » le péril, c'est un acte de prudence humaine; le péril » le vient chercher, c'est une injustice des Dieux. Ne » poussons pas plus loin ce raisonnement : si c'est une » faute à M. de Campistron, de rendre les Dieux » complices d'un inceste, il a un complice lui-même » dans l'illustre M. Racine : Phédre rend les Dieux » coupables de son amour incestueux; & par-là elle » nous intéresse aux dépens des Dieux, sur qui il fait » tomber toute notre indignation. »

1691. » l'Auteur y a mis, pour rappeller les » Spectateurs, après le dégoût que le » dernier a dû leur laisser. Erinice le » commence par un monologue, dans » lequel elle exprime toute l'horreur que » lui cause le coupable aveu que Tiri- » date vient de lui faire..... Faisons un » moment de réfléxions sur la publicité » de cet aveu, qui ne s'est passé qu'entre » deux personnes; Erénice vient d'en té- » moigner trop d'horreur pour nous laisser » croire qu'elle l'ait divulgué elle-mê- » me. Artaban n'a fait que le soupçonner, » & nous a parû trop sage dans toute la Pié- » ce, pour nous donner lieu de le charger » d'une pareille indiscrétion; ce ne peut » donc être que Tiridate, qui agité de re- » mors, a laissé échapper ce funeste secret? » Mais si l'Auteur le suppose, il doit en » instruire les Spectateurs, qui veulent » qu'on leur rende compte du moindre » petit incident. » Pour ce qui regarde ce reproche particulier, nous le renvoyons aux connoisseurs, qui sont les seuls que de pareilles fautes peuvent frapper. Et au surplus, voici de quelle façon M. Campistron avoit crû prévenir les censures. « Je ne répondrai point » aux critiques que l'on m'a faites. Je » prie seulement ceux qui ont condam- » né mon cinquiéme Acte, de songer

Préface de Tiridate, édition de 1691.

» qu'un Auteur eſt indiſpenſablement » obligé de rendre un compte éxact de » ce que deviennent ſes principaux per- » ſonnages. Il ne faut pas douter que » cette néceſſité ne produiſe toujours » quelque Scene moins vive que les au- » tres : mais il eſt impoſſible de l'éviter, » à moins que de faire un monſtre en » Tragédie, & de manquer à la régle » du Théatre la plus eſſentiellement preſ- » crite, & la plus religieuſement ob- » ſervée. » 1691.

Voici quelle étoit la diſpoſition des rôles, lorſque cette Tragédie parut au Théatre pour la premiere fois.

LES SIEURS

ARSACE, . . .	*Champmeſlé*,
TIRIDATE, . .	*Baron*,
ARTABAN, . .	*Raiſin l'aîné*,
ABRADATE, . .	*La Thorilliere*,
MITRANE, . .	*Roſélis*,
TIMAGENE, . .	*Sévigny*,

LES DEMOISELLES

ERINICE, . . .	*Raiſin*,
TALESTRIS, .	*Champmeſlé*,
ORASIE, . . .	*Poiſſon*,

» JEAN-GALBERT CAMPISTRON, na- » quit à Toulouſe l'an 1656. d'une fa- » mille noble, établie depuis cent ſoi- CAMPISTRON. Mémoires ſur la vie & les

1691.

Ouvrages de M. Campistron, inférés dans le Tome II. des Observations sur les écrits modernes, p. 306 & suiv.

» xante ans en cette ville, & sortie du » pays d'Armagnac. Louis de Campistron » son pere, étoit Procureur Général des » Eaux & Forêts : Arnauld, pere de » Louis, étoit mort dans l'exercice de » cette Charge, que Bernard de Cam- » pistron, frere de notre Auteur, occu- » pe encore aujourd'hui.

Bibliothéque Françoise, Tome III. premiere Partie, page 46 & suiv.

» M. Campistron vint à Paris à l'âge » de 17 ans (*a*). Il avoit été blessé dan- » gereusement dans un combat singulier, » ayant voulu faire un mariage qui fut » traversé. » Le goût qu'il avoit pour la Poësie, à laquelle il s'attacha préférablement à toute autre occupation, & les re-

(*a*) Il est certain que M. Campistron donna sa *Virginie* peu de tems après qu'il fut arrivé à Paris : il avoit alors vingt-huit ans : ce qui prouve que l'Auteur des Mémoires s'est trompé sur l'âge de cet Auteur, aussi bien qu'en ce qu'il ajoute. « Que son pere le » voyant trop jeune pour un établissement solide, prit » le parti de le faire voyager, en lui fournissant ce qui » lui étoit nécessaire, & que ce fut à Paris, que M. » Campistron s'apperçût du talent qu'il avoit pour la » Poësie. » Tous les autres Mémoires qu'on a sur la vie de ce Poëte, & la vraisemblance même s'opposent à ces faits. On croira sans peine, & il est difficile de le concevoir autrement, que M. Campistron avoit apporté en naissant ce genie Poëtique, qu'il n'a fait que perfectionner à Paris ; quelle apparence que son pere qui avoit des vûes bien différentes, & qui lui destinoit un établissement solide ; ait prit le parti de le faire voyager, & lui ait fourni abondamment ce qui lui étoit nécessaire ? Il est plus naturel de penser que M. Campistron a quitté sa patrie, contre l'avis de ses parens, puisqu'il s'est maintenu à Paris sans leur secours, & qu'ils n'ont coopéré en rien à sa fortune.

montrances fréquentes qu'il s'attira au sujet de cette inclination, dont sa famille 1691.
craignoit les suites, le porterent à quitter de bonne heure sa patrie pour venir à Paris, où il eut bientôt fait connoissance avec les Poëtes admirables qui renouvelloient alors en France le Spectacle que la Grece & l'Italie avoient eu sous Alexandre & sous Auguste. La Tragédie de *Virginie*, qu'il composa en 1683. quelque temps après son arrivée à Paris, & qui eut assez de succès, le fit connoître d'une maniere avantageuse; il lia par-là amitié avec Raisin le Comédien, chez qui il demeura plusieurs années : pendant lesquelles il se vit en société avec un nombre de personnes d'esprit & de talens, qui fréquentoient avec plaisir la maison de Raisin, homme d'un caractere aimable & enjoué. Par reconnoissance M. Campistron donnoit les premiers rôles de ses Tragédies à Mademoiselle Raisin, ce qui n'aida pas peu à établir la réputation de cette Actrice.

En 1684. il fit paroître *Arminius*, & dédia cette Tragédie à Madame la Duchesse de Bouillon, par une Epître en vers, qui méritoit (dit l'Auteur des Mémoires que nous venons de citer) d'être conservée. Cette Dame, ajoute-t-il, prit alors sous sa protection & l'Auteur & la

Piéce, qui eut un très-grand succès. Nous
1691. ignorons quel fruit M. Campistron tira de cette protection & de celle du Prince de Conty, qui mourut de la petite vérole en 1686. Ce qui est certain, c'est qu'il vêcu dans un état assez malaisé, & qui l'auroit été davantage sans les soins généreux de Raisin, chez qui il logea jusqu'au moment que son bonheur lui fit avoir accès auprès de M. le Duc de Vendôme : & voici comment la chose arriva. (*a*)

* Note de M. Grandval le pere.

M. de Vendôme avoit prié M. Racine de se charger des Vers qu'il vouloit mê-

Mémoires de M. L. M. D. L. F. p. 265, 266. édit. de 1734.

(*a*) L'Auteur des Mémoires que nous venons de citer, dit que « des circonstances heureuses, bien différentes de celles qu'on trouve dans les prétendues » Mémoires de M. de la Fare, le firent connoître à » M. de Vendôme. » On s'imagineroit peut-être trouver dans ces Mémoires un détail vrai ou faux, mais très-circonstancié, cependant rien n'est plus sec : voici le passage. « Quoique le Roy fut effectivement en danger. (Il parle précédemment d'une maladie que le Roy eut, & qui même fit craindre pour sa vie.) Ce » Prince ne voulut pas qu'on le crût : ainsi cette maladie n'empêcha pas que pour divertir Monseigneur » à Anet, M. de Vendôme, l'Abbé de Chaulieu & » moi, nous n'imaginassions de lui donner une fête, » avec un Opera, dont Campistron, Poëte Toulousain, aux gages de M. de Vendôme, fit les paroles, » & Lully notre ami à tous, fit la musique. Cette fête » coûta cent mille livres à M. de Vendôme, qui n'en » avoit pas plus qu'il ne lui en falloit; & comme M. » le Grand Prieur, l'Abbé de Chaulieu & moi, avions » chacun notre Maîtresse à l'Opera, le Public malin » dit que nous avions fait dépenser cent mille francs à » M. de Vendôme, pour nous divertir avec nos Demoiselles. »

ler dans le Divertissement qui se preparoit à Anet * pour M. le Dauphin. M. Racine s'excusa de cet honneur, & offrit en même temps M. Campistron, comme celui qu'il connoissoit le plus capable de répondre aux intentions du Prince. L'effet justifia le choix de M. Racine, & l'Opera d'*Acis & Galatée*, fit le principal ornement de cette superbe Fête. M. de Vendôme en fut si content, qu'il envoya cent louis à l'Auteur. Une pareille somme étoit alors très-capable de remplir ses desirs, & il l'auroit acceptée avec bien de la reconnoissance, si Champmeslé & Raisin ne l'en eussent empêché, en lui disant que cette somme n'étoit pas assez pour M. de Vendôme, & qu'il pouvoit en espérer une récompense plus considérable. M. Campistron trouva ce sacrifice un peu douloureux, il ne se rendit qu'avec bien de la peine à ce conseil : mais au bout de quelque temps, il se sçût bon gré de l'avoir suivi. Le Prince, encore plus touché de la générosité de l'Auteur que du mérite de son ouvrage, le prit chez lui en qualité de Secrétaire de ses Commandemens, lui donna peu à peu toute sa confiance, & se l'attacha pour toujours en lui conférant quelque temps après la charge de Secrétaire Général des Galeres.

1691.

* Le Samedi 17 Septembre.

1691. Quoique M. Campistron fut auprès de M. de Vendôme, plutôt pour partager ses plaisirs que pour avoir soin de ses affaires ; on peut dire cependant qu'il l'a utilement & fidélement servi. » Il s'est » souvent trouvé auprès de lui dans les » occasions où le courage du Maître en- » traînoit tous ses serviteurs. A Steinker- » que (1), le Prince, qui faisoit des pro- » diges, le voyant à ses côtés, lui dit, » que faites-vous ici Campistron ? Celui- » ci répondit froidement, *Monseigneur* » *voulez-vous vous en aller ?* Le Prince » gouta cette réponse, & il en badina sou- » vent dans la suite. »(2) Au reste bien loin d'être de l'humeur de la plupart des grands, il se faisoit un plaisir de combler de biens ceux qui lui étoient attachés : & n'est pas demeuré en reste avec M. Campistron. Outre le Marquisat de *Penango* dans le Montferrat, qu'il lui fit donner (*a*), le

(1) 3 Août 1692.

(2) Mémoires sur la vie & les Ouvrages de M. Campistron.

(*a*) La paix conclue en 1713. pensa être fatale à M. Campistron. Le Marquisat de Penango se trouvoit enclavé dans la partie du Montferrat cédée à M. le Duc de Savoye : par bonheur le nouveau Souverain, reconnu alors Roy de Sicile, eut la bonté de confirmer le don que M. le Duc de Mantoue avoit fait autrefois à notre Poëte. Une telle grace méritoit bien un remerciment de sa part : aussi s'en acquitta-t-il de son mieux, par une Epître en vers qu'il adressa à ce Monarque, & qui se trouve imprimée à la fin de ses Œuvres Dramatiques.

En voyant sur ton front un nouveau diadême,
Digne prix des efforts que l'on t'a vû tenter,
Par un plaisir secret je me sentois flatter :

Roy d'Espagne, à la recommandation de M. de Vendôme, honora notre Poëte aux Champs de Luzara, de l'Ordre de S. *Jacques de l'Epée*, dont il a été Commandeur (*a*). Il y a lieu de croire qu'il en 1691.

Et je m'applaudissois d'être honnoré d'un titre,
D'un domaine, d'un rang, dont tu deviens l'arbitre.
J'obtins tous ces honneurs d'un Prince malheureux, *
Dont mes soins dans le cours d'un fort trop rigoureux,
Soulagerent les maux par d'importans services,
Et lui firent cent fois d'utiles sacrifices.
Il semble que des droits si constans, & si saints,
Doivent être sacrés pour tous les Souverains.
Peut-être est-ce une loi dont rien ne les dispense
De sceller, d'assûrer de toute leur puissance
Les dons dont leurs pareils par le sort poursuivis,
Ont cru récompenser ceux qui les ont servis.
Tu viens d'éxécuter cette loi glorieuse.
Tu fais parler pour moi ton ame généreuse,
Tu confirme, grand Roy, le don que l'on m'a fait;
Et je vais sous ton nom jouir de ce bienfait, &c.

* M. le Duc de Mantoue.

(*a*) Il n'eut la Commanderie qu'après la mort de M. le Duc de Vendôme : ce fut par le crédit de Madame la Princesse des Ursins, à qui il adressa une Epître en vers, la priant de vouloir bien avoir la bonté de faire ressouvenir le Roy d'Espagne de la promesse qu'il lui avoit faite autrefois.

Dis-lui, qu'à Luzara, témoin de sa victoire,
Je vis Bellone & Mars le couronnant de gloire,
S'applaudir à l'envi de ses nobles efforts,
Et le Pô grossissant & de sang, & de morts,
Le juger à bon droit digne du diadême
En le voyant combattre, & vaincre par lui-même:
Après ces grands succès, de fidéles témoins,
Daignerent lui vanter & mon zéle, & mes soins:
Il voulut les payer en Prince magnanime,
Et par de riches dons, me prouver son estime,
Cependant je suivis le penchant de mon cœur,
Je ne lui demandai qu'une marque d'honneur, (1)
Je la reçûs de lui, mais ce digne Monarque,
Me promit hautement d'illustrer cette marque,

(1) L'Ordre de S. Jacques.

1691\. eût reçu encore de plus grands bienfaits, si dans le temps qu'il avoit le plus de droit de les esperer, il n'avoit demandé à se retirer dans sa patrie. » M. de Vendôme fit ce qu'il pût pour le retenir, » mais en vain, & M. Campistron partit malgré lui. On sçait que ce Prince a » été fort piqué de cette retraite, & qu'il » a même accusé d'ingratitude M. de » Campistron, mais celui-ci n'est peut-» être pas aussi coupable qu'on se l'est » imaginé. Sa santé ne lui permettoit » plus de continuer un genre de vie qui » l'avoit déja considérablement altérée. » Ceux qui connoissent M. de Vendôme, » n'ont pas besoin d'un plus grand dé-» tail. »

Bibliothéque Françoise, Tome III. premiere Partie, année 1729.

M. Campistron comblé d'honneurs, de gloire, & de biens, se rendit à Toulouse, où il avoit été confirmé *Mainteneur*, lorsque en 1694. les Jeux floraux furent convertis en Académie. En 1701. il fut reçu le 16 Juin à l'Académie Françoise, à la place de M. de Ségrais. Ce choix lui fit d'autant plus d'honneur, que

(2) Une Commanderie.

D'unir un nouveau titre (2) à ce don précieux,
Et de le rendre utile autant que glorieux, &c.

M. Campistron obtint ce qu'il souhaitoit. Sa Majesté Catholique lui donna la Commanderie de Chimenes en Espagne, dont il a joui jusqu'à sa mort.

cette Compagnie venoit de prendre une résolution contraire à la maxime qu'elle 1691.
avoit religieusement observée jusque-là, de ne recevoir personne qui ne l'eût auparavant demandé. » Elle a jetté les yeux » sur vous (lui dit M. l'Abbé Regnier en » répondant à son remerciment) dans » un temps, où pour être plus en état de » ne déférer ses places qu'au mérite, & » pour ménager davantage la délicatesse » des personnes les plus propres à les » remplir, elle s'est fait une loi de leur » épargner les sollicitations que le seul » usage avoit introduites, & qu'elle ne » faisoit que tolérer. »

M. Campistron menoit à Toulouse une vie tranquille & agréable, chéri des personnes les plus qualifiées. Il fit au mois de Novembre 1710. une des plus illustres alliances qu'il y pouvoit faire en épousant Mademoiselle de Maniban Casaubon, cousine germaine de M. de Maniban, Premier Président du Parlement de Toulouse, & sœur de M. l'Archevêque de Bordeaux. De ce mariage sont nés trois filles & deux garçons: dont l'un étoit en 1735. dans le Régiment de Condé Infanterie, * & l'autre dans celui d'Agenois. Depuis son mariage, M. Campistron fit deux ou trois voyages à Paris pour y revoir ses anciens amis. Il mourut à Tou-

* Mort vers 1739.

1691. louse le 11 Mai 1723. âgé de soixante & sept ans. Ce jour là, M. l'Archevêque de Toulouse l'avoit mené dîner à Balma, sa maison de plaisance. A son retour, il voulut prendre des Porteurs sur la Place de S. Etienne pour le reconduire chez lui, ils firent quelques difficultés à cause de sa pesanteur & de l'éloignement de sa maison. M. Campistron les menaça & leur donna même quelques coups de bâton. La colere où il se mit jointe à la réplétion que lui causoit le grand repas qu'il avoit fait chez M. l'Archevêque, le fit aussi-tôt tomber en apopléxie. On le porta promtement chez un Chirurgien, qui le saigna, & de-là chez lui, où il mourut au bout de quelques heures. L'Auteur des Mémoires sur la Vie & les Ouvrages de M. Campistron, semble convenir de ce fait, mais il attribue la cause de sa mort à un abcès au poulmon dont il fut étouffé subitement.

Messieurs les Capitouls de Toulouse, après la mort de M. Campistron, ont fait mettre son portrait dans la Galerie de l'Hôtel de Ville, où sont placés les Bustes des Hommes illustres, ausquels Toulouse a donné naissance. C'est le troisiéme en entrant à main droite.

Mémoires sur la vie & les Ouvrages de

» M. Campistron avoit profité des » avantages d'une heureuse éducation.

» noble & agréable. (*a*) Avec ces talens » naturels & acquis, il n'eſt pas étonnant » qu'il ait ſçû plaire à des Princes, plus » grands encore par leur mérite perſon- » nel que par leur naiſſance. Sa négligen- » ce * à répondre aux Lettres qu'on lui » écrivoit eſt la ſeule choſe qu'on lui ait » pû reprocher ; & M. Palaprat nous ap- » prend, dans ſon *Diſcours ſur la Co-* » *médie de l'Important*, que M. Cam- » piſtron avoit là-deſſus une réputation » ſi bien établie, qu'un jour qu'il brûloit » un tas immenſe de Lettres, M. de » Vendôme, qui lui voyoit faire cette » expédition avec un ſoin infini, dit à » ceux qui ſe trouverent préſens, *le voilà* » *tout occupé à faire ſes réponſes.* M. » Palaprat remarque au même endroit, » que le caractere de ſon écriture étoit » preſque indéchiffrable.

1691.

tron, dans les obſervations ſur les écrits Modernes, T. II. pag. 306. & ſuivantes.

* Bibliothéque Françoiſe, Tome III. premiere Partie.

Nous finiſſons l'article de M. Campiſtron par ſon éloge & le Catalogue des Ouvrages dont il a enrichi la Scene Françoiſe. On peut aſſurer ſans craindre de ſe tromper, qu'il étoit né avec un génie décidé, & des talens ſupérieurs pour la

(*a*) Ce portrait ſe rapporte avec ce que des perſonnes qui ont connu M. Campiſtron, nous en ont appris. Sa taille étoit au-deſſus de la moyenne. Il avoit beaucoup d'embonpoint, le nez un peu gros, les yeux bleus, bien fendus, & le teint fort blanc.

1691. Poësie dramatique. Personne n'a possédé plus que lui l'intelligence & l'économie du Théâtre : la disposition de ses Piéces est admirable ; c'est sur-tout dans cette partie essentielle qu'il faut avouer qu'il égale les plus grands Maîtres. On voit encore que ses situations sont ménagées avec un art & une entente infinie : ses Tragédies sont remplies de sentimens, & il excelloit principalement dans les Scenes tendres & pathétiques. Ses caracteres ne sont pas bien forts, & l'on pourroit lui reprocher à plus juste titre qu'à M. Racine, qu'ils ne sont pas variés. Mais son plus grand défaut est celui de la versification. Il est tel que souvent la foiblesse de la Poësie rebute & fait perdre une partie de la beauté des images : la moindre attention suffit quelquefois pour rétablir leur éclat. En général, les Poëmes de M. Campistron gagnent à une seconde lecture. Il ne faut point chercher d'autre raison que celle-ci pour justifier les frayeurs extrêmes dont ce Poëte étoit agité le jour de la premiere représentation de ses Piéces. Il se rendoit alors justice, & sentoit que ce défaut frаperoit le Spectateur, avant qu'il eût le temps d'appercevoir les beautés du détail & les finesses de l'art, qui ont besoin d'un peu de réfléxion. Sa crainte se dissi-

poit néanmoins peu à peu au bruit des applaudissemens, il n'envisageoit plus dans la suite ses Ouvrages que par le côté le plus favorable ; & voilà l'origine de ses présomptueuses Préfaces. 1691.

Le même bonheur qui avoit accompagné M. Campistron pendant sa vie, le suivit encore après sa mort. Sa place à l'Académie Françoise fut remplie par un Poëte illustre, M. Néricault Destouches, qui dans son Discours, prononcé le 25 Aoust 1723. jour de sa réception, fit ainsi l'éloge de son Prédécesseur.

» M. Campistron s'étoit rendu célébre » avant que de parvenir à voir ses travaux couronnés par l'Académie : quoiqu'elle mette le comble aux honneurs » des plus grands hommes ; il s'étoit acquis des honneurs immortels, en osant » courir la vaste & périlleuse carriere, » où les Corneilles & les Racines s'étoient surchargés de lauriers.

» Et dans quel temps encore entreprit-il de marcher sur les traces de ces hommes si renommés ? Lorsque nous étions » tous remplis de leurs chefs-d'œuvres, » lorsque nous ne nous lassions point de » voir, d'applaudir, d'admirer les uns, » de nous laisser toucher, attendrir, enlever par les autres : lorsque justement » prévenus en faveur des grands Maîtres

» qui les avoient produit, nous désespé-
1691. » rions qu'il s'élevât jamais sur la Scene » Françoise aucun génie digne d'avoir » part au tribut des louanges que nous » nous étions engagés de leur payer sans » cesse.

» Cependant, Messieurs, mon illustre » Prédécesseur prétendit partager avec » eux les applaudissemens, & il sçût » obtenir ce partage glorieux, en dépit » de la critique & de l'envie.

» Après Cinna, Pompée & Rodogune, » après Andromaque, Iphigénie & Phe- » dre, on vit avec plaisir Tiridate, An- » dronic, Alcibiade : on les voit, & on » les admire encore aujourd'hui, & ces » derniers Héros jouiront de l'immorta- » lité, à la suite de ceux à qui Corneille » & Racine l'avoient assuré.

» Nous avions perdu M. Campistron, » illustre dans le genre Dramatique, (ré- » pondit M. de Fontenelle à M. Destou- » ches) Nous retrouvons en vous un Au- » teur revêtu du même éclat. Tous deux » vous avez joui de ces succès si flateurs » du Théatre, où la louange ne passe » point lentement de bouche en bouche, » mais fort impétueusement de toutes les » bouches à la fois, & où souvent même » les transports de toute une grande » assemblée prennent la place de la » louange

» louange interdite à la vivacité de l'é-
» motion. 1691.

» Il est vrai que votre Théatre n'a pas » été le même que celui de votre Prédé- » cesseur. Il s'étoit donné à la Muse Tra- » gique ; & quoiqu'il ne soit venu qu'a- » près des hommes qui avoient porté la » Tragédie au plus haut degré de per- » fection, & qui avoient été l'honneur » de leur siécle, à un point qu'ils devoient » être aussi le désespoir des siécles suivans, » il a été souvent honoré d'un aussi grand » nombre d'acclamations, & a recueilli » autant de larmes. On voit assez d'Ou- » vrages, qui ayant paru sur le Théatre » avec éclat, ne s'y maintiennent pas » dans la suite des temps, & ausquels le » Public semble n'avoir fait d'abord un » accueil favorable, qu'à condition qu'il » ne les reverroit plus ; mais ceux de M. » Campistron se conservent en possession » de leurs premiers honneurs. Son Alci- » biade, son Andronic, son Tiridate vi- » vent toujours, & à chaque fois qu'ils » paroissent, les applaudissemens se re- » nouvellent, & ratifient ceux qu'on » avoit donnés à leur naissance. »

Enfin, M. Campistron reçut de ses Compatriotes une marque de distinction qu'ils n'avoient encore accordée à personne. L'Académie des Jeux Floraux,

dont il a remporté plusieurs fois le prix ;
1691. a rendu public son Eloge funébre. * C'est le premier qui ait été imprimé (1). « Il est » vrai qu'elle a ordonné en même temps » que l'on en feroit autant à l'avenir pour » chacun des Sujets qu'elle perdroit. » Mais comme ils ne sont pas tous du » mérite de M. Campistron, il est bien à » craindre que ce nouveau réglement ne » subsiste pas toujours. Voici quelques » traits de l'Eloge que M. *Ranchin la* » *Vergne* a consacré à sa mémoire.

» Né avec un goût universel, il fit de » la plus haute Poësie l'occupation de sa » premiere jeunesse. Le desir de se per» fectionner dans un art que la nature lui » avoit appris, l'enlevant à sa patrie, le » conduisit d'abord dans la Capitale du » Royaume. Nos Sophocles & nos Euri» pides, Paris, la Cour, tout applaudit » à ses premiers essais. Racine consoloit » la Scene Françoise de la vieillesse de » Corneille ; M. de Campistron, leur » digne rival, pouvoit la consoler de la » perte de l'un & de l'autre. On croyoit » les sujets tragiques, les grands caracte» res, les sentimens pathétiques épui» sés ; il détrompa bientôt le Public » d'une idée qui faisoit tort à la nation. » Andronic, Alcibiade, Tiridate paru» rent nouveaux. Ils charmerent les es-

* Dans le Recueil des Jeux Floraux, pour l'année 1723.

(1) Biblioth. Françoise, T. III. prem. Partie.

» prits & les cœurs, & firent couler des » larmes des mêmes yeux qui avoient » pleuré aux Horaces, aux Pompées, » aux Phédres, aux Britannicus. Heu» reux génie ! esprit aisé ! On voyoit le » fruit de son travail sans s'appercevoir » du temps qu'il employoit à travailler. » Apollon n'inspire d'ordinaire les Poëtes » que dans la solitude & dans le calme; » il inspiroit M. Campistron au milieu » même de la Cour ; dans les plaisirs » d'Anet, dans ces Fêtes magnifiques, » mais tumultueuses, où son Héros (M. » de Vendôme) alloit se délasser de ses » fatigues militaires.... A voir ses ma» nieres simples, si opposées à cette va» nité fastueuse qui s'empare d'un Poëte » applaudi, l'auroit-on pris pour l'Au» teur de ces merveilleuses Tragédies, » représentées si souvent, & plus sou» vent redemandées ? Tranquille au mi» lieu des acclamations, on ne voyoit » en lui qu'un renouvellement de mo» destie, qui ne lui faisoit pas moins » d'honneur que le succès de ses Ouvra» ges. Il en parloit rarement, & il en » avouoit les défauts : car le Soleil même » a ses taches, & les Virgiles & les Ho» meres ont eu leur assoupissement. »

1691.

Le Panégyriste nous annonce ensuite que Messieurs les Magistrats de la Ville

de Toulouse se disposoient déja à placer
1691. le buste de M. Campistron parmi ceux de leurs Compatriotes qui l'ont le plus illustrée par les Armes ou par les Sciences. Une telle marque de distinction étoit bien due à notre Poëte, & l'on ne pouvoit trop tôt s'en acquitter.

Poëmes Dramatiques de M. Campistron;

VIRGINIE, Tragédie, 12. Février 1683.

ARMINIUS, Tragédie, 19. Février 1684.

L'AMANTE-AMANT, Comédie, en cinq Actes & en Prose, 2. Aoust 1684.

ANDRONIC, Tragédie, 8. Février 1685.

ALCIBIADE, Tragédie, 28. Décembre 1685.

PHRAATE, Tragédie, non imprimée, 26. Décembre 1686.

PHOCION, Tragédie, 16. Décembre 1688.

ADRIEN, Tragédie, tirée de l'Histoire de l'Eglise, 11. Janvier 1690.

TIRIDATE, Tragédie, 12. Février 1691.

AËTIUS, Tragédie, 28. Janvier 1693, non imprimée.

LE JALOUX DÉSABUSÉ, Comé-

die en cinq Actes & en Vers, 13. Décembre 1709. 1691.

M. Campistron avoit encore composé POMPEÏA, Tragédie, dont l'Auteur des Mémoires sur la Vie & les Ouvrages de ce Poëte, assure avoir vu une copie en 1697. Cette Piéce est perdue : » Il n'en » reste que des fragmens considérables » qu'on s'est donné la peine de rassem- » bler. Cette Tragédie ainsi ajustée au- » roit parû sur le Théatre François sous » le nom de son véritable Auteur, si le » contre-temps de la mort de Mademoi- » selle le Couvreur, qui goûtoit extrê- » mement le rôle de Pompeïa, n'avoit » rompu ce projet. J'ai entendu lire cet- » te Piéce : il y a de grandes beautés & » des situations fort délicates ; la versifi- » cation est énergique, & digne de la » réputation de M. Campistron. Dans » l'intervalle que lui donnoient les maux » dont il étoit accablé sur la fin de sa vie, » il se mit à composer une Tragédie in- » titulée JUBA, dont il ne reste que » deux Vers, que l'Auteur de ces Mé- » moires a retenus. C'est Juba qui parle » d'un secours que Caton lui devoit » amener.

Observations sur les écrits modernes, Tome II.

Tu verras que Caton, loin de nous secourir,
Toujours fier, toujours dur, ne sçaura que mourir.

1691.

LA PARISIENNE,

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie d'*Agrippa*, ou *le Faux Tiberinus*, le Mercredi 13. Juin. (Neuf représentations, la derniere le 27. du même mois de Juin.)

CEtte petite Comédie peut être mise au nombre des meilleures de Dancourt. Le sujet est simple; l'intrigue bien conduite, & le dénouement heureux: pour le dialogue nous n'en parlons pas, nous avons dit une fois pour toutes, que c'étoit la partie dominante de cet Auteur. Il ne faut pas oublier la Scene d'un Amant qui reconduit son Rival, * sans le connoître pour tel; Scéne prise de l'*Ecole des Filles*, Comédie de Montfleury, ainsi que nous l'avons remarqué à l'article de cette Piéce, & que sans doute Dancourt a cru faire passer pour un coup de son imagination. Cette Comédie est restée au Théatre.

* Scene XVI.

1691.

LE MUET,

Comédie en prose, en cinq Actes, de Messieurs l'Abbé BRUEYS, & PALAPRAT,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 22. Juin. (Cinq représentations : la derniere le Samedi 30 du même mois de Juin : reprise le 13. Juillet suivant : six autres représentations)

Discours sur la Comedie du Muet.

» J'Avoue que j'ai toujours eu pour cette Comédie un véritable foible d'Auteur, aussi grand que si je l'avois faite tout seul. Cependant nous avons été trois à la composer, & le troisiéme vaut bien la peine d'être nommé ; ce n'est seulement que *Térence*. En lisant & relisant son *Eunuque* avec mon cher Associé, nous nous trouvâmes tous deux une égale envie d'accommoder cette Piéce à nos mœurs. Il n'étoit pas possible de la donner sous ce titre.... Il s'agissoit donc de mettre sur la Scéne quelqu'autre chose qu'un Eunuque. Après y avoir rêvé, j'eus le bonheur d'imaginer le premier un *Muet*. Cette idée me rit, il me sembloit qu'une jeune femme du monde qui voudroit

» être ſervie par un Domeſtique Muet ;
1691. » fourniroit des traits dans nos mœurs,
» & qu'un jeune homme éperdument
» amoureux obligé de faire le Muet pour
» obtenir ſa Maîtreſſe, & de parler en
» même temps pour ne la pas perdre, ſe
» trouveroit dans des ſituations à faire
» plaiſir. Peut-être que ſi j'avois pu re-
» tenir quelque temps la joye que je
» ſentis d'avoir fait cette découverte,
» quelque choſe de meilleur auroit été
» inventé par mon Camarade, qui étant
» né ſous ce beau Ciel dont le Soleil meu-
» rit nos bons muſcats, a une imagina-
» tion dont la vivacité ne dément point
» le feu de ce terroir. Mais enfin la com-
» plaiſance qu'il avoit pour moi, le fit
» arrêter à mon idée d'un Muet. Je le
» laiſſai le Maître de la Fable, en ſui-
» vant ſon original autant qu'il lui ſe-
» roit permis, & quand il en eut fait
» l'eſquiſſe, nous travaillâmes tous deux,
» tantôt ſéparément, tantôt enſemble,
» à faire ſur ce modéle une Piéce pour
» notre Théatre.

» Il y avoit bien des choſes à chan-
» ger, ſur-tout pour donner à la paſſion
» de notre *Timante*, qui eſt le *Phedria*
» de Térence, cette délicateſſe que la
» plûpart des anciens ont ignorée, j'oſe
» le dire, ſans craindre de bleſſer la pro-

» fonde vénération que j'ai pour eux.
» Et comment, si nous avions rendu 1691.
» Phédria tel qu'il est, auroit-on souf-
» fert un amant qui s'absente deux jours,
» pour laisser son rival dans une posses-
» sion tranquille de sa maîtresse ? On
» se récrieroit avec raison aujourd'hui,
» que le caractere de Phédria ne seroit
» pas toujours égal, & on auroit de la
» peine à concevoir que le même hom-
» me qui consent de laisser ce qu'il aime
» pendant deux jours entiers au pouvoir
» d'un autre, fût capable de sentir pour
» cet objet aimé, tout ce que la passion
» la plus vive & la plus délicate peut
» inspirer.... Je ne cite que ce seul
» endroit de l'Eunuque, quoiqu'il y en
» ait plusieurs autres qui ne choquent
» pas moins la délicatesse, jusques-là
» que la Piéce finit par un des plus bas
» accommodemens, dont un homme
» même sans amour, puisse être capa-
» ble. Phédria devenu possesseur de *Thaïs*,
» consent de recevoir le Capitaine
» dans leur commerce, par des sordides
» vûes d'intérêts : Je suis serviteur en
» cela des anciens, dont j'aime d'ailleurs
» les beautés à l'idolâtrie : mais tout un,
» ou tout autre ; je ne puis consentir à
» voir confondre deux choses aussi oppo-
» sées que la débauche & l'amour.

1691. » Voilà un écueil que nous avons bien » évité dans notre imitation : quant au » reste, nous avons suivi Térence le plus » exactement que nous avons pû, & c'est » à quoi nous dûmes le succès de cette » Piéce. Il y a un caractere qui plut » beaucoup, quoiqu'il ne soit qu'ébau- » ché ; c'est celui du Capitaine de vais- » seaux, que nous avions mis au lieu » de *Thraso*. J'étois à l'armée à la suite » de mes *Princes*, * lorsqu'on joua cette » Piéce : & je fus surpris que toutes les let- » tres que je recevois sur son succès me » parloient sur-tout du Capitaine de Vais- » seaux. C'est un Marin un peu impoli, le » métier le comporte ordinairement, à ce » que disent ceux qui n'en parlent pas bien. » Celui qui joua ce rôle * y jetta beau- » coup de grace, & le fit valoir plus qu'il » ne valoit par lui-même. Ces Ouvra- « ges sont faits pour être joués. (*a*)

* Messieurs de Vendôme.

* M. Roselis.

« Pendant que le Grondeur avoit pos-

(*a*) Voici les noms des Comédiens qui remplirent alors les principaux rôles de la Comédie du Muet. *Le Baron d'Ortigny*, *pere de Timante & du Chevalier*, M. de la Grange ; *le Marquis de Sardan*, M. Guérin ; *Timante*, M. Raisin l'aîné ; *le Chevalier*, *amant de Zaïde*, M. de la Thorilliere ; *le Capitaine de Vaisseaux*, M. Roselis ; *Zaïde*, Mademoiselle Raisin ; *la Comtesse*, Mademoiselle le Comte ; *Frontin*, *valet de Timante*, M. Raisin le cadet ; *Marine*, *Servante de la Comtesse*, Mademoiselle Beauval ; *Simon*, M. Desmare. (Note communiquée par M. Grandval le pere.)

» tulé pour être reçu, bonheur où il ne parvint à la fin, que moitié par importunité, moitié par grace, nous avions eu tout le temps de travailler au Muet. Voilà pourquoi il suivit le Grondeur de si près & qu'il fut joué dans le mois de Juin de la même année. L'absence de mon associé m'avoit rendu le Maître de cette Comédie. Mon intention étoit de la mettre en vers, & elle le méritoit bien; mais les besoins pressans de l'état, (je veux dire de l'état où je me trouvois) obligé de suivre à l'armée le Prince * auquel j'avois dès lors l'honneur d'être attaché, fort peu en argent comptant, trop glorieux pour le lui laisser connoître, tout cela m'engagea, (abusant peut-être des pouvoirs que mon ami m'avoit laissé,) de lire cette Piéce à l'*aréopage* du Théatre, telle qu'elle étoit. C'étoit au mois de Mai, l'absence des Officiers paroissoit déja fort aux Spectacles: peut-être que la saison & le défaut d'autres nouveautés ne contribua pas peu au plaisir avec lequel elle fut reçue, & l'on en eut assez bonne opinion pour me donner de l'argent sur l'espérance de son succès.

1691.

* Le Grand Prieur de Vendôme.

» Le peu de profit que les Auteurs de la Comédie du Muet retirerent de cette Piéce, n'empêche pas de la mettre au

» rang des bonnes, tant par le fonds, la
1691. » conduite que le dialogue. Le jugement que M. Palaprat en a porté, dans » le discours, dont nous venons de rapporter quelques passages, mérite d'être adopté. » Tous ceux qui la lisent » (la Comédie du Muet) en sont touchés les mœurs y sont observées avec » une sévérité stoïque, & on ne laisse » pas d'y rire avec la joie d'une Comédie Italienne. Il n'est guéres rien de » plus intéressant que les dangers & les » embarras de *Chereá* qui est notre Chevalier, & de *Zaïde* qui n'est qu'un personnage muet dans Térence. Cette Piéce » attendrit & réjouit en même-temps. »

Le Mercure de France du mois de May 1730. page 981. en annonçant une des reprises de la Comédie du Muet, le 18. Avril précédent, communique quelques réfléxions critiques (de l'Abbé Pellegrin) au sujet de cette Piéce. L'Auteur des réfléxions ne trouve pas que le personnage du Muet soit assez amené au sujet, il ajoûte que la fin du troisiéme Acte termine l'action de la Piéce, ce qui rend les deux suivans presque superflus; & enfin que le dénouement est trop à la façon de Térence. « Cependant, » continue le Critique, à ces petits inconvéniens près, la Piéce ne dément

» pas la réputation que ses deux Au- » teurs se sont acquise. » 1691.

LA CHASSE RIDICULE,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, le Mercredi 25. Juillet, précédée de la Tragédie d'*Agamemnon.*

CEtte petite Comédie n'eut aucun succès, & fut jouée pour la quatriéme & derniere fois le Lundi 31. du même mois de Juillet.

LE BON SOLDAT,

Comédie en vers, en un Acte, de M. POISSON, (RAIMOND) accommodée au Théatre par M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie du *Chevalier à la mode*, le Mercredi 10 Octobre. (Huit représentations, la derniere le 27. du même mois d'Octobre.)

CEtte petite Comédie est entierement tirée d'une autre en trois Actes du même Auteur, intitulée *Les Foux di-*

vertissans, * à quelques vers de liaison près, & cela compose une Piéce assez passable. Ici, M. Grognard est un vieux Bourgeois, Tuteur d'une jeune personne appellée Angélique. La maladie d'un frere de Grognard, oblige ce dernier à partir. Pendant son absence un Soldat se présente avec un billet de logement. On l'envoye coucher au grenier & sans souper. Arrive Léandre, amant aimé d'Angélique, pour souper avec elle. Survient Grognard. On fait cacher Léandre dans une armoire avec tout ce qui étoit servi sur la table. Le Soldat paroît, salue Grognard, & lui offre un bon repas, par le moyen des secrets magiques qu'il posséde. Angélique & sa suivante paroissent fort effrayées; mais le Soldat en homme d'esprit les rassure, & mange avec un grand apétit, aussi-bien que Grognard. Enfin pour terminer, le Soldat dit qu'il va faire paroître le diable qui sçait si bien régaler. Léandre sort de l'armoire, & dit à Angélique & au Soldat de le suivre. Grognard fort épouvanté reste seul, on vient, l'instruire du tour qu'on lui a joué, & il sort désespéré. Cette Comédie se représente de temps en temps.

1691.

* Voyez l'article de cette Piéce, Tome XII. p. 211. de cette Histoire.

Débuts d'Acteurs.

Nous croyons ne devoir pas oublier de parler ici du changement considérable

causé dans la Troupe des Comédiens François, par la retraite inopinée du Sieur BARON (*a*). « Le Roy a accordé le congé que M. *Baron* lui a « demandé à Fontainebleau, où il a » joué jusqu'au Dimanche 21. du mois » d'Octobre : & a fini par le rôle de Ladislas, dans Venceslas, & s'est retiré » avec sa femme. » *Registre de la Comédie Françoise, année* 1691. 1691.

Le Public & les Comédiens sentirent également la perte qu'ils venoient de faire. Ces derniers cherchant à la réparer, manderent aussitôt quelques Acteurs qui avoient le plus de réputation dans la Province. Le Sieur SAINT GEORGE DU ROCHER, *fit son coup d'essai* dès le Mercredi 31. du même mois d'Octobre 1691. par le rôle d'*Andronic*, cette Tragédie étoit ce jour-là suivie de la *Parisienne*, Comédie nouvelle en un Acte, de Monsieur Dancourt. Le Sieur *Saint George* joua ensuite le Vendredi deux Novembre suivant *Régulus* dans la Tragédie de ce nom : & le lendemain Samedi, *Cinna*. Le Public ne parut pas content de ce Comédien : il fut con- SAINT GEORGE DU ROCHER.

(*a*) Nous parlerons des motifs qui ont occasionné cette retraite, dans la vie de M. Baron, sous l'année 1721.

gédié, après avoir reçu pour son droit de part cent livres treize sols.

1691.

ROSIDOR. Le Sieur ROSIDOR se présenta ensuite avec une extrême confiance, ne doutant point que les applaudissemens dont il avoit été accueilli en Province, & tout nouvellement à Rouen, ne continuassent sur le Théatre de Paris : outre cela il avoit un bon nombre de partisans, & plusieurs Seigneurs de la Cour le protégeoient. (*a*) Il parut pour la premiere fois le Lundi 11. Novembre de la même année. On avoit affiché *Tiridate*, & *le Veau perdu*. Il remplit le premier rôle dans la Tragédie : le Mardi 13. celui d'Achille dans *Iphigénie*, & le Vendredi suivant, qui étoit le 16. *Alcibiade* dans la Piéce de ce nom. Son début fut plus brillant que le précédent : mais comme ce Comédien étoit bien loin d'avoir le mérite & les talens de l'inimitable Acteur qu'il étoit question de remplacer, les Comédiens n'hésiterent point à faire paroître le Sieur BEAUBOUR qui débuta le Lundi 17 Décembre par le rôle de *Nicoméde* : cette Tragédie étoit

(*a*) Rosidor étoit Auteur d'une assez mauvaise Comédie, intitulée LES AMOURS DE MERLIN, qui a été jouée & imprimée à Rouen, & n'a jamais paru sur aucun Théatre de Paris.

suivie

ſuivie des *Précieuſes ridicules.* Le Public parut aſſez ſatisfait de ce nouvel Acteur, (*a*) qui ne fut cependant reçu dans la Troupe que vers la fin de l'année ſuivante. En attendant on voulut encore eſſayer le Sieur BIET, Comédien de Province, qui joua le rôle de Ladiſlas dans *Venceſlas*, le Samedi premier Mars 1692. & ne parut que cette ſeule fois. 1691.

PHAËTON,

Comédie en vers libres, en cinq Actes; de M. BOURSAULT,

Repréſentée pour la premiere fois le Vendredi 28. Décembre. (Neuf repréſentations, la derniere le Jeudi 17. Janvier 1692.)

CEtte Comédie fut mal accueillie du Public, & elle ne méritoit pas un ſort plus favorable, quoique l'Auteur de la Vie de Bourſault, & Bourſault lui-même ayent crié à l'injuſtice. Nous allons employer les termes de l'un & de l'autre, avant de propoſer notre ſentiment.

(*a*) On trouvera la vie de ce Comédien ſous l'année 1720.

1691. Vie de Boursault, à la tête de ses Œuvres.

» M. Boursault fit jouer son *Phaëton*, » Comédie héroïque, en vers libres, » qu'il avoit travaillé avec plaisir, & » dont il se promettoit encore plus d'hon- » neur que lui en avoit fait son *Esope*; » mais les Comédiens l'ayant trop van- » tée avant que de la représenter, (*a*)

(*a*) Dans le recueil des Lettres de Boursault, on en trouve une de M. Raisin le cadet, qui marque la prévention de ce dernier pour la Comédie de Phaëton, & en même temps quelques faits sur cette Piéce. Nous allons la rapporter.

Lettre de M. Raisin à M. Boursault.

« Je dois ce soir, moi indigne, souper avec Mes- » sieurs de Vendôme, de la Fare, l'Abbé de Chau- » lieu, & quelques autres de ce mérite, ou appro- » chant, à qui j'ai dit que le vôtre ne paroissoit petit » qu'à ceux qui ne le connoissent pas. Je leur ai sou- » tenu que Moliere dont les Ouvrages ont tant de ré- » putation, & si justement, ne faisoit pas mieux des » vers que vous, & je me suis offert à les en faire » convenir, s'ils vouloient avoir autant d'équité qu'ils » ont d'esprit. A vous dire vrai, je crois m'être un peu » trop avancé, mais cela vous regarde plus que moi; » & si je ne sors pas de cette affaire à mon honneur, » ce sera encore moins au vôtre Aidez-moi je vous » prie, à me faire tenir la parole qui m'est échapée; » & ne manquez pas, toute chose cessante, de m'en- » voyer la Scene que Momus & Phaëton font en- » semble. [C'est apparemment la Scene sixiéme du » quatriéme Acte,] où j'ai trouvé d'aussi beaux vers » qu'on en puisse faire, sans excepter qui que ce soit. » Je l'étudirai avec soin, & la réciterai avec tant de » feu, que je me trompe fort, si je ne la fais pas trou- » ver bonne. Sur-tout un peu plus de diligence que vous » n'avez coutume d'en avoir. Je n'ai pas trop de temps » pour la besogne que j'ai à faire. Ne perdez pas un mo- » ment à me donner la satisfaction que j'attens de vous, » & je me flatte que vous en recevrez de moi une en- » tiere. Je vous donne le bon jour, RAISIN.

Réponse de M. Boursault à M. Raisin.

« A quoi diable vous êtes-vous engagé ? & que pou- » viez-vous faire de pis contre moi, que d'exposer mes

1691.

» & trop assurés du succès que leur pro-
» mettoit cette Piéce, ayant refusé tou-
» tes les autres qui leur furent présentées,
» une cabale d'Auteurs piqués, la décria
» si fort dans le Public, qu'on en étoit
» dégouté presque avant que de l'avoir
» vue, & qu'on y portoit un esprit mal
» intentionné, ou prévenu. Ce n'étoit
» pas (disoit-on) que l'Ouvrage ne fut
» plein de beautés; on convenoit aisé-
» ment que tout y pétilloit d'esprit: mais
» on se plaignoit que cet esprit y fût ré-
» pandu avec plus de profusion que de
» choix, & plus de vivacité que d'or-
» dre.

Boursault, en faisant imprimer sa Co-

» vers à une critique si délicate? Je sçais bien qu'il n'y a
» point d'approbation plus glorieuse; & que le plus
» grand honneur que je pusse avoir seroit de la mériter:
» mais vous me parlez de gens trop accoutumés à voir
» de belles choses, & à en faire, pour en applaudir de
» médiocres: & quelque dessein que vous ayez eu quand
» vous avez dit que Moliere ne faisoit pas mieux des
» vers que moi; c'est une hérésie dont je serois au dé-
» sespoir d'être soupçonné. Je vais transcrire la Scene
» que vous me demandez: non dans la pensée de lutter
» avec un aussi habile homme que celui avec qui vous
» avez eu l'imprudence de me comparer: il y a trop
» d'inégalité de mes forces aux siennes; & le chemin
» qu'il a pris pour aller à la gloire, y conduit si droit,
» que je me contenterois de l'y suivre de bien loin.
» Quant au reste démêlez-vous-en comme vous pour-
» rez; comme je n'ai point de part à l'entreprise, je
» consens à n'en point avoir au succès, persuadé que si
» vous réussissez, il y aura plus de votre mérite que du
» mien, & que ce ne sera pas la premiere méchante
» chose que vous ayez fait valoir.... &c.

1691. médie de Phaëton, fit aussi l'apologie de cette Piéce dans son Épître dédicatoire : nous allons en rapporter quelques passages.

A Messieurs les Comédiens ordinaires du Roy.

» Messieurs, si vous vous souvenez » aussi-bien du plaisir que je vous donnai » que je me souviens de celui que j'eus, » lorsque je vous lûs l'Ouvrage que je » vous dédie, je me flatte que vous vous » ferez un plaisir nouveau de le recevoir, » comme je m'en fais un de vous l'offrir. » Les applaudissemens que vous lui don- » nâtes à la lecture que je vous en fis, » méritent la reconnoissance que je vous » en témoigne, & je le mets tout exprès » au jour pour faire connoître à ceux qui » ne l'ont pu voir représenter, qu'il y eut » autant d'équité dans vos suffrages, que » de passion dans ceux qui me refusent » le leur. Il ne s'est jamais vu tant de ca- » bales qu'il y en eut contre cette Piéce : » je ne sçais combien de petits Auteurs » chagrins du succès qu'avoit eu *Esope*, » & qui vous entendoient publier que » Phaëton en auroit encore un plus » grand, firent ligue offensive & def- » fensive contre moi ; & du bas du Par- » nasse où Apollon a l'indulgence de

» les souffrir, ils chercherent à me faire
» tomber d'une place qui, toute médio- 1691.
» cre qu'elle est, leur semble élevée par
» rapport à celle qu'ils y occupent. Com-
» me il y en a quelques-uns à qui le bon-
» heur a fait trouver des aziles favora-
» bles, & qui ont l'avantage de n'être pas
» inutiles aux plaisirs des Grands, ils eu-
» rent tant de facilité à les prévenir, &
» ceux qui étoient prévenus à en prévenir
» encore d'autres, que ma Comédie étoit
» condamnée avant que d'être vue, &
» tout son crime étoit un peu trop de
» réputation. . . . . Ne croyez pas,
» Messieurs, que ce soit un entêtement
» si ordinaire aux Auteurs, & dont je
» suis peut-être autant susceptible qu'un
» autre, que je trouve de la prévention
» dans le jugement tumultueux que l'on
» fit de mon Ouvrage. . . . . J'ai montré
» ma Piéce depuis le jugement qu'on en
» a fait à des gens qui sont sur la cime du
» Parnasse, & qui ne voyent qu'Apollon
» au dessus d'eux : & la plus solide louan-
» ge que je puisse vous donner, est qu'ils
» ont été du même sentiment que vous.
» Si je ne craignois d'être soupçonné d'un
» peu d'amour propre, j'ajouterois ici
» une approbation qui m'a été donnée,
» je ne sçais par qui. Comme je sortois
» un soir de la Comédie, un de vos Gar-

1691. » des me donna un billet cacheté, où » quelqu'un assez généreux pour me con- » soler d'une disgrace qu'il crut apparem- » ment que je ne méritois pas, avoit eu » la bonté de mettre ces quatre vers :

Plus je vois ton Ouvrage, & plus j'en suis avide.
C'est ainsi qu'au temps ancien,
Ecrivoit le galant Ovide,
Et l'ingénieux Lucien. *

* Ces quatre vers sont de M. Corneille de l'Isle.

» Cette Approbation ne deshonore pas » la vôtre, & vous ne serez pas fâchés » de voir de votre parti un homme qui » sçait dire tant de choses en si peu de » mots. Puisque vous avez fait plus que » vous ne deviez pour moi, il est bien » juste que je fasse ce que je dois pour » vous, & que j'associe à vos suffrages » tout ce qu'il y a de gens éclairés, qui » jugent des Ouvrages d'esprit, par le » plaisir qu'ils y prennent, & non par » le rapport qu'on leur en fait.

Malgré les Eloges donnés à la Comédie de Phaëton, nous osons assurer qu'elle est du dernier médiocre. Le plan est à peu près semblable à celui de l'*Opera de Phaëton*, de Quinault, & même cette Piéce pourroit passer pour une espéce de Parodie de cette Tragédie Lyrique ; tout le changement que l'Auteur Dramatique

y a fait, c'eſt d'y introduire Momus, qui eſt le plus mauvais plaiſant & le plus grand verbiageur que l'on puiſſe citer. Ainſi loin de regarder la chûte de cette Comédie comme un effet de la mauvaiſe humeur du Public, ou des effets d'une cabale d'Auteurs, on doit plutôt être étonné qu'un ſi foible Ouvrage ait eu neuf repréſentations.

1691.



1692.

LA FEMME D'INTRIGUES,

Comédie en prose, en cinq Actes, de M. DANCOURT.

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 30. Janvier. (Douze représentations, la derniere le Samedi 23 Février suivant.)

LE titre de cette Comédie en annonce presque le sujet. Madame Thibaut, se mêle de faire obtenir des Commissions dans la Finance, de marier de jeunes petits Maîtres sans bien, avec de vieilles & riches Douairieres, de faire vendre & acheter toutes sortes de meubles & de bijoux, & de prêter sur gages. Voilà ce qui constitue le fonds des Scénes épisodiques, & voici quelle en est l'intrigue. La Maison que Madame Thibaut occupe est composée de deux corps de logis, qui ont leurs entrées par deux différentes rues. Dans l'un de ces corps de logis, elle est Madame Thibaut l'Intriguante ; & dans l'autre, l'opulente Veuve d'un Conseiller du Parlement de Bretagne. Elle prend ce faux titre pour tromper un jeune Capitaine nommé Cléante, qui a vingt mille livres

livres de rentes, & qui veut l'épouser ; mais ce prétendu Capitaine n'eft que le Sergent de la Compagnie du véritable Cléante. On peut deviner aifément que ces fourberies font découvertes : c'eft ce qui fait le dénouement de la Piéce, qui a peu d'action, & une grande uniformité dans les Actes, auffi cette Comédie n'a-t'elle jamais eu qu'un médiocre fuccès lorfqu'on l'a remife au Théatre. 1692.

LE NÉGLIGENT,

Comédie en profe, en trois Actes, avec un Prologue, par Monfieur DU FRESNY, (a)

Repréfentée pour la premiere fois le Mercredi 27 Février. La neuviéme & derniere repréfentation le 14. Mars fuivant.

LEs Piéces des Comédiens Italiens n'avoient pas befoin pour réuffir, de conduite, de mœurs, de caracteres, de dénouement, ni même d'intrigue. Pourvû qu'il y eut quelques Scénes plaifantes, fouvent aux dépens des mœurs, & du bon fens, le jeu des Acteurs, qui

(a) On trouvera la vie de cet Auteur fous l'année 1721. après l'article de fa Comédie du *Mariage fait & rompu*.

1692. étoient excellens, suppléoit à tout, & suffisoit pour procurer un succès éclatant à des Ouvrages également monstrueux par le fond & la forme. M. Du Fresny, embrassa avec plaisir un genre de Comédie qui lui convenoit parfaitement. Rien ne l'y gênoit, ses caprices se trouvoient toujours heureusement placés, & même avec avantage. Le temps qu'il employa à travailler pour ce Théatre irrégulier acheva de lui gâter le goût. Et l'on ne s'apperçoit que trop, que la Piéce que nous annonçons se ressent d'une partie des défauts qui viennent d'être remarqués, sur-tout par rapport à la conduite: car du côté des mœurs, il faut rendre cette justice à l'Auteur, aucun ne les a plus respecté que lui. Et quoiqu'on ne puisse pas proposer cet Ouvrage comme un exemple propre à les corriger, il est certain qu'on n'y trouvera rien qui soit capable d'en blesser la pureté.

A l'égard des personnages, ce seroit en vain qu'on y chercheroit des caracteres suivis. L'Auteur avoue (*a*) qu'il n'a

(*a*) L'Auteur donne en peu de mots l'idée de sa Comédie, & en fait la critique de très-bonne foi : c'est dans la quatriéme Scene du Prologue. Oronte dit au Poëte d'accommoder au Théatre une idée qui lui vient dans l'esprit, il ajoute.

ORONTE.

« Supposez donc que moi, Oronte, entêté des Co-

prétendu donner que des portraits ; mais ces portraits ont la grace de la nouveauté, de la vivacité, & du naturel. M. Moliere avoit joué les Prudes, & les Marquis de Cour. M. Du Fresny, sans l'imiter, & sans s'écarter cependant du vrai, fait paroître, mais sous des couleurs différentes une Prude, & un Marquis, dont le rôle est encore plus plaisant que celui de la Prude. Le Sénéchal, & la Comtesse sont aussi des originaux très-comiques, ajoutez l'Intendant, le Tailleur, le Valet, & la Soubrette. L'intrigue, s'il est vrai qu'il y en ait une, est conduite par cette derniere, & par le Poëte Licandre, qui n'a d'autre mérite que son extrême singularité. Tous les autres personnages sont foibles, principalement celui d'Oronte. La Piéce porte le titre du caractere qu'on a prétendu lui attribuer, il devroit en conséquence y

1692.

» médies où les portraits dominent, je vous en demande » une toute de portraits. Pour cet effet, je vous prie » de passer une après dîné chez moi : il y vient toutes » sortes de personnes, j'ai une sœur qui donne à jouer, » plusieurs personnes me rendent visite. Tout cela ne » pourroit-il pas former le modéle d'une Comédie toute » de portraits, comme je vous ai dit, dont la Scene se» roit dans mon anti-chambre.

LE POETE.

« Si tous ces caracteres étoient plaisans, on en » pourroit faire quelque chose ; mais il n'y auroit dans » cette Comédie ni union, ni action. »

1692. jouer le principal rôle : loin de cela, on ne le voit qu'en courant, & il ne paroît que pour débiter quelque impertinence. C'est un imbécile qu'il falloit interdire avant l'ouverture de la Piéce. En général par le fonds & la conduite, cette Comédie semble destinée au Théatre Italien ; mais ses caracteres & ses détails la rendent digne de la Scéne Françoise, où elle reçoit de temps en temps des applaudissemens. Lorsque les Comédiens la donnent ils suppriment le Prologue que l'Auteur avoit alors jugé à propos d'y joindre, pour prévenir le Public sur la singularité du genre de Comédie qu'il lui présentoit & en faire l'apologie : comme les trois Acteurs qui le composent continuent leurs personnages dans le reste de la Piéce, ce Prologue en forme le premier Acte, d'autant mieux qu'il en contient la premiere partie, qui est l'exposition.

Nous remarquerons que la VIII. Scéne du III. Acte de Dorante & du Marquis, a fourni à M. Regnard l'idée de la IX. Scene du III. Acte de sa Comédie du Joueur, entre le Marquis & Valere, de même que la XVI. Scéne du I. Acte du Négligent, entre le Marquis & le Tailleur son Créancier, est à peu près semblable à celle de Valere & de M. Galonier dans le Joueur. On peut dire que M. Moliere

avoit déja présenté cette situation dans sa Comédie du Festin de Pierre : mais M. Du Fresny l'a traité d'une autre façon, & M. Regnard a copié l'une & l'autre. 1692.

LA GAZETTE DE HOLLANDE, (a)

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Bajazet*, le Mercredi 14. May. (Dix représentations, la derniere le 3. Juin suivant.)

LE fonds de cette Comédie est à peu près pareil à celui du *Mercure Galant*, ou *la Comédie sans titre*, de Boursault. Les Scénes épisodiques soutiennent le peu d'intrigue de cette Piéce, on la joue quelquefois, mais de loin en loin. Il ne faut pas oublier que la Scéne de *Chonchon*, (c'est la dix-huitiéme) est une Anecdote du temps. M. de Losme de Monchenay, Auteur de différentes Comédies pour les anciens Comédiens Ita-

(a) Cette Comédie est imprimée dans les Œuvres de Monsieur Dancourt, sous le simple titre de *la Gazette*.

1692. liens, avoit fait quelques portraits satyriques dans une de ses Comédies, qui attirerent, par méprise, une maligne influence sur les épaules de son frere cadet. La réparation de cet affront fut poursuivie vigoureusement & accommodée avantageusement au profit du Plaignant. Mais ce profit revint à M. de Losme, malgré les plaintes ameres & publiques que son frere en fit.

* Celle du *Planix*.

L'OPERA DE VILLAGE,

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Zélonide*, le Vendredi 20. Juin. (Vingt-six représentations, la derniere le 9. Aout suivant.)

CEtte Comédie est peu de chose, & n'a ni intrigue ni dénouement, aussi n'est-elle qu'un Vaudeville, où l'Auteur a voulu désigner la personne qui étoit alors titulaire du Privilége de l'Académie Royale de Musique, & peindre d'une façon extrêmement maligne, Pecourt, Compositeur des Ballets de l'Opera, sous le nom de *Galoche*. (Voyez la Scéne quatriéme) Ces traits satyriques étoient

occasionnés par les nouvelles deffenses faites aux Comédiens d'avoir à leurs gages aucuns Chanteurs ni Danseurs, & qui supprimoient quelques Symphonistes de leur Orquestre. Au reste, il y a dans cette Piéce un Divertissement & des paroles chantantes, dont la Musique est de la composition de Messieurs Raisin l'aîné & de Grandval le pere. C'est le premier Ouvrage Lyrique du dernier. 1692.

L'IMPROMPTU DE GARNISON,

Comédie en prose, en un Acte, d'un Auteur Anonyme, *retouchée & mise au Théatre par M.* DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Mithridate*, le Samedi 26. Juillet. (Dix représentations, la derniere le 14. Aout suivant.)

Monsieur Dancourt, en faisant imprimer l'Impromptu de Garnison, y joignit un petit *Avis*, qui nous paroît mériter d'être placé ici. « Cette Comédie » n'est pas de M. Dancourt, elle a été » envoyée de Namur a Messieurs les » Comédiens du Roy. Mais comme elle » n'étoit pas en état de paroître avec suc- » cès sur le Théatre, M. Dancourt, pour

1692. » faire plaisir à sa Compagnie, & à l'Auteur, a bien voulu prendre la peine de » la retoucher & de la rendre comme elle » est.

Cette Comédie est vivement & plaisamment écrite, mais c'est un Vaudeville du temps, où beaucoup de choses qui étoient alors de mises, paroitroient aujourd'hui très-déplacées. A l'égard du fonds de l'intrigue, c'est un Officier François amoureux d'une jolie Flamande, qui obtient la préférence sur un Officier Espagnol.

LES BOURGEOISES A LA MODE, (a)

Comédie en prose, en cinq Actes, de Messieurs de SAINCTYON & DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois le Samedi 15. Novembre. (Vingt-cinq représentations, la derniere le 13. Janvier 1693.)

Mercure de France, Novembre 1734. page 2492. » CEtte Piéce est imprimée sous le » nom de M. Dancourt, cependant » elle n'est pas tout-à-fait de lui ; M. de

(a) Les Bourgeoises à la mode furent jouées les deux premieres fois, sous le titre des *Femmes à la mode*.

» Sainctyon, premier Auteur de cette » charmante Comédie, s'en est déclaré » le pere, & a revendiqué son Ouvrage » d'une maniere à faire honneur à celui » qui se l'est approprié, puisqu'il a avoué » de bonne foi qu'il en devoit le succès » aux agrémens que M. Dancourt y » avoit répandus & à quelques change- » mens qu'il y avoit faits. 1692.

Depuis son avénement au Théatre, cette Piéce a toujours été favorablement reçue du Public, aussi mérite-t elle son succès par la vivacité & la finesse du Dialogue, l'ordonnance du plan, & la distribution des Actes & des Scénes. Les personnages de cette Comédie ne sont pas moins bien rendus. L'art des deux Auteurs de cette Piéce, a suppléé à la matiere, qui dans des mains moins habiles auroit à peine fourni trois Actes. Finissons cet article par un petit trait de critique sur le dénouement des Bourgeoises à la mode.

» Le Public judicieux n'a pas trouvé » bon qu'on rendit heureux un petit Fri- » pon tel que JANOT, cela n'empêche » pas que cette Piéce, aux mœurs près, » ne passe pour une des meilleures du » Théatre François.

Mercure de France, Novembre 1734. page 2502.

N... de SAINCTYON, mort Secrétaire de M. de la Faluére, Grand-Maître des

M. DE SAINCTYON.

1692. Eaux & Forêts, étoit de la famille des Sainctyons, fameux Bouchers, dont il est beaucoup parlé dans l'Histoire des troubles de France sur la fin du regne de Charles VI. & le commencement de celui de Charles VII. M. de Sainctyon a toujours été un Philosophe très-retiré du grand monde, & d'un naturel extrêmement timide. Ses Piéces comiques font honneur à la vivacité enjouée de son génie, c'est un vrai dommage qu'il se soit si peu attaché au genre du Théatre. Au reste M. de Sainctyon étoit grand, bien fait & fort bel homme. Il mourut au mois de Septembre 1723. Voilà tout ce que nous avons pu découvrir au sujet de cet Auteur.

Ouvrages de Théatre de M. de Sainctyon, à lui seul.

Les Façons du Temps, Comédie en prose, en cinq Actes, 13. Décembre 1685.

Avec M. Dancourt.

Le Chevalier a la Mode, Comédie en prose, en cinq Actes, 24. Octobre 1687.

Les Bourgeoises a la Mode, Comédie en prose, en cinq Actes, 18 Novembre 1692.

1692.

JUGURTHA,

Tragédie de M. DE PÉCHANTRÉ,
non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, le Mercredi 17. Décembre, & pour la dixiéme & derniere le Jeudi 8. Janvier 1693.

OUtre les nouveautés qui parurent cette année, les Comédiens remirent plusieurs de leurs anciennes Piéces.

La Princesse d'Elide, Comédie-Ballet de M. Moliere, reprise le Samedi 19. Avril, on en donna sept représentations.

Les Coups de l'Amour & de la Fortune, Tragi-Comédie de M. Quinault, remise le Samedi 7. Juin, avec un *Prologue nouveau* : la neuviéme & derniere représentation le Samedi 23. du même mois.

Le 11. Août, *l'Ecolier de Salamanque*, Comédie de M. Scarron, qui fut jouée pour la sixiéme & derniere fois le Vendredi 22. Août.

Les Femmes Coquettes, Comédie de Raymond Poisson, reprise le Mercredi premier Octobre, sous le titre de FRUCTUS BELLI, à cause d'une Scene de cette Piéce, où ce mot est employé souvent.

1692. La cinquiéme & derniere représentation qui en fut donnée le Vendredi 10. du même mois, fut suivie de la Comédie des *Fâcheux*.

Le Jaloux invisible, Comédie de M. Brécourt, remise le Mardi 14. Octobre, précédée de la Tragédie de *Britannicus*. Cette Comédie parut alors sous le titre du Bonnet Enchanté: elle eût six représentations. On verra par l'extrait que nous avons donné de cette Piéce, Tome X. page 129. sur quelle raison ce dernier titre étoit fondé.

La derniere Piéce que les Comédiens reprirent cette année, fut *le Niais de Sologne*, petite Comédie de M. Raisin l'aînée, qui fut jouée le 28. Décembre, à la suite de la Tragédie nouvelle de *Jugurtha* : elle fut représentée encore deux autres fois.



1693.

LES SATURNALES,

OU

LA PRUDE DU TEMPS, (a)

Comédie en vers, en cinq Actes, de M. PALAPRAT,

Représentée une seule fois, le 7. Janvier.

Discours sur La Prude du temps.

« CEtte Comédie eut un sort si mal- » heureux, qu'il y a une espéce de » courage à oser avouer qu'elle est toute » de moi. Jamais il n'y eut de vengean- » ce plus éclatante que celle que les sif- » flets tirerent dans cette occasion de la » témérité que j'avois eue de les jouer » dans mon Prologue du *Grondeur*. Je » confesse cependant de bonne foi, que » si elle ne méritoit pas un déchaînement » si tumultueux, j'aurois tort d'espérer » qu'un jugement posé & rassis, lui eût » été plus favorable....... Si on avoit » daigné écouter cette Piéce paisible-

(a) C'est sous ce dernier titre que M. Palaprat a fait imprimer cette Piéce dans l'édition de ses Œuvres, 2 vol. *in*-12. Paris, Pierre Ribou, 1712. mais elle fut représentée sous celui des *Saturnales*, & c'est sous ce nom qu'elle se trouve inscrite sur le Regiftre des représentations journalieres, année 1693.

1693. » ment, j'aurois eu la confusion de voir » que les gens de bon goût m'auroient » dit qu'elle manquoit d'action ; que » j'avois pris en beaucoup d'endroits » pour action, ce qui n'en est que la » préparation : qu'elle est confuse & » trop chargée de matiere : & voilà cer- » tainement ce qui l'auroit fait échouer.

» Le premier Acte fut reçu avec applau- » dissement ; * je n'ai guéres vu sur le » Théâtre rien qui eût fait plus de plai- » sir que la jeune *Suson*, tirant les vers » du nez de *Javote*, d'une vieille Sui- » vante fine & rusée, & leur reconcilia- » tion avec leurs embrassemens finissoit » cet Acte au gré de tout le monde.

* Il y a lieu de s'en étonner, car ce premier Acte est des plus foibles.

» Le second qui est ouvert par la » tremblante *Henriette* devant la prude » *Eliane* sa mere, fut proscrit dès le » troisiéme vers. Il est vrai que l'Actrice » l'estropia un peu : elle étoit fort par- » donnable : celle qui devoit jouer ce » rôle avoit eu des raisons pour s'en être » dispensée ; on ne l'avoit donné à celle- » ci que très-peu de temps avant la repré- » sentation. Le Parterre se révolta, l'at- » tention s'en alla à vauleau, & il ne » fut plus question que de huer chaque » vers, chaque mot : & la fureur de la » prévention alla si avant que même cet » Acteur si gracieux, qui n'a qu'à paroî-

» tre pour mettre les Spectateurs de bon-
» ne humeur, (1) fut mal reçu. Il falloit
» le rôle de *Charlot*, c'est-à-dire, d'un
» vrai Jocrisse, d'un grand Benêt de seize
» à dix-sept ans. On se gendarma, parce
» qu'il venoit une raquette a la main,
» telle qu'un enfant qui sort de jouer au
» volant.... Enfin le tumulte augmenta
» à ce point que l'arrivée de *Babille* joué
» par cet excellent Comique, qui mérita
» dès son enfance qu'on l'appellât le
» *Petit Moliere*, (2) n'eut pas assez de
» force pour l'appaiser. On n'écouta qu'à
» bâtons rompus la Scéne qu'il fait avec
» Javote, quoique Javote fut représen-
» tée par une des meilleures Actrices qu'il
» y ait jamais eu, Mademoiselle Beauval,
» c'est tout dire. Il ne me souvient pas si
» la tempête cessa pendant l'entr'Acte, &
» si les airs que les Violons jouerent ne
» furent pas aussi sifflés : en un mot, tout
» n'alla plus qu'en dégringolant, s'il
» m'est permis d'employer cette expres-
» sion, & la Piéce ne fut pas achevée.

» Voilà ce qui s'appelle faire après
» vingt ans, (3) une relation bien fidé-
» le de la chûte de son Ouvrage. Je n'ai
» pas consenti à son impression après si
» long-temps, dans la vaine espérance
» qu'elle feroit à la honte du Parterre de
» ce jour là : au contraire j'avoue que

1693.

(1) M. de la Thorilliere, pere de l'Acteur d'aujourd'hui.

(2) M. Raisin le Cadet.

(3) L'Auteur écrivoit ceci en 1712.

1693. » s'il avoit jugé avec moins de violence ; » il auroit peut-être prononcé à peu près » le même arrêt avec plus de justice. Cette » Piéce manque des deux choses les plus » essentielles au Théatre, la simplicité & » l'action. D'ailleurs, elle n'est pas mal » versifiée : elle est assez noblement écri- » te ; elle a des traits & des portraits » qui pouvant être appliqués à mille per- » sonnes, ne courent risque d'en offenser » aucune en particulier : précaution qu'on » ne peut assez observer en travaillant » pour le Théatre. . . . . Il y a des Scénes » dans cette Comédie, & sur-tout les » deux de *Cléonte* avec la Prude, qui » méritercient d'être dans une Piéce qui » auroit réussi. C'est dommage qu'elles » ayent été enterrées : il faut les plaindre » du malheur qui arrive quelquefois à de » fort honnêtes gens, qui est de s'être » trouvés en mauvaise compagnie.

« Je parle aujourd'hui sans passion : il » n'est pas possible que je conserve en- » core quelque rancune depuis vingt ans, » puisque je n'en eus point dès le même » soir de ma *déconvenue* : je pourrois ci- » ter cinq ou six personnes avec qui j'eus » l'honneur de souper, qui rendroient » témoignage de ma tranquillité. On eut » par politesse une grande attention à » ne parler de rien qui pût avoir le moin- dre

» dre rapport au Théatre : on auroit » craint de me donner un coup de poi- » gnard, si on avoit prononcé le mot de » Comédie. La vérité est que je fus assez » silencieux dans le commencement du » souper ; mais on vit bien dans la suite » que mon silence venoit plutôt de mon » bon apétit, que de ma mauvaise hu- » meur ; puisque dès que ce premier apé- » tit eût été un peu satisfait, je fus le » premier à dire : je gagerois bien à coup » sûr la part d'Auteur qu'a produit au- » jourd'hui ma Comédie, * que plus de » cinquante étourdis qui l'ont sifflée, ne » soupent pas si bien que moi. Je laisse à » penser la liberté qu'eut chacun de dire » son avis sur mon aventure. Je suis si » persuadé à l'égard de cette Comédie, » que si on la représentoit aujourd'hui, » la raison feroit ce que fit autrefois le » caprice, que je ne produis au jour » que pour l'exemple ; comme ces mal- » heureux qu'on expose aux yeux de » tout le monde, afin d'intimider » par leur supplice, ceux qui courent » péril de tomber dans un pareil mal- » heur.

1693.

* La part de l'Auteur fut à 136 liv. 8 s.

» Apprenez donc, jeunes Auteurs, à » ne vous éloigner jamais de la simplicité » de l'action, dont le défaut fut le coup » mortel de cet Ouvrage. »

1693. Monsieur Palaprat convient de si bonne foi des défauts de sa Comédie, & en rapporte l'Histoire d'un ton de vérité si marquée, qu'il nous dispense de dire notre sentiment, qui auroit été plus laconique, & peut-être moins ménagé.

AËTIUS,

Tragédie de M. CAMPISTRON, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Mercredy, 28. Janvier.

L'Auteur des Mémoires sur la vie & les Ouvrages de M. Campistron, dit au sujet de cette Tragédie, qu'elle fut jouée avec le même succès, & qu'elle eut le même sort que *Phraate*. Nous y remarquons cependant une grande différence. Phraate fut arrêté après sa premiere représentation, & n'en obtint deux autres que longtemps après, & avec bien de la peine : au lieu que rien n'interrompit le cours d'Aëtius : on en donna de suite treize représentations, depuis le 28. Janvier, jusques & compris le Lundi 23. Février. La quatorziéme le Dimanche 12. Avril suivant : & le Vendredi 31. Août de la même

année, la quinziéme & derniere. Ainsi le sort de ces deux Piéces n'est semblable qu'en ce qu'elles n'ont jamais été imprimées ; mais les motifs en sont très-différens. Il n'étoit pas permis à M. Campistron de faire paroître Phraate, qui avoit été supprimé par des ordres supérieurs : & l'on peut croire que la raison qui l'empêcha de joindre Aëtius au recueil de ses Œuvres, est qu'il ne l'en jugeoit pas assez digne. Au reste, quelques recherches que nous ayons faites sur cette Tragédie, nous n'avons pû en apprendre que le vers suivant. 1693.

Ce Grand Aëtius, sous qui l'Univers tremble :

LE FOURBE PARACHEVÉ,

Comédie en trois Actes, en prose, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée une seule fois le Samedi 14. Février. (Le Registre porte qu'à la suite de cette Piéce, on donna *pour supplément*, la Comédie du *Médecin malgré lui.*

CEtte Comédie, inférieure peut-être, *à la Prude du temps*, l'emporta cependant du côté de la recette : L'Auteur eut pour sa part 170 livres.

1693.

LA BAGUETTE,

Cette Piéce fut faite sur *Jacques Aymard*, dont il fut beaucoup parlé en 1692. Voyez Bayle, article *Abaris*.

Comédie en prose, & en un Acte, de M. DANCOURT, *non imprimée*.

Représentée pour la premiere fois le Samedi 4. Avril, précédée de la Tragédie d'*Aléxandre*.

CEtte petite Comédie étoit terminée par un divertissement, dont Messieurs Grandval & Raisin l'aîné, avoient fait la Musique. Elle fut jouée les deux premieres fois sans part d'Auteur : il ne l'eut qu'à la troisiéme, & à la quatriéme & derniere qui fut donnée le Vendredi 10. du même mois d'Avril.

JE VOUS PRENS SANS VERD,

Comédie en un Acte, en vers, de M. DE CHAMPMESLÉ,

Représentée pour la premiere fois, après la Comédie du *Misantrope*, le Vendredi premier Mai. (Quatorze représentations, la derniere le 25 du même mois de May.)

CEtte petite Comédie n'est qu'un peu au-dessus du médiocre ; cependant elle a des Scenes bien rendues, celle du

mari, qui surprend sa femme dans un tendre entretien avec un jeune Cavalier, à qui il dit, *je vous prens sans verd*, est très-jolie. L'Auteur a enchassé dans cette Piéce le conte du *Contract*, de la Fontaine, qui en fait le dénouement, suivi d'un divertissement, qui roule sur les plaisirs du mois de May. La Musique de ce divertissement est de *M. de Grandval le pere*. 1693.

LE SOT TOUJOURS SOT, *OU* LE MARQUIS PAYSAN,

Comédie en prose, en un Acte, non imprimée, de M. l'Abbé BRUEYS,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Cinna*, le Vendredi 3. Juillet. (Dix représentations, la derniere le 22. du même mois de Juillet.)

LE sujet de cette Comédie, & une grande partie de l'intrigue, ne doivent pas avoir beaucoup coûté à l'imagination de l'Abbé Brueys, puisque ce n'est qu'une copie de *Crispin Gentilhomme*, Comédie en vers, en cinq Actes, de Montfleury, * à l'exception d'un rôle d'intriguant assez mal amené, qui

* Voyez l'article de cette Piéce, Tom. XII. p. 64. de cette Histoire.

par hazard découvre la fourberie du
1693. Paysan qui a substitué son fils à la place de celui du Gentilhomme. Nous aurons occasion de parler encore plus amplement de cette Piéce sous l'année 1725. à l'article de *la Belle-Mere*, Comédie en vers, en cinq Actes.

ZÉNOBIE,

Tragédie, d'un Auteur Anonyme,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 18. Novembre : la troisiéme représentation le 22. du même mois. Jeudi 3. Décembre la quatriéme ; la cinquiéme & derniere le 19. Décembre.

NOus ignorons le nom de l'Auteur de cette Tragédie ; cependant nous soupçonnons qu'elle pourroit être de Monsieur l'Abbé Boyer. On trouve sur les Registres de la Comédie, année 1696. que le Samedi 5. Janvier de cette année, ce Poëte fit la lecture d'une Tragédie de sa composition, intitulée *Zénobie*, qui fut acceptée ; l'Auteur en fit une nouvelle lecture le Mercredi 11. Juillet suivant, qui ne fut pas écoutée si favorablement. Les présens à l'assemblée déclarerent qu'ils ne jugeoient pas que la re-

présentation de la Tragédie de Zénobie, en l'état où elle étoit, pût faire honneur à l'Auteur, ni être utile à la Compagnie. On pourroit inférer de-là que cette derniere Zénobie présentée par M. l'Abbé Boyer en 1696. étoit la même de 1693. qu'il auroit retouchée, & tenté inutilement de faire paroître sur la Scene une seconde fois : mais ceci n'est qu'une conjecture. 1693.

L'IMPORTANT,

Comédie en prose, en cinq Actes, de M. l'Abbé BRUEYS;

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 16. Décembre. (Neuf représentations, la derniere le 3. Janvier 1694.)

Discours de M. Palaprat, sur l'*Important*.

« QUoique je ne sois pas l'Auteur de » cette Comédie, j'en sçai les par- » ticularités aussi-bien, & peut-être » mieux, que celui qui l'a faite..... » Son Auteur avec qui je vivois dans » une étroite amitié, indépendamment » de notre Société Dramatique, me fai- » soit le plaisir d'accepter un logement » dans mon Hôtel du Temple. Un autre » que moi se seroit contenté de dire au » plus dans mon appartement : mais il

1693. » est plus séant de laisser aux races futures l'idée d'une habitation magnifique ; cela fera honneur à M. le Grand Prieur (de Vendôme) & à moi ; » joint que le pauvre Apollon n'est que » trop dans l'habitude d'être mal logé.

» L'excellent Comique * qui brilloit » en ce temps-là , & avec qui nous » avions un continuel commerce , nous » donna la premiere idée du caractere » de l'*Important*. Ce grand Comédien » étoit un homme d'une profonde réfléxion sur son métier , & qui rêvoit » avec application aux caracteres qu'il » devoit représenter. Il avoit imaginé » pour celui-ci un sérieux comique , une » sotte gravité dans un fat , une maniere de grandeur affectée , artificielle » pour ainsi dire , dans un impertinent , » qui à coup sûr auroit fait mourir de » rire. Un jour qu'il soupoit avec nous , » (car la table étoit presque toujours le » bureau de nos conférences) il nous » dit , & joua mille choses merveilleuses » dans ce caractere , & nous exhorta » fort d'y travailler. Le caractere me » plaisoit infiniment...... Mais je devois » partir en très-peu de jours, pour suivre » mes Princes * à l'armée , que Commandoit M. le Maréchal de Catinat , » près de Pignerol , d'où le commerce » avec

* M. Raisin le cadet.

* Messieurs de Vendôme.

» avec mon ami ne pouvoit pas être aussi 1693.
» fréquent, que lorsque je n'avois été
» qu'en Flandres. Je lui abandonnai
» donc toutes mes flateuses espérances
» sur cette Piéce, & il la fit tout seul
» de la maniere heureuse que je viens
» de la faire réimprimer. Je n'y eus
» d'autre part que peut-être quelques
» idées que je pûs lui donner dans plu-
» sieurs repas que nous fîmes encore en-
» semble avant mon départ, (avec l'ex-
» cellent Acteur dont je viens de par-
» ler.)

» Il y avoit long-temps que je n'enten-
» dois plus parler de l'*Important*, quand
» son Auteur me consulta enfin sur la
» distribution de ses rôles, avant que je
» sçûsse qu'il fut achevé. Le célébre Acteur
» qui avoit donné la premiere idée de ce
» caractere étoit mort.... grande ques-
» tion à qui le donner. Voici qui va atti-
» rer à mon ami un ressentiment qu'il ne
» méritoit pas, & pour une faute, dont
» je publie aujourd'hui, que je fus fort
» innocemment le seul coupable.

» L'Acteur * qui depuis a été en pos-
» session de jouer avec applaudissement
» *Rodrigue*, *Horace*, *Sévére*, *Nicoméde*,
» & tous les autres grands rôles, n'étoit
» pas encore fort ancien au Théatre: je
» ne sçavois pas qu'il eut les même ta-

* M. Beaubour.

» lens pour le *Brodequin* que je lui con-
1693. » noissois pour le *Cothurne*, du moins je
» ne l'avois vu jamais dans le Comique.
» Je ne balançai pas à mander à mon
» ami qu'il devoit donner son *Important*
» à l'Acteur qui jouoit les Yvrognes, les
» Gascons & les Fats, & enfin les Mar-
» quis ridicules, * parce que tout Mar-
» quis ridicule est un Fat, & que généra-
» lement l'idée que chacun se fera d'un
» Important sera l'idée d'un Fat, il me
» crut, le rôle fut bien joué, si bien reçu
» qu'il réussit beaucoup : j'en fus très-
» satisfait quand je le vis à mon retour :
» mais par ce que j'ai vu depuis, & que
» je ne sçavois pas encore alors, l'Acteur
» dont je viens de parler, l'auroit joué
» avec beaucoup plus de noblesse, & par-
» là auroit fait encore plus de plaisir.

* M. de Villiers.

» Hélas ! mon avis coûta cher à mon
» ami : il lui attira non-seulement la froi-
» deur de cet Acteur, (M. Beaubour)
» mais un ressentiment plus vif de la part
» de sa Belle-mere (Mademoiselle Beau-
» val.) (Nous expliquerons ce fait à l'ar-
» ticle de *Gabinie*, Tragédie Chrétienne
» de l'Abbé Brueys, sous l'année 1699.)
» J'aurois ici un beau champ pour dire
» du bien de cette Comédie, avec d'au-
» tant plus de liberté, que je n'y ai point
» de part, & qu'il y a beaucoup de bien

» à en dire. J'aurois de quoi m'étendre
» sur les régles du Théatre, sur les finesses de son art. Je pourrois faire la différence qu'il y a entre les Piéces de caractere qui ont un double mérite, & en ce qu'elles ne doivent pas être guéres moins intriguées, & que c'est sur le caractere que toute l'intrigue, tous les incidens doivent rouler. Je pourrois faire valoir avec quelle éxactitude ce principe a été observé dans l'Important, la nouveauté de ce caractere, la constitution de la Fable, sa conduite, ses mœurs, ses tours de Scéne, son plaisant, sa sagesse, sa chasteté..... qu'on me permette de revenir pour un moment au sujet de cette Comédie, & de dire encore un mot du caractere de son Héros. Je sçais que bien des gens ont fait la guerre à mon ami de ce qu'il n'a pas traité l'Important suivant leur idée. Je leur répondrois volontiers pour lui, qu'il a mis sur le Théatre son Important, & non le leur, si c'étoit une réponse valable; & s'il ne falloit pas représenter les caracteres selon l'idée générale qu'on en a dans le monde. C'est pour cela que j'ai pris la liberté, sans lui en avoir demandé la permission d'intituler sa Comédie l'*Important* tout court, & non l'*Important de*

1693.

1693. » *Cour*, qui étoit dans les premieres » éditions : addition non-seulement inu- » tile, mais préjudiciable à la Piéce. » Cette addition de *Cour* me déplût dès » que je la vis, je trouvois qu'elle fai- » soit tort à l'Ouvrage, parce qu'en effet » l'*Important* qui y regne & qui est un » petit Hobereau de Province, qui se don- » ne pour un Comte qualifié, n'est, à » proprement parler, qu'un Coquin sans » honneur & sans mœurs : & on peut « avoir des mœurs & être fort ridicule. Je » dirai plus, c'est le véritable ridicule qui » doit être reçu sur le Théatre ; témoin » le *Misantrope*, qui est le plus vertueux » des hommes, & ne laisse pas d'être fort » ridicule. J'aurois bien souhaité que » mon ami n'eut pas fait un Coquin & » un Fripon de son *Important*, il n'en » auroit été que plus risible ; car la fri- » ponnerie n'est pas risible, elle est odieu- » se parce qu'elle est criminelle. . . . .
» Mon ami bâtit cette Piéce en trop peu » de temps ; & si Moliere ne nous avoit » pas accoutumés à ne pas excuser un » Auteur par-là, c'est par-là que je le » trouverois excusable. D'ailleurs la mul- » titude infinie d'espéces d'Importans » rendit son sujet plus difficile à traiter ; » je crois qu'il ne me sçaura pas mauvais » gré, & que de ma part je ne choque-

» tai pas la déférence que j'ai pour lui, 1693.
» quand j'oserai dire que si nous traitions
» aujourd'hui ce sujet ensemble, nous le
» traiterions beaucoup mieux. La plus
» grande difficulté que j'y trouverois se-
» roit sur tant de divers caracteres
» d'Importans, d'en fixer bien un dans
» le vrai, qui ne fut point bas, ni ca-
» pable d'aucune de ces actions qui mé-
» ritent d'être reprises de justice; & ce
» n'est plus alors un *Important*, c'est un
» Fripon, c'est un Voleur. »

Le sentiment de vérité qui a forcé M. de Palaprat de convenir que le caractere de l'*Important* tel que l'a traité M. l'Abbé Brueys, est celui d'un *Fripon*, & d'un *Voleur*, devoit lui faire ajoûter que ce personnage a encore deux autres défauts presque aussi essentiels, la lâcheté & le manque d'esprit : & de plus, que le rôle de *la Marquise* est celui d'une Folle qui approche beaucoup de l'imbécilité; & que le personnage de *M. Cornichon* est très-peu nécessaire à la Piéce, qui au reste est assez bien écrite & conduite avec assez d'art; mais dont le dénouement n'est pas vraisemblable & trop précipité.

Nous suspendons l'ordre chronologique des Piéces de Théatre, pour parler de quelques Acteurs morts ou retirés depuis l'année 1685.

1693. DU CROISY. PHILBERT GASSAUD, Sieur du CROISY, Gentilhomme du Pays de Beausse, étoit, avec distinction, à la tête d'une troupe de Province, lorsqu'il se joignit à celle de Moliere, qui peu de temps après vint à Paris, & y obtint son établissement, ainsi que nous l'avons dit à l'article de Moliere. Du Croisy fut un des meilleurs Acteurs de la Troupe du Palais Royal, & ce fut pour lui que Moliere composa le rôle du *Tartuffe*, que du Croisy joua au gré de l'Auteur & des Spectateurs. Du Croisy fut de la Troupe de Guénégaud, & conservé à la réunion de 1680. Il quitta la Comédie le 18. Avril 1689. avec une pension de mille livres, & se retira à Conflans-Sainte-Honorine, près de Paris, où il mourut d'une goûte remontée vers la fin de 1695. âgé de 65 à 66 ans. Son portrait est chez Madame Poisson sa fille. (a)

Note de M. de Tralage. » Le Sieur du Croisy étoit de la Troupe de Moliere, il avoit de certains rôles où il étoit original, entr'autres celui du *Tartuffe*, où il avoit été instruit par son grand Maître, je veux dire Moliere, Auteur de la Piéce : plusieurs

---

Note de M. de la Croix. (a) « Du Croisy.... Camarade primitif de Moliere. » Il étoit gras, bel homme & très-Acteur, & jouoit » excellemment le Philosophe du Bourgeois Gentilhomme, un Paysan, un Vieillard, &c. »

» années après la mort de Moliere, étant » goûteux, il se retira à Conflans Sainte- » Honorine, qui est un Bourg près de » Paris, où il avoit une maison : ses amis » l'y alloient voir ; & il y vécut en fort » honnête homme, se faisant estimer de » tout le monde, & entr'autres de son » Curé, qui le regardoit comme un de » ses meilleurs Paroissiens. Il y mourut, » & le Curé en fut si fort touché, qu'il » n'eut pas le courage de l'enterrer, & il » pria un autre Curé de ses amis de faire » les Cérémonies à sa place, à ce que » m'a dit M. Guillet de Saint-Georges » en Octobre 1695. 1695.

Du Croisy avoit épousé *Marie Claveau*, de la Province du Poitou, alliée de M. du Landas, Lieutenant-Général de la Rochelle, parent de Joseph du Landas, Sieur du Pin, Comédien de la Troupe du Roy. Mademoiselle du Croisy a joué la Comédie, mais peu de temps & sans succès. (Note de Madame Poisson.) Mademoiselle DU CROISY.

Du mariage de du Croisy avec Marie Claveau, naquit deux filles. La premiere nommée Angelique, âgée de cinq ans en 1666. jouoit dans la Troupe du Dauphin, & mourut en 24 heures au mois de Février 1670. La seconde, Marie-Angelique Gassaud, épousa Paul Poisson,

elle est actuellement vivante & retirée à
1693. Saint Germain en Laye.

Une sœur de du Croisy avoit épousé Bellerose, célébre Comédien de l'Hôtel de Bourgogne, après la mort de son mari, arrivée en 1670. elle se retira à Conflans-Sainte-Honorine.

LA GRANGE. CHARLES VARLET, Sieur de LA GRANGE, né à Amiens en Picardie, excédé par les chicanes de son Tuteur, prit le parti de la Comédie, & courut quelques années les Provinces; il s'engagea ensuite dans la Troupe de Moliere, qui débuta à Paris en 1658. ainsi que nous l'avons marqué sous cette année. La Grange se distingua dans cette Troupe, il fut de celle de Guénégaud en 1673. & conservé à la réunion des deux Troupes en 1680. Il mourut le Samedi premier Mars 1692. à sept heures & demie du matin.

Noté de M. de Grandval, le pere. » La Grange étoit un bon Acteur & qui » a toujours joué au gré du Public, (a) » & quoique parvenu à un certain âge, « il remplissoit les rôles d'Amoureux d'une » maniere noble & aisée. Il n'avoit qu'une

(a) La Grange joua dans le Tragique, dans la Troupe du Palais Royal, il continua à Guénégaud, mais à la réunion de 1680. il l'abandonna absolument, & s'en tint aux rôles de haut Comique.

» fille unique qu'il aimoit beaucoup, & » qu'il maria à un homme qui la trompa, » & il en mourut de chagrin. Il fut en- » terré à Saint André des Arcs. La Gran- » ge étoit un homme de bonne mine, » d'une taille médiocre, avec assez d'em- » bonpoint. 1693.

» M. Vivot, ami intime de Moliere, » & M. de la Grange, un des meilleurs » Acteurs de sa Troupe, ont eu soin de » la nouvelle édition de ce Poëte, Paris, » Thierry, 1682. La Préface qui est au » commencement de ce Livre, est de » leur composition. M. de la Grange étoit » un des plus honnêtes hommes, docile » & poli, & que M. Moliere avoit pris » plaisir lui-même à instruire.

Note de M. de Tralage.

» La Troupe du Palais Royal a eu pour » son premier Orateur l'illustre Moliere, » qui six ans avant sa mort fut bien aise » de se décharger de cet emploi, & pria » la Grange de remplir sa place. Celui-ci » s'en est toujours acquitté très-digne- » ment jusqu'à la rupture entiere de la » Troupe du Palais Royal, & continue » de l'exercer avec une grande satisfac- » tion des Auditeurs dans la nouvelle » Troupe du Roy. Quoique sa taille ne » passe guére la médiocre, c'est une taille » bien prise, un air libre & dégagé, & » sans l'ouir parler, sa personne plaît

Chappuzeau, Théat. Franç. liv. 3. pages 282-284.

1693. » beaucoup. Il passe avec justice pour » très-bon Acteur, soit pour le sérieux, » soit pour le comique, & il n'y a point » de rôle qu'il n'éxécute très-bien. Comme il a beaucoup de feu, & de cette » honnête hardiesse nécessaire à l'Orateur, il y a du plaisir à l'écouter quand » il vient faire le compliment; & celui » dont il sçut régaler l'Assemblée à l'ouverture de la Troupe du Roy, (*le* » *Dimanche* 9. *Juillet* 1673.) étoit dans » la derniere justesse. Ce qu'il avoit bien » imaginé, fut prononcé avec une merveilleuse grace, & je ne puis enfin dire » de lui, que ce que j'entends dire à tout » le monde, qu'il est très-poli & dans ses » discours & dans toutes ses actions. Mais » il n'a pas seulement succédé à Moliere » dans la fonction d'Orateur, il lui a » succédé aussi dans le soin & le zéle qu'il » avoit pour les intérêts communs, & » pour toutes les affaires de la Troupe, » ayant tout ensemble de l'intelligence » & du crédit. (*a*)

Mercure Galant, Mars 1692. pages 225-227.

(*a*) « On a beau être distingué par l'éclat de la plus » illustre naissance, par les dignités les plus hautes, » & par les emplois les plus relevés, nous voyons » tous les jours la mémoire d'une partie de ceux qui » possédoient ces avantages décriée après leur mort, » pendant que le Public rend justice à ceux qui honoroient leurs emplois, plûtôt que d'en être honorés, » Cela vient d'arriver à l'égard de *M. de la Grange*,

MARIE RAGUENEAU, femme du Sieur *de la Grange*, Comédienne de la Troupe du Palais Royal, ensuite de celle de Guénégaud, conservée à la réunion de 1680. retirée avec une pension de mille livres le premier Avril 1692. morte le 2 ou le 3 Février 1727. Mademoiselle la Grange ne jouoit au gré du Public, que lorsqu'elle remplissoit les rôles de Ridicules, elle ne représentoit point dans le tragique. On dit qu'elle étoit très-laide & un peu coquette, c'est ce qui lui attira le Quatrain suivant.

1693. Mademoiselle LA GRANGE.

Si n'ayant qu'un amant on peut passer
pour sage,
Elle est assez femme de bien ;
Mais elle en auroit davantage,
Si l'on vouloit l'aimer pour rien.

» La Veuve de la Grange avoit été » Femme de Chambre de Mademoiselle » de Brie, on la nommoit Marotte.

Note de M. de la Croix.

» Comédien du Roy, tout Paris ayant dit, lorsque » le bruit de sa mort fut répandu, '*que c'étoit un hon-* » *nête homme*. La mort d'un homme aussi connu, & » qui a été toute sa vie dans les divertissemens du » Roy, peut devenir une nouvelle publique, & celles » qui nous viennent de Hollande en ont parlé, mais » les mémoires qu'on avoit reçûs n'étoient pas fidéles, » puisqu'on a dit que le Curé de S. Sulpice avoit refusé » de l'enterrer. C'est ce qu'il est aisé de détruire, parce » qu'il étoit de la Paroisse de Saint André des Arcs, où » il a été inhumé à l'heure de midi, en présence de » plus de mille personnes. »

1693. DAUVILLIERS. NICOLAS D'ORVAY Sieur DAUVILLIERS, Comédien du Marais, passa en 1673. avec une partie de sa Troupe au Théâtre de Guénégaud, & fut conservé à la réunion de 1680. Dauvilliers étoit fort laid, mais il réparoit ce désavantage par son grand talent pour le Théâtre. Il avoit une voix fléxible & tendre, & jouoit parfaitement les seconds & troisiémes rôles tragiques, & nombre de rôles dans le noble comique. On dit que jaloux à l'excès du mérite de Baron, & représentant Eros dans la Tragédie de Cléopatre, où Baron faisoit Antoine, il eut la malignité de présenter à ce dernier (a) une épée qui avoit une pointe. Baron pensa se l'enfoncer dans l'estomac, mais heureusement l'épée glissa, & ne fit qu'effleurer la peau. Ce trait fit connoître Dauvilliers pour un homme qui avoit la tête un peu dérangée, mais il acheva de la perdre par la haine que lui marquoit Madame la Dauphine (de Baviere). Toutes les fois qu'il représentoit à la Cour, cette Princesse ne cessoit de se récrier sur la laideur de ce Comédien, & d'un ton si haut, que Dau-

(a) C'est dans la Scene IX. du IV. Acte, ou Eros se frappe de son épée, & la donne ensuite à Antoine. Voyez le Tome XII. de cette Histoire, page 294.

villiers l'entendoit toujours. De sorte que frappé sensiblement du malheur qu'il avoit de déplaire à la Dauphine, il devint absolument fou, & on fut obligé de le mettre en pension à Charenton chez les Freres de la Charité, où il mourut peu de temps après le Mardi 15 Août 1690. (Mémoire de M. Grandval le pere.) 1693.

Mademoiselle BÉLONDE.

FRANÇOISE CORDON, née à Paris, dit M. de Tralage, s'engagea assez jeune dans une Troupe de Comédiens de Province, & prit le nom de *Bélonde*, qu'elle a toujours porté depuis, même après son mariage. Mademoiselle Bélonde joua dans différentes Villes du Royaume & avec un succès si marqué, que les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, la firent venir à Paris pour remplacer Mademoiselle de Champmeslé qui avoit quitté leur Troupe pour passer à l'Hôtel de Guénégaud. Voici la preuve du fait que nous venons de rapporter.

« M. le Maréchal Duc de Vivonne, » vint trouver à une Bastide des environs » de Marseille, M. le Duc, Madame la » Duchesse de Nevers, & Madame la » Duchesse Sforce. Ces deux Duchesses » sont filles de Madame de Triange, » sœur de cet illustre Maréchal. Elles » monterent le Royal, où elles furent

Mercure Galant, Août 1679. pages 282-284.

1693. » reçues au bruit du Canon & d'une Mu-» sique guerriere. Elles ont pris sur-tout » un plaisir particulier à la représenta-» tion de l'*Ariane*, de M. Corneille le » jeune, qu'elles ont voulu voir deux » fois. Ce grand rôle étoit soutenu par » une Actrice nommée *Mademoiselle* » *Bélonde*. Elle réussit si bien au gré de » toutes ces illustres personnes, dont la » délicatesse du goût est connue, que les » Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne » l'ayant sçu, l'ont mandé incontinent » pour venir remplir chez eux la place » de la plus grande Comédienne que » nous ayons eue depuis plusieurs siécles. » C'est vous faire entendre assez Made-» moiselle de Champmeslé. La nouvelle » Actrice que je vous ai nommée est ar-» rivée ici depuis quelques jours, (c'est-» à-dire vers le 15 ou le 20 Aoust 1679.) » Elle a répondu à l'attente que l'on » avoit d'elle dans le *Polieucte* de M. » Corneille l'aîné, & on peut dire à son » avantage que peu de grandes Comé-» diennes ont fini à Paris avec autant » d'approbation qu'elle en a reçu en » commençant.

Nous voulons bien croire que M. de Vizé n'a point éxagéré dans le récit que nous venons de rapporter, cependant à la réunion des deux Troupes en 1680,

où Mademoiselle Bélonde fut conservée, elle fut restrainte aux seconds & troisiémes rôles tragiques, & aux secondes amoureuses dans le comique. Elle épousa en 1681. Le sieur *le Comte*, nouvellement reçu dans la Troupe, & dont nous parlerons sous l'année 1707. 1693.

Mademoiselle Bélonde continua de remplir ses emplois jusqu'en 1695. qu'elle obtint de la Cour le 20 Mars de la même année une permission de se retirer, & elle quitta le Théatre le premier Avril suivant. Elle mourut le 23 Aoust 1716. M. de Tralage, dans ses Notes manuscrites, parle de la façon suivante de Mademoiselle Bélonde.

Note de M. de Tralage.

« Les Comédiens de Campagne gâtent » quelquefois les bons Acteurs. Made- » moiselle Bélonde, femme du sieur le » Comte, est née à Paris, cependant » elle a un accent provincial approchant » du Gascon, dont elle n'a pu se défaire. » étant venue à Paris, M. Corneille l'aî- » né l'avoit choisie pour les premiers rô- » les de ses Tragédies. Présentement (en » 1695.) elle est à la pension, elle ne » peut plus jouer à cause de ses infirmités, » qui proviennent d'une fausse couche » qu'elle fit il y a quelques années.

Note de M. de Grandval, le pere.

» Mademoiselle Bélonde étoit une » médiocre Actrice, quoique plusieurs

» personnes en fissent grand cas. Elle n'é-
1693. » toit ni grande, ni petite, ni belle, ni
» laide. »

RAISIN, l'aîné. JACQUES RAISIN, fils de Raisin, Organiste de Troyes en Champagne, (a) joua assez longtemps dans la Troupe de Monseigneur le Dauphin, (Fils de Louis XIV.) & passa ensuite dans quelques autres Troupes de Province, & enfin vint débuter à Paris dans celle du Roy en 1684. Il continua d'y jouer jusqu'au 31. Octobre 1694. qu'il se retira, & le 20. Novembre suivant il obtint de la Courun ordre pour une pension de mille livres. On ignore le temps de sa mort; il étoit encore sur l'état des Pensionnaires du 15. Avril 1697. & il ne se trouve plus sur celui de 1700.

« Raisin étoit dans une Troupe de Co-» médiens qui représentoient à Rouen, » lorsqu'il vint débuter à Paris. C'étoit » un Acteur qui jouoit de très-bon sens, » mais qui n'avoit pas tous les talens » requis pour faire un grand Comédien. » Son emploi étoit les seconds & troi-» siémes rôles dans le Tragique, & les » amoureux dans le Comique. Il mou-

(a) Voyez le Tome IX. de cette Histoire, page 287. & suivantes, où l'on a rapporté la naissance des deux Raisins, & leur début dans la Troupe du Dauphin.

rut

» fut d'une pleuréſie, & fut enterré à » Saint Roch. C'étoit un homme très-» ſage, & fort retiré chez lui. (*Mémoire de M. de Grandval, le pere.*) 1693.

Raiſin l'aîné eſt Auteur de quelques Comédies qui n'ont jamais été imprimées. Le Catalogue ſuivant marque l'ordre de leur repréſentation.

LE NIAIS DE SOLOGNE, Comédie, 3. Juin 1686.

LE PETIT-HOMME DE LA FOIRE, Comédie, 2. May 1687.

LE FAUX GASCON, Comédie, 28. May 1688.

MERLIN GASCON, Comédie, 7. Octobre 1690.

Ajoutons que Raiſin l'aîné étoit un peu Muſicien, & qu'il a fait la muſique de quelques Comédies, entr'autres celle *des Foux divertiſſans*, &c.

RAISIN le Cadet.

JEAN-BAPTISTE RAISIN, frere puîné de l'Acteur, dont nous venons de parler à l'article précédent, nâquit à Troyes en Champagne en 1656. (a) On a rendu compte dans le neuviéme Tome de cette

(a) Nous fixons la date de la naiſſance du jeune Raiſin, ſur celle de Grimarêts, qui dit qu'en 1661. cet Acteur avoit cinq ans. Voyez le Tome IX. de cette Hiſtoire, page 290.

1693. Histoire, page 287. & suivantes, des brillants essais du jeune Raisin pour le Théatre, dans la Troupe du Dauphin. Cette Troupe, ainsi que nous l'avons dit, quitta Paris vers la fin de 1666. & courut les Provinces. Chappuzeau, liv. 3. page 160. de son Théatre François, parle du séjour qu'elle fit à Lyon au mois de Novembre 1673. (a) On trouve une défense faite aux Comédiens de la même Ville de Lyon en 1674. du nombre desquels étoient Raisin le cadet & de Villiers, de jouer *le Malade imaginaire*, attendu qu'il n'étoit pas imprimé. (b) Enfin ce fut au mois d'Avril 1679. que Raisin le jeune, sa femme, & de Villiers, vinrent débuter à l'Hôtel de Bourgogne, où ils furent reçus. De Vizé parla du début de ces Acteurs, mais sans les nommer. (c) En 1680. ils furent com-

Chappuzeau, liv. 3. page 160. du Théatre François.

(a) « C'est un malheur quand deux Troupes (de Provinces) se rencontrent ensemble dans (une même Ville) dans le dessein d'y faire séjour. J'en ai vû plus d'une fois des exemples, & depuis peu à Lyon, lorsqu'en Novembre dernier (1673.) *les Dauphins*, qui sçavent conserver l'estime générale qu'ils ont acquise, & sont toujours fort suivis, ne cédérent le terrein que bien tard à une autre Troupe qui languissoit-là depuis plus de trois semaines. »

(b) C'étoit un usage autrefois, qu'aucune Troupe, soit de Paris ou de Province, ne pouvoit jouer une Piéce qu'elle ne fut imprimée, & elle restoit jusqu'à ce temps à la Troupe, à qui l'Auteur l'avoit donnée.

Mercure Galant, Avril 1679. pages 363 & 364.

(c) « La Troupe Royale (de Bourgogne) a fait paroître trois nouveaux Acteurs, qui ont eu de grands

pris dans la réunion de leur Troupe avec celle vulgairement nommée de *Guénégaud*. 1693.

Raisin le cadet parut de plus en plus excellent dans tous les genres Comiques. Personne n'a jouée avec une si grande perfection les rôles à Menteau, ceux des Valets brillans, des Petits-Maîtres, des Yvrognes, &c. & enfin généralement tous les caracteres qu'il a remplis. Sa figure étoit dès plus aimable ; il étoit d'une taille médiocre, mais bien prise, beau, & jouant du visage avec un art admirable. Dans les rôles à Menteau, tels que *le Grondeur*, *Arnolphe*, &c. Il avoit un air févere & maussade, dans les Valets, la phisionomie hardie & maligne. Dans les Petits-Maîtres, un air tendre, galant & libertin ; enfin c'étoit un vrai Protée, non seulement dans chaque rôle, mais dans chaque situation de ses rôles. Le jeune Raisin joignoit à ces talens supérieurs de l'esprit, beaucoup de gayeté, il avoit un art admirable pour réciter une Historiette ou un conte ; il jouoit son récit & y joignoit des graces qui lui don-

» applaudissemens. Vous n'en ferez point surpris quand » vous sçaurez qu'ils étoient dans la Troupe de M. le » Prince, qui après les deux qui jouent à Paris, est » la meilleure qui soit en France. »

noient un nouveau mérite. Aussi étoit-
1693. il répandu dans les meilleures Compa-
gnies à la Cour & à la Ville. * Cepen-
dant tout dissipé qu'il étoit par les plaisirs & la bonne chere, qu'il aimoit beau-coup, jamais Comédien n'a fait plus d'étude sur son art. Il y rapportoit tout, & lorsqu'il avoit saisi dans le monde quelque chose qui pouvoit avoir du rapport à ses rôles, il en faisoit usage, & même souvent il a proposé des sujets aux Auteurs qui travailloient pour le Théatre (*a*). Nous allons employer un passage de la Préface du *Grondeur*, où M. Palaprat a parlé de Raisin le cadet, qui achevera de donner une idée à peu près éxacte des talens de cet incomparable Acteur.

* Voyez ci-dessus une Lettre de cet Acteur, à Boursault, à l'article de *Phaëton*.

Préface du Grondeur. Œuvres de M. Palaprat, édition de Paris, deux vol. Pierre Ribou, 1712.

» Monseigneur alla passer les jours » gras à Anet. Sa Majesté sçachent bien » que M. de Vendôme auroit toujours » voulu donner à ce Prince, (s'il l'avoit » pû) les fêtes pareilles à celles *de l'O-* » *pera d'Acis & Galatée*, eut la bonté » de mettre des bornes à sa passion, & » Sa Majesté ne lui permit d'employer » que trois Comédiens au plus, pour les » Divertissemens qu'on lui donneroit. Je

(*a*) Voyez ci-dessus l'article du *Secret révélé*, & celui de l'*Important*.

» fus chargé de ces Divertissemens ; cho-
» se très-difficile à faire avec trois Acteurs 1693.
» si je n'avois pas trouvé les ressources
» d'une Troupe entiere dans la variété
» & la fécondité de Messieurs Raisin
» freres, & de Villiers. Toute la Cour
» qui eut l'honneur de suivre Monsei-
» gneur à ce petit Divertissement, se
» souvient encore avec plaisir des prodi-
» ges que firent ces trois Acteurs. Je n'a-
» vois porté que deux Divertissemens pré-
» parés & concertés de Paris, pour les
» deux premiers jours, comptant que les
» trois derniers on divertiroit Monsei-
» gneur avec de la Musique, qui précé-
» deroit & ameneroit des Scénes déta-
» chées des meilleures Piéces ; mais j'eus
» le bonheur que mes deux Divertisse-
» mens plûrent si fort à Monseigneur,
» qu'il en demanda de pareils pour les trois
» derniers jours gras, qu'il devoit passer
» à Anet, & ne voulut point de ces Scé-
» nes détachées sur lesquelles nous avions
» fait fonds. Je frémis à la difficulté de
» cette entreprise : mais de quoi ne se-
» roit-on pas venu à bout pour obeir à
» Monseigneur, & dans un lieu où tout
» ne respiroit que pour lui plaire, & où
» les personnes les plus graves qui com-
» posoient sa Cour, s'empressoient à être
» jouées en leur propre présence, pour

» concourir à ses plaisirs, où Messieurs de
1693. » Vendôme s'étant livrés les premiers aux
» plus vives railleries, jetterent une belle
» émulation dans tous les Courtisans, à
» qui consentiroit plus volontiers à l'en-
» vi l'un de l'autre, de fournir des traits
» & des caracteres pour remplir & pour
» égayer ces Scénes croquées, ces ma-
» nieres d'impromptu qu'il falloit tirer
» des objets présens, parce que les Ac-
» teurs & moi nous étions véritablement
» astreints à la regle de vingt - quatre
» heures, pour imaginer, composer,
» apprendre & représenter nos petites
» Comédies. . . . . Voici donc comment
» tout se passoit dans la disposition &
» dans l'éxécution des Divertissemens
» qui furent donnés à Monseigneur.

» Premierement j'étois chargé de les
» imaginer & de les faire à ma façon
» comme je l'entendois. J'y rêvois la
» nuit, j'y travaillois dès le matin, &
» ensuite j'allois les concerter avec mes
» Acteurs. L'après-dinée, pendant que
» Monseigneur étoit à la Chasse, on avoit
» une heure marquée pour s'assembler
» chez M. *le Marquis de la Fare*. Là,
» vouloient bien avoir la bonté de se
» trouver Monseigneur le Duc, & Mon-
» seigneur le Prince de Conty, M. le
» Grand-Prieur & M. l'Abbé de Chaulieu

» faisant les honneurs en l'absence de M. » de Vendôme, qui ne quittoit pas » Monseigneur. M. Dangeau y étoit » aussi appellé, M. Campistron, les trois » Acteurs, & moi. Voila qui étoit de la » fondation du conseil des plaisirs, où » toujours quelque intrus se glissoit. Par » tout où il y a une Cour, il y a des gens » empressés à se fourrer où l'on n'a pas » affaire d'eux. 1693.

» Je commençois par lire ce que j'a» vois fait : sur cela chacun donnoit non» seulement son avis, mais y mettoit du » sien, & fournissoit des pensées & des » traits. Le sage M. de la Fare étoit pré» posé pour modérer ceux qui auroient » pû être trouvés trop vifs. J'avois l'hon» neur de tenir la plume ; & en faveur » du petit mérite d'avoir été le premier » inventeur, on me chargeoit préféra» blement à d'autres, qui s'en seroient » mieux acquittés, de donner à cet as» semblage d'idées de plusieurs person» nes, une forme de petite Comédie, » qui n'étant quelquefois achevée qu'à » quatre ou cinq heures après midi, » étoit jouée une heure après. C'étoit » aussi pour soulager la mémoire des Ac» teurs, que j'imaginois pour leurs rôles » tout ce qui pouvoit être lû avec grace, » & en action ; comme *Lettres*, *Titres*

» de *Livres*, *Enseignes de Boutiques*,
1693. » *Etiquettes de Boëtes*, *& Phioles d'O-* » *pérateurs & de Charlatans*, *&c.* & » par-là j'ose me vanter d'avoir donné » l'idée de ce qu'on a appellé depuis dans » le monde *Logemens* & *Bibliothéques*, » qu'on a tant promenées & sur les » Théatres & ailleurs.

» Tels étoient donc l'ordonnance & » l'arrangement des Fêtes qui furent » données à Monseigneur à Anet, les » cinq derniers jours de Carnaval de » l'année 1691. elles commençoient » toujours par de la musique, qui étoit » le prélude d'une Comédie. On avoit » rassemblé tout ce qu'il y avoit de » meilleur en hommes, pour les voix » & pour la simphonie. On chanta pen- » dant les quatre premiers jours alter- » nativement une Idylle de M. Cam- » pistron, & une Eglogue de moi, qui » avoient été mises en musique par M. » Lully l'aîné; & le jour du Mardi gras, » le grand divertissement, où nous jouâ- » mes presque tous notre rôle, fut coupé » par une Piéce, dont M. Morel, de la » Musique du Roy, avoit fait le chant: » je ne sçais plus qui étoit l'Auteur des » vers.

» Ce n'est pas sans raison que j'ai » avancé que presque tout le monde » joua

» joua son rôle dans ce dernier diver-
» tissement. Monseigneur le Comte de 1693.
» Brionne commença sans le sçavoir. Il
» étoit au milieu de l'assemblée, qui
» étoit déja pleine, & qui n'attendoit
» plus que Monseigneur ; & il me faisoit
» l'honneur de me parler, lorsque le
» chef de notre petite Troupe, * pour
» préparer une surprise qu'il méditoit,
» saisit cette occasion pour me venir dire
» qu'il mourroit de soif, assez haut pour
» être entendu de tous ceux qui étoient
» près de nous. J'étois d'intelligence avec
» lui : je m'offris sur le champ d'aller
» lui faire venir de quoi le désaltérer,
» sans qu'il sortit du lieu où il étoit, &
» Monseigneur le Comte de Brionne fut
» fort de cet avis-là. Mais cet habile
» Acteur qui avoit ses fins, & qui n'é-
» toit venu se montrer au milieu de l'as-
» semblée, que pour tromper tout le
» monde, dit qu'il auroit plûtôt fait
» d'aller vîte boire un coup à l'office :
» & au lieu d'y aller, il se déroba, il
» s'escammota, pour ainsi dire, sans que
» personne s'en apperçût, & se cacha
» sous une table couverte d'un grand
» tapis de Turquie. Peu de temps après
» Monseigneur arriva, se plaça ; & après
» avoir attendu quelques momens sans
» que la Comédie commençât, il de-

* Raisin le cadet.

» manda pourquoi on ne commençoit
1693. » point. J'étois attentif à cet instant pour
» aller faire mon personnage. Je m'a-
» vançai d'un air embarrassé, & dis quel-
» ques mots tout bas à M. le Grand
» Prieur, qui étoit assis aux pieds de
» Monseigneur. Monseigneur qui s'ap-
» perçut de mon embarras, (je ne l'af-
» fectois qu'afin qu'il le remarquât) de-
» manda à M. le Grand Prieur ce que
» je lui disois ; & M. le Grand Prieur,
» qui étoit du secret, faisant l'embar-
» rassé à son tour, me donna le temps
» de répéter tout haut qu'il y avoit
» plus d'un quart d'heure qu'on cher-
» choit par tout l'Acteur qui devoit com-
» mencer la Piéce, & qu'on ne le trou-
» voit nulle part. Il n'y eut pas deux
» voix sur son absence ; tous ceux qui
» avoient entendu ce que j'avois dit,
» l'accuserent unanimement de s'être ou-
» blié quelque part à *gobeloter*, je ré-
» péte le propre terme dont on se servit ;
» & Monseigneur le Comte de Brionne
» eut la bonté de déposer d'office, qu'il
» n'y avoit pas longtemps qu'il l'avoit
» vû en ce même endroit ; & que sur
» ce qu'il avoit dit qu'il mourroit de
» soif, Palaprat s'étoit offert de lui fa ire
» porter à boire ; qu'il avoit été lui
» fort de cet avis-là : mais que l'altéré

» s'étoit impatienté mal-à-propos. 1693.

Cela suffit pour qu'il fut crû,

Dûment atteint & convaincu,

Dénormité * de beuverie.

* Rabelais.

» Monseigneur ordonna qu'on le cher-
» chât dans tous les coins du Château.
» Le Musicien lui vint demander s'il vou-
» loit bien, en attendant, qu'il fit chan-
» ter sa musique : Monseigneur répon-
» dit qu'il vouloit attendre que cet Ac-
» teur fut retrouvé. Son frere parut là-
» dessus, en désordre & à demi-habillé,
» pour venir demander pardon de la pré-
» tendue sotise de son frere. Et pendant
» qu'il disoit mille choses pathétiques,
» plus plaisantes que solides pour l'ex-
» cuser, il fut interrompu par le ronfle-
» ment violent d'un homme endormi,
» dont il fit fort le surpris, & ne laissa
» pas d'en prendre occasion de donner,
» en passant, un petit trait à un homme
» de condition des plus aimables, & dès
» plus généralement aimez qui fussent
» dans l'Assemblée..... On chercha le
» ronfleur au bruit, on connut bientôt
» qu'il venoit dessous cette table dont
» j'ai parlé, dessous laquelle on tira notre
» Acteur yvre, ou le contrefaisant à
» merveille. Je laisse à penser si sa feinte

» yvresse fut un prétexte pour l'encou-
1693. » rager à pouvoir hardiment faire *le*
» *moulinet* sur toute l'assemblée. Il tira
» tout le monde, & chacun, quand son
» tour venoit, faisoit le plongeon, en
» étouffant de rire. Ce fut une des plus
» plaisantes & des plus vives Scenes qui
» ayent jamais été jouées. Elle servit
» de Prologue à la petite Comédie qui
» suivit la musique qui fut chantée pen-
» dant que les Acteurs allerent prendre
» d'autres habits.

» Nos Comédies étoient mêlées d'en-
» trées de Ballet ; nous avions des plus
» excellens Danseurs pour les éxécuter,
» sur-tout un Arlequin, un païsan, &
» un Gille, dont nous tirâmes de grands
» secours pour jouer des rôles dans nos
» Piéces, aussi-bien que du célébre *Phi-*
» *libert.* * ... Philibert fit le Suisse, il fit
» le Gascon, & quelqu'autre Personnage
» à ravir tout le monde. S'il ne fut sur-
» passé par personne à faire mieux que
» lui tout ce qu'auroit pû éxécuter un
» bon Comédien de profession, il fut
» au moins suivi par bien d'autres, qui
» nous aiderent beaucoup dans l'indi-
» gence d'Acteurs où nous étions.

» Pour le grand Acteur (1) que nous
» avions choisi pour être le pivot sur le-
» quel devoit rouler tous ces Divertisse-

* Excellent Joueur de flutte allemande.

* Raisin, le cadet.

» mens, & qui en fut aussi toute l'ame,
» & en fit toute la vivacité, on vit de 1693.
» lui dans cette occasion, des prodiges à
» ne pouvoir être crus. Ce gracieux Co-
» mique enchérit sur tout ce que cet art
» a jamais fait imaginer ; & non seule-
» ment il joua au moins trente différens
» caracteres, mais il chanta, il dansa,
» (que ne fit-il point ?) & en chargeant
» un peu, (en quoi il excelloit.) Il copia
» tout ce qu'il y avoit de plus parfait sur
» les Théatres de Paris, & dans cette
» assemblée même.

Raisin estimé personnellement à la Cour & à la Ville, & admiré généralement de tout le monde, pour son talent supérieur de Comédien, étoit dans sa plus brillante carriere, lorsqu'après un grand soupé où il avoit mangé beaucoup de cerneaux, il s'avisa de se baigner. Ce bain pris si mal-à-propos lui causa une si prompte & funeste indigestion, qu'il en perdit la vie en peu de temps. Il mourut à deux heures du matin, le Samedi 5. Septembre 1693. âgé de 37 à 38 ans. De son mariage avec Mademoiselle Pitel de Longchamp, (dont nous parlerons sous l'année 1701.) il laissa deux garçons & deux filles, &c. Nous allons rapporter ce que Messieurs de Tralage & de Vizé ont dit de ce célébre Acteur.

1693. » Le Sieur Raisin le cadet, autrement » *le petit Moliere*, (c'étoit le nom que le » Public lui avoit donné) est mort pour » avoir trop bû. C'étoit un excellent » Comique. Il y a des temps qu'il auroit » donné sa femme pour une bouteille de » vin de Champagne. Il n'avoit pas qua- » rante ans. Tous ceux qui aiment la » Comédie le regrettent tous les jours. » L'on a produit sur le Théatre divers » Comiques tirés des Troupes de Cam- » pagne, mais ils n'ont tous servis qu'à » le faire regretter davantage, & à faire » connoître que c'étoit une perte irrépa- » rable...... Le Sieur Raisin le cadet, » autrement le petit Moliere, a succédé » à Rosimond, & a plû à tout le monde, » depuis sa mort on n'a trouvé personne » qui pût bien jouer tous ses rôles; on en » a donné quelques-uns au sieur Guerin, » mari de la veuve Moliere: on est con- » tent de lui dans les rôles de l'Avare, » du Grondeur, &c. D'autres ont été » donné au sieur de la Thorilliere, qui » plaît fort.

Note manuscrite de M. de Tralage.

» On ne se contente pas de siffler les » Piéces, on va quelquefois jusqu'à siffler » les Acteurs, quand ils n'ont pas le bon- » heur de plaire. Les Comédiens Fran- » çois viennent d'en perdre un qui n'a- » voit rien à appréhender de ce côté là,

Mercure Galant, Septembre 1693. p. 56 & 57.

» puisqu'il étoit le charme de tout Paris » dans le comique. C'est vous faire entendre assez que je vous parle de M. *Raisin*, mort dans une grande jeunesse, & d'autant plus regretté de ceux » qui aiment la Comédie, que c'est une » perte difficile à réparer.

1693.

Plusieurs personnes qui ont vû jouer cet admirable Acteur, se rappellent encore son grand talent, & les graces inimitables de son jeu. Sa famille possède son portrait peint d'une habile main.

On trouve dans *le Poëte sans fard* de *Gacon* deux Epigrammes : la premiere sur la mort de *la Grange* & celle de *Raisin le cadet* ; & l'autre sur le dernier. Quelque peu de mérite qu'ayent ces deux Epigrammes, nous croyons devoir les placer ici, pour prouver l'éxactitude de nos *recherches*.

» Je m'étonne que personne ne prenne » le soin de nous donner le portrait de » *Raisin* (le cadet.) Voici des Epigrammes sur sa mort, que les amateurs des » pointes trouveront de leur goût ; mais » à parler franchement, tous ces jeux de » mots ne valent rien. (Voilà peut-être » la seule fois que Gacon s'est rendu justice.)

Poëte sans fard, édition de 1696. in-12. pages 162 & 163.

1693.

ÉPIGRAMME

Sur la mort de Raisin & la Grange ; arrivée pendant la cherté du pain.

Tout le monde se plaint que l'année est stérile,
Et que si cela dure on va mourir de faim ;
Mais les Comédiens du Fauxbourg Saint Germain,
Ont plus sujet qu'aucuns d'en émouvoir leur bile :
Car n'ayant plus chez eux *la Grange* ni *Raisin*,
Leur Troupe ne pourra serrer ni bled, ni vin.

Autre, sur la mort de Raisin.

Quel astre pervers & malin,
Par une maudite influence,
Empêche désormais qu'en France,
On puisse recueillir du vin ?
C'est avec raison que l'on crie,
Contre la rigueur du destin,
Qui nous ôte jusqu'au *Raisin*
De notre pauvre Comédie.



1694.

ADHERBAL, ROY DE NUMIDIE,

Tragédie de M. DE LA GRANGE CHANCEL, (*Auteur vivant.*)

Représentée pour la premiere fois, le Vendredi 8. Janvier. (Cinq représentations, la derniere le 16. du même mois.)

Préface de M. de la Grange Chancel.

DAns une assez longue Préface, (*a*) M. de la Grange Chancel, après avoir exposé les heureuses dispositions que la nature lui avoit accordées pour les sciences, & sur-tout pour le genre du Théatre; dès son bas âge, continue ainsi au sujet de sa Tragédie d'Adherbal. « Je » n'avois pas atteint l'âge de quatorze » ans, qu'ayant achevé mes classes, ma » mere se disposa à me conduire à Paris. » En ce temps là l'étude de l'Histoire » avoit succédé à la lecture des Romans, » & j'étois plus touché de la vérité que » de la fiction. La lecture de Saluste me » fit naître l'envie de faire une Tragédie; » & après avoir balancé quelque temps

(*a*) A la tête de l'édition de ses Œuvres de Théatre, imprimées en trois Volumes *in*-12. Paris, par la Compagnie des Libraires, 1742.

» entre *Catilina* & Jugurtha. Je me dé-
1694. » terminai pour le dernier. Les princi-
» paux d'entre les Romains qu'il corrom-
» pit par ses présens : ensuite la guerre
» qu'il soutint long-temps contr'eux
» avec une puissance médiocre ; les vic-
» toires qu'il remporta sur eux ; une de
» leurs armées qu'il fit passer sous le joug,
» & enfin ce qu'il coûta de travaux à
» Métellus, à Marius & à Sylla pour
» achever de le défaire entierement, lui
» donnerent dans mon esprit un caractere
» de grandeur que je ne trouvois ni dans
» Annibal ni dans Mithridate.

» J'avois achevé cette Tragédie lorf-
» que ma mere arriva à Paris. Elle prit
» d'abord une maison dans le Temple,
» dont M. de la Chappelle, de l'Acadé-
» mie Françoise, occupoit une partie. Je
» lui communiquai mon Ouvrage, & sur
» le récit avantageux qu'il en fit à M.
» l'Abbé de Chaulieu, il lui donna la
» curiosité de la voir. Le petit Raisin se
» trouva à la lecture que j'en fis. Il en fit
» des éloges dans les Foyers de la Comé-
» die, qui allerent jusqu'à Versailles.
» (*L'Auteur passe ensuite au récit de*
» *façon dont il entra au service de la*
» *Princesse de Conty, premiere Douai-*
» *riere, en qualité de Page, & revient*
» *après à sa Tragédie.*) Ce fut alors que

» croyant avoir mis la derniere main à » ma Tragédie de Jugurtha, & lui avoir » donné toute la perfection dont j'étois » capable, je me hazardai de la présen- » ter à son Altésse (Madame la Princesse » de Conty.) Malgré tous les défauts » dont elle étoit remplie, elle y trouva » assez de choses dignes de son attention, » pour envoyer chercher le célébre Ra- » cine, & le prier avec bonté, de lire » cet Essai d'un Gentilhomme qui étoit » son Page, pour lui en dire son senti- » ment sans aucun déguisement, parce » que s'il y avoit de l'espérance que je » pusse un jour marcher sur ses traces, » elle seroit bien aise d'y contribuer de » tout son pouvoir; mais que si je ne » devois pas exceller, elle ne vouloit » point que je perdisse mon temps inu- » tilement, & qu'elle me détourneroit » d'une occupation qui ne convenoit à » ma naissance qu'autant que je pouvois » m'y distinguer. 1694.

» Ce fut donc la réponse de M. Racine » qui devoit régler mon destin. Il garda » ma Piéce huit jours, après lesquels il se » rendit chez Madame la Princesse de » Conty: il lui dit qu'il avoit lû ma Tra- » gédie avec étonnement, qu'il ne dou- » toit point que si je continuois comme » je commençois, je ne portasse le Théa-

1694. » tre à un point de perfection, où ni » Corneille, ni lui, ne l'avoient pû met» tre : qu'à la vérité ma Tragédie étoit » défectueuse en plusieurs endroits, mais » que si son Altesse agréoit que j'allasse » quelquefois chez lui pour y recevoir » ses avis, il la mettroit dans peu de » temps en état d'être jouée avec succès.

» Madame la Princesse de Conty fut » charmée de ce que M. Racine lui disoit » de moi : je ne manquois pas d'aller ré» gulierement chez lui tous les jours ; & » je puis dire que les leçons qu'il me » donnoit en forme d'avis, m'en ont » plus appris que tous les livres que j'ai » lû, sans excepter même ni la célébre » Poëtique d'Aristote, ni les sçavantes » Remarques de son Traducteur.

» Ce fut ainsi que le fameux Racine, » voulut bien se donner la peine de con» duire mon premier Ouvrage. Il se fai» soit quelquefois un plaisir de m'entre» tenir des différens sujets qui lui avoient » passé dans l'esprit. Il n'y en a presque » point, soit dans la Fable, soit dans » l'Histoire sur lesquels il n'eût promené » ses idées, & trouvé des situations inté» ressantes, dont il avoit la bonté de me » faire part. J'ai connu l'utilité de ce se» cours, tant pour les Tragédies que j'ai » faites, que pour celles que je ferai à » l'avenir.

» Le Roy partit de Chantilly pour aller faire le Siége de Namur. Les Dames furent de ce voyage. Deux de mes Camarades plus anciens que moi, accompagnerent la Princesse, & je m'en retournai à Paris, passer chez ma mere tout le temps que le voyage de la Cour devoit durer. Je fus ravis d'apprendre que M. Racine n'en étoit pas, & que mes assiduités auprès de lui ne seroient point interrompues. Ce fut alors que ma Tragédie étant achevée, je la présentai aux Comédiens qui la reçurent d'un consentement unanime pour être représentée l'hyver prochain. Il fut résolu qu'on la donneroit sous le titre d'*Adherbal*, au lieu de celui de *Jugurtha*, parce qu'il n'y avoit pas long-temps que Péchantré en avoit donné une sous le même titre, qui n'avoit pas été reçue favorablement du Public. Pendant cet intervale j'étois fort assidu à la Comédie, & à chercher sur les Quais toutes les anciennes Piéces de Théatre que je pouvois ramasser : j'en rassemblai en peu de temps un nombre considérable de plusieurs Auteurs différens, parmi lesquels je faisois une distinction particuliere de Rotrou, dont M. Racine m'avoit toujours parlé avec éloge.... Quoi- 1694.

1694. » que toutes ces Piéces fussent irrégulie-
» res & se sentissent encore de l'enfance
» du Théatre, je puis dire qu'elles n'ont
» pas peu contribué à me le faire connoî-
» tre, & que les défauts que j'y trouvois
» m'instruisoient presque autant que les
» beautés des Piéces plus régulieres.....
» Je ne puis m'empêcher de dire en pas-
» sant que la plupart des Piéces de
» Théatre qu'on donne aujourd'hui au
» Public, semblent être faites sur le
» modéle de ces anciennes. Ceux qui en
» sont les Auteurs n'observent pas mieux
» les unités de lieux ni de jour; ils veu-
» lent même prouver, par des Disserta-
» tions ridicules, qu'elles ne servent qu'à
» ôter au Poëme dramatique, des beau-
» tés dont ces régles l'empêchent d'être
» susceptible. Comme ils n'ont pas un
» génie capable d'accommoder leurs su-
» jets à des régles si judicieusement éta-
» blies, ils voudroient accommoder ces
» mêmes régles à la portée de leur esprit.
» Sur ce principe, ils traitent de mau-
» vais Romans les Piéces où elles sont
» éxactement observées: & enfin ils vou-
» droient transporter au Théatre An-
» glois, (si toutefois on peut donner ce
» nom à des Piéces qui n'ont ni régle ni
» conduite) la prééminence que nous
» avons dans ce genre d'écrire sur toutes

» les Nations de l'Europe, qui est peut-
» être le seul avantage qu'elles ne nous 1694.
» disputent pas. De sorte que l'on peut
» dire des Ouvrages irréguliers de ces
» Auteurs :

Ou trop haut, ou trop bas, comme il plaît
au hazard,
Sans chercher le milieu que demande notre
art.
Leur esprit inégal qui des régles se joue,
Est tantôt dans la nue, & tantôt dans la boue.

» Je n'abuserai pas plus long-temps de
» la patience du Lecteur. Mon *Adherbal*
» fut représenté, M. le Prince de Conty
» qui voulut bien assister à la premiere
» représentation, voulut aussi que je me
» mise auprès de lui sur les bancs du
» Théatre, en disant que mon âge fer-
» meroit la bouche aux Censeurs. Ra-
» cine à qui la dévotion ne permettoit
» plus de fréquenter les Spectacles depuis
» que le Roy s'en étoit privé, vint à
» cette premiere représentation, & pa-
» rut prendre un plaisir extrême à tous
» les applaudissemens que je reçus.

M. de la Grange Chancel fit imprimer sa Tragédie, & la dédia à Madame la Princesse Douairiere de Conty. Voici le commencement de cette Epître.

» *Madame*, si c'est une témérité de

1694. » composer à quinze ans une Tragédie ;
» c'en est encore une bien plus grande, » d'oser la présenter à *Votre Altesse Sé-* » *rénissime ;* mais, *Madame*, je me flat- » te que sa bonté lui fera excuser les » fautes que ma jeunesse & mon peu » d'expérience peuvent y avoir faites, » & qu'elle voudra bien accorder l'hon- » neur de sa protection à une Muse » naissante, qui n'a jamais eu d'autre » dessein, en paroissant au jour, que ce- » lui de la divertir.

Cette auguste protection,
Fait toute mon ambition.
Si ma muse a de quoi vous plaire,
Je n'aurai plus de vœux à faire.
Des Censeurs pour jamais je serai garanti,
Et je ne craindrai plus leur inutile rage,
En mettant le nom de *Conti*
A la tête de mon Ouvrage.

En ne considérant la Tragédie d'Adherbal que comme l'Ouvrage d'un Poëte de quatorze à quinze ans, il faut le regarder comme une espéce de prodige, mais à l'examiner exactement, ainsi que M. Racine fut chargé de le faire, on ne peut assez s'étonner que ce grand Poëte, & encore plus homme d'esprit, ait pû passer à son Auteur ses vers prosaïques, les longueurs & les inutilités qui se trouvent dans

1694.

dans la plupart des Scénes, qu'il a corrigées depuis dans la nouvelle édition de ses Œuvres. (*a*) Et plus que tout cela, l'action qui constitue le sujet de cette Tragédie. Puisque M. de la Grange Chancel avoit été si frappé du caractere de Jugurtha, que ne le représentoit-il balançant la fortune Romaine, & mettant à bout toute la valeur & le sçavoir des plus habiles Généraux de cette République, au lieu d'en faire un fade Amoureux, dont tous les desseins se bornent à se faire aimer d'une Princesse d'un très-petit mérite. Le personnage d'Adherbal n'intéresse en aucune façon, c'est pourtant le dominant de la Piéce & qui en constitue le fond, & les Comédiens eurent raison d'intituler la Tragédie de son nom, indépendamment du mauvais suc-

(*a*) Voici de quelle façon M. de la Grange Chanchel s'exprime à la fin de la Préface de ses Œuvres, en parlant des corrections qu'il a faites à sa Tragédie d'Adherbal, qu'il a intitulé *Jugurtha*. « Cependant le succès de quelques-» unes de mes Piéces, qui ont été remises nouvelle-» ment sur le Théatre, m'ayant donné lieu de croire » que le Public en verroit avec plaisir une édition plus » correcte que celle qui a parû jusqu'à présent, je me » suis particulierement attaché à corriger celle-ci, » (celle d'Adherbal) où il y avoit un grand nombre » de vers négligés. Je les ai presque tous changés, & » refondu toutes les Scenes. Je lui ai rendu son pre-» mier titre de *Jugurtha*, dont le nom est plus connu » dans l'Histoire, & enfin je crois l'avoir mis en état » de n'être pas beaucoup au-dessous de ses cadettes. »

cès du Jugurtha de Péchantré, que sans
1694. doute cet Auteur avoit traité autrement
que M. de la Grange Chancel.

SANCHO PANÇA,

Comédie en trois Actes, & en prose, de M. DU FRESNY, non imprimée.

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 27. Janvier, & pour la cinquiéme & derniere le Samedi 6. Février.

COmme cette Piéce est absolument perdue, nous ne pouvons en rapporter que quelques fragmens, qui nous ont été communiqués par M. Grandval le pere. Commençons d'abord par les principaux personnages, & les noms des Acteurs qui les représentoient.

LE DUC, ... le Sieur de Villiers.
LA DUCHESSE, ..., ...
SANCHO PANÇA, ... le Sieur Desmare.
LE MAITRE D'HÔTEL,
UN AVOCAT DE L'ISLE, } Le Sieur Sévigny.
LE MEDECIN,

ACTE I. L'AVOCAT *chante.*

Accourez tous pour rendre hommage
A notre nouveau Sénateur.
Il est frais cueilli du Village,
Et nous en aurons la primeur.

1694.

Rien n'est si doux que le prélude
D'un apprenti Gouverneur,
Avant qu'il ait pris l'habitude,
De faire le grand Seigneur.

Au second Acte, Sancho prend possession du Gouvernement de son Isle, & monte sur le Siége de Judicature. Alors l'Avocat en robe, vient lui chanter ce qui suit.

L'AVOCAT.

Venez admirer ma science,
J'apprens à dormir sçavament,
Comme l'on dort à l'Audience,
Ronflez, ronflez gravement,
La tête levée,
Ouvrez les yeux en dormant,
Et baillez, & bail-lez la bouche fermée. (a)

Sancho se met à table au troisiéme Acte, mange avec grand appétit, & demande enfin à boire.

LE MÉDECIN *chantant.*
A boire au Gouverneur, à boire,
LE MAITRE D'HÔTEL.
A boire au Gouverneur, à boire.

(a) Ce couplet & le précédent ont été imprimés à la fin des Œuvres de M. Du Fresny. On les trouvera pages 482 & 489. du troisiéme Tome, édition de 1747. La note que l'Editeur y a joint, prouve qu'il ignoroit que la Piéce eût été jouée.

1694. *Plusieurs personnes répétent l'une après l'autre.*

A boire au Gouverneur, à boire.

LE MÉDECIN.

Dépêchez, dépêchez.

LE MAITRE D'HÔTEL.

Dépêchez, dépêchez.

Tous les autres Acteurs l'un après l'autre.

Dépêchez, dépêchez.

SANCHO *en colere.*

Eh! ventre de moi, dépêchez-donc; j'étrangle de soif.

A la fin de cette Piéce, le Duc dit: *Je commence à être las de ce Sancho. Et moi aussi*, reprit aussitôt un Particulier du Parterre. Ce brusque jugement fut confirmé par celui du Public, & l'Auteur n'a jamais osé en appeller.



1694.

MÉDÉE,

TRAGÉDIE

De M. DE LONGEPIERRE,*

* On trouvera la vie de M. de Longepierre, à la suite de l'article de sa Tragédie d'*Electre*, sous l'année 1719.

Représentée pour la premiere fois le Samedi 13 Février.

Préface de Médée.

« IL y a peu d'Histoire aussi connue » que celle de Médée, & de sujet de » Tragédie aussi célébre que celui-ci. Euripide l'a traité parmi les Grecs, Ennius, Pacuvius, Accius, Ovide, & Sénéque parmi les Romains, M. Corneille parmi nous. La Tragédie d'Euripide, & celle de Sénéque nous restent encore, avec quelques vers des » autres. (a)

» Je me suis laissé tenter après tant » de grands hommes, continue M. de » Longepierre, à la beauté de ce sujet. » Il m'a toujours paru que les deux » grands ressorts de la Tragédie, la terreur & la pitié, s'y font sentir vivement : & que Médée, toute méchante

(a) M. de Longepierre ne connoissoit pas, ou peut-être a-t'il dédaigné de parler de la Tragédie de Médée, de Jean de la Péruse. Voyez le Tome III. de cette Histoire, page 299.

1694. » & toute criminelle qu'elle est, étant
» aussi très-malheureuse, & trahie par
» celui pour qui elle a tout fait, &
» tout abandonné, est l'un des person-
» nages du monde le plus propre à faire
» un grand effet sur la Scene. La sim-
» plicité même du sujet, quoique du
» goût de peu de gens parmi nous, a
» été un nouvel attrait pour moi. J'ai
» voulu tenter de donner au Public une
» Piéce à peu près dans le goût des an-
» ciens; c'est-à-dire, une Piéce dans la-
» quelle une action grande, tragique,
» & merveilleuse, mais en même-temps
» très-simple, fut soutenue seulement
» par la noblesse des pensées, par la vi-
» vacité des mouvemens, & par la di-
» gnité de l'expression...... On seroit
» très-fâché cependant, (c'est toujours
» l'Auteur qui parle) que ceux qui ne
» connoissent pas les Tragédies des an-
» ciens par elles-mêmes, en voulussent
» juger par cette Piéce qui leur est infé-
» rieure en tout. Pour ressembler à ces
» grands hommes, ce n'est pas assez de
» travailler dans leur goût, & d'après eux,
» il faudroit encore avoir leur génie.
» Cette Piéce donc, peut fort bien être
» simple comme celle des anciens, sans
» être belle. »

Cette Tragédie fut accueillie assez

froidement du Public, (a) & demeura dans une espece d'oubli jusqu'au mois de Septembre 1728. (b) que les Comédiens s'aviserent de la remettre au Théatre. Mademoiselle Ballicour y remplissoit le » principal rôle, que Mademoiselle Champmeslé joua d'original. Cette reprise doit être regardée comme l'époque de la réputation de la Tragédie de Médée. Le succès prodigieux qu'elle eut alors, donna lieu à une Dissertation que M. l'Abbé Pellegrin fit imprimer dans le Mercure de France. * « Ce qu'il y a de » surprenant (dit-il) au sujet de cette » Piéce, c'est que personne n'ose la sou» tenir bonne, & que cependant tout le » monde aime à la voir représenter. Exa» minons ce qui peut la faire aimer, » sans la faire estimer. » C'est la question que le Critique semble s'être proposée, il n'a cependant rempli

1694.

* Mercure de France, Janvier 1729. pages 152. & suivantes.

(a) Elle fut jouée pour la trezième & derniere fois le Mercredi 24. Mars 1694.

(b) Voici de quelle maniere les rôles furent distribués.

CRÉON, . . .	Le Sieur Du Mirail,
CRÉUSE, . .	Mademoiselle Labat,
JASON, . . .	Le Sieur Du Fresne,
MÉDÉE, ...	Mademoiselle Ballicour,
IPHITE . .	Le Sieur Du-Breüil,
RODOPE, . .	Mademoiselle Jouvenot,
CIDIPPE, . .	Mademoiselle Du Boccage,
Les deux ENFANS de Médée, }	Les Demoiselles Du Breüil & Dangeville.

1694. qu'une partie de ce qu'il avoit promis : il a recherché avec soin, & peut-être trop scrupuleusement les raisons qui empêchent que le Public n'accorde son estime à l'Ouvrage de M. de Longepierre, & a tâché d'affoiblir celles qui peuvent le lui faire estimer.

Il donne d'abord le plan de la Médée d'Euripide, ensuite celui de la Médée de Sénéque, & vient enfin à la Piéce du même nom que M. Corneille a traité après eux, sur laquelle il passe assez légerement. Deux ou trois passages, où notre Auteur s'est rencontré avec M. Corneille (a) & dans lesquels la versification de ce dernier paroît à la vérité plus forte, & plus énergique, suffisent au Censeur

(a) M. de Longepierre avoit prévenu l'objection dans sa Préface. « On m'a accusé, (dit-il) d'avoir » pris plusieurs pensées dans M. Corneille. Mais pour » me rendre justice, on devoit avoir dit que M. Corneille avoit pris plusieurs pensées dans Sénéque, » j'ai crû pouvoir aussi puiser dans la même source, » & y en prendre quelques-unes. Voilà la vérité ; & » je défie qu'on puisse citer un endroit de cette Piéce, » qui paroisse emprunté de M. Corneille, & qui ne » soit pas dans Sénéque. J'ai cru qu'il ne m'étoit pas » défendu de m'enrichir de ses beautés, & de ses » pensées, à l'exemple de M. Corneille lui-même. Si » ceux qui ont quelque discernement & quelque goût » pour ces sortes de choses, se donnent la peine de » comparer avec l'original les endroits que la Médée de » M. Corneille, & celle-ci ont de commun, ils connoîtront aisément, que ce que j'ai traduis ou imité, » n'est point une copie de copie, mais que j'ai travaillé d'après l'original. »

pour

pour conclure qu'un parallele entre ces deux Tragédies ne sçauroit être que très- 1694.
désavantageux à M. de Longepierre. Nous ne nous amuserons point à réfuter ce sentiment, on voit aisément combien il est outré : passons à l'éxamen de la Tragédie qui fait la suite de cet article, que nous abrégerons autant qu'il nous sera possible, en y joignant cependant quelques observations.

« La profonde vénération qu'il (M. » de Longepierre) a pour les Anciens, » l'aveugle à un tel point, qu'il n'admet » de beautés dans la Tragédie, que celles » qui résultent de la simplicité. Prétend- » il par-là dégrader nos meilleurs Au- » teurs.... Je ne veux point citer d'au- » tre éxemple qu'*Héraclius*, qu'on ne » sçauroit rendre plus simple, sans lui » ôter ce qui nous occupe le plus agréa- » blement. »

L'éxemple d'Héraclius nous paroît ici cité fort mal-à-propos : cette Piéce est trop particuliere dans son genre, & d'ailleurs, les défenseurs de la simplicité pourroient la donner comme une preuve sans replique, qu'il est extraordinairement difficile de conduire un plan de cette nature, & en même temps qu'il est absolument impossible de l'éxécuter avec une entiere clarté, & sans fatiguer l'es-

prit du Spectateur. Revenons au Critique.

1694.

« Si M. de Longepierre (dit-il) étoit
» si charmé de cette simplicité qu'il met
» au-dessus de tout, pourquoi a-t-il fait
» Jason amoureux dans sa Piéce ? N'au-
» roit-il pas mieux valu que la seule am-
» bition l'eut rendu criminel à nos yeux ?
» Si ce motif ne suffisoit pas à l'Auteur,
» il y en avoit un autre à prendre, &
» j'ose dire que c'étoit le meilleur. Jason
» étoit dans une situation à tout craindre
» pour ses enfans ; quel motif l'auroit
» mieux excusé que l'amour paternel ?
» Mais l'Auteur n'a pas voulu lui prêter
» des raisons qui le rendissent moins
» odieux ; il vouloit ménager tout notre
» intérêt pour Médée, il a craint que la
» diversion ne l'affoiblit, & ne donnât
» atteinte à cette simplicité qui lui est si
» précieuse. Il a porté cela plus loin, il
» semble qu'il ait craint que l'excès de
» l'amour ne justifiât son Héros aux yeux
» des Spectateurs ; il a voulu leur faire
» entendre qu'il lui restoit encore assez
» de raison pour voir le précipice où l'a-
» mour entraînoit ses pas, & lui fait
» dire

ACTE I. SCENE I.

Hé bien ! l'amour, Iphite, aveugle-t'il
Jason ?

» Ce n'eſt pas tout, Jaſon, après avoir » affoibli l'amour, lui prête le ſecours de » l'ambition : voici comment il s'explique en parlant de Créon : 1694.

Il offre ſa couronne, & Créüſe à mes yeux,
M'oppoſerois-je au ſort qui veut me rendre heureux ?
Je ne puis réſiſter à ſes douces amorces,
Et n'ai point oublié comme on fait les divorces.
N'abandonnai-je pas Hipſipyle à Lemnos,
Pour chercher la Toiſon, & voler à Colchos.

» En vérité, Jaſon ne devroit-il pas rougir de réveler ainſi ſa turpitude ? Mais » ce n'eſt pas ſa faute, c'eſt celle de l'Auteur, qui l'a voulu rendre non-ſeulement » odieux, mais mépriſable ; pour fortifier » notre intérêt en faveur de Médée. Il a » plus fait : pour rendre les crimes de » cette fameuſe Sorciere plus excuſables, » il a rendu ſes perſécuteurs déraiſonnables. Etoit-il de la prudence de Créon » de faire entendre à Médée ces chants » d'Hymen, qui naturellement devroient » la porter aux dernieres extrémités ? Il » alloit la bannir de Corinthe, & dès le » même jour ; pourquoi ne pas différer » juſqu'au lendemain une fête ſi inſultante ? L'Auteur auroit pû remédier à

1694. » cet inconvénient, en suppoſant Médée
» abſente, & en ne la faiſant arriver que
» le jour qu'on célébre cette fatale fête.
» .... Toute l'action du ſecond Acte ſe
» réduit à très-peu de choſe. Créon or-
» donne à Médée de ſortir de ſes Etats
» avant la fin du jour, ſi elle ne veut
» périr. Médée lui prononce ſa ſentence
» mortelle, & le tue. Par ce ſeul mot
» *Crains*..... lui dit-elle. Je dis qu'elle
» le tue, parce qu'il eſt mort pour les
» Spectateurs, qui ne le verront plus.
» Jaſon vient ſans être appellé. Il ſe dé-
» fend ſi mal, qu'il en fait pitié; c'eſt
» toute la compaſſion qu'il inſpire dans
» les cœurs de ceux qui l'entendent....
» Mais l'Auteur vouloit ouvrir un beau
» champ aux reproches de Médée.

» Je paſſe l'Acte troiſiéme, qui n'a
» point d'action plus frapante, qu'un
» feint repentir de Médée. Jaſon donne
» dans le piége, tout groſſier qu'il eſt..
» Médée empoiſonne la robe fatale (*a*)

(*a*) Ajoutons ici la réfléxion du Critique. « Cette
» robe fatale, dit-il, eſt de l'invention d'Euripide,
» Sénéque & nos deux modernes l'ont reſpectueuſement
» adoptée : mais Ovide l'a négligé, ſoit qu'elle lui ait
» paru trop frivole, ſoit qu'en ayant réſervé l'uſage
» pour la mort d'Hercule, il n'ait pas voulu l'em-
» ployer deux fois. Pour moi, j'avoue que je ne puis
» me prêter à cette eſpece de direction d'intention
» qu'il y faut ſuppoſer. Le poiſon de cette robe fatale
» ne doit agir que ſur Créüſe & ſur Créon. Voilà un
» privilége excluſif, qui me paroît au-deſſus de la ma-
» gie ordinaire. »

» dans l'entre-Acte ; que vient-elle donc » faire sur la Scene ? Le voici ; l'Auteur » a besoin d'un grand étalage d'érudi- » tion, qui supplée à l'action. Tout ce » que Médée dit, est pour les Auditeurs » un effrayant, & respectable grimoire » (*a*) qui tient lieu des plus grands sen- » timens ; cela n'empêche pas que ce » quatriéme Acte ne soit très-intéressant. » Médée prête à poignarder ses enfans, & » retenue par l'amour maternel, inspire » tour-à-tour la terreur & la pitié. Ce » qui manque à cette action, c'est d'être » mieux fondée. Cette furieuse mere » ne veut tuer ses enfans que pour les » affranchir de l'esclavage où ils seront » réduits dans la Cour de Créon ; mais » n'a-t elle point d'autre ressource qu'un » exécrable parricide ? (*b*) Ne peut-elle

1694.

(*a*) La sévérité du Critique nous engage à prendre la défense de M. de Longepierre. *Ce grand étalage d'érudition, & cet effrayant & respectable grimoire* étoient nécessaires au caractere essentiel de Médée. La Scene Françoise ne lui permettant pas d'opérer ses enchantemens aux yeux des Spectateurs, il a fallu qu'elle leur en dérobât ce qui pouvoit choquer la bienséance du Théatre. Au reste, ce morceau est assez beau pour mériter quelque indulgence. Si l'on vouloit choisir, un endroit d'érudition déplacée, on pourroit citer le récit que Médée fait à Créon des importans services qu'elle a rendu à Jason, & à tous les Guerriers qui l'accompagnoient à la conquête de la Toison d'or.

(*b*) Ce trait de critique conviendroit mieux dans de Parodie du Théatre Italien, ou de l'Opera Co-

1694. » pas ménager deux places pour ses en-
» fans dans le Char qui la doit enlever
» au cinquiéme Acte ? Nous y voici enfin
» arrivés, sans avoir passé par beaucoup
» d'incidens ; l'action qui nous y doit
» occuper interesse d'autant moins, qu'on
» est prévenu que Créon, & Créüse ont
» mérité la mort qu'ils ont trouvée dans
» la robe fatale. Jason, encore plus cou-
» pable, ne sçauroit nous arracher une
» larme ; on apprend la mort de ses en-
» fans, sans aucun sentiment de pitié,
» ou du moins, cette pitié n'est que

---

mique, que dans une dissertation sérieuse. M. de Longepierre étoit-il maître de changer la catastrophe des Enfans de Médée, contre l'autorité des anciens, respectée par tous les modernes ? D'ailleurs, cette action, toute barbare qu'elle est, paroîtra moins extraordinaire, si l'on veut entrer dans les sentimens de celle qui la commet. C'est une femme violente, qui se porte d'abord aux derniers excès : elle est poussée par deux passions extrêmes, l'amour & la jalousie. Médée est persuadée qu'en fuyant avec ses enfans, sa retraite causera peut-être plus de joie, que de peine à Jason : & comme sa vengeance ne seroit pas complette, & que cette passion l'emporte alors sur toute autre, elle se résout à cet horrible sacrifice. Le Spectateur qui l'y voit pour ainsi dire réduite, en est d'autant plus attendri, qu'il n'ignore pas sa tendresse pour ses enfans.

En 1728. lorsqu'on reprit cette Tragédie, elle reçût le même honneur qu'une Piéce nouvelle : les Comédiens Italiens en donnerent le 15. Novembre de la même année une Parodie en un Acte & en vers, sous le titre de LA ME'CHANTE FEMME, de la composition du Sieur Dominique. Il suffit de rapporter le titre de cette Parodie, qui ne contient au reste rien de nouveau, ni de piquant.

» momentanée. En effet, on avoit celé
» de craindre pour eux ; l'attendrisse- 1694.
» ment de leur mere sembloit répondre
» de leur vie : & ce n'est qu'avec surpri-
» se que nous apprenons leur mort, par
» ce vers »

..... A tes deux fils j'ai sçû percer le flanc. ACTE V. SCENE VI.

Cette Critique est très-sensée, & il seroit assez difficile de refuser d'y souscrire, au moins pour la plus grande partie. Il y a quelque chose de plus, à l'exception du principal personnage, les autres sont extrêmement foibles. Mais il faut avouer aussi, qu'en réunissant l'action, & l'intérêt sur celui de Médée, à la vérité, aux dépens de tous les autres ; l'Auteur a trouvé le secret de nous forcer à plaindre une personne dont toute l'antiquité nous a laissé la mémoire la plus odieuse. Ce n'est pas assez, ses crimes, quelques énormes qu'ils soient, redoublent encore notre compassion pour elle ; il semble qu'elle y est contrainte par la violence de ses injustes persécuteurs, & que la cruelle vengeance qu'elle fait tomber sur eux n'est qu'une action de justice qu'elle se rend.

On l'a déja dit, & il est inutile de le répéter, la simplicité du Sujet n'est pas un défaut dans un Poëme Dramatique, &

quoi qu'en ait dit l'Auteur de la Disserta-
1694. tion que nous venons de citer, cette simplicité est véritablement *précieuse*. Il est vrai que pour paroître dans tout son éclat, elle a besoin d'être accompagnée de la noblesse des pensées, de la vivacité des mouvemens, & de la dignité de l'expression ; & M. de Longepierre s'est sans doute un peu trop flatté, lorsqu'il a dit
Préface de *Médée*. que « peut-être que ceux à qui la grande » simplicité d'action qui régne dans cette » Piéce n'auroit pas entiérement plû » dans la représentation, en feront » moins blessés dans la lecture, & qu'ils » trouveront qu'il y a suppléé, autant » qu'il lui a été possible, par le soin qu'il » a pris de l'expression. » On ne sçauroit disconvenir que cette Tragédie ne contienne quelques expressions naturelles : & des vers beaux & heureux, mais d'un autre côté, on en trouve si fréquemment de mauvais, de défectueux & de durs, qu'on peut dire qu'elle ne doit pas son succès au mérite de la versification.



LE DÉDIT, 1694.

Comédie en cinq Actes, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere & unique fois le Jeudi 18. Février.

IL y a apparence que les Comédiens comptoient peu sur la réussite de cette Piéce, car ils la donnerent au simple : l'Auteur eut pour sa part 74 liv.

HERCULE ET OMPHALE,(a)

Comédie en vers, en cinq Actes, de M. PALAPRAT, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois, le Vendredi 7. May. (Quatre représentations, la derniere le 13. du même mois de May.)

COmme nous ne connoissons cette Piéce que par le récit de M. Palaprat, nous allons employer ce qu'il en a dit dans la Préface du Grondeur.

» *Omphale*, Piéce en cinq Actes & » en vers, toute de moi. . . . . aux re- Œuvres de Palaprat, édition de Paris, 2 vol. *in*-12. 1712.

(a) C'est sous ce titre que cette Comédie est inscrite sur le regiſtre des Comédiens, & sous celui d'Omphale dans la Préface du Grondeur.

1694. » présentations de laquelle il arriva toute » sorte de contre-temps. Une jeune Actrice qui devoit y jouer un rôle des » plus gracieux, tomba malade de la » petite vérole l'après-dînée même, & » deux heures au plus avant que la Piéce » fut jouée. Je n'allai que fort tard au » Théatre; je trouvai que son rôle avoit » été donné sans ma participation à une » autre Actrice, à laquelle il convenoit » si peu, que c'étoit comme si on avoit » voulu faire jouer *Brillon* du Grondeur, » ou *Clistorel* du Légataire, par le Géant » de la Foire.

» On prit pour prétexte qu'il ne falloit » pas renvoyer la Piéce à un autre jour, » parce que *Monseigneur le Duc*, & » *Monseigneur le Prince de Conty* l'honoroient de leur présence. Ces Princes » cependant vouloient bien se contenter » de toute autre Piéce, & consentoient » que celle-ci fût remise. Rien ne pût » faire changer l'irrévocable arrêt. A sa » cinquiéme ou sixiéme représentation, » (*a*) le pere de cette jeune Actrice malade, tomba malade lui-même, & il

(*a*) M. Palaprat, malgré sa sincérité, donne à sa Comédie un nombre de représentations qu'elle n'eut pas. C'est peut-être la faute de sa mémoire, car quoi qu'Omphale ait été représentée le 7. May, il l'annonce le 16. du même mois.

» avoit un rôle considérable. Enfin la » maladie des Acteurs fut la mort de *la* » *Comédie*, qui après avoir agonisé » quelques jours, expira d'abattement » & de langueur, laissant pour toute » succession quelqu'estime, & peu de » profit. 1694.

PALAPRAT.

JEAN PALAPRAT, naquit à Toulouse au mois de Mai de l'année 1650. C'est ce que cet Auteur nous apprend dans la *Préface générale* de ses Œuvres, Edition de Paris 1712. en s'excusant de ses longues & fréquentes digressions : « Sans » doute qu'il y avoit encore à Toulouse » quand j'y naquis, justement *au milieu* » *du dernier siécle*, quelques restes dans » l'air de ce nitre, de ce salpêtre volatil » qui formoit l'esprit d'indépendance & » de liberté des anciens *Tectosages*. Je » crois que pour mon malheur j'achevai » de respirer tout en naissant. J'ai l'idée » d'avoir autrefois lû dans un Ouvrage » de notre sçavant *Caseneuve*, que cet » esprit de liberté originaire des Pirenées, » nous avoit été porté à Toulouse sur les » eaux de la Garonne, & que de-là ses » flots l'avoient amené à Bordeaux, où » le célébre *Montagne*, s'en étoit si fort » rempli. *Les Essais* de cet incomparable » Gascon sont un des premiers livres » françois que j'ai lûs dans ma jeunesse ;

1694. » il me souvient que je les dévorois, j'en » étois idolâtre : ils me firent une impression dont je n'ai guéres pû depuis me » corriger. Voilà aussi la source de mon » amour pour les digressions, & cette » impression s'est augmentée avec la passion que j'ai toujours eue pour la liberté.

M. Palaprat fit ses études à Toulouse, & avec succès, au sortir desquelles il fit son droit, (*a*) & ensuite il prit le parti

Discours de M. Palaprat, sur la Comédie du *Grondeur*.

(*a*) « En sortant de ma philosophie, on me donna » chez moi un très-sçavant homme pour m'apprendre » le droit civil. Il étoit grand Légiste, & avoit été » sur les rangs, pour une chaire de Professeur. Il suivoit » assidûment le Bareau, où il étoit Avocat toujours » écoutant, & jamais écouté; car en six ou sept ans » que nous fûmes ensemble, il n'ouvrit jamais la bouche pour plaider. Il s'appelloit *Maître Dequan* : tout » notre Bareau de Toulouse se souvient encore de lui. » Il y avoit en même-temps un Avocat fort occupé, » que Déquan regardoit avec plus de mépris que *Tribonien* n'auroit regardé un Bédeau de l'Université. » Il s'appelloit *Maître Pujou*. Il avoit dépêché tous les » matins, avant la belle heure de l'Audience, quatre » ou cinq de ces petites causes d'entrées, à trois livres » piéces, suivant l'usage & le tarif de notre Parlement. Déquan en crevoit de jalousie, & comme il » étoit d'un grand loisir, il ne manquoit jamais tous » les jours de l'affeubler d'une ou deux épigrammes, & » quand l'année rendoit, cela alloit quelquefois jusqu'à » trois ou quatre par jour. Jamais il ne tomba dans » l'esprit de Pujou de perdre un instant à s'amuser de » répondre à Déquan. Tout ce qu'il disoit quelquefois, » avec un sang froid assommant, mêlé d'une pitié insultante : *Déquan fait des épigrammes contre moi, & je plaide*. Sept ou huit mois de prose plus accablans » qu'une satyre hérissée de vers les plus piquans de *Lucilius*, d'*Horace*, de *Juvenal*, & de *Perse*. »

du Barreau. Sa naissance sembloit l'y appeller, car il étoit de la famille des *Ferrieres*, si fameux dans cette profession. M. Palaprat n'a pas oublié de parler de ces illustres Avocats ses Ancestres maternels, mais comme c'est à la suite de quelques faits qui le regardent, nous allons employer le passage entier. « Je me » flatte que si vous ne vous souvenez pas » avec autant de plaisir que moi, que » notre connoissance (& je crois que je » puis dire votre amitié,) commença en » 1686. qu'au moins le souvenir ne vous » en sera pas désagréable. Je passe les » deux premieres années, dont la plus » grande partie fut employée à un voya- » ge que je fis en Italie, (*a*) pour venir

1694.

Lettre à M. B*** pages 172. & suiv. Tome II. des Œuvres de M. Palaprat 1712.

(*a*) Malgré les engagemens que M. Palaprat avoit pris à Toulouse, tant par la profession d'Avocat que par les places de *Capitoul* & *Chef de Consistoire*, rien ne pût l'arrêter dans cette Ville. « Il en sortit trois » fois; d'abord pour faire un voyage à Paris, (en 1671.) » ensuite pour passer à Rome où la Reine Christine, » de Suéde, étoit alors (en Février 1686.) à laquelle » il fit assidûment sa cour. Enfin il revint à Paris, » (le 31. Juillet 1688.) pour y fixer son établissement. » Son esprit enjoué lui procura bientôt l'accueil de la » bonne compagnie, dans laquelle il fut admis avec » distinction Il y rencontra *Raisin*, ce célébre Acteur, » qui pour lors en faisoit les délices, par les agrémens » que lui donnoit la variété de ses talens, & l'esprit na- » turel & amusant dont la nature l'avoit doué. Cette » connoissance fit naître à M. Palaprat le dessein de » travailler pour le Théatre, & il s'associaavec l'Abbé » Brueys de Montpellier, qui se trouva dans le même » goût, mais qui ne pouvoit s'y livrer aussi publique-

Parnasse François, *in-fol.* page 580.

1694. » à mon retour, qui fut le 31. Juillet » 1688.

» Quelque peu de proportion qu'il y » eut peut-être du plaisir que vous eûtes » à me revoir, avec celui que je sentis de » vous retrouver ; j'aurois été dès-lors » bien mortifié si je n'avois pas jugé de » l'un par l'autre. Un de nos amis com» muns, que vous avez toujours tendre» ment chéri, & particulierement estimé, » avoit l'honneur d'être secrétaire des » Commandemens de Madame la Dau» phine ; (c'étoit M. de Mareuil.) il nous » rassembloit souvent à Versailles & à Pa» ris, par des soupers délicieux, dont la » compagnie assortie & enjouée auroit » fait trouver exquise une chére infini» ment moins bonne que celle qu'il nous » faisoit. C'est-là que cet incomparable » Acteur, * si applaudi du Public, si re» cherché des honnêtes gens, & si desiré » des plus grands Seigneurs, nous préfé» roit souvent à eux, & nous inspiroit tou» jours de la joie. J'étois garçon, (*a*) sans » aucun souci, de vingt-cinq ans plus

* Raisin le cadet.

» ment à cause du titre qu'il portoit, & des pensions » qui lui étoient accordées comme nouveau converti. »

(*a*) « M. Palaprat fut marié deux fois, la premiere » dans sa Province ; la seconde à Paris, & n'a laissé » pour toute postérité qu'une fille de son premier ma» riage, établie à Toulouse. »

Parnasse François, page 581.

1694.

» jeune, quelles ressources pour la gaye-
» té ! Vous sçavez bien qu'Horace, Vir-
» gile, Catulle, & tous ces honnêtes
» gens de l'Antiquité, entroient souvent
» dans nos conversations générales. Et
» pour les familieres que j'avois en par-
» ticulier avec cet aimable lien de notre
» société, (*) avec lequel je passois ma
» vie, vous croyez bien qu'il m'échapoit
» souvent de lui parler de ma Province,
» de ma Ville, & sur-tout de ma race;
» à quoi les gens de mon Pays ne man-
» quent guéres, quand elle n'est pas tout-
» à-fait obscure; & même quand elle
» l'est, ils ne sont jamais embarrassés à
» l'illustrer. Combien de fois lui avois-je
» peut-être indiscrétement répété que
» Toulouse avoit été un célébre Théatre
» de tous les Spectacles galans de la Che-
» valerie? Que moi-même encore j'y
» avois vû briller les Ballets, les Danses
» & les Mascarades, & que la joye & les
» plaisirs d'éclat avoient toujours été la
» passion dominante de ma famille, à
» commencer par mon Bis-ayeul, du
» côté de la mere de mon pere. Or,
» ce Bis-ayeul étoit l'illustre *Jacques de*
» *Ferrieres*, si célébre par tant d'Ouvra-
» ges sur le Droit Civil; qui, quelque
» attaché qu'il fût à son étude, étoit si
» porté à la joye, qu'il se vantoit de

* M. de Mai-reuil.

1694. » n'avoir eu de chagrin qu'une seule fois » en sa vie, qui fut le jour que Toulouse » fit la perte irréparable du grand *Cujas*, » dont il étoit ami intime, malgré la » jalousie de métier : sentiment bas, » honteux, & méprisable, & dont Fer- » rieres étoit si éloigné, qu'il ne seroit » jamais tombé dans son esprit, moins » encore entré dans son cœur, quand » même il auroit été Poëte. J'avois donc » mille fois conté à notre ami commun, » qu'à commencer par ce Ferrieres, on » avoit toujours vû depuis subsister dans » ma famille, trois choses qui vont ra- » rement ensemble ; un bien un peu au- » dessus du médiocre, une érudition pro- » fonde, avec un penchant au plaisir, » animé d'une gayeté à toute épreuve ; » & ce Ferrieres, tout grand & grave » Jurisconsulte qu'il étoit, avoit le Bal » chez lui presque tous les jours de l'an- » née. Il y dansoit la premiere courante » avec l'aînée de ses filles ; & après avoir » été quelque temps témoin de leurs plai- » sirs, il leur disoit, en se retirant dans » son Cabinet : *Mes enfans, réjouissez- » vous, je vais travailler à vous gagner » du bien.*

» Anne de Ferrieres, son fils, & mon » grand oncle, fit un usage fort joyeux » du bien que son pere lui avoit amassé :

» il

» il brilla beaucoup dans les Ballets, les 1694.
» Joutes, les courses de Bagues & les
» Carrousels...... Cet Anne de Ferrieres
» rieres est le même qui, étant chef du
» Consistoire de Toulouse, * en 1659.
» eut l'honneur de haranguer le Roy. Il
» avoit bien quatre-vingt ans : il étoit
» doué d'une de ces phisionomies heureu-
» ses & douces, qui préviennent : ses
» cheveux blancs lui servoient de relief,
» bien loin de l'avoir altérée, & il faisoit
» voir que la vieillesse même a quelque-
» fois des graces. (C'est sous les yeux de
» cet aimable vieillard que j'ai été élevé.)
» Frappé, ébloui & saisi à la vue du Roy,
» sa harangue fut précédée & interrom-
» pue par des torrens de larmes, & Sa
» Majesté eut la bonté de lui dire : *Beau*
» *vieillard, vos larmes sont plus élo-*
» *quentes que tout ce que j'ai entendu*
» *jusqu'ici.*

* C'est comme Maire ou Prevôt des Marchands.

» Je suis la derniere goute du sang de
» ce Ferrieres, de ce Jurisconsulte de si
» bonne humeur. Ce n'est pas tout-à-
» fait ma faute, si je n'ai pas conservé
» de ses biens toute la part qui en a pas-
» sé jusqu'à moi. J'ai honte de ne pou-
» voir rien faire paroître de son sçavoir :
» mais quant à la gayeté, je puis me
» vanter d'avoir été son légataire uni-
» versel. N'allez pas croire au moins

1694. » parce que je ne vous parle pas de mes » ayeux paternels, qu'ils fussent gens » ignares & non lettrés, il s'en falloit » beaucoup, mais ils ne sont pas à mon » sujet, parce qu'ils étoient trop sérieux, » & j'oserois dire quelque chose de pis, » si je ne craignois pas de manquer de » respect pour leur mémoire. J'ai vû » parmi les Manuscrits de mon grand-» pere, une Harangue qu'il eut l'hon-» neur de faire, député de la Ville de » Toulouse, en qualité de Capitoul, à » Louis XIII. après la prise de la Ro-» chelle, & cette Harangue est farcie de » grec & de latin. Il s'en faut bien que » j'aime le grec empoulé de mon grand-» pere, autant que les simples larmes de » mon grand-oncle : c'étoit des larmes » de joye, en partant d'une pareille » source. (a)

(a) M. Palaprat, dans la lettre dont nous venons de rapporter ce long passage, continue ainsi : « Je n'avois » donc que trop souvent conté toutes ces circonstances » de ma race à notre aimable ami, j'avois orné ces » circonstances de la fureur que j'avois toujours eue, sur » l'éxemple de mes parens, pour les ballets, mascara-» des, & toutes sortes de jeux, où nos peres employoient » les devises : & je l'avois enfin convaincu que j'étois » né avec cette passion, & que je l'avois toujours con-» servée. Il crut, prévenu comme il l'étoit d'une trop » bonne opinion pour moi, que j'étois maître passé en » l'art des Devises ; & ce seroit trop éxiger d'un homme » de ma Province, que de vouloir que j'eusse eu la » modestie de le détromper. En ce temps-là, M. Qui-

Revenons présentement à la suite de la vie de M. Palaprat, qui après avoir conjointement donné, avec l'Abbé Brueys plusieurs Piéces au Théatre, entra au service de M. le Grand-Prieur de Vendôme, en qualité de Secrétaire de ses Commandemens. Ce fut en 1691. que M. Palaprat obtint ce poste, & qu'il suivit son Prince à l'armée d'Italie, obligé, ainsi qu'il le marque dans son *Discours sur la Comédie du Muet*, de prendre un à compte des Comédiens François, sur le succès de cette Piéce qu'ils devoient représenter incessamment. M. Palaprat, après ce sincere aveu sur l'état de sa fortune, poursuit ainsi son discours. 1694.

» Je dis cette circonstance, afin qu'el-
» le tienne lieu d'un Manifeste que je
» voulois faire publier en ce temps-là.
» Tous mes amis, fondés sur des exem-
» ples qu'ils me citoient, & que je con-

» nault vint à mourir, (en 1688.) il étoit chargé de » faire les devises pour Madame la Dauphine, c'étoit » à M. le Secrétaire de ses Commandemens à propo- » ser à cette Princesse quelqu'un pour remplir sa place, » il eut la bonté de me proposer, & de me faire agréer. M. Palaprat s'acquitta de son emploi jusqu'à la mort de Madame la Dauphine, arrivée en 1690. & cette même année M. de Mareuil ayant acquis la Charge de Maître de la Chambre aux deniers, il employa M. Palaprat, pour les devises des jettons que la Chambre aux deniers fait frapper tous les ans. Palaprat fut privé du petit bénéfice qu'il retiroit de ses devises à la fin de 1710.

1694. » noissois comme eux, me flatoient que » j'allois faire quelque fortune. J'en » voyois les effets ridicules en mille gens, » je les entendois tous les jours mentir » effrontément, sur ce qui avoit précédé » la leur, & tâcher, après avoir rêvé les » suppositions les plus outrées à leur » avantage, de les insinuer adroitement, » souvent même sans aucune adresse : » mais tantôt avec une fadeur à mériter » des coups de vessie par le nez, & tan- » tôt avec une impudence digne encore » de quelque chose de pis. Je me défiai » de ma foiblesse, si pareille aventure » m'arrivoit de devenir fort riche. Je fis » réfléxion très-à-propos, qu'il y a des » personnes qu'on n'est guére en habi- » tude de croire sur leur propre histoire, » même quand elles n'ajoutent pas à la » vérité. Je voulus prévenir le dangereux » ridicule que tant d'autres se donnoient, » & profiter de mon bon sens, pendant » qu'aucune métamorphose ne l'avoit » altéré. Je fis donc un *Manifeste* de pré- » caution, comme une espéce de désaveu » anticipé du tournement de ma tête, » contenant une ample protestation con- » tre toutes les impertinences que la « frénésie de ma vanité me pourroit faire » dire : je saute le préambule de cet Ou- » vrage, quoiqu'il n'eut pas laissé d'être

» curieux à voir, & fort instructif en ce » temps-ci. En voici seulement quelques » principaux articles. 1694.

ARTICLE PREMIER.

« Quand je serai devenu fort riche, si je » dis que je descends pour le moins des Com» tes de Toulouse, *je mentirai.*

I I.

» Si je fais de magnifiques descriptions des » charges & des terres qui ont été dans ma » maison, *autant de faussetés.*

I I I.

» S'il m'arrive de faire tomber quelquefois » négligemment dans la conversation fami» liere, le récit détaillé de la noble dépense » que mes parens faisoient dans ma jeunesse » pour mon éducation, du gouverneur que » j'avois, de mes maîtres, soit pour les scien» ces, soit pour toutes sortes d'éxercices, de » mon valet de chambre, de mes laquais, » & de la grosse pension qui m'étoit assignée » seulement pour mes menus plaisirs; *pas un* » *mot de vrai.*

I V.

» Si je soutiens que j'ai dépensé de notables » sommes à servir longtemps sur mes crochets » le Prince qui m'a fait tout ce que je suis, » avant d'avoir rien touché de ses bienfaits, » *cela sera si faux*, qu'y compris l'argent qu'on » m'avança sur l'espérance de la réussite du » *Muet*, je possédois peut-être soixante-dix » ou quatre vingt pistoles au plus, quand je sui» vis ce Prince à l'armée pour la premiere fois.

1694. » Mon manifeste n'a pas eu lieu, la » fortune ne m'est pas venue, & le bon » sens m'est demeuré. »

M. Palaprat, dans le *Discours sur la Comédie de l'Important*, fait le récit de ses aventures en allant en Italie, à la suite de M. le Grand Prieur, en 1693. Nous allons employer ses termes.

« J'ai dit que je devois partir en très-» peu de jours pour suivre mes Princes » à l'armée. Me voilà donc parti, me » voilà donc empaqueté & embalé entre » deux énormes magazins; dans ce char » à rouliers, qui méne à Lyon, & qu'on » appelle fort improprement *la Dili-» gence*; formidable machine, dont les » Fermiers, (sans sçavoir peut-être au-» tant de géométrie, qu'un de leurs » Commis, qui étoit à leur bureau de » Châlons, sçavoit de métaphysique, *) » n'ont pas laissé de trouver le secret du » mouvement perpétuel; car ni leur » corbillard terrible, ni les malheureux » condamnés à la roue qu'il renferme, » n'ont pas un moment de repos durant » tout le voyage. Enfin voyageur très-» vigilant, dans le sens que le dit *Cicé-» ron*, de ce Consul qui ne dormit » de tout son Consulat, j'arrivai à Lyon » sans avoir fermé l'œil.

* Il avoit tous les livres du Pere Malebranche, & ne lisoit autre chose jour & nuit.

» Mais il n'est pas juste de tromper » mon Lecteur, & de lui faire plus de » pitié que je ne mérite. Quoiqu'il n'y » ait rien de trop chargé dans la peinture » que je viens de faire, cela n'empêcha » pas que le temps de ce voyage, ne fut » peut-être celui de ma vie que je passai » le plus joyeusement. Nous étions cinq » de la maison de Messieurs de Vendô- » me, & les trois autres se trouverent » si bien assortis avec nous, que le tra- » jet de Paris à Lyon, ne fut qu'une » Comédie, qui dura depuis l'*Hôtel de* » *Sens*, où nous nous embarquâmes » ici, je veux dire, où nous fûmes em- » balés, jusqu'à Lyon en Bellecour, où » nous allâmes tous loger. 1694.

» Les Messieurs de la maison, dont je » faisois le cinquiéme, étoient M. Cot- » tron, Capitaine des Gardes de M. de » Vendôme, Messieurs Skelton, freres, » Anglois, gens de conditions, Aydes de » Camp de ces Princes, & M. Campis- » tron; car nous avons été M. Campis- » tron & moi, depuis que j'ai l'hon- » neur d'être à M. le Grand Prieur, pres- » que toujours compagnons de voyage, » & de fortune: je n'y pense pas, je me » trompe de la moitié; pour compagnon » de voyage, nous l'avons été souvent; » de fortune, jamais.

1694. » Je viens de me plaindre de n'avoir » pas dormi dans mon voyage, ce fut » bien pis à Lyon; avec cette différence, » que jusques-là j'en avois été empêché » par les supplices, & qu'à Lyon je le » fus par les plaisirs.

» Ils ne discontinuerent pas un instant » dans cette grande Ville, jamais l'hospi- « talité n'a été si bien éxercée qu'elle le » fut en notre endroit par M. d'*Albigny*, » chez ce Traiteur (1) exquis, dont le » nom durera aussi longtemps que celui » de Bacchus & de la Bonne chere.

(1) L'immortel Fénerot.

(2) Mademoiselle Journet.

(3) Dans l'Opera de Zéphire & de Flore, de mon prédécesseur du Boulay.

» J'entendis pour la premiere fois cette » charmante Actrice (2), si applaudie de- » puis sur le Théatre du Palais Royal. Elle » chantoit le rôle de Flore (3), & don- » noit dès-lors au Public, par sa voix & » par son action, des promesses plus sûres » des merveilles qu'on vient de lui voir » faire dans Iphigénie, (*a*) que la Déesse » du Printemps, qu'elle représentoit, » n'en donne par des fleurs & par de » beaux jours de l'abondance de l'année.

» Je ne parlerai que de ce plaisir, quoi- » qu'on redoublât à Lyon la magnificen- » ce, les jeux & les Spectacles, pour

(*a*) « Iphigénie en Tauride, (Tragédie lyrique, re- » mise le mardi 12. Mars 1711.) du pauvre feu M. » Duché. »

» Messieurs

» Messieurs de Vendôme qui y arrive- 1694.
» rent un jour après nous.

» Je n'aurois jamais cru, en sortant » d'une aussi belle Ville, pouvoir trouver » des agrémens dans *Grenoble* : mais la » Fête que Madame *Bouchu* donna à » Messieurs de Vendôme, y rassembla » tant de Dames, & y répandit tant de » joye & de plaisirs, que pendant tout » le peu de temps que ces Princes y pas- » serent, on auroit cru être au milieu de » Paris, le jour d'une réjouissance publi- » que pour la naissance d'un héritier de » la Couronne, ou pour une paix ar- » demment desirée. Tout enfin y fut » si magnifique & si bien entendu, que » si M. *Bouchu*, que ses emplois rete- » noient ailleurs, auroit pû être lui- » même à cette Fête ; il auroit été im- » possible d'y trouver quelque chose à » desirer.

» Quel changement de décoration à » sept ou huit lieues de Grenoble ! Je » crus que j'allois tout-à-coup me casser » le nez au pied de l'affreux Mont de » Lan, & que quelque maudit Amiso- » dar avoit chanté magiquement.

Que ce jardin se change en un desert affreux.

» Je crains encore de suer à grosses « gouttes, au souvenir de la peine que

1694. » j'eus à monter cette montagne épouvantable, & du danger que je courus à cet endroit effrayant qu'on appelle » *le pas de la Cavale.*

» Pour comble de disgrace, je montois un » méchant cheval borgne, qui auroit été » méchant quand il auroit eu deux bons » yeux; le mauvais œil, ou pour mieux » dire, la place où il auroit dû y en avoir » un, & où un vieux Cocher qui étoit » dans la maison depuis M. le Cardinal » de Vendôme, ne se souvenoit point » d'en avoir jamais vû. Ce mauvais œil » donc, ou cet étui creux, vuide de son » œil, se trouvoit toujours fatalement » du côté du précipice. M. le Grand-» Prieur, si curieux en beaux chevaux » Anglois pour les courses, ne l'avoit » guéres été pour la monture de son Se-» crétaire; ou peut-être avoit-il si mau-» vaise opinion du *Pégase* sur lequel il » m'avoit vû souvent affourché, qu'il » croyoit que tout autre cheval me servi-» roit mieux que lui. Quoi qu'il en fût, » il y avoit un peu trop d'indifférence de » donner un borgne à un pauvre aveu-» gle. (*a*) Quelles frayeurs n'avois-je pas

(*a*) « Il y a quarante ans que mes amis ne m'ap-» pelloient que l'*Aveugle*, à cause de ma mauvaise » vûe. »

» ſur ce cheval ? Ce qui m'en conſoloit
» quand le danger étoit paſſé, c'étoit que 1694.
» pluſieurs grands hommes avant moi,
» avoient monté des chevaux borgnes,
» & que celui de Charles VIII. l'étoit,
» quand ce Prince fit la conquête de
» l'Italie.

» Mais les frayeurs n'étoient pas long-
» temps à recommencer à un homme qui
» n'avoit connu juſques-là que le danger
» de grimper ſur le Parnaſſe. On a beau
» dire, pour faire peur à ceux qui s'y ha-
» zardent ſans génie, que les Muſes at-
» tendent à *Micôte*, armées de fourches,
» pour les précipiter rudement ; belle
» comparaiſon ! Ce ne ſont que des chu-
» tes légeres, & l'on en eſt quitte pour
» quelque contuſion tout au plus à la ré-
» putation de Poëte. Or j'aimerois mieux
» avoir reçu trente pareilles contuſions,
» que de m'être caſſé la tête une ſeule
» fois.

» Que les plus grands maux ſont bien-
» tôt oubliés quand on ſe retrouve auprès
» de Meſſieurs de Vendôme ! Il ne me
» ſouvint plus de tout ce que j'avois
» ſouffert, quand je fus arrivé ſur le
» haut du Mont de Lan, chez la célébre
» Mademoiſelle *Vinatié*, Hôteſſe ba-
» nale de tous les *Paladins* des Armées
» de Dauphiné : tout fut adouci quand

1694. » j'eus l'honneur d'être à la table de mes » Dieux.

> Qui daignoient avec moi partager l'ambroisie.

» Que l'ambroisie, jointe à une trentaine de coups de nectar, fait bien dormir après avoir beaucoup fatigué ! Je défie *Morphée* lui-même d'avoir fait un meilleur usage de tout celui qu'il a bû, que je fis cette nuit pour la premiere fois depuis ma sortie de Paris.

» Mais le lendemain il fallut reprendre *le collier de misere*, & traverser les neiges du *Lotharet*, beaucoup plus dangereuses dans le mois de May, où nous étions pour lors, que dans le fort de l'Hyver. Le surlendemain il fallut affronter *le Mont Genévre & les Cols*, je ne sçais combien : mais comme toutes ces peines eurent à *Briançon* & à *Fenestrelle* le même dédommagement que j'avois eu sur le Mont de Lan, je ne les comptai pas pour grand'chose.

» Ce qu'il y avoit dans ce voyage de plus terrible pour les Muses, qui n'aiment pas ordinairement les coups de fusil, c'est que pour aller de *Fenestrelle* au *Villar*, où étoit campé M. le Maréchal de Catinat, il falloit faire un trajet d'environ cinq ou six lieues, laissant toujours *le Chison* à sa droite, petit

1694.

» torrent dont les bords étoient couverts » de ces bandits appellés *Barbets*, qui » certainement aimoient encore moins la » Poësie, que le Valet supposé d'Amphi» trion n'aimoit la Musique; car ni ma » Musette, ni la Lyre de M. Campis» tron, ne les firent pas cesser un instant » de nous accompagner à grands coups » de carabine.

» De toutes les haines de Poëtes, la » seule que je posséde souverainement, » & je ne m'en défends point, c'est une » mortelle aversion pour ces coups de » carabine: mais je jure que je m'expo» serois volontiers au même péril, pour » arriver au même plaisir dont il fut sui» vi; ce fut d'être présenté par mes Prin» ces à M. le Maréchal de Catinat, & de » jetter dès ce premier instant les fonde» mens de l'attention que j'ai toujours » eue depuis à m'attirer l'honneur de sa » bienveillance, pour la constante admira» tion où je n'ai jamais cessé d'être pour » ses vertus, & par mon respectueux at» tachement pour sa personne.

» Messieurs de Vendôme souperent » chez lui, avec tous les plus considéra» bles Officiers de l'Armée; & M. le Ma» rêchal voulut bien nous faire part de ce » plaisir, à M. Campistron & à moi, & » nous fit l'honneur de nous envoyer

1694. » prier par M. Hébrail, son Secrétaire.

» Les opérations de notre Campagne » de 1693. furent vives en Piémont. » Notre Armée fit lever le siége de » *Pignerol*, entra dans la plaine, & » gagna la fameuse bataille de la Marsail- » le (le 4. Octobre 1693.) dont les sui- » tes furent pour moi très-intéressantes, » par la grande & la glorieuse blessure » que reçut M. *le Grand-Prieur*, & par » la mortelle maladie que j'eus à Pigne- » rol.

Vraisemblablement ce fut à Fenestrelle que l'on fit à M. Palaprat l'opération de la pierre, le 14. Janvier 1696. c'est encore un récit qu'il faut lui laisser faire, tout triste qu'en est le fond, il a sçû l'égayer par la forme.

Discours à M. Boudin, sur la Comédie *des Empiriques*, pages 30-34.

» J'ai bien été pendant dix ou douze » années condamné, nouveau *Sisyphe*, » à rouler une grosse pierre : non pour » avoir, comme lui, débauché une de » mes niéces; (*a*) je n'ai jamais eu ni » frere ni sœur en âge de m'en donner. » Non pour avoir commis des briganda- » ges, je n'en avois pas même eu d'occa- » sion : le Prince dont j'ai l'honneur d'ê-

(*a*) Sisyphe fut condamné dans les enfers à la peine de rouler une pierre très-pesante, pour avoir débauché Tyro, fille de son frere Salmonée; pour avoir fait des brigandages, & pour avoir révélé le secret des Dieux.

1694.

» 'tre Secrétaire des Commandemens,
» n'avoit pas encore commandé d'Ar-
» mée ; & si j'ai commis quelque brigan-
» dage depuis, lorsqu'il a eu des Armées
» à ses ordres, je l'ai fait si finement,
» que les plus habiles en ces matieres sont
» forcés d'avouer qu'il n'y paroît ma foi
» rien, & qu'il seroit difficile de me con-
» vaincre là-dessus. Je ne méritois pas
» mieux la rude punition de rouler une
» pierre comme *Sisyphe*, pour avoir ré-
» vélé le secret des Dieux. J'ai toujours
» été si éloigné d'un pareil sacrilége, que
» j'ose me flatter que depuis plus de vingt
» ans que j'ai l'honneur d'être dans la
» maison des deux grands Princes issus
» du sang des Dieux, on ne m'y a jamais
» soupçonné même de la plus légere in-
» discrétion. (*a*) Personne aussi ne pou-
» voit comprendre, dans le propre temps
» que je traînois ma pierre, que j'eusse
» une pierre si peu méritée. Ces deux
» Princes les premiers, & les Médecins

(*a*) « M. Palaprat vivoit avec ces Princes, (Mes-
» sieurs de Vendômes) dans une liberté toujours excu-
» sable, mais que ses amis craignoient quelquefois
» qui ne fût pas excusée ; jusques-là, que M. le Ma-
» réchal de Catinat, qui chérissoit Palaprat, lui dit un
» jour, en l'embrassant, *Les vérités que vous lâchez au*
» *Grand Prieur me font trembler pour vous. Rassurez-*
» *vous*, Monsieur, répondit plaisamment Palaprat, *ce*
» *sont mes gages.* »

Parnasse François, *in-fol.* p. 581.

1694. » par complaisance après eux, m'accu-
» soient de toute autre chose. Moi même
» je me disois quelquefois à mon tour :
» est-il possible qu'il se soit formé en moi
» une pierre ? Une pierre en moi, qui
» suis l'antipode de toute sorte de dure-
» té ? Qui n'ait péché toute ma vie que
» pour avoir été trop tendre. Que la
» pierre aille se loger chez ces barbares,
» que l'avidité de s'enrichir a endurcis
» contre la misere publique, dont ils sont
» les auteurs, cette peine ne sera qu'une
» suite de leur tempérament..... On
» ne peut guéres supporter avec plus de
» constance le martyre d'être intérieure-
» ment lapidé, que je l'ai supporté pen-
» dant douze années. Et que croyez-
» vous, Monsieur, qui me fit rouler ma
» pierre si long-temps, & avec si peu
» d'abattement en Flandres, en Piémont,
» & dans les montagnes de Dauphiné ?
» La gayeté qui ne m'abandonna jamais ;
» je ne me privai jamais d'aucun plaisir ;
» j'allai toujours au-devant de ce qui
» pouvoit m'exciter à la joye : c'est aussi
» à elle seule que je crois devoir la force
» d'avoir résisté à ce que je souffrois,
» pendant que je voyois céder à de
» moindres souffrances des gens plus
» jeunes & plus robustes que moi, mais
» dont le tempérament triste & mélan-

1694.

» colique, pour ne pas être atrabilaire, » étoit cause que s'affligeant plus que je » ne m'affligeois, ils étoient bien plutôt » abbatus, & conséquemment plutôt ac- » cablés.

» Quand M *Maréchal* me fit cette » opération si terrible dans la poltronne » imagination de la plupart du monde, » je suis persuadé que si son habileté & » la légèreté de sa main commencerent » ma guérison, la douceur & la gayeté » de son humeur la perfectionnerent. Il » ne s'approchoit jamais de moi qu'avec » un visage riant, je tâchois à le recevoir » de même, & cette attention empêchoit » que l'abbattement du corps ne passât » jusqu'à l'esprit. M. Maréchal n'a pas » oublié que toutes les fois qu'il vînt me » rendre visite, je le reçus toujours avec » un nouveau couplet de Chanson; tan- » tôt sur ma garde, tantôt sur le garçon » Chirurgien qu'il m'avoit donné pour » me soigner; tantôt sur un Médecin qui » s'étoit emparé de moi, sans que je » l'eusse appellé, qui m'avoit constitué » son malade de sa seule autorité, & qui » un jour me fit donner une purgation » dont je pensai crever: tantôt enfin sur » des sujets encore plus réjouissans. Au- » rois-je osé jamais faire un pareil accueil » à M. Maréchal, s'il avoit été de l'hu-

1694. » meur hargneuse de M. Guicard. (Nom » de l'Acteur qui donne le titre à la Co- » médie du Grondeur.) (a)

M. Palaprat continue à faire l'éloge de la joye, cela le conduit, par forme de parenthèse, à parler de quelle façon il se conduisit pendant l'année qu'il fut Capitoul à Toulouse en 1675. & chef de Consistoire en 1684. C'est le dernier article des Mémoires de cet Auteur, que nous allons employer.

» Je ne connois apophtegme d'ancien, » ni sentence de moderne, qui renferme » à mon gré, un si grand sens, que ces » deux vers d'un Vaudeville :

La joie est bonne à toutes choses,
La tristesse n'est bonne à rien,

Lettre à M. Boudin, sur la Comédie *des Empiriques*, p. 45 & 46.

» Voilà ma légende, ma devise, le cri » de mes armes, mon mot du guet pour » me tenir sur mes gardes, & mon mot » de raliment, au cas du moindre trouble » & du premier désordre qui pourroit » m'arriver; voilà enfin l'abrégé de toute » ma philosophie. Je propose donc ces » deux vers à tous les Sçavans, & à tous

(a) L'opération de la taille occasionna à M. Palaprat une infirmité qui dura autant que sa vie. Il étoit obligé de porter continuellement une espéce de vessie de cuir pour recevoir l'urine qui passoit par le canal de l'Urethre, sans qu'il la sentit couler.

» autres se croyant tels, & je les défie » tous de trouver dans leurs anciens & » dans leurs modernes deux vers compa- » rables à ceux-là. . . . . Revenons au défi » que je faits à mes Sçavans. Je jette mon » gand en l'air, que quelqu'un d'eux le » ramasse, & me fasse voir dans toute » son *Anthologie*, & dans tous *les vers* » *d'or de Pythagore*, quelque chose de » plus censé que les deux vers du Vaude- » ville que j'ai cités : 1694.

La joye est bonne à toute choses,
La tristesse n'est bonne à rien.

» La joie est ce *Pantagruélion*, cette » plante divine, cette sauge mystérieuse, » qui a donné lieu au proverbe : *Com-* » *ment l'homme peut-il mourir s'il sçait* » *faire usage d'un si grand trésor qui* » *croît chez lui ?* Mais voilà le mal, il » ne sçait pas s'en servir. Sur cela la dé- » monstration de son ignorance me mé- » neroit trop loin. Je me borne à faire » voir à quel point la joie, & tout ce » qui l'inspire & la nourrit, sont néces- » saires pour le maintien d'un Etat : & » pour ne prouver ma proposition que » par de grands éxemples, je ne citerai » que celui de *Lacédémone*, celui de » *Rome* & LE MIEN. . . . . . Laissons-là

1694. » Rome & Lacédémone, & d'Italie & » de la Gréce, faisons un saut jusqu'à » Toulouse. Je vous ai préparé que je » vous donnerois mon gouvernement » pour éxemple : commencez à me re- » garder.

Comme éléve, écolier, & singe de Licurgue.

» Et comme un petit Ephore seule- » ment en détrempe, si j'ose ainsi parler : » mais au moins observateur fidéle des » maximes de ce Législateur.

» J'en ai fait un trop court, mais heu- » reux essai, les deux fois que j'ai eu » quelque part au gouvernement de ma » chere patrie. La premiere fois, ce fut » en 1675. je ne faisois que la plus foible » partie d'un corps composé de huit » membres : mais j'avois un chef, qui, » tout sérieux qu'il étoit, ne le fut ja- » mais assez pour résister aux parties de » fêtes & de réjouissances publiques que » je méditois incessamment. Le Roy nous » donna de fréquentes occasions de faire » de ces fêtes publiques. J'en étois char- » gé, c'étoit où je triomphois. Autant » de combats ou de siéges, autant de *Te* » *Deum*, & partant de feux de joie, de » repas, & de réjouissance dans l'Hôtel » de Ville. Jamais le Roy n'a eu un sujet

» plus zélé que moi, pour se réjouir de » ses conquêtes. Quelques années après, » ce fut en 1684. je rentrai dans l'admi- » nistration de la chose publique : j'eus » l'honneur à mon tour d'occuper à » Toulouse cette Charge, (celle de chef » de Consistoire) que je ne puis vous » mieux désigner que par celle de Prevôt » des Marchands. Je fus plus le Maître, » & je me trouvai le Chef de sept Ediles, » qui eurent pour moi la bonté & la » confiance de ne s'opposer jamais à au- » cun de mes sentimens. Fiez-vous-en à » moi, comptez que les plaisirs regne- » rent toute l'année. Le seul que je don- » nai au peuple avec un peu de chagrin, » je l'avoue, parce qu'il m'ôtoit l'espé- » rance certaine de beaucoup de réjouis- » sances nouvelles ; ce fut la publication » de la fameuse tréve de vingt années : » mais aussi, pour m'en dédommager, » & en dédommager le peuple, que j'ai » toujours aimé tendrement, quand j'ai » été son Magistrat, (moyen sûr pour » en être aimé) je fis en cette occasion » tout ce que j'aurois pû faire en sept ou » huit autres. »

1694.

Après le retour de la campagne de 1696. M. Palaprat devint absolument sédentaire à Paris, & occupa très-long-temps dans le Temple, un appartement

1694. que M. le Grand-Prieur lui avoit donné en le prenant pour Secrétaire de ses Commandemens. M. Palaprat, très-borné dans sa fortune, sçut se mettre au-dessus de cette disgrace si ordinaire aux gens de lettres, par un fond inépuisable de gayeté, qu'il conserva toujours; sur la fin de sa vie, il fut obligé de quitter le Temple, & d'aller demeurer dans le Fauxbourg Saint Germain, où il mourut le 14. Octobre 1721. si l'on s'en rapporte au *Parnasse François*, ou le 23 du même mois suivant le Mercure de France, (*a*) âgé de 71 ans, & fut enterré à Saint Sulpice. M. Palaprat avoit la taille au-dessus de la médiocre, peu d'embonpoint, & une phisionomie assez gracieuse; il avoit la vue extrêmement foible.

Au reste, il paroît assez étonnant que

Mercure de France, Octobre, 1721. pag.

(*a*) « Le même jour 23. Octobre, M. Jean Palaprat, » Ecuyer, Seigneur de Bigot, Doyen des anciens Capitouls, Académiciens des Jeux Floraux, & Secrétaire des Commandemens de S. A. Monseigneur le » Prince de Vendôme, Auteur de plusieurs Piéces de » Théatre, & de quantité de Poësies, est mort à Paris âgé de soixante-douze ans.

Parnasse François, *in-fol.* p. 581.

» Cet Auteur (M. Palaprat) étoit du plus sûr, & » du plus charmant commerce. Sa seule vûe inspiroit » la gayeté. Il avoit une saillie, & une plaisanterie » dans l'esprit, qu'on ne sçauroit rendre, & qu'il n'a » jamais éxercée aux dépens de son cœur. On peut » dire même que sa candeur étoit telle, qu'elle pourroit » passer, dans certaines rencontres, pour une simplicité d'enfant; il s'en piquoit, & c'est ce qu'il a prétendu dire, dans ces quatre vers de son épitaphe,

M. Palaprat aît joui près de vingt-quatre années de tranquillité, (depuis 1696. jusqu'en 1721.) sans avoir profité d'un si long loisir, pour nous donner quelques Ouvrages, sur-tout dans le genre dramatique, pour lequel il sembloit avoir un goût décidé. Le *Recueil de Piéces en vers, adressées à S. A. S. Monseigneur le Duc de Vendôme*, qui se trouve joint à l'édition *in*-12. des *Œuvres de M. Palaprat*, Paris, Pierre Ribou, 1712. n'est rempli que de petites Piéces fugitives, qui paroissent ne lui avoir pas beaucoup coutées. A l'égard de la nouvelle édition de ses Oeuvres, on y trouve à la vérité, une Preface générale, & un Discours à la tête de chaque Comédie, tant des siennes, que de celles qu'il a faites en société avec l'Abbé Brueys; & quelques Piéces de Théatre de ce dernier. (*a*) Mais 1694.

» qu'il avoit faite lui-même, & qu'il disoit à qui vou- » loit les entendre :

J'ai vécu l'homme le moins fin,
Qui fut dans la machine ronde;
Et je suis mort la dupe enfin,
De la dupe de tout le monde.*

» Ce Mémoire, (continue l'Auteur *du Parnasse* » *François*) m'a été donné sur ma demande, par la » Veuve de M. Palaprat, Dame d'esprit & de mé- » rite, &c. »

(*a*) « Qu'on ne m'accuse donc point d'avoir voulu » abuser de la crédulité publique quand j'ai souffert que

* Voyez ci-dessus la note (*a*) p. 367.

Discours de M. Palaprat

1694. enfin cette Préface générale & ces Discours ne peuvent tout au plus l'avoir occupé que cinq ou six mois, encore est-ce pour se prêter à la paresse dont il se glorifioit d'être rempli, que nous lui accordons ce temps. Qu'on nous passe cette petite réfléxion, que sans doute le Lecteur aura pû faire à notre place, nous la proposons sans avoir dessein de diminuer l'estime que l'on doit aux qualités personnelles de M. Palaprat; mais pour ses Piéces de Théatre, (nous parlons de celles qui ont eu du succès, & qui sont entiérement à lui.) On ne peut les appeller autrement que de gentilles bagatelles. L'Auteur les nommoit des *riens*, & nous souscrivons sans peine à son jugement

---

sur la Comédie du *Concert ridicule*.

» mon nom ait été mis également aux Ouvrages dont » j'étois de moitié, & à ceux où je n'avois aucune » part, quant aux premiers, on sçait qu'en toutes occasions, j'ai toujours rendu a mon associé (1) ce » qui lui étoit dû; & je ne sçaurois qu'être fort éloi» gné de souffrir jamais qu'on me les donne entiers, » après avoir vû ma vanité à la plus violente épreuve » où elle pouvoit être exposée là-dessus, sans y avoir » succombé. Ce fut en 1696. au siége de *Valence*, où » le Grand Prince, (2) sous les ordres duquel M. le » Maréchal de Catinat commandoit notre armée, » m'ayant fait l'honneur de dire des choses fort gra» cieuses sur *le Grondeur*; je répondis à S. R. avec » une modestie juste & vraie, mais dont peu d'Auteurs, » peut-être, se seroient piqués à ma place: *Qu'un de* » *mes amis avoit beaucoup de part à cet Ouvrage.* » (Nous aurons occasion de rappeller ce passage au sujet de l'Abbé Brueys.)

(1) L'Abbé Brueys.

(2) Feu M. le Duc d'Orléans.

gement, en ajoutant que M. Palaprat a fait connoître par sa Comédie des *Saturnales*, ou *la Prude du temps*, que son talent étoit fort borné pour le genre dramatique. 1694.

Comédies de M. Palaprat, à lui seul.

LE BALLET EXTRAVAGANT, Comédie en prose, en un Acte, 21. Juin 1690.

LES SATURNALES, OU LA PRUDE DU TEMPS, Comédie en vers, en cinq Actes, 7. Janvier 1693.

HERCULE ET OMPHALE, Comédie en cinq Actes, non imprimée, 7. May 1694.

Avec l'Abbé Brueys.

LE CONCERT RIDICULE, Comédie en prose, en un Acte, 14. Septembre 1689.

LE SECRET RÉVÉLÉ, Comédie, en prose, en un Acte, 13. Septembre 1690.

LE GRONDEUR, Comédie en prose, en trois Actes, avec un Prologue en vers libres, 3. Février 1691.

LE MUET, Comédie en prose, en cinq Actes, 22. Juin 1691.

1694.

ATTENDEZ-MOY SOUS L'ORME,

Comédie en un Acte, & en prose; avec un divertissement, de Monsieur DU FRESNY, (*a*)

Représentée pour la premiere fois le Mercredy 19. May, précédée de la Tragédie de *Tiridate*.

CEtte Comédie se trouve dans toutes les éditions des Œuvres de M. Regnard, au nombre de ses Piéces de Théatre. Jusqu'à présent le Public, trompé par le titre du Recueil, l'a crue de lui, cependant il est très-certain qu'elle est de M. Du Fresny. Il est inutile de rapporter la preuve d'un fait aussi constant, & attesté par toutes les personnes qui ont connu ces deux Auteurs. Au reste, l'on doit être moins étonné de la méprise du Public (*b*) que du procédé de M. Re-

(*a*) Les airs sont de M. Du Fresny, notés, & mis en mesure par M. Grandval le pere.

(*b*) La faute vient originairement des Libraires de Hollande, qui l'insérerent dans un recueil sous le nom de M. Regnard. Celui-ci a cependant eu tort de laisser continuer cette erreur à Paris. *L'Auteur de la Bibliothéque des Théatres*, & celui des *Recherches sur les Théatres de France* l'ont suivie; ce dernier dit que la Comédie dont nous parlons fut représentée en 1700

gnard, qui a souffert qu'on lui attribuât un Ouvrage qui ne lui appartenoit pas. 1694.

Le sujet de cette Piéce est très-simple ; l'intrigue est proportionnée au sujet, mais assez bien conduite par Lisette, & par Pasquin, qui s'en trouvent naturellement chargés. Celle-là par intérêt pour Colin son jeune frere, qui est accordé avec Agathe, met tout en usage pour faire revenir cette trop innocente fille de l'entêtement qu'elle a pour Dorante : & Pasquin, mécontent de son Maître, dont il connoît toute l'ingratitude, se range dans le parti de Lisette, dont il est amoureux. Le caractere d'Agathe & celui de son Prétendu sont entiérement dans le vrai, & le naïf. On peut voir là-dessus les Scénes IV. VI. XII. & XIII. qui sont écrites avec assez de finesse. L'Avanturier Dorante est à la fin berné comme il le mérite, & son châtiment remplit le précepte qui veut que le vice ne demeure pas impuni. L'action se passe entre ces cinq personnages, qui paroissent ici sous un air de nouveauté. Cette Comédie, peu

Celui qui a pris soin de la derniere édition de Regnard, Paris, 1742. la place sous l'année 1706. la date que nous rapportons, d'après les Registres de la Comédie Françoise, fait voir combien ils se sont trompés.

1694. goûtée dans sa nouveauté (*a*) en a bien été dédommagée par le succès qu'elle a eu dans la suite. Il y a peu de Piéces en un Acte que le Public voye plus souvent, & avec plus de plaisir.

L'ENTÊTÉ,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 31 Juin, précédée de la Tragédie d'*Iphigénie*. La seconde & derniere représentation le Samedi 5. du même mois.

(*a*) Elle ne fut représentée qu'onze fois pour le compte de l'Auteur, dont la derniere est du 8. Juin. Les représentations qu'on en donna depuis furent au profit des Comédiens.



LA SÉRÉNADE,

1694.

Comédie en un Acte, en prose, avec un divertissement, de Monsieur REGNARD, (a)

Représentée pour la premiere fois le Samedi 3. Juillet, précédée de la Tragédie de *Bajazet.* La dix-septiéme & derniere représentation le Samedi 31. Juillet.

CEtte Piéce est extrêmement plaisante; les Scénes sont assez bien liées, & chacune d'elle offre un tableau des plus comiques. Malgré cela, si l'on veut éxaminer cette Piéce, on reconnoîtra que l'intrigue en est misérable, & que les personnages n'ont pas le sens commun. Ce jugement pourra révolter d'abord un nombre de personnes, qui prévenues, peut-être avec excès, en faveur de M. Regnard, regardent cet Auteur comme l'un des plus grands Maîtres de la Scéne comique, & n'hésitent point à le placer immédiatement après M. Moliere. Il n'est cependant pas difficile de prouver ce que l'on vient d'avancer. Les parti-

(a) M. Regnard a fourni les airs du divertissement, & les a fait retoucher par M. Gilliers.

ſans de M. Regnard conviendront aiſé-
1694. ment que le plan de la Piéce dont nous parlons eſt foible, & l'idée des plus communes : que les moyens dont on ſe ſert pour conduire l'intrigue à ſa fin, ſont très-mal imaginés, & que le dénouement eſt du dernier ridicule. Mais ce n'eſt qu'avec bien de la peine, & après les réfléxions qu'on leur fera faire ſur l'Ouvrage même, qu'on les forcera à avouer que toutes les ſituations, les plaiſanteries, & ce comique qui y regne d'un bout à l'autre, choquent également le naturel & la vraiſemblance.

M. Regnard n'a pas fait aſſez attention, que le but de la bonne Comédie n'eſt pas ſeulement d'amuſer, & de faire rire, mais qu'il faut encore prêter aux Spectateurs des raiſons capables de juſtifier leurs ſuffrages. Il n'a cherché qu'à s'attirer les applaudiſſemens du Public, ſans s'embarraſſer par quelle voye, & l'on peut dire qu'il a parfaitement réuſſi, puiſque malgré les défauts eſſentiels de cette Piéce, & même en les appercevant, & les blâmant ; on ne peut ſe refuſer au plaiſir que ce comique Bouffon inſpire aux plus mélancholiques.

1694.

LE CAFFÉ,

Comédie en prose, en un Acte, de M. ROUSSEAU, *

* On trouvera un article de Monsieur Rousseau, après celui du *Capricieux*, sous l'année 1700.

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie du *Cid*, le Lundi 2. Août. Neuf représentations, la derniere le 18. du même mois d'Août.)

L'Exemple de M. de la Fontaine, si admirable dans ses Fables, & si foible dans ses productions pour le Théatre, doit avoir consolé M. Rousseau de son peu de talent dans le genre dramatique, lui qui en avoit un des plus marqués pour l'Ode, l'Epigrammes, & les Poësies diverses. La Comédie du *Caffé*, qui est son coup d'essai, n'est qu'une misérable farce, sans régle, sans conduite, & sans caractere. En un mot, on a joué des Parades aux Foires, où le bon sens étoit plus respecté. Cependant cet Auteur, en faisant réimprimer cette Piéce dans ses Œuvres, n'a pas laissé d'en hazarder une espéce d'apologie, qu'il termine dans les termes suivans.

Préface de la Comédie du Caffé.

« J'ai cru devoir cet éclaircissement au » Public en faveur de plusieurs Piéces, » auxquelles quelques Sçavans semblent

1694. » ne refuser la justice qui leur est due, » que parce qu'elles n'ont point leur cinq » Actes bien comptés. Je n'ai point d'au- » tre vue en écrivant ces réflexions ; & » bien loin d'en vouloir tirer quelque » avantage pour moi-même, j'avouerai » de bonne foi, que si j'avois été capable « de les faire dans l'âge où j'ai composé » cette petite Comédie, j'aurois choisi » un sujet plus digne de l'attention du » Public ; car quoiqu'elle représente assez » naturellement les personnages qui » hantoient les Caffés de ce temps-là, » il est toujours vrai, qu'elle peint une » chose qui ne mérite pas d'être peinte, » & que quand même elle n'auroit d'au- » tre défaut, on ne pourroit la ranger » tout au plus que dans la seconde classe » de petites Piéces, puisqu'il ne suffit » pas dans la Comédie de faire rire le » Public, mais qu'il faut encore, si l'on » peut, le faite rire utilement, &c.

Gacon dit, * que quelques amis utiles à Rousseau, conseillerent à ce Poëte de travailler pour la Comédie, & qu'ils lui fournirent même un sujet très susceptible d'agrémens & de fines plaisanteries, pour peu qu'il l'eut sçû enrichir de son » propre fonds, & le même Gacon ajoûte, & s'adressant toujours à Rousseau : » le » *Caffé* commençoit alors à s'établir dans les

* Anti-Rousseau, p. 204 & 205.

» les ruelles, il servoit de matiere à toutes
» les conversations. On établissoit des 1694.
» lieux publics, où tout Paris alloit s'a-
» muser, & où il se passoit des Scénes
» très-propres à mettre sur le Théatre ;
» cependant vous réussites si mal dans
» une Piéce, intitulée *le Caffé*, qu'à
» peine se souvient-on qu'elle ait jamais
» été jouée.

Rondeau sans refrain.

Le Caffé d'un commun accord,
Reçoit enfin son passeport.
Avez-vous trop mangé la veille,
Ou trop pris du jus de la treille,
Au matin prenez-le un peu fort.

Il chasse tout mauvais rapport;
De l'esprit il meut le ressort;
En un mot, on sçait qui réveille.

Il ressusciteroit un mort,
Et sur son sujet sans effort,
Rousseau pouvoit charmer l'oreille:
Au lieu qu'à sa Piéce on sommeille,
Et que chez lui seul il endort.

La personne qui a composé *la Bibliothéque des Théatres*, à l'article du

1694. *Caffé de Rousseau*, cite les cinq derniers vers de ce *Rondeau sans refrain*, qu'il intitule *Epigramme faite sur cette Piéce.*

LES MOTS A LA MODE,

Comédie en vers, en un Acte, de M. Boursault,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Mithridate*, le Jeudi 19. Août. (Seize représentations, la derniere le 16. Septembre suivant.)

PLusieurs mots nouveaux de ce temps, & dont la plupart ont fait depuis fortune dans l'usage du grand monde, occasionnerent l'idée de cette petite Comédie, qui n'a pas un grand sel aujourd'hui. Cette Piéce est imprimée dans les Oeuvres de Boursault, ainsi on peut vérifier le jugement que nous en portons ici.



1694.

LES VENDANGES,

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Venceslas*, le Jeudi 30 Septembre. (Onze Représentations, la derniere le 18 Octobre suivant.)

CEtte petite Comédie n'est ni bien imaginée, ni bien conduite; quelques Scénes dialoguées avec feu prouvent seulement qu'elle est de Dancourt. La musique du Divertissement est de M. Grandval le pere.

LE JEUNE HOMME,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Représentée pour la premiere fois le Jeudi 14 Octobre, précédée de la Tragédie de *Phédre.*

CEtte Comédie ne fut jouée que deux fois. Ce qui est de singulier, c'est que dans l'une & l'autre représentation, les Registres de la Comédie ne font point mention qu'on ait tiré la part de l'Auteur.

1694. LES MŒURS DU TEMPS,

ET

LE TRIOMPHE DE L'HYVER,

Comédies, d'un Auteur Anonyme; non imprimées,

Représentées ensemble pour la premiere & unique fois, le Lundi 29. Novembre. La recette monta à 1973 liv. 14 sols, & la part de l'Auteur, (ou des Auteurs) à 153 livres.

NOus croyons devoir placer ici l'extrait d'une espéce de déclamation que M. de Visé fit alors contre le Parterre. L'aigreur qu'il y témoigne feroit presque présumer qu'il pourroit avoir part dans quelques-unes des Piéces qui parurent cette année, sans que leurs Auteurs ayent osé les reclamer. Peut-être les Auteurs inconnus étoient-ils de ses amis. Quoi qu'il en soit, ce morceau sert à l'Histoire du Théatre, & fait connoître combien le goût du Public est aujourd'hui différent de ce qu'il étoit autrefois.

Mercure Galant, Décembre 1694. p. 280-291.

» J'ai à vous répondre aux plaintes » que vous me faites de ce que je ne » parle plus des Ouvrages de Théatre, » que l'on donne de temps en temps au

» Public. . . . . On ne jugeoit autrefois
» les Piéces, qu'après leur avoit donné 1694.
» toute l'attention nécessaire, & l'on ne
» s'appercevoit qu'elles déplaisoient, que
» quand on voyoit les assemblées peu
» nombreuses : mais aujourd'hui tout va
» par cabale; & il s'en voit quelquefois
» d'outrées, pour faire échouer ce qu'on
» ne veut pas qui réussisse. . . . La même
» cabale qui fait tomber un ouvrage, en
» fait quelquefois réussir d'autres, qu'on
» trouveroit pitoyables, si elle ne s'en mê-
» loit pas. . . . . Ces sortes de Juges-là
» ne cherchent qu'à se divertir aux dé-
» pens du bon sens & de la raison, qu'ils
» veulent bannir de toutes les Piéces de
» Théatre. Ils ne peuvent souffrir deux
» lignes sérieuses dans une Comédie,
» pour en expliquer le sujet. Ils veulent
» qu'on agisse toujours sans rien faire,
» puisqu'ils ne donnent pas le temps de
» nouer une intrigue. Si un Acteur leur
» déplaît, ils sifflent pour l'obliger de
» quitter la Scéne, & faute d'avoir oui
» ce que cet Acteur doit dire, on ne peut
» plus rien comprendre au reste de la
» Piéce. Quoique la Comédie soit un
» portrait des actions de la vie, ils trou-
» vent mauvais que ce tableau ait quel-
» ques traits délicats, & pour leur plaire
» il faut qu'il soit fait avec une brosse, &

» non avec un pinceau. Pour faire un
1694. » tableau qui plaise, il faut du clair &
» de l'obscur, & que les ombres fassent
» briller les couleurs : ces Censeurs n'en
» veulent point à la Comédie, tout doit
» être clair, c'est-à-dire risible. Ils de-
» mandent que les personnages comi-
» ques soient toujours employés, & les
» appellent souvent, lorsqu'ils ne sont
» pas sur la Scéne, comme si deux ou
» trois Acteurs devoient seuls jouer toute
» une Piéce. Cependant, si on les fai-
» soit paroître trop long-temps, ils les
» siffleroient comme les autres. On veut
» siffler, parce qu'on excite par-là un
» désordre, que l'on trouve plus diver-
» tissant que tout ce qu'on pourroit en-
» tendre. Il y a plus, & on a vû quelque-
» fois tomber des Piéces, quoiqu'elles
» ne fussent point condamnées. Il ne
» faut pour cela qu'un coup de sifflet
» donné pour appeller un Acteur qui
» tarde trop à venir, ou pour une per-
» ruque de travers. Le Parterre étant en
» mouvement, ne cesse plus de siffler,
» & cela est arrivé plus d'une fois aux
» vieilles Piéces, qui passent pour les
» meilleures...... Le lendemain d'une
» premiere représentation, l'on ne de-
» mande point si la Piéce est bonne, ou
» non, mais si elle a été sifflée. Tout est

» décidé par-là. Comme la plupart des » Ouvrages de Théatre ont cette destinée, il seroit inutile que je vous en » parlasse, dans le temps qu'on n'en » parle plus. » 1694.

GERMANICUS,

Tragédie de Monsieur PRADON, *non imprimée*,

Représentée pour la premiere fois le Mercredi 22. Décembre, suivie de la petite Piéce des *Fragmens*, (que Madame la Duchesse de Chartres avoit demandée.)

CEtte Tragédie ne fut jouée que six fois. (*a*) On ne peut pas douter qu'elle ne fut extrêmement foible, puisque l'Auteur n'a pas osé la faire imprimer. On ignoreroit peut-être aujourd'hui jusqu'à son titre, sans cette Epigramme de feu M. Racine.

ÉPIGRAMME

Sur le Germanicus de Pradon.

Que je plains le destin du grand *Germanicus* !
Quel fut le prix de ses rares vertus !
Persécuté par le cruel Tibere,
Empoisonné par le traître Pison :
Il ne lui manquoit plus, pour derniere misere,
Que d'être chanté par *Pradon*.

(*a*) La sixiéme & derniere représentation, le Mercredi 5. Janvier 1695.

1695. # LES HÉRACLIDES,

Tragédie de M. DE BRIE, (a) non imprimée,

Repréſentée pour la premiere fois le Samedi 9. Février.

NOus rapportons l'hiſtoire de cette Piéce, telle que le Sieur le Febvre nous la donne dans un volume du Mercure Galant, auquel il a travaillé quelques années. « Vous ne ſçavez peut être pas » (dit-il) ce qu'il en coûta à *de Brie* » pour s'être rempli l'eſprit de M. Dacier. » Sitôt que ſa Poëtique parut, de Brie » quitta tout autre livre. Il conçut d'a- » bord un grand mépris pour Corneille, » il mépriſa Racine un peu moins, mais » il mépriſa extrêmement la France, qui » les avoit admiré tous deux. Le Diſciple » de M. Dacier, diſoit des François, ce » que ſon maître a dit des Anglois. Nous » manquions, à ce qu'il aſſuroit, d'une » bonne Tragédie, & par pitié pour ſa » nation, il voulut lui en donner une

Mercure Galant, Mars 1715. pages 64-66.

(a) On parlera de cet Auteur à la ſuite de l'article du *Lourdaut*, Comédie de ſa compoſition, ſous l'année 1697.

» parfaite. Il choisit pour ce sujet *les* 1695.
» *Héraclides.* Tout fut réglé, compassé
» sur les remarques de M. Dacier. La
» Piéce fut jouée, mais elle ne fût jouée
» qu'une fois, (*a*) & le Public, gâté par
» Corneille, n'eut ni assez d'érudition
» pour goûter la nouvelle Comédie, ni
» assez de patience pour le souffrir. De
» Brie se plaignit de son guide : il ne se
» plaignit pas d'Aristote : Corneille l'a-
» voit lû, mais Corneille n'avoit point
» lû M. Dacier, & de Brie l'avoit trop
» lû. »

Un si foible Auteur étoit digne d'un Satyrique tel que le Poëte Gacon, qui, dans sa septiéme Satyre, apostropha ainsi M. de Brie.

Je ne sçaurois souffrir, qu'en termes insipides,
De Brie ait fait parler ses tristes *Heraclides*,
Dont il n'a pas tiré, s'il le veut avouer,
Les repas qu'il donna pour les faire jouer.

Poëte sans fard, édition de 1701. pag. 25.

Nous ignorons à quelle somme montoit la dépense que M. de Brie fit pour engager les Comédiens à jouer sa Piéce :

(*a*) La Piéce eut six représentations : la derniere le Samedi 19. Février.

1695. mais il est certain qu'il n'en fut pas dédommagé par la recette, qu'il employa, suivant le témoignage des Registres de la Comédie, en billets distribués à ses amis, pour applaudir cette Tragédie.

LES DAMES VENGÉES, OU LA DUPE DE SOY-MÊME,

Comédie en cinq Actes, & en prose, de M. De Visé,

Représentée pour la premiere fois le Mardi 22. Février. La dixiéme représentation le Jeudi 17. Mars, reprise le Mardi 12. Avril, & jouée encore cinq fois : en tout quinze représentations.

Le style de cette Piéce est si différent de celui des précédentes de M. de Visé, que nous n'avons pas beaucoup de peine d'imaginer quelle fut la surprise du Public. On en peut juger par celle de l'Auteur. Les applaudissemens qu'il reçut alors, lui causerent une telle vanité, qu'il oublia totalement les changemens arrivés au Théatre depuis vingt ou vingt-cinq ans, & se crut Auteur original, tandis qu'il n'étoit qu'un assez médiocre Copiste.

1695. Préface des Dames vengées.

» On veut, dit-il, que je fasse une » Préface pour rendre justice au bon » goût du Public. L'affaire (ajoute-t-il » modestement) est délicate, puisque » les louanges que je suis obligé de donner, semblent devoir en faire retomber sur moi. Voici le fait : depuis quelques années les murmures du Parterre, » & même ses éclats un peu trop vifs » pour condamner ce qui lui déplaisoit » dans une Piéce, & qui sembloit approcher du sérieux, avoient fait croire » qu'il ne vouloit rien souffrir au Théatre dont les plaisanteries ne fussent outrées ; que toutes les Scénes devoient » être courtes pour lui plaire, & les Acteurs toujours en action pour arrêter » les mouvemens de ce même Parterre, » qu'on prétendoit vouloir toujours rire, » & ne pouvoir se donner la patience » d'entendre l'exposition d'un sujet. (*a*)

(*a*) M. De Visé renouvelle ici les plaintes qu'il avoit déja faites contre le Parterre, & que nous avons rapportées ci-dessus à l'article des *Mœurs du Temps*, Comédie d'un Auteur Anonyme ; ou plûtôt cette premiere déclamation n'étoit faite que pour préparer le Public, sur la Piéce dont nous parlons, qu'il ne manqua pas d'annoncer avec éloge, par la voie de son Mercure. « Quant aux Comédiens François', (dit-il) ils doivent » jouer dans quinze jours, ou trois semaines, au plûtard, » une Comédie nouvelle qui a pour titre LES DAMES » VENGE'ES. On m'a assuré que cette Piéce ne regarde en aucune maniere la Satyre de M. Despréaux ; » que les Dames y sont attaquées par un homme du

Mercure Galant, Décembre, 1694. p. 294-295.

1695. » Toutefois le contraire vient d'arriver ; » puisque ce même Public est entré dans » toutes les délicatesses du rôle d'Hortense ; qu'il a applaudi à tout ce qu'elle a » dit de fin à sa mere, qu'il a écouté » favorablement deux longues Scénes » qu'elle fait avec son amant, quoique » sérieuses ; qu'il a fait voir que les caracteres galans de cette Piéce ne le divertissoient pas moins que les Comiques ; » & qu'enfin dans cette Comédie les ap-

» monde, qui se donne le droit de juger de toutes par » quelques-unes qu'il a pratiquées : & que le mérite » du beau sexe, joint à deux incidens, force à changer de sentiment : on prétend que tout est nouveau » dans cette Piéce, ce qui est rare aujourd'hui, & que les » honnêtes gens y trouveront pas moins à se divertir, que » ceux qui veulent rire sans relâche ; & qui souvent, » après avoir ri, ne trouvent point de sens dans l'œconomie d'une Piéce, parce qu'ils ne veulent rien » entendre de sérieux qui établisse le sujet. »

Lorsque la Piéce eut parut, l'Auteur se félicita lui-même d'un plein succès. « Les deux Piéces nouvelles » que les Comédiens François ont jouées en Carême, » ont fait tant de bruit, que je ne m'étonne pas que » vous en ayez entendu parler. Celle qui est intitulée : » *Les Dames vengées*, ou *la Dupe de soi-même*, ayant » été représentée cinq fois avant *Judith*, elles ont été » jouées alternativement jusqu'à ce qu'on ait quitté le » Théatre. Le succès qu'elles ont eu à Paris a fait souhaiter de les voir à la Cour, où elles ont été représentées. On les verra paroître encore sur la Scene, » aussitôt après la quinzaine de Pâques, & elles seront » ensuite débitées chez le Sieur Brunet. » Et dans le Mercure suivant, il ajoûte. « Le Sieur Brunet débite » aussi la Tragédie de *Judith*, & la Comédie des *Dames* » *vengées*, ou *la Dupe de soi-même*. Vous sçavez que » ces deux Piéces ont alternativement occupé le Théatre, » pendant les deux derniers mois de cet Hyver. »

Mercure Galant, Mars 1695. pages 288-289.

Mercure Galant, Avril 1694. page 234.

» plaudissemens ont été mêlés aux éclats » de rire. Tout cela est prouvé par un » fait connu & incontestable. On m'a- » voit tellement persuadé que je devois » faire rire le Public, si je voulois que » ma Piéce en fut favorablement reçue, » qu'il m'étoit échapé, contre mon goût, » un cinquiéme Acte plus comique que » les premiers, & auxquels on a beau- » coup plus ri qu'à tous les autres. Ce- » pendant cet Acte n'a pas laissé d'être si » généralement condamné, que le Pu- » blic ayant souhaité que je le chan- » geasse, j'en ai fait un nouveau dans le » goût des quatre premiers; & je l'ai fait » avec d'autant plus de plaisir, que j'ai » été détrompé par-là de la mauvaise » opinion qu'on m'avoit voulu donner » du goût du Parterre, & que j'ai con- » nu que les Ouvrages fins, délicats & » travaillés, plairont toujours plus que » ceux dont les traits seront trop mar- » qués, pour ne pas dire, qui auront un » comique plus bas. Ainsi la carriere est » présentement ouverte à tous ceux qui » croyoient que l'esprit devroit être ban- » ni du Théatre, & qui dans cette pen- » sée n'osoient faire paroître sur la Scéne » des Ouvrages dont ils s'imaginoient » que le Public eut perdu le goût. »

1695.

On demanderoit volontiers à qui M.

1695. de Visé prétendoit adresser cet avis : ce ne devoit pas être au Public, qui alors n'en avoit plus besoin, puisque la carriere qu'on y a annoncé, avoit été ouverte. & même frayée il y avoit déja plusieurs années, par Messieurs Champmeslé, Baron, Dancourt, Sainctyon, Du Fresny, & autres. Nous serions tentés de croire que ce discours n'est qu'une suite des réfléxions que l'Auteur avoit fait sur ses propres Ouvrages, & la résolution qu'il avoit dessein de prendre pour l'avenir. Au reste, cette Comédie si vantée, est très-foible du côté de la conduite, & de l'intrigue ; elle n'est fondée que sur l'entêtement d'un jeune Libertin, qui s'est formé une idée désavantageuse de toutes les Femmes, sur celles qu'il a fréquentées, & qui en juge très-injustement. (a) Quant au Dialogue, il est véritable-

(a) Voici le portrait qu'il fait du beau sexe.

LISANDRE.

ACTE I. SCENE V. « Les femmes sont les plus amusantes créatures du » monde, quand on ne s'attache qu'à la superficie. Elles » sçavent accorder le mouvement perpétuel avec l'oi- » siveté. Cent défauts embellis sont tout leur brillant. » Tout y surprend de loin, de près tout y détrompe. » On y démêle l'esprit de bagatelle, l'amour des plai- » sirs, & la passion du luxe. Elles parlent toujours sans » rien dire. Pour paroître jeunes, elles deviennent en- » fans, par leurs manieres. Elles attaquent les cœurs » par des regards étudiés, des langueurs affectées, &

ment plus fin, plus délicat & mieux travaillé qu'aucun autre du même Poëte : 1695.
on y trouve aussi quelques endroits assez vifs, & écrits avec aisance, mais une infinité d'autres pleins de pointes, de répétitions, & de platitudes, font connoître que l'Auteur n'avoit pu se défaire entiérement de son ancien style. Il

---

» des sourires hors d'œuvre. Leur bouche est mise au » miroir, le son de leur voix est contrefait, & tous » leurs mouvemens sont comptés. Plus parfaites dans » leur imagination qu'aux yeux des autres, elles passent leur vie à servir leur beauté. Rien n'est solide » en elles, tout est dans les grimaces, & dans les airs. » Tout est art au dehors, au dedans tout est artifice, » & la plus jolie femme n'a rien de naturel que le » desir de plaire. »

Son Valet renchérissant sur ces lieux communs, ajoute encore, en parlant à Marton.

PASQUIN.

« Je vois bien que tu ne sçais encore que la moitié » de ce qu'il (*Lisandre*) dit des femmes. Ecoute, voici » ce qu'il ajoute à leur portrait. Il dit que vous n'êtes » qu'un salmigondis de sourires imposteurs, de minauderies enfantines, de trompeurs je ne sçais quoi, de » riens éblouissans, de voix radoucies, où le cœur & » le gosier n'ont point de part : que le ton de coquetterie s'est fait naturaliser chez vous : & que c'est » sur ce ton-là que vos airs, vos coëffures, votre bouche, & vos yeux sont montés : que les femmes ne » sont enfin qu'un amas de brillans étrangers, formé » de blanc, de rouge, de mouches, de points, de » rubans, de rayons, & de firmamens, qui accompagnent un visage toujours masqué, sans masque, » & enterré dans des ornemens, qui pendant le jour » forment de belles tailles, qu'on ne revoit plus le » soir, & qui déchargées du fardeau de la tête, & » dégagées de la prison des pieds, se trouvent, en » se mettant au lit, raccourcies de plus de trois quarts. » ACTE I. SCENE VII.

paroît qu'entre ses modéles, M. Baron
1695. est celui qu'il a le plus imité. Le Héros de sa Piéce est une copie très-imparfaite de Moncade dans l'Homme à bonne fortune. Quoiqu'il soit annoncé comme un enfant gâté, qui a dissipé son bien en assez mauvaise compagnie, & qu'on le voye débuter sur ce ton : cependant, comme il paroît se corriger, & revenir parfaitement de son erreur, il semble que les Dames doivent être suffisamment vengées par son humiliation, & qu'on peut sçavoir mauvais gré à l'Auteur de ne l'avoir pas rendu heureux à la fin de la Piéce ; en tout cas, puisqu'il vouloit le sacrifier à son titre, pourquoi l'a-t-il fait aux dépens de la pauvre Hortense, qui, après avoir parû très-raisonnable, quoiqu'un peu précieuse, surprend tout-à-coup, & se pique mal-à-propos, dans le moment qu'elle vient de donner les plus belles espérances à son Amant. Passons aux autres personnages.

Silvanire n'est qu'une extravagante, qu'une brouillonne, elle est sans cesse en mouvement, & malgré cela on ne sçait ni ce qu'elle veut, ni ce qu'elle a dessein de faire. La Dame Campagnarde est méprisable, ajoutez qu'elle soutient mal son caractere. Alcippe son fils, & Henriette fille de Silvanire, ne méritent pas

qu'on

qu'on s'intéresse à ce qui les regarde. Le premier presse avec ardeur le moment où sa sœur va généreusement se rendre la victime de sa fortune. Et Henriette, craignant que le bonheur de son frere ne porte préjudice au sien, fait tous ses efforts pour le ruiner. Pasquin & Marton sont deux personnages assez plaisans. Ils forment même des situations comiques : on les voit agir continuellement, ils cherchent & inventent des stratagêmes, mais le tout n'aboutit à quoi que ce soit, l'intrigue va toujours son train, & l'on pourroit aisément se passer d'eux. Nous ne parlons point de quelques autres Acteurs, qui y servent encore moins. Voilà en général le jugement qu'on peut porter sur cette Comédie, qui au surplus, est la meilleure de M. de Vizé, sans en excepter celle de la Devineresse, qui ne l'emporte que parce que l'idée en est plus heureuse. 1695.



1695.

JUDITH,

Tragédie, tirée de l'Ecriture sainte, par M. l'Abbé BOYER,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 4. Mars.

SI le hazard n'avoit pas placé cette Piéce à la suite de la précédente, on seroit en quelque maniere obligé de les lier ensemble, tant il y a de conformité dans la façon de penser des deux Auteurs. Nous venons de voir Monsieur de Visé, après un intervalle de quatorze années, reparoître tout-à-coup, & s'imaginer avoir enrichi la Scéne d'un nouveau genre de Comédie. M. l'Abbé Boyer, qu'on avoit perdu de vue depuis environ le même temps, renaît ici, & se flatte d'avoir rendu un service encore plus

Préface de Judith. important à la Tragédie. » C'est une erreur, (dit-il) qui a infecté beaucoup » d'esprits, qu'il étoit presqu'impossible » d'accommoder heureusement au Théa- » tre les sujets qui sont tirés de l'Ecri- » ture Sainte, & de l'Histoire Chrétien- » ne. Indigné contre une opinion si fausse » & si pernicieuse, je crus d'abord

1695.

» qu'elle n'étoit fondée que sur la pré-
» vention qui n'éxamine rien, & dont
» la force impérieuse entraîne ordinaire-
» ment la multitude; mais après avoir
» creusé jusques dans la source de
» cette erreur, je vis qu'elle venoit de
» l'ignorance de l'art, de la foiblesse du
» génie, de la stérilité des inventions,
» & sur-tout du peu de goût & de sensi-
» bilité qu'on a pour les choses de la Re-
» ligion.... Il y a peu de modéles dans
» ce genre d'écrire.... C'est une route
» nouvelle, presque inconnue à nos an-
» ciens, & où ceux qui l'ont suivie, auf-
» si bien que les plus habiles de nos mo-
» dernes, se sont quelquefois égarés. (*a*)
» Ce Poëme, quelque succès qu'il ait eu,
» n'est qu'un essai qui ne donne tout au

(*a*) « Ce qui peut encore les rebuter davantage, (ajoute l'Auteur) c'est qu'étant accoutumés à forger des évenemens qui n'ont ni suite ni vraisemblance, à donner de grands noms historiques aux fictions fabuleuses, & à confondre ainsi la vérité & le mensonge, ils n'osent avec raison traiter des sujets qu'on ne peut altérer sans une espece de sacrilége. Ils ignorent le talent d'inventer, ou en font un mauvais usage. Ils ne sçavent pas qu'il consiste à parer la vérité, non à la défigurer; à l'enrichir, non à la deshonnorer; & qu'enfin le secours des Episodes doit soutenir les sujets, & non pas les étouffer. » Ne remarque-t'on pas aisément qu'ici M. l'Abbé Boyer, croyant faire la critique des Poëtes de son temps, a donné celle de ses propres Tragédies, ce n'est pas la seule fois que cela lui est arrivé.

Préface de Judith.

1695. » plus qu'une foible idée de la perfection » à laquelle des génies plus élevés que le » mien pourroient à peine parvenir. La » seule chose dont il m'est permis de » m'applaudir, c'est d'avoir choisi un su- » jet dont la beauté a soutenu ma foi- » blesse. Je ne sçais par quel hazard il a » échapé aux yeux de ceux qui m'ont » précédé. . . . . & puisque Judith, dont » l'Histoire est si délicate, & si difficile à » traiter, n'a pas déplu dans la forme » que je lui ai donnée, que ne peut-on » pas attendre de ceux qui, avec une » Muse plus forte que la mienne, vou- » dront entreprendre de semblables Ou- » vrages, & leur donner tous les orne- » mens de la Scéne ? Puissent-ils » confondre l'envie, ou plutôt s'atti- » rer cette critique, qui s'est déchaînée » sur ce qui fait tant d'honneur à Ju- » dith. »

M. l'Abbé Boyer tenoit ce langage avant que sa Piéce eut parû imprimée. Le succès inoui dont elle fut accompagnée jusqu'au jour de la clôture du Théatre (*a*) sembloit l'autoriser ; mais les cho-

(*a*) La huitiéme représentation qui fut donnée le Vendredi 18. Mars, veille du jour de la clôture, valut à l'Auteur 206 liv. 14 sols. On la reprit à l'ouverture du Théatre le Lundi 11. Avril : & on en donna encore neuf représentations. En tout dix-sept.

ses changerent bien de face dans l'espace des trois semaines de vacances. Judith suivie avec une espéce de fureur pendant tout le Carême, se vit abandonnée honteusement lorsqu'on la reprit après Pâques. Un événement si peu commun, & peut-être unique, a de quoi surprendre: & nous croyons qu'il ne faut pas moins de deux Témoins contemporains pour en attester la vérité. Le premier est l'Auteur Anonyme d'un *Entretien sur le Théatre au sujet de la Tragédie de Judith*, imprimé à Paris 1695. Il commence ainsi la Préface qu'il a mise à la tête de cette Brochure. 1695.

« Il faut l'avouer, le métier d'Auteur » est sujet à d'étranges revers, & le destin » de Judith en est une preuve convain- » cante. Jamais Tragédie n'a eu naissan- » ce plus heureuse; une Piéce sainte! & » comment ne la pas approuver? Elle » avoit paru trop à propos: les Partisans » secrets des Spectacles, peu touchés des » censures qu'on venoit de fulminer con- » tre la Comédie, n'attendoient qu'un » prétexte pour y retourner sans scrupu- » le. L'étoile de Judith la fit éclore dans » cette conjoncture, (*a*) & c'en fut as-

Préface de Judith.

(*a*) L'intention de l'Auteur étoit de profiter de cette conjoncture, & il se flattoit entierement d'avoir réussi. « Qu'il seroit à souhaiter, (dit-il) que de pareils su-

» sez pour lui attirer mille & mille ap-
1695. » plaudissemens. Quelques connoisseurs
» voulurent s'opposer à ce torrent ; ce
» fut en vain. Ils eurent beau remontrer
» que cette Piéce étoit pleine de dé-
» fauts ; qu'elle péchoit presque par tout
» contre les régles les mieux établies
» qu'il ne falloit point se laisser éblouir
» par les charmes de la représentation
» & que les Comédiens étoient des en-
» chanteurs, dont l'art faisoit souvent
» valoir les plus foibles Ouvrages. On s
» moqua de toutes leurs raisons : l'em-
» portement du plus grand nombre leur
» imposa silence, & malgré leurs lumie-
» res, il fallut qu'ils se contentassent d
» désapprouver Judith, sans oser la cen-
» surer.

» Mais ils n'ont été que trop vengé

» jets fussent quelquefois représentés sur la Scene Fra-
» çoise pour édifier, & divertir en même-temps ! l
» Comédie doit faire honneur à elle-même, en faisa
» honneur à la Religion. Les Comédiens ont-ils
» moyen plus sûr & plus glorieux pour confondre ce
» qui s'obstinent sans cesse à décrier leur profession ? Q
» attrait plus puissant pour réconcilier avec le Théâtre ce
» qui en sont les ennemis déclarés ? Comme toute so
» de gloire appartient au siécle de Louis le Gran
» après y avoir vû les duels & les blasphêmes aboli
» l'hérésie exterminée, l'ordre & la discipline part
» rétablie, il faut qu'on y voye la piété florissante
» milieu des plaisirs, les Spectacles consacrés,
» Théatre sanctifié. » Pourroit-on refuser d'approu
de si louables intentions ?

1695.

» par l'événement. Cette Piéce si brillan-
» te sur le Théatre, n'a séduit personne
» sur le papier. Dénuée du fard de l'ac-
» tion, elle n'a pû se soutenir au grand
» jour : le dégoût a succédé à l'empresse-
» ment ; & les plus zélés de ses approba-
» teurs ont eu honte du premier juge-
» ment qu'ils en avoient porté. Bizarre
» inégalité d'un siécle aussi éclairé que
» le nôtre ! Comptez après cela sur les
» acclamations du Public ; enyvrez-vous
» de l'encens qu'il prodigue dans ses pre-
» mieres saillies, & sur la foi des éloges
» confus dont il vous accable, chantez
» vous-même votre triomphe dans une
» Préface toute magnifique. (*a*) »

Le second Auteur dont nous rapportons le témoignage, est M. le Sage. L'aventure de Judith lui a fourni la matiere d'une des Lettres de sa *Valise trouvée*. C'est la vingtiéme. Elle est adressée au nom d'un vieux Poëte à une Dame qui aime la Littérature, & dont l'esprit est très-cultivé. On y trouvera des circonstances assez curieuses.

« Que de Poëmes Dramatiques, après
» les plus brillans succès, sont depuis
» cinquante ans tombés dans l'oubli, &

(*a*) Ceci regarde le style enflé de la Préface de Judith.

1695. » même dans le mépris ! J'en pourro
» citer un grand nombre ; mais je n
» contenterai de parler de la Judith
» M. Boyer. Elle a eu une si bizar
» destinée, que je veux vous en cont
» l'histoire. Je crois qu'elle vous dive
» tira.

» La Judith de M. l'Abbé Boyer
» représentée par de fameux Acteurs,
» occupa la Scéne pendant tout un C
» rême. La Cour & la Ville y couroi
» en foule, & principalement les Fe
» mes, qui la trouvant, je ne sçais
» pourquoi, fort intéressante, y mir
» la presse. C'étoit tous les jours un
» grande affluence de Femmes, de t
» tes sortes de condition, qu'on ne
» voit où les placer. Les Hommes fur
» obligés de leur céder le Théatre, &
» se tenir debout dans les Coulis
» Quelle fureur ! Imaginez-vous d
» cens Femmes assises sur des banq
» tes, où l'on ne voit ordinairen
» que des Hommes, & tenans des m
» choirs étalés sur leurs genoux, p
» essuyer leurs yeux dans les endr
» touchans. Je me souviens sur-tout
» y avoit au quatriéme Acte une S
» où elles fondoient en pleurs, &
» à cause de cela, fut appellée *la S*
» *des Mouchoirs*. Le Parterre, où il
» tou

» toujours des rieurs, au lieu de pleurer » avec elles, s'égayoit à leurs dépens. 1695.
» Pour moi, je ne prenois plaisir qu'à » observer l'Auteur, auprès de qui je me » trouvois quelquefois à l'Amphithéatre. » Enivré du succès de sa Judith, il al- » loit là mendier des louanges, comme » font tous les Auteurs en pareil cas, & » il n'avoit pas peu d'occupation à ré- » pondre aux complimens qu'on lui fai- » soit : Monsieur l'Abbé, lui disoit l'un, » voilà ce qui s'appelle une Piéce subli- » me & pathétique. Vous devez être » bien content, lui disoit l'autre, d'a- » voir produit un si bel Ouvrage ; aussi » vous voyez tous les Spectateurs dans » l'admiration. Je leur en donnerai bien » d'autres, répondoit modestement le » Gascon, sur le ton de son pays : Je » tiens le Public, à présent que je sçais » son goût. Boyer se donnoit ainsi les » violons, & véritablement Paris n'a- » bandonnoit point sa Piéce. En un mot » le charme dura jusqu'à la clôture du » Théatre. Alors notre Auteur, un peu » trop persuadé du mérite de sa Tragé- » die, se hâta d'en faire gémir la presse ; » si bien qu'elle fut imprimée dans la » quinzaine de Pasques, & sifflée à la » *Quasimodo*, c'est-à-dire, à la rentrée.
» Mademoiselle de Champmeslé, Actrice

» digne d'une éternelle mémoire, faiso
1695. » le rôle de Judith. Etonnée d'entend
» une pareille symphonie, elle dont l
» oreilles étoient accoutumées aux ap
» plaudissemens, apostropha le Parter
» dans ces termes. *Messieurs, nou*
» *sommes assez surpris que vous receviez*
» *aujourd'hui si mal une Piéce, qu*
» *vous avez applaudie pendant le Ca*
» *rême.* Dans ce moment on entend
» une voix qui prononça ces paroles
» *Les sifflets étoient à Versailles, au*
» *Sermons de l'Abbé Boileau.* » (a)

On sera peut-être surpris qu'une Tra gédie, dont la chûte a été assez rema quée, & qui dès ce temps même fut r léguée dans les Couvens de Filles, & l Communautés où on la joue quelquefo parce que aucun Poëte ne s'est avisé d puis de traiter ce sujet, on sera, dis-je étonné qu'elle ait pû être l'objet d'un longue & sérieuse Critique: honneur q semble n'appartenir qu'aux Ouvrages q ont un certain dégré de mérite. L'Aute Anonyme qui a bien voulu prendre ce te peine pour le Poëme de M. l'Abb Boyer, donna sa Dissertation sous le tit

(a) C'est le même Abbé Boileau, dont nous avo parlé, Tome XII. page 114. note (d)

d'*Entretien sur le Théatre au sujet de Judith.* Nous avons déja rapporté un morceau de sa Préface. L'Ouvrage est en forme de Dialogue entre Bélise & Alcippe, Partisans outrés de la Piéce en question, & Cléante qui en entreprend la Critique, l'Auteur y fait paroître plus d'érudition que de solidité & de jugement. Au reste, il ne parle de M. l'Abbé Boyer, & de sa Tragédie qu'avec toute la politesse & la circonspection possible. 1695.

Ce seroit grossir inutilement cet article, que de vouloir donner un extrait de cette Dissertation: nous nous contentons de rapporter seulement le précis des réfléxions les plus considérables.

Cléante, qui veut traiter cette matiere à fond, & dans un ordre méthodique, soûtient d'abord que le sujet est peu propre pour la Poësie Dramatique. Il en donne le plan Scene par Scene, & éxamine ensuite qu'ils doivent être les ornemens d'un Ouvrage de cette nature. » Il » faut, dit-il, pour plaire, qu'il ne ren» ferme qu'une seule action, & que cet» te action soit grave, pathétique, en» tiere, & d'une juste grandeur. »

L'action lui paroît noble & éclatante; pour le pathétique, il devroit naturellement tomber sur Holopherne, & n'y étant point, c'est déja un premier défaut.

Il examine si ce pathétique ne pourr
1695. pas regarder les Israëlites : mais comi
ils n'agissent nulle part, & ne sont ma
heureux qu'en récit, la pitié qu'ils ex
tent, ne sçauroit assez toucher. Alcip
demande ici grace pour Misaël, dont
rôle est, dit-il, intéressant. Cléante ve
bien en convenir, & ajoûte que ce p
thétique ne se trouvant pas dans l'acti
principale, ne peut excuser la faute
M. l'abbé Boyer.

A l'égard de l'unité de l'action, Cléa
te remarque judicieusement, qu'entre
personnages épisodiques, Ozias & Achi
n'ont aucun rapport à l'action principa
que rien n'est plus froid qu'Ozias, q
c'est un bon Israëlite, qui se repose s
Judith des soins de son généralat, & c
dans toute la Piéce ne paroît que de
fois, pour ne rien dire. Quant à Achic
il est plus inutile, on se passeroit parfa
tement de lui : & ainsi, faute de co
courir à l'action principale, ces de
personnages en troublent l'unité : & c'
là la raison qui fait qu'on a peine à
souffrir.

Rien ne marque plus la politesse
Cléante pour M. l'Abbé Boyer, que l
louanges qu'il donne à l'épisode de M
saël. Il le trouve heureusement invent
& plus lié dans la Piéce que les deux p

cédens : mais ſelon lui, il ne l'eſt pas encore aſſez néceſſairement. Il voudroit que Judith, ſur le point d'entreprendre la délivrance de Béthulie, fit vœu de ſe conſacrer au Seigneur, s'il la ramenoit victorieuſe des dangers où elle va s'expoſer. Que Miſaël, pour prévenir l'accompliſſement de ce vœu fatal à ſa tendreſſe, ſe trouvât dans la néceſſité d'enlever à Judith la gloire de ſauver Iſraël : l'unique voye pour y parvenir eſt la mort du Tyran. Miſaël conſpirera, ſuccombera dans ſon entrepriſe, refuſera la grace que lui offre Holopherne, & prêt d'être ſacrifié à ſa fureur, ſe verra délivrer par l'héroïque action de Judith, qui du même coup affranchira Miſaël & ſa patrie. C'eſt de cette maniere que Cléante prétend que Miſaël peut confondre ſi vraiſemblablement ſes intérêts avec ceux de Judith & d'Holopherne, qu'il ſera preſque impoſſible de les ſéparer, ſans bouleverſer toute l'économie du ſujet, & ſans rompre ſa continuité. 1695.

Alcippe, fâché d'entendre blâmer d'ignorance à chaque inſtant, un Poëte qu'il regarde comme le premier dans ſon art, dit en colere : » Et vous penſez que » M. Boyer n'ait pas connu ce fatras de » regles ? » Voici la réponſe du Critique.

1695. CLÉANTE.

» Elles sont fondées sur le bon ser
» sur l'expérience, & je le crois tr
» spirituel & trop habile homme, p
» les avoir ignorées. Mais vous ne sça
» pas le destin de sa Judith. Il l'avoit d
» bord fait en trois Actes, pour être
» présentée à Saint Cyr, & dans la su
» résolu de la pousser jusqu'à cinq, po
» l'accommoder au Théatre; sans do
» il n'a pas fait de petits efforts po
» étendre les bornes d'un sujet as
» étroit de lui-même. De-là cette la
» gueur qui distingue le premier &
» dernier Acte des trois autres, & per
» être l'inaction des personnages épiso
» ques. »

La peine que Cléante prend à entas des raisonnemens pour prouver que l'A teur a mal observé l'unité de temps, celle de lieu, nous paroît absolume inutile Ces défauts sont assez sensibles n'ont pas besoin qu'on les fasse rema quer. Le jugement qu'il donne des pri cipaux personnages est très-modéré. H lopherne lui paroît dissemblable à so même, Judith plus soutenue, & Misa jaloux mal-à-propos.

A la suite de cette longue Dissertatio le Critique rectifiant le plan de la Judi

de M. Boyer, en donne un tout nouveau Scene par Scene (*a*) plus conforme aux regles du Théatre, mais que cependant, personne ne sera tenté de mettre à éxécution. Finissons par l'Epigramme suivante, qui en peu de mots, en dit plus que tout ce long verbiage de l'entretien dont nous venons de rapporter l'extrait. 1695.

ÉPIGRAMME (*b*)

Contre la Judith de M. Boyer.

A sa Judith, *Boyer* par avanture,
Etoit assis près d'un riche Caissier,
Bien aise étoit, car le bon Financier
S'attendrissoit, & pleuroit sans mesure.
Bon gré vous sçais, lui dit le vieux rimeur,
Le beau vous touche, & ne seriez d'humeur
A vous saisir pour une baliverne.
Lors le Richard en larmoyant, lui dit,
Je pleure, hélas, de ce pauvre Holopherne,
Si méchamment mis à mort par Judith.

(*a*) Cléante, ou plûtôt l'Auteur qui le fait parler, avoit sans doute oublié qu'au commencement de son entretien, il avoit avancé que le sujet de Judith étoit peu propre à la Poësie Dramatique.

(*b*) Cette Epigramme est de M. Racine, quoiqu'elle soit imprimée dans le Recueil de celles de Monsieur Rousseau.

1695.

LE JALOUX MASQUÉ,

Comédie d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la première fois le Samedi 16. Avril.

IL y a apparence que cette Comédie n'avoit que trois Actes ; car après avoir été jouée ſeule les trois premieres repréſentations, à la quatriéme, elle fut précédée de la Comédie du Miſantrope. Elle fut donnée pour la ſeptiéme & derniere fois, le 4. May ſuivant.

LE GÉNOIS,

Comédie en un Acte, d'un Auteur Anonyme, non imprimée,

Repréſentée pour la premiere & unique fois le Lundi 6. Juin, précédée de la Tragédie d'*Iphigénie*.

LE TUTEUR,

1695.

Comédie en prose, en un Acte, de M. DANCOURT,

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Bérénice*, le Mercredi 13. Juillet. (Seize représentations, la derniere le 12. Août suivant.)

AUtant la Comédie des Vendanges est languissante & mal intriguée, autant celle du Tuteur est vive & finement conduite. Le dénouement de cette Piéce est pris d'un Conte de la Fontaine, intitulé *Le Cocu, battu, content.* La Comédie du Tuteur est restée au Théatre & s'y représente assez souvent.

LA FOIRE DE BESONS,

Comédie en prose, en un Acte, avec un divertissement, * *de M. DANCOURT,*

* La Musique de M. Gilliers.

Représentée pour la premiere fois, après la Tragédie de *Bajazet*, le Samedi 13. Août. (Trente-trois représentations, avant le voyage de Fontainebleau, la derniere le Jeudi 22. Septembre.)

PAr le nombre des représentations de cette petite Comédie on doit juger de son succès, & quoique cette Piéce soit

1695. un Vaudeville du temps, elle a tou fait plaisir dans ses différentes rep M. de Tralage contemporain des mieres représentations de la Foire c sons, en a laissé la note suivante.

Note de M. de Tralage. » La Foire de Besons est une petit » médie d'un Acte que la Troupe Fra » se a jouée pendant plus d'un mois » beaucoup de succès jusqu'à la f » Septembre 1695. ce qui y a le plus » du monde sont les deux filles du » Dancourt, Auteur de la Piéce. I » dette, (*a*) qui n'a que neuf ou di » déclame fort bien; elle est noi » *Chonchette* dans la Piéce, elle re » ble fort à sa mere, qui est ap » Mariane dans cette Comédie. L'a » (*b*) qui a dix ou onze ans, a un v » dont la douceur est charmante, & » cela les plus beaux cheveux du mo » C'est elle qui fait l'Espagnolette » danse seule d'une maniere qui con » toutes les assemblées. Cette Piéce » a valu plus de vingt francs. O » ajoûté dans les dernieres représ » tions de nouvelles Scénes qui ont c

(*a*) C'est Madame Des Hayes, connue au T sous le nom de Mimi Dancourt.

(*b*) Marie Carton Dancourt, depuis femme Fontaine, Dame de Passi.

1695.

» rement plû, parce que ce ſont des » aventures véritables de la Foire de Beſons que l'on tient tous les ans le premier Dimanche après la Saint Fiacre. » En 1695. elle s'eſt trouvée le 4. Septembre. Beſons eſt un Village à deux » lieues de Paris.

M. de Vizé, qui depuis quelques années étoit peu éxact à parler des Ouvrages de Théatre, s'étendit beaucoup ſur celui de la Foire de Beſons dans le Mercure Galant du mois de Septembre 1693. pages 308-312. Nous allons rapporter ſes termes, ils ſervent à l'hiſtorique de cette Piéce.

Mercure Galant, Septembre 1695. p. 308-312.

» Vous me demandez ce que c'eſt que » la Foire de Beſons, dont vous n'avez » jamais oui parler, & qui a donné lieu » à la Comédie qui a été faite ſous ce titre. Il y a eu de temps immémorial une » Foire au Village de Beſons au commencement de Septembre : cette Foire étoit » peu connue à Paris, & la plûpart des » Bourgeois qui avoient des maiſons dans » les Villages des environs, & la Nobleſſe des lieux circonvoiſins s'y trouvoient ſeulement, & le menu peuple » s'y divertiſſoit à peu près comme l'on » fait à la Foire de Vaugirard. Depuis » quelques années, les aſſemblées y ont

» augmenté tous les ans, quelques I
1695. » ſeurs de l'Opera s'y étant trouvés
» de leurs amis, & s'y étant diver
» danſer & à faire danſer l'aſſemblée
» y revinrent les années ſuivantes
» une plus groſſe compagnie, & qua
» de leurs Ecoliers, en ſorte qu'il
» une eſpéce de Bal fort réjouiſſant
» plûpart y ayant été maſqués : & de
» trois ou quatre années les aſſembl
» ont tellement crû, que la confuſic
» a toujours fait naître quelque déſo
» divertiſſant : ce qui a donné lieu à
» une eſpéce de Comédie Vaudeville
» comme rien n'eſt plus connu que
» ſortes d'Ouvrages, & que cette Co
» die s'eſt trouvée très-agréable &
» enjouée. On y a été en foule. To
» concouru à ſon grand ſuccès, l'agrén
» de la Piéce, le plaiſir d'y voir deux
» nes Demoiſelles, filles de l'Auteur,
» ſçachant mieux qu'un autre ce qui
» convient, a ſi heureuſement réuſſi d
» la diſtribution de ces perſonnages,
» ces deux jeunes Demoiſelles ſont de
» nues dans cette Piéce le charme de
» Paris. Les airs qui ont été faits par
» *Gilliers*, & les Ballets par M. de
» *Montagne*, ont extrêmement plû.
» a long-temps qu'ils ont l'un & l'a

» beaucoup de réputation pour ces sortes » d'Ouvrages. (*a*) Il n'y a pas jusqu'à la » décoration qui n'ait fait beaucoup de » plaisir à voir. Elle représentoit la Foire » de Besons. Elle est de M. *Joachim*, » Peintre Italien, qui a un talent tout » particulier pour ces sortes d'Ouvrages, » où il réussit parfaitement bien. (*b*) 1695.

A l'une des reprises de la Comédie de la Foire de Besons (au mois de Septembre 1736.) on supprima le Vaudeville de la fin, & on en substitua un nouveau, qui fut assez bien reçu. Le Mercure de France en rendit compte, Nous allons employer ses termes.

» Sur la fin du mois dernier (Septem- » bre) les Comédiens François remirent » au Théatre la Foire de Besons, petite » Comédie de M. Dancourt, qui parut » dans sa nouveauté en 1695. Elle fait » beaucoup de plaisir, sur-tout par le » divertissement, dont le Ballet est très- » ingénieux, (*c*) & très-bien exécuté. *Le*

Mercure de France, Octobre 1736. pages 2338, 2340.

(*a*) *Gilliers* & *la Montagne*, travailloient depuis plusieurs années pour les anciens Comédiens Italiens.

(*b*) La mode d'aller à la Foire de Besons est passée depuis plusieurs années, le Public se contente de se rendre le jour de cette Foire, à l'Étoile du Cours, & de s'y promener, & la populace danse dans une plouse qui est en cet endroit.

(*c*) Le Ballet de cette Comédie, ainsi que beaucoup d'autres est de *M. Dangeville*, Acteur dansant de l'Académie Royale de Musique, & pere de *Mademoiselle*

1695. » *Sieur Armand* & la *Demoiselle Q*
» *nault* y dansent un air très-vif &
» demande beaucoup de rapidité, ils s
» acquittent parfaitement. *Le Si*
» *Dangeville* & *la Demoiselle Dan*
» *ville*, sa sœur, s'y font admirer d
» un Tambourin, qui est généraleme
» applaudi. Le Ballet est terminé par
» Vaudeville nouveau, qui ne fait
» moins de plaisir. La Musique est de
» composition de *M. Mouret*, l'Aut
* M. Panard. » des paroles est Anonyme. * En v
» quelques couplets....

Voici la Foire des Amours,
Ils ouvrent leurs boutiques :
Qu'ils vont jouer de jolis tours !
Qu'ils auront de Pratiques !
Combien de cœurs ils surprendront,
Pour augmenter leur gloire !
Les petits drôles s'entendront,
Comme Larrons en Foire.



Aimables Enfans de Vénus,
Votre plus grande affaire,
C'est d'éloigner tous les Argus,
De l'amoureux mistere ;

Dangeville, si admirable dans tous les rôles comiq
qu'elle représente.

1695.

Ces contrôleurs de nos desirs,
Dans la nuit la plus noire,
S'entendent contre nos plaisirs,
Comme Larrons en Foire.



De deux espéces de Voleurs,
Besons est la ressource ;
On fait mains basse sur les cœurs,
Ainsi que sur la bource :
Des Franches dupes de ces lieux,
N'augmentez pas l'histoire :
Craignez les mains, craignez les yeux,
Comme Larrons en Foire.

Au Parterre.

Messieurs, nous sommes des Marchands ;
Mais des Marchands d'ouvrages ;
Nos jeux, nos danses & nos chants,
Implorent vos suffrages,
Les Auteurs que nous secondons,
Nous font part de leur gloire ;
Avec eux nous nous entendons
Comme Larrons en Foire.



1695.

LES VENDANGE

DE SURÊNES,

Comédie en prose, en un Acte,
M. DANCOURT.

Représentée pour la premiere fois, aprè Comédie du *Misantrope*, le Samedi 15. tobre. (Trente-sept représentations, la niere le 14. Décembre suivant.)

QUoique cette petite Comédie restée au Théatre, & qu'elle y représentée très-souvent, il s'en f beaucoup que l'Auteur l'ait conduite dialoguée avec la même finesse que c de la Foire de Besons. La vraisembla est sacrifiée à un bas comique, qui toute l'intrigue de la Piéce. Cepend on peut dire qu'à travers tout ce jeu farce, on y trouve de temps en ter des traits qui caractérisent un homn qui entend parfaitement le ton du D logue comique. La Musique du Diver sement de cette Piéce, est de M. Gilli

Ce fut vers le temps des représentati de la Comédie des Vendanges de Suré que se retira l'Auteur dont nous all parler.

FRANÇ

FRANÇOIS DE LA TRAVERSE, Sieur de SÉVIGNY, après avoir joué dans plusieurs Troupes de Campagnes, & précédemment dans une qui étoit à Rouen, vint à Paris après la mort de *la Tuillerie*, *(a)* & débuta le 31. Mars 1688. par le rôle d'Oreste, dans la Tragédie d'Andromaque; il avoit été reçu dans la Troupe par ordre de Madame la Dauphine le 24. du mois de Mars. *Sévigny* continua de remplir les emplois de second Roy dans le tragique, & les rôles rompus dans le comique jusqu'en 1695. que persécuté de ses Créanciers, il jugea à propos de quitter la Compagnie après s'être engagé dans une Troupe de Province, mais en partant Sévigny adressa une espéce d'Epître en vers, à ses Camarades, qui par sa singularité, nous croyons devoir rapporter.

1695. SÉVIGNY.

A Messieurs de l'illustre Compagnie des Comédiens du Roy.

Dignes sujets Cothurniens,
Dont le mérite & la prudence
Captive les Parisiens,
Met les sifflets en décadence.

(a) « Les Comédiens François à Paris, ont reçu » deux nouveaux Acteurs. Le Sieur *Roselis* * & le » Sieur de *Sévigny*, en Avril 1688. à la place du

Note manuscrite de M. de Tralage.

* On parlera de cet Auteur sous l'année 1701.

1695.

Vous, que l'on chérit en ces lieux ;
Vous, qui des vers aimez l'usage ?
C'est pour vous faire mes adieux,
Que je me sers de ce langage.

Je me suis imposé la loi
Que je vous annonce avec peine ;
Si la Cour demande pourquoi,
Au moins sauvez-moi de sa haine.

Je n'ignore pas mon devoir,
Mais le chagrin qui m'environne,
N'a point voulu se faire voir,
Au Successeur de la Couronne. *

* Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV.

Qui voudra sçavoir les raisons
Qui me forcent à la retraite ;
L'horreur des Sergens, des prisons,
Lui pourra servir d'interprête.

» Sieur de *la Tuillerie*, qui étoit mort quelque ten
» auparavant. Je leur ai vû représenter le *Polyeucte*
» M. Corneille, où ils furent applaudis d'une grar
» assemblée. Roselis jouoit le rôle de Polyeucte,
» Sévigny représentoit Sévére, à la place de *Baro*
» depuis ce temps-là le Sieur Sévigny accablé de de
» a quitté la Troupe. On l'a vû à Mons dans une Trou
» Il n'est point regretté. »

Ce font ces objets que je fuis,
Je crains leur affreufe cohorte ;
Et vers les endroits où je fuis,
J'en crois trouver dans chaque porte.

❦

De mes ardens perfécuteurs,
Je veux fatisfaire l'envie ;
Ils font plus que moi, les Auteurs,
De la difgrace de ma vie.

❦

Ils m'ont vendu fi cherement,
Jufques à leur garde boutique,
Qu'ils méritent pour châtiment,
Les plus grands traits d'un Critique.

❦

Un jour cela pourra venir.
Si de mes maux ils font la caufe,
Ils font mauvais de m'en punir,
Ils feront bon pour autre chofe.

❦

Du peu qui me revient chez vous,
Il faut que chacun fe contente ;
Il fuffira je crois pour tous,
Et doit furpaffer leur attente.

❦

Qu'ils me laiffent donc le repos,
C'eft pour les payer que je céde ;
Peut-être il n'eft pas à propos,
Mais je n'y vois que ce remède.

1695.

Entre les mains de MONSEIGNEUR;
Je remets toute ma fortune;
Je m'étens peu sur mon malheur;
La plainte en seroit importune.

Mais si vous prenez quelque soin;
De ceux pour qui je m'intéresse, (*a*)
En considérant leur besoin,
Vous ne serez pas sans tendresse.

MESSIEURS,

Je serai toute ma vie votre très-humb
Seviteur. *Signé*, SÉVIGNY.

Sévigny, après une absence assez lo
gue, vint redébuter à Paris, le Vendre
10. Juin 1712. par le rôle de Mithrida
dans la Tragédie de ce nom, où n'aya
point été goûté, il reprit prudemment
chemin de la Province. *Sévigny éto
fort grand, & point du tout bon Com
dien.* (Note de M. Grandval le pere.
Madame Poisson dit qu'il étoit cous
germain de Baron.

(*a*) Sévigny parle de sa femme, qui ouvroit des log à la Comédie, & qui précédemment avoit tenu quelq temps la Piéce, mais à qui on ota cet emploi, atten qu'elle parloit un peu Suisse. (Note de M. de Gran val, le pere.) La femme de Sévigny fut renvoyée de Comédie le 16. Novembre 1696.

1695.

BRADAMANTE,

Tragédie, de M. Corneille de l'Isle,

Représentée pour la premiere fois le Vendredi 18. Novembre. (Douze représentations, la derniere le 20. Décembre suivant.)

VOici le dernier effort de la Muse dramatique de M. Corneille de l'Isle, Muse épuisée par l'âge & les travaux, aussi tout en marque la décadence : choix du sujet, intrigue, personnages & versification. La principale action de la Tragédie de Bradamante est fondée sur une générosité romanesque, qui ne peut intéresser ni le cœur ni l'esprit des gens sensés. Ce défaut dominant n'est point réparé par une Fable séduisante, ni par une Poësie, qui, pour ainsi dire, enléve le consentement. Ainsi on peut mettre cet Ouvrage au nombre des plus foibles de son Auteur. M. de Vizé, constant ami de M. Corneille de l'Isle, annonça la Tragédie de Bradamante lorsqu'elle parut, & en fit une espéce d'Apologie. Nous allons employer ses termes.

» Je n'ai point douté de votre surprise » quand vous avez sçû qu'on avoit choisi

Mercure Galant, Novembre 1695. p. 329-332.

» pour le sujet d'une Tragédie ce
1695. » l'Arioste nous a rapporté de Bra
» mante ; c'est un sentiment qui a fr
» pé d'abord tout le monde. On av
» peine à s'imaginer que ce sujet, a
» extraordinaire qu'il est, fut propre
» Théatre ; (*a*) cependant le succè
» fait connoître qu'il n'y a point de r
» tiere qui ne soit susceptible de gran
» beautés, quand on les sçait mar
» avec assez d'art pour faire écouter a
» plaisir ce qui est entiérement éloigné
» nos manieres. Bradamante a ses r
» sons pour ne vouloir se donner q
» celui qui la vaincra dans un coml
» singulier. Roger, qui en est aimé,
» qui l'aime avec la plus forte passio
» se trouve obligé de la combattre s
» le nom & les armes de Leon, Prin
» de Gréce, qui ne le connoissant poi
» pour Roger, met entre ses mains l'i
» térêt de son amour. Marphise, sœ
» de Roger, qui a ses vûes particuliere
» fait un défi à Leon, pour l'empêch

(*a*) Malgré le sentiment de M. De Vizé, on p
presque assurer que le sujet de Bradamante n'est pc
un sujet Théatral. Après l'éxemple de M. Corneil
on peut citer celui de *M. Roy*, qui a traité Bra
mante pour l'Académie Royale de Musique. Cette T
gédie lyrique parut pour la premiere fois le Jeudi
May 1707. & n'eut que trois ou quatre représentatio

» qu'il n'épouse Bradamante, qu'elle » croit lui avoir cédé exprès la victoire, » & avoir trahi Roger, pour s'assurer » d'une couronne. Voilà bien du mer- » veilleux, qui auroit pû dégoûter les » Auditeurs, s'il n'étoit si bien conduit, » & mis dans un si beau jour, que leur » curiosité est excitée jusqu'à la fin. Tout » cela produit des incidens nouveaux » dans chaque Acte, avec des situations » très-agréables, qui tiennent toujours » l'esprit en suspens; & ce que tout Pa- » ris a dit de la netteté des vers, & de la » justesse des pensées, ayant été confir- » mé par toute la Cour, lorsque cette » Piéce a été représentée à Versailles, » j'aurois de quoi vous en faire un long » article, si la liaison d'amitié que j'ai » avec son Auteur, ne m'obligeoit pas » de m'en remettre à ce que la voix pu- » blique vous en apprendra. 1695.

Dans l'Avis au Lecteur, qui est à la tête de la premiere édition de Bradamante, (*a*) M. Corneille de l'Isle avoue de bonne foi que l'action qui fonde le sujet

(*a*) *In*-8°. Paris, Michel Brunet, Grand'Salle du Palais, 1696. Privilége du Roy du 20. Décembre 1695. Il est étonnant que M. Jolly, exact éditeur de toutes les Préfaces, Epîtres & Avis, des Œuvres de Messieurs Corneille, n'ait point donné l'avis, qui précéde la Tragédie de Bradamante.

de sa Tragédie n'a pas été du goût
1695. Spectateurs. Voici comment il s'expri
« Il y a plus de quinze ans que ce
» Piéce auroit parû au Théatre, si
» n'eusse pas appréhendé que la répu
» tion de l'Arioste, tout fameux q
» est, n'eut pas été d'un assez gra
» poids, pour autoriser l'incident ;
» lequel toute l'économie est fondé
» voir un amant combattre pour son
» val contre sa propre maîtresse, est u
» chose si éloignée de nos mœurs, qu'
» a demandé pourquoi Roger n'a
» combattu Leon, en lui déclarant qu
» étoit, plutôt que d'être si religieux obs
» vateur de sa parole. Cependant il
» falloit point traiter le sujet de Brad
» mante, ou il falloit le traiter dans to
» tes les circonstances que mon Aute
» m'a fournis. C'est ce que ce sujet
» d'extraordinaire, qui m'a obligé de
» choisir par les situations heureuses qu
» m'a fait trouver pour beaucoup
» Scénes. Si j'ai pû chercher à me sati
» faire en composant cet Ouvrage, j'
» peut-être eu tort de l'exposer au P
» blic, puisqu'il pouvoit n'être pas d
» goût de tout le monde... Mais c'est u
» faute que mes amis m'ont fait faire
» & dans laquelle je me garderai bie
» de tomber à l'avenir, quelques idé

» favorables que me pût prêter l'histoire.
» S'il est un âge qui semble permettre ces 1695.
» sortes d'amusemens, il en est un autre
» qui demande que l'on songe à la re-
» traite.

Dans *les Diversités curieuses* de l'Abbé Bordelon, cet Abbé rapporte ce que le Public pensoit de la Tragédie qui fait le sujet de cet article. * « La Tragédie de » Bradamante de M. Thomas Corneille, » dont vous avez vû la premiere repré- » sentation, a eu assez de succès : elle en » auroit eu davantage, si les combats des » femmes contre les hommes étoient de » notre goût, & si l'Auteur avoit voulu » s'écarter un peu de l'Histoire de l'A- » rioste, c'est-à-dire, faire combattre » Roger contre Leon, en lui déclarant » qui il étoit. Les Spectateurs auroient » été plus contens. On n'a pû voir que » sans résistance, un Amant passionné » comme Roger, combattre pour son » Rival, contre sa propre Maîtresse.

* Divers. curieuses, Tome VI. p. 146. édition de Paris.

Cet article paroîtra sans doute un peu long, pour une si foible Tragédie, mais le plan de notre Ouvrage est de rapporter éxactement tout ce qu'on a dit à charge & à décharge des Piéces du Théatre François.

1695.

SÉSOSTRIS,

Tragédie, de M. de LONGEPIERRE *non imprimée*,

Représentée pour la premiere fois le Mercre 28. Décembre, & pour la deuxiéme derniere, le Vendredi 30. du même mois.

EPIGRAMME

De M. Racine, sur la Tragédie Sésostris, de M. de Longepierre.

CE fameux Conquérant, ce vaillant Sésostris,
Qui jadis en Egypte, au gré des destinées,
Véquit de si longues années,
N'a vêcu qu'un jour à Paris.

Nous avons remarqué dans la vie M. Racine, (*a*) que de l'aveu de M Despreaux, & de M. de Valincour, amis intimes, ce Poëte avoit naturell ment l'esprit malin & railleur. No sommes fâchés d'être obligé d'en ra porter ici la preuve, & en même tem d'une espéce d'ingratitude de sa part e

(*a*) Tome X. de cette Histoire, page 208.

vers M. de Longepierre. Il semble qu'il avoit des raisons assez fortes (*a*) pour devoir le ménager un peu plus, & qu'en supprimant cette Epigramme, il ne lui auroit pas fait un grand sacrifice. 1695.

Nous avons dit * qu'après la mort de *Raisin* le cadet, plusieurs Comédiens se présenterent pour remplir sa place. Cet événement étoit en effet très-capable d'exciter l'émulation de tous les Acteurs de Province. Les Registres de la Comédie ne nous fournissent pas jusqu'alors d'éxemple de débuts aussi fréquens.

* Ci-devant page 318.

DE VILLIERS, Fils.

DE VILLIERS, fils du Comédien de ce nom, & le neveu de celui qu'il prétendoit remplacer, débuta le Samedy 21. Novembre 1693. par le rôle de Pasquin, dans la Comédie de la Coquette de M. Baron. Cet Acteur ne fut pas goûté. Il étoit d'une taille au-dessous de la médiocre, il grasseyoit, & n'avoit aucun talent marqué pour le Théatre. Le crédit de Mademoiselle Raisin, sa tante, lui fit cependant obtenir le 20. Novembre 1694. un ordre de *Monseigneur* par lequel il lui étoit accordé la jouissance d'un

(*a*) Le parallele de Messieurs Corneille & Racine, composé par M. de Longepierre le 23. Février 1686. Nous l'avons rapporté, Tome X. de cette Histoire, page 229. & suivantes.

quart de la part vacante par la retrait
1695. de Mademoiselle Guerin, jusqu'à Pâque
suivant.

POISSON DE GRANVILLE. POISSON DE GRANVILLE, fils de Ray mond *Poisson*, & frere cadet de Pa *Poisson*, joua pour la premiere fois Lundy 8. Février 1694. dans la Com die de l'Esprit Folet, où il remplissoit rôle du Valet.

LE BRUN. LE BRUN, Comédien de Province ne parut qu'une seule fois. Il représen Pasquin dans l'Homme à bonne fortun le Jeudy 4. Mars de la même année.

QUINAULT. QUINAULT, pere des sieurs *Quinau* & *du Fresne*, & des Demoiselles *Qu nault*, dont nous parlerons dans la sui de cet Ouvrage, débuta le Samedy Mars par *Harpagon* dans l'*Avare*. Il co tinua le Lundy 8. par M. Grichard c Grondeur. Mascarille dans l'Etourdy, Mercredy 10. du même mois. Le 1 Sosie dans Amphitryon, & le 13. Pasqui de l'Homme à bonne fortune. Cet Acte avoit la figure assez comique, de gran traits, des sourcils épais, fort bruns on trouva son jeu un peu trop bas & trop bouffon. *Poisson de Granville* & lui, furent cependant les seuls que le Comédiens accepterent à l'essay pendar un an, & jusqu'à ce qu'il eut plû à *Mon seigneur* de choisir. Ce choix ne tomb

sur l'un ni sur l'autre : & *Lavoy* fut reçû dans la Troupe l'année suivante. 1695.

PROVOST, Acteur de Campagne, dont nous ne connoissons que le nom, débuta le Mardy 9. Mars. PROVOST.

DUMONT DE LAVOY, débuta pour la premiere fois le Mardy 16. Mars par le rôle de l'Avare, & ensuite celui de Mascarille dans l'Etourdy.

LE GRAND, parut aussi pour la premiere fois le Vendredy 13. Mars. Il joua le rôle du Tartuffe.

Nous donnerons dans les Volumes suivans la Vie de ces deux derniers Acteurs, & celle du sieur DU FAY, qui débuta le 2. May de la même année. Nous réservons aussi les articles des Demoiselles DU CLOS, GODEFROY, DE FOMPRÉ & DE CHAMPVALLON. A l'égard de la Demoiselle BONCOURT, elle ne joua que deux fois, le Samedy 28. Novembre 1693. dans la Tragédie d'Andromaque, où elle remplissoit le rôle d'Hermione : & le Samedy 5. Décembre, Phédre dans la Tragédie de ce nom. Elle continua à jouer dans les Troupes de Province, & s'étant mariée ensuite avec un Comédien appellé Châteauneuf, ils passerent l'un & l'autre dans la Troupe, entretenue à la Cour d'Hanovre. Mademoiselle BONCOURT.

Fin du Treiziéme Volume.



TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Pieces de Théatre dont les Extraits se trouvent dans ce Treiziéme Volume.

Fin de la Table des Pièces de Théatre, contenues dans ce Volume.

AUTEURS

Dont on trouvera la Vie & le Catalogue des Ouvrages dans ce Treiziéme Volume.

Fin de la Table des Auteurs.

ACTEURS ET ACTRICES

Dont il est parlé dans ce Treizième Volume.

Fin de la Table des Acteurs & Actrices.



TABLE

CHRONOLOGIQUE

Des Poëmes Dramatiques qui ont parû depuis le commencement de l'année 1686. jusqu'à la fin de l'année 1695.

1686.

LE Baron des Fondrieres, Comédie en cinq Actes, non imprimée, de *Corneille de l'Isle*, (Le Lundi 14. Janvier.)

L'Homme à bonne fortune, Comédie en cinq Actes, & en prose, de *Baron*, (Jeudi 30. Janvier.)

Antigone, Tragédie, de d'*Assezan*, (14. Mars.)

Merlin Dragon, Comédie en prose, en un Acte, de *Desmarres*, (Vendredi 26. Avril.)

Le Brutal de sang froid, Comédie en un Acte, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Vendredi 3 May.)

Le Niais de Sologne, Comédie en un Acte, non imprimée, de *Raisin l'aîné*, (Lundi 3. Juin.)

Renaud & Armide, Comédie en prose, & en un Acte, de *Dancourt*, (Mercredi 31. Juillet.)

Varron, Tragédie, non imprimée, de *Dupuy*, (Vendredi 14. Novembre.)

Le Jaloux, Comédie en cinq Actes, en vers, de *Baron*, (Mercredi 17. Décembre.)

1688.

Régulus, Tragédie, de *Pradon*, (le Dimanche 4. Janvier.)

Le Faux Gascon, Comédie en un Acte, non imprimée, de *Raisin l'aîné*, (Vendredi 28. May.)

La Coupe enchantée, Comédie en prose, en un Acte, de *La Fontaine*, (Vendredi 16. Juillet.)

L'Epreuve dangereuse, Comédie en cinq Actes, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (le Mercredi 4. Août.)

La Maison de Campagne, Comédie en prose, en un Acte, de *Dancourt*, (Vendredi 27. Août.)

Les Amans magnifiques, Comédie en prose, en cinq Actes, de *Moliere*, (Vendredi 15. Octobre.)

Annibal, Tragédie, non imprimée, de *Riuperous*, (le Lundi 5. Novembre.)

Coriolan, Tragédie, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Vendredi 26. Novembre)

Phocion, Tragédie, de *Campistron*, (Jeudi 16. Décembre.)

1689.

La Dame à la mode, *ou* la Coquette, Comédie en cinq Actes, non imprimée, de *Dancourt*, (Lundi 3. Janvier.)

Laodamie, Tragédie, de *Mademoiselle Bernard*, (Vendredi 11. Février.)

Etablissement du Théatre des Comédiens François, Ruë des Fossés Saint Germain des Prés, qui fut ouvert pour la premiere fois le Lundi 18. Avril 1689.

Les Fontanges maltraitées, *ou* les Vapeurs,

Le Secret révélé, Comédie en prose, en un Acte, de l'*Abbé Brueys*, & de *Palaprat*, (Mercredi 13. Septembre.)

Merlin Gascon, Comédie en un Acte, non imprimée, de *Raisin l'aîné*, (Samedi 7. Octobre.)

Valérien, Tragédie, non imprimée, de *Riuperous*, (Mercredi 22. Novembre.)

Brutus, Tragédie, de *Mademoiselle Bernard*, (Lundi 18. Décembre.)

Le Carnaval de Venise, Comédie-Héroïque, en cinq Actes, non imprimée, de *Dancourt*, (Vendredi 29. Décembre.)

1691.

Le Grondeur, Comédie en prose, en trois Actes, précédée d'un Prologue en vers libres, (intitulé *Les Sifflets*) de l'*Abbé Brueys*, & de *Palaprat*, (3. Février.)

Tiridate, Tragédie, de *Campistron*, (Lundi 12. Février.)

La Parisienne, Comédie en prose, en un Acte, de *Dancourt*, (Mercredi 13. Juin.)

Le Muet, Comédie en prose, en cinq Actes, de l'*Abbé Brueys*, & de *Palaprat*, (Vendredi 22. Juin.)

La Chasse ridicule, Comédie en un Acte, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Mercredi 25. Juillet.)

Le Bon Soldat, Comédie en vers, en un Acte, de *Poisson*, accommodée au Théatre par *Dancourt*, (Mercredi 10. Octobre.)

Phaëton, Comédie en vers libres, en cinq Actes, de *Boursault*, (Vendredi 28. Décembre.)

1692.

La Femme d'intrigues, Comédie en prose, en cinq Actes, de *Dancourt*, (Mercredi 30. Janvier.)

Le Négligent, Comédie en prose, en trois Actes, avec un Prologue, aussi en prose, de *Du Fresny*, (Mercredi 27. Février.)

La Gazette de Hollande, Comédie en prose, en un Acte, de *Dancourt*, (Mercredi 14. May.)

L'Opera de Village, Comédie en prose, en un Acte, de *Dancourt*, (Vendredi 20. Juin.)

L'Impromptu de Garnison, Comédie en prose, en un Acte, d'un Auteur *Anonyme*, retouchée, & mise au Théatre par *Dancourt*, (Samedi 26. Juillet.)

Les Bourgeoises à la mode, Comédie en prose, en cinq Actes, de *Sainctyon*, & de *Dancourt*, (Samedi 15. Novembre.)

Jugurtha, Tragédie, non imprimée, de *Péchantrés*, (Mercredi 17. Décembre.)

1693.

Les Saturnales, *ou* la Prude du Temps, Comédie en vers, en cinq Actes, de *Palaprat*, (7. Janvier.)

Aëtius, Tragédie, non imprimée, de *Campistron*, (Mercredi 28. Janvier.)

Le Fourbe parachevé, Comédie en trois Actes, (en prose, nom imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Samedi 14 Février.)

La Baguette, Comédie en prose, en un Acte, non imprimée, de *Dancourt*, (Samedi 4. Avril.)

Je vous prens sans verd, Comédie en vers, en un Acte, de *Champmeslé*, (Vendredi premier May.)

Le Sot toujours Sot, *ou* le Marquis Paysan, Comédie en prose, en un Acte, non imprimée, de l'*Abbé Brueys*, (Vendredi 3. Juillet.)

Zénobie, Tragédie, non imprimée d'un Auteur *Anonyme*, (Mercredi 18. Novembre.

L'Important, Comédie en proſe, en cinq Actes, de l'*Abbé Brueys*, (Mercredi 16. Décembre.)

1694.

Adherbal, Tragédie, de *La Grange Chancel*, (Vendredi 8. Janvier.)

Sancho Panſa, Comédie en proſe, en trois Actes, non imprimée, de *Du Freſny*, (Mercredi 27. Janvier.)

Médée, Tragédie, de *Longepierre*, (Samedi 13. Février.)

Le Dédit, Comédie en cinq Actes, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Jeudi 18. Février.)

Hercule & Omphale, Comédie en vers, en cinq Actes, non imprimée, de *Palaprat*, (Vendredi 7. May.)

Attendez-moi ſous l'Orme; Comédie en proſe, en un Acte, de *Du Freſny*. (Mercredy 19. May.)

L'Entêté, Comédie en un Acte, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (5. Juin.)

La Sérénade, Comédie en proſe, en un Acte, de *Regnard*, (Samedi 3. Juillet.)

Le Caffé, Comédie en proſe, en un Acte, de *Rouſſeau*, (Lundi 2. Août.)

Les Mots à la Mode, Comédie en vers, en un Acte, de *Bourſault*, (Jeudi 19. Août.)

Les Vendanges, Comédie en proſe, en un Acte, de *Dancourt*, (Jeudi 30. Septembre.)

Le Jeune Homme, Comédie en un Acte, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Jeudi 14. Octobre.)

Les Mœurs du Temps, Comédie, non imprimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Lundi 29. Novembre.)

Le Triomphe de l'Hyver, Comédie non impimée, d'un Auteur *Anonyme*, (Lundi 29. Novembre.)

Fin de la Table Chronologique.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, *Le Treizième Volume de l'Histoire du Théatre François*, dans lequel je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 22. Mars, 1748.

Signé, BONAMY.

PRIVILEGE GENERAL DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : nos Amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hotel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT, Notre bien-amé, PIERRE-GILLES LE MERCIER, Imprimeur-Libraire à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous a fait exposer qu'il desireroit imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, *Examens particuliers pour tous les jours de l'année*; *Histoire du Théatre François*; *Cours de Chirurgie, dicté aux Ecoles de Médecine, par M. Col de Vilars*, s'il nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privileges pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer lesdits Ouvrages en un ou plusieurs Volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, & faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de douze années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & conditions qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs, & autres, d'imprimer faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impres-

fion desdits Ouvrages sera faite dans notre Roy-
me & non ailleurs, en bon papier & beaux carac-
res, conformément à la feuille imprimée at-
chée pour modéle sous le contre-scel des Présente
que l'Impétrant se conformera en tout aux Rég-
mens de la Librairie : & notamment à celui
10. Avril 1725. Avant que de les exposer en ve-
te, les Manuscrits ou imprimés qui auront ser-
de copie à l'impression desdits Ouvrages, sero-
remis dans le même état où l'Approbation
aura été donnée, ès mains de notre très-cher
féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chan-
celier de France, Commandeur de nos Ordres
& qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires d-
chacun dans notre Bibliotheque Publique, un dan-
celle de notre Château du Louvre, & un dans cell-
de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DA-
GUESSEAU, Chancelier de France; le tout à
peine de nullité des Presentes : Du CONTENU DES-
QUELLES vous mandons & enjoignons de faire
jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement
& paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait au-
cun trouble ou empêchement : VOULONS qu'à la
copie des Présentes qui sera imprimée tout au long,
au commencement ou à la fin desdits Ouvrages,
soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux Copies
collationnées par l'un de nos amés & féaux Con-
seillers & Sécretaires : foi soit ajoûtée comme à
l'Original : COMMANDONS au premier notre
Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour
l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessai-
res, sans demander autre permission, & nonobstant
Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à
ce contraires ; CAR tel est notre plaisir. DONNÉ
à Versailles le trentiéme jour du mois d'Avril,
l'an de grace mil sept cent quarante-cinq, & de
notre Regne le trentiéme. Par le Roi en son Con-
seil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 442. *fol.* 382. *conformément au Réglement du* 28. *Février* 1723. *A Paris le* 25. *May* 1745.

Signé, VINCENT, *Syndic*.

De l'Imprimerie de P. G. LE MERCIER.







